This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

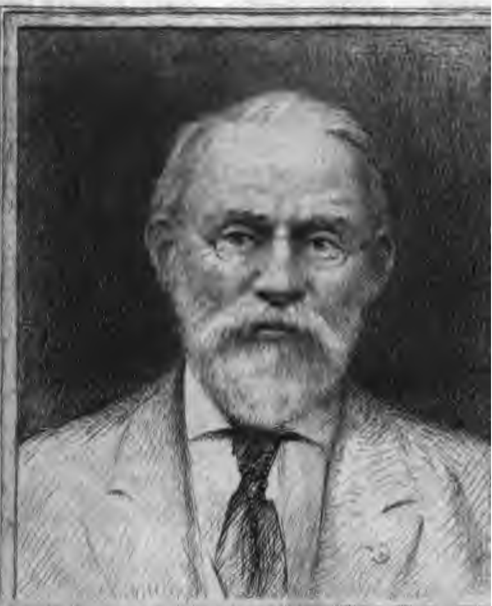

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

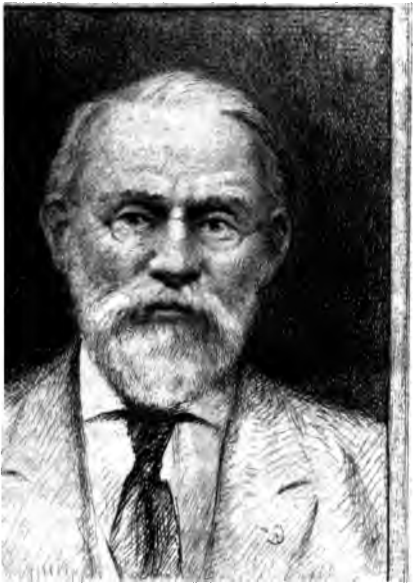

.AS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
VERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
1752
v.5

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1752. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1752. II. Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ. Dunning Nijhoff

Années 1- 31-56

31472

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	13.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1752. II. Vol.

ARTICLE CXX.

DISSERTATIONS OU L'ON examine quelques Questions appartenantes à l'Histoire des anciens Egyptiens.

NOus parlerons ici de la seconde dissertation comprise dans cette Brochure. Elle traite des *Obélisques d'Egypte, & particulièrement de ceux qui furent transportés à Rome.* Il n'y a pas de doute que

l'Obélisque, trouvé depuis trois ans sous les ruines de l'ancien Champ de Mars, ne donne lieu aux présentes Observations; elles ne seront point de trop, elles ne déplairont point après l'ouvrage publié à Rome par M. l'Abbé Bandini : ouvrage dont nous avons tant parlé dans nos Mémoires d'Avril, de Mai & de Juin 1751.

La dissertation qu'on publie suppose une grande connoissance de l'Antiquité. L'Auteur examine d'abord l'origine des Obélisques; elle se rapporte, selon Hérodote, & Diodore de Sicile, à Sésostris. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les tems & les actions de ce Roi si célèbre : il y a sur son fils des questions plus pressantes. Hérodote appelle ce fils *Phéron*, & il lui attribue deux Obélisques de cent coudées de haut. Diodore lui donne le nom de *Sésostris II.* & il le reconnoît de même pour l'Au-

teur de deux Obélisques consacrés au Soleil dans le Temple d'Héliopolis. Vient ensuite Pline qui prétend que Mitrès * Roi de la Ville du Soleil ou d'Héliopolis, reçut en songe l'ordre de consacrer un Obélisque à la Divinité tutélaire du lieu. Comme Hérodote & Diodore parlent aussi d'un avis donné par l'Oracle au fils de Sésostris pour l'érection d'un Obélisque en l'honneur du Soleil, l'Auteur de la Dissertation juge que le *Mitrès* de Pline est le même Prince que *Phéron* & *Sésostris II.* La chose est plausible à s'en tenir aux apparences, & l'usage des Egyptiens qui donnoient plusieurs noms à leurs Rois, favorise la conjecture ; du moins il ne la détruit pas.

---

* Il semble que notre Auteur distingue *Mitrès* de *Mestrès* ou *Mesphées*, qu'on lit dans quelques Editions de Pline. Le P. Hardouin avertit d'après les MSS. qu'il faut n'admettre que *Mitrès*

Cependant voici une difficu
Pline au Chap. XI. de son 3
livre appelle *Nuncoreus* le fils
grand Sésostris, par conséquent
n'est point le *Mitrès* dont cet Au
teur parle plus haut ; & si l'o
prétendoit encore que ce Prince
fils du grand Sésostris, eut les noms
de *Mitrès* & de *Nuncoreus*, il res-
teroit à expliquer comment l'O-
bélisque que Pline attribuë à *Nun-
coreus* & qui fût transporté à Ro-
me par l'ordre de Caligula, est un
de ceux que *Mitrès*, appellé aussi,
dans l'hypothèse du Dissertateur,
Phéron & *Sésostris II.* fit élever
dans le Temple du Soleil. Ceux-ci
avoient cent coudées de haut, &
celui que Caligula fit transporter
n'a que 72 pieds Romains. On
voit que tout ceci ne peut qua-
drer. Aussi l'Auteur de la Disser-
tation reproche-t-il bien à Pline
d'attribuer au fils du grand Sésos-
tris l'Obélisque transporté par Ca-

ligula ; mais nous ne voyons pas qu'il s'applique également à montrer que le fils de ce Sésostris ne s'appelloit point *Nuncoreus*, ou bien que ce *Nuncoreus* étoit le même que *Mitrès*.

Pour dire la vérité, nous ne voudrions pas identifier *Mitrès* avec *Phéron* & avec *Sésostris II*. Il semble que Mitrès, selon Pline, est plus ancien que les deux Sésostris, puisqu'il met le premier de ces Princes, c'est-à-dire Mitrès, à la tête de ceux qui ont élevé des Obélisques. Nous aimerions mieux que *Nuncoreus* fût le *Phéron* d'Hérodote, & le *Sésostris II.* de Diodore ; & pour la différence des Obélisques, nous dirions ou qu'il y a quelques fautes de chiffres, ou qu'en divers tems ce *Nuncoreus*, ce fils du grand Sésostris, éleva deux Obélisques de cent coudées & un troisième de 72. pieds Romains.

Si nous insistons avec tant de précision sur ces récits touchant les Obélisques, c'est que la Dissertation de notre Auteur nous paroît tout-à-fait intéressante. L'énumération, par exemple, qu'il fait des Obélisques indiqués dans l'histoire de Pline, est d'une exactitude admirable : le compte qu'il tient de tous les Obélisques, dont les Papes ont décoré la Ville de Rome, orne extrêmement sa narration. La description particulière qu'il donne du dernier Obélisque trouvé dans les ruines du Champ de Mars, est parfaitement conforme à la relation qu'en a publié l'Abbé Bandini. Il n'y a plus qu'un point à discuter entre l'Auteur & nous, ou plutôt entre lui & tous ceux qui voudront croire, d'après le témoignage de Pline, que cet Obélisque, placé autrefois dans le Champ de Mars, étoit l'ouvrage de Sésostris.

Il eſt certain que Diodore de Sicile, décrivant les Obéliſques de Séſoſtris, dit qu'ils avoient 120. coudées, c'eſt-à-dire environ deux cent cinq pieds de haut ; or l'Obéliſque du Champ de Mars n'a qu'environ le tiers de cette hauteur, c'eſt-à-dire 76. pieds, ſuivant la bonne leçon reſtituée dans Pline d'après les meilleurs Mſſ. & bien préconiſée dans nos Mémoires.

De ceci il faudroit conclure ou que *Diodore* s'eſt trompé dans ſes meſures, ou que Pline confond mal-à-propos l'obéliſque du champ de Mars avec un des deux de Séſoſtris. Notre Auteur s'en tient à ce dernier parti. Il trouve ſurprenant qu'*en annonçant la découverte de cet Obéliſque lorſqu'on en fait la deſcription, on le donne toujours pour l'ouvrage de Séſoſtris.* D'ailleurs *les Sculptures de ce monument ſont d'un Ouvrage*

très-fin, très-délicat, très-bien terminé, ajoutons même très-supérieur à celui des Hiéroglyphes qu'on voit sur les autres Obélisques de Rome. Qu'est-ce que cela prouve ? Le voici.

En supposant que cet obélisque fût de Sésostris ou même de quelqu'un des Rois ses successeurs & contemporains du siége de Troye, il s'ensuivroit que » la Sculpture » auroit toujours perdu dans la » suite chez les Egyptiens, puis- » que tous les Obélisques qui ont » été faits depuis sont moins cor- » rects. Mais comme nous savons » que les Arts, tant que le pre- » mier Empire a duré, se perfec- » tionnoient d'âge en âge, l'élé- » gance des Sculptures de cet » Obélisque (du champ de Mars) » comparée avec le peu de correc- » tion & la négligence du travail » de ceux qui sont connus, fait » juger qu'il est l'ouvrage de l'un

» des Rois qui regnèrent immédia-
» tement avant la conquête de
» Cambyse : époque de la conquête
» de cet Empire. »

Tel est donc le sentiment de notre Auteur, * vis-à-vis duquel il faut placer celui des partisans de Pline. Comme ce Naturaliste avoit bien étudié la matière des Obélisques, ainsi qu'il paroît par le détail où il entre à ce sujet, on croit que ce n'est pas sans de bonnes raisons qu'il attribue celui du champ de Mars au grand *Sésostris*; & l'on juge qu'il est mieux de soupçonner quelque erreur dans les dimensions de Diodore de Sicile, que de rejetter l'autorité d'un Historien & d'un Critique tel que Pline. Voilà du moins ce qui s'est dit à Rome au moment de la décou-

* C'étoit aussi celui de Kircher ; il ne vouloit pas que l'Obélisque du Champ de Mars fût attribué à *Sésostris*.

verte faite dernièrement ſous les ruines du Champ de Mars. M. Stuart, célèbre Mathématicien, cité même avec honneur par l'Auteur de la Diſſertation, s'eſt perſuadé qu'au lieu des 120. coudées qui ſont exprimées dans le Texte de Diodore, il faut lire ſeulement 41 coudées; les Lettres Grecques qui expriment ce dernier nombre ayant pu facilement être changées en celles qui préſentent le nombre de 120.*

Et pour ce qui regarde la perfection & l'élégance du monument, on n'eſt pas tout-à-fait convaincu que les Egyptiens voiſins du ſiècle de Cambyſe fuſſent plus habiles & plus adroits que ceux du tems de Séſoſtris, ou du ſiècle qui

* Les Lettres qui dénotent cent vingt ſont μα, & celles qui expriment 41, ſont ρκ. On voit que le changement a pu ſe faire très-aiſément.

correſpond à la guerre de Troye. Il y a, ce semble, quelques preuves de fait qu'on peut produire. On ne vit jamais rien de mieux en Egypte que les édifices de Thèbes, le Palais de Memnon, le Temple qui en étoit voiſin. Ce qui en reſte aujourd'hui charme encore les voyageurs, & ils admirent ſurtout la délicateſſe des Hiéroglyphes qui ſubſiſtent ſur ces ruines antiques. Or 1°. le ſiècle de Memnon répond à-peu-près au ſiége de Troye, puiſqu'Homère en parle; il y a même des Auteurs qui font remonter ce Roi juſqu'au tems du ſéjour & de la perſécution des Hébreux en Egypte. 2°. On ne peut douter que les édifices de Thèbes n'ayent été ou l'ouvrage de Memnon ou très-voiſins de ſon règne. Voilà donc, dans des tems très-reculés, les Arts floriſſants, la Sculpture plus brillante qu'elle ne le fut depuis.

Mais ç'en est assez sur cette matière toujours trop épineuse. Jouissons du travail, des ouvertures, de l'érudition de notre savant Auteur. Vers la fin de sa dissertation, il fait entrevoir une assez bonne manière de ranger les dynasties des Egyptiens. Ce n'est en quelque sorte qu'une ébauche, nous souhaiterions fort qu'on présentât l'ouvrage avec les développements nécessaires, & nous osons bien en prier l'Auteur qui a toutes les qualités qu'on peut souhaiter pour une entreprise de cette conséquence.

ARTICLE CXXI.

THEORIE DES TOURBILlons Carthésiens, avec des Réfléxions sur l'Attraction. A Paris chez Guerin &c Vol. in-12.
Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre 1752.

IL nous ſeroit plus aiſé d'étendre que d'abreger cette théorie. M. de Fontenelle y a viſé au plus pur laconiſme, il épargne autant les détails, qu'il retranche les ornemens; jamais il n'anticipe ce qui doit ſuivre, ni ne récapitule ce qui précede; il ne refuſe aucune clarté néceſſaire; mais il demande une attention ſuivie: pour bien entendre ce ſecond extrait, il faut donc ſe rappeller le premier. L'Illuſtre Auteur ſuppoſe ſon Lecteur bien inſtruit du ſyſtème de Copernic, il faut donc auſſi s'en retracer le plan: c'eſt le fonds ſur lequel le ſçavant Academicien travaille en retouchant l'ouvrage de Deſcartes ſon Maître. Quoiqu'on ait devant les yeux le terme où il aſpire, (le méchaniſme de l'hypothéſe Copernicienne) il y arrive ſouvent plutôt qu'on ne l'attend, & cauſe une ſurpriſe d'autant plus agréable,

que sa marche est trop simple po
paroître si rapide.

Après avoir établi ses princi
sur les forces centrifuges des soli
& des fluides, qui tournent
leur centre, M. de Fontenelle pre
un Globe solide, le place dans
tourbillon, le livre au pouvoir
fluide circulant, & prédit sa de
née: la prédiction, fondée sur
principes de l'Auteur, est toujo
conforme à l'état actuel des chos
Ce Globe occupe, dans une couc
du tourbillon, l'espace qu'occup
un Volume égal du fluide,
diminue d'autant l'effort cent
fuge de toute la couche, sans q
les couches supérieures y gagnent
moindre chose, mais il n'en
pas de même des couches inférie
res: la couche affoiblie resi
moins à leur effort centrifuge; el
montent donc, & le Globe d
cend: dans le plein cela ne pe
être autrement. L'Ascension c

couches victorieuſes ſe fait par une force *expanſive*, dont la direction eſt du centre à la circonférence ; le Globe dans ſa deſcente ſuit la direction contraire. En deſcendant il acquiert un degré de viteſſe dans chaque couche, & comme la force expanſive, qui le lui donne, eſt égale dans toutes les couches, les degrés de cette viteſſe *accélérée* ſont égaux. Delà vient que de quelque endroit qu'il tombe, la viteſſe *initiale*, eſt toujours la même : ce n'eſt point ici le cas du choc, où la viteſſe varie ſelon la maſſe. Cette viteſſe eſt la meſure exacte de la force centrifuge, qui regne dans le tourbillon, & le nombre qui l'exprime n'a pu *être fixé que par la volonté* du Souverain Créateur. La ſeule expoſition de ces principes met dans le plus grand jour tout le ſyſtême de Galilée ſur la peſanteur.

Si ce Corps ſolide deſcend & tombe juſqu'au centre, il doit aller

au delà en vertu de ſa viteſſe acquiſe, y revenir repouſſé par les couches inférieures, s'y arrêter enfin, & reſter ſans peſanteur. En tombant d'une hauteur ſuffiſante, il peut acquérir aſſez de viteſſe pour faire équilibre dans quelque couche avec un volume égal de matiére éthérée, le déſavantage de sa maſſe étant compenſé par ſa viteſſe acquiſe. Alors la couche ou il s'arrêtera, l'emportera ſans réſiſtance. Il ſuivra d'autant plus aiſément la direction de cette force *tranſlative* que dans ſa deſcente il l'avoit déja acquiſe ; & comme cette force tranſlative eſt, ou du moins comprend la force centrifuge, le mobile qui la reçoit, en ſuit l'impreſſion centrifuge, & de peſant qu'il étoit il devient, pour ainſi dire, léger.

Plongé dans le fluide circulant qui l'emporte, ce Globe ſolide nage au milieu de deux couches fluides, l'une plus, l'autre moins

élevée, ou éloignée du centre du tourbillon. La plus grande, par son excès de masse sur la plus petite, aura nécessairement plus de force *impulsive*, & par conséquent frappera plus fortement l'hémisphére supérieur du Globe, que l'inférieur n'est frappé par la plus petite couche. Cette inégalité d'impulsion force le Globe à tourner sur son propre centre; il a donc deux mouvemens, l'un commun avec la couche, l'autre propre sur son centre. M. de Fontenelle appelle le premier *circulation*, le second *rotation*. Le rapport des deux impulsions inégales est le même que Kepler a trouvé pour le tems des revolutions des Planètes: ainsi plus le Globe est grand, plus l'impulsion est inégale, & par conséquent plus sera prompte & forte la rotation qui en dépend. Par la même raison, plus le Globe est grand & éloigné du centre, plus aussi sa rota-

tion augmente, & sa circulation diminue. C'est tout le contraire quand le Globe est petit & près du centre du tourbillon : sa rotation pour lors diminue au point de pouvoir devenir nulle ; au lieu que sa circulation devient très prompte & très rapide. On voit donc que la grandeur du Globe & l'endroit où il circule dans le tourbillon, sont comme deux éléments qui se combinent & qui concourent à former la vitesse de la rotation. La solidité du Globe pourroit en être un troisième élément, mais elle est également inaccessible au calcul & à l'observation.

Au Globe solide dont nous venons de parler, M. de Fontenelle substitue un petit tourbillon, qui par conséquent est animé d'une force centrifuge ou expansive, semblable à celle qu'il trouve dans le grand tourbillon, où il vient d'être placé. Il s'agit de sçavoir en quoi

; forces s'accordent ou se com-
ttent. Dans l'hémisphére supé-
eur du petit tourbillon, la force
xpansive se déploye dans le même
ens, que celle du grand tourbillon,
le bas en haut : dans l'hémisphére
inférieur, elle se débande en sens
contraire de haut en bas, tandis
que la force expansive du grand
tourbillon se débande toujours
dans le même sens, de bas en haut:
d'un côté, leurs forces sont donc
conspirantes, & de l'autre, anta-
gonistes. Au point de leur conflit,
quand la force du petit tourbillon
est la plus grande, il descend; il mon-
te, quand elle ne l'est pas ; & en-
fin il y a, ou il peut y avoir, un
point d'équilibre, où ce petit tour-
billon trouve son repos, après
quelques oscillations. Et comme il
y aura pour-lors des forces égales
dans le grand & dans le petit tour-
billon, il ne sera pas à craindre que
ce dernier ne vienne à se confon-

dre avec le premier, ou qu'il n'en ſoit abſorbé. Mais pour obvier à toute difficulté » on peut imaginer » que les deux fluides ſont ana- » logues à l'eau & à l'huile & *immiſ- » cibles* comme ces deux liqueurs. Il » eſt certain que la matière éthérée » du grand tourbillon eſt toute de » la même nature. Il ſeroit fort » poſſible que celle du petit fût » toute entière auſſi d'une autre » nature qui la rendroit *immiſcible* » avec celle du grand; il ſemble » même qu'il peut y avoir une in- » finité de fluides qui pris deux à » deux ſoient immiſcibles, & cela » encore à différens degrés. »

Tout tourbillon a de ſa nature une circulation, qui lui eſt propre & intérieure : ſi on le tranſporte dans un plus grand Tourbillon, il en reçoit une rotation : or il peut arriver que l'une ſoit contraire à l'autre; alors qu'arrivera-t-il? M. de F. répond que cette oppoſition ceſ-

ſera

sera peu-à-peu, & se terminera toujours au grè du grand tourbillon, à cause de l'excès de sa masse; la rotation reçuë prévaudra donc à la circulation naturelle, & en substituera une autre dont elle réglera la direction. Mais cela fait, avec quelque perte de vitesse dans les deux tourbillons, le petit pourra conserver encore une vitesse de circulation intérieure fort différente de celle du grand. „ Il suffira » que sa force expansive totale » (c'est-à-dire celle de tout le tour-» billon) soit égale à celle d'un » volume égal de matière éthérée » dans l'endroit du grand tourbil-» lon, où il sera placé. Tous les » mouvemens les plus violens » qu'on puisse faire dans un vais-» seau & les plus opposés à la rou-» te, n'y nuisent point. «

Le centre d'un tourbillon pourroit être un globe solide; ce globe ne diminueroit la force expansive

du tourbillon, qu'autant qu'il occuperoit la place d'un pareil volume de matière éthérée, qui eût augmenté cette force. Ce même tourbillon pourroit avoir un ou plusieurs autres globes solides ailleurs qu'à son centre, & les faire circuler comme la Terre fait la Lune. Un pareil Satellite ne peut être dans une Planete, sans qu'elle ait un tourbillon; mais elle peut avoir un tourbillon sans avoir aucun Satellite.

Nous ne suivrons pas Monsieur de Fontenelle *dans les détails plus particuliers du tourbillon solaire*, tels que la distance des Planètes au Soleil, la grandeur de leurs propres tourbillons, leur ordre, leurs vitesses, rotations, circulations tant relatives qu'absoluës &c. Sur tout cela nous renvoyons à son Livre, on y verra avec plaisir l'heureux accord des Phénomènes avec ses principes sur la force impulsive. Nous nous hâtons de

ſortir de l'intérieur du tourbillon ſolaire pour obſerver plus à loiſir ce qui ſe paſſe ſur ſa frontière. Dans le ſyſtème Cartéſien, les tourbillons, qui l'environnent immédiatement, font ſur lui des impreſſions phyſiques, qui donnent les plus ingénieuſes explications de tous les Phénomènes Aſtronomiques.

Le tourbillon ſolaire tend à s'étendre aux dépens de ſes voiſins, qui tendent à le comprimer: ces forces antagoniſtes ne pouvant guères être égales, notre tourbillon ne peut demeurer exactement ſphérique. Quand les preſſions diamétralement oppoſées ſont inégales, le Soleil doit s'éloigner du centre du tourbillon, & s'approcher du côté d'où vient la plus foible preſſion. Il ne peut reſter écarté de ce centre ſans être forcé à une rotation, elle eſt bien conſtatée par l'expérience; & peut-

être aussi a-t-il quelque circulation, mais elle est insensible & se refuse au calcul.

Entre le tourbillon solaire & les tourbillons environnans, il y a nécessairement quelques interstices. M. de F. les remplit d'une matière éthérée, qui doit être moins agitée, que si elle appartenoit à quelque tourbillon. Dans la compression mutuelle de ces tourbillons, le plus fort (car leur équilibre n'est pas toujours parfait & inaltérable) absorbe quelque portion de cette matière: le tourbillon voisin s'en trouve plus à l'aise, il s'etend, dit M. de F., & *pompe* assez de la même matière pour devenir égal en force à son émule. Ainsi l'équilibre se rétablit.

Nous ne sçaurions dissimuler l'embarras que nous trouvons à concevoir cette aisance; car dans le plein l'interstice est tou-

jours également & exactement rempli, il ne change de figure que du côté où on lui enleve des couches de matière éthérée; & le tourbillon, qui s'élargit en se les appropriant ne doit pas moins qu'elle; gêner celui qu'on suppose s'étendre. Nous avons autant de peine à concevoir comment un tourbillon, en s'aggrandissant, jette de sa matière propre dans le tourbillon voisin, le fortifie, & rétablit l'équilibre, même en le rompant. Car 1°. la tendance étant réciproque, pourquoi l'émission ne le seroit-elle pas? Et si elle l'est, la confusion sera bientôt totale. 2°. L'écoulement une fois commencé, comment l'arrêter? & si on ne l'arrête pas qu'arrivera-t-il?

C'est dans ce mêlange, ou commerce général de fluides, & de mouvemens, établi entre les tourbillons, que M. de F. trouve les

principes des différentes ellypticités des Planètes ; nous y souscririons volontiers, & sur ces fondemens nous poserions les aphélies fixes, & les équilibres durables, si d'ailleurs on nous montroit dans ces tourbillons quelques autres matières, dont l'hétérogéité, ou l'inimitié mît à leur confusion un obstacle invincible. Sans cela nous craindrons toujours qu'en se communiquant leur matière éthérée, ils ne se concentrent, & ne s'identifient. Ils ont besoin d'une enveloppe impénétrable, ou de quelque équivalent pour remplir les sens de la comparaison que fait M. de F. en disant que l'univers *est un amas de grands ballons, de grands ressorts bandés les uns contre les autres, qui s'enflent, & se désenflent.* Dans ces ballons, comme dans les animaux, est une espèce de *respiration, qui fait la vie de ce grands corps immense* :

se plein ne leur permet pas de respirer tous ensemble. La *respiration* de l'un se fait pendant *l'expiration* de l'autre. Le même tourbillon peut en même tems s'enfler d'un côté, & se désenfler de l'antre.

Si un tourbillon jette plus de matière, qu'on ne lui en rend, peu-à-peu il pourra se vuider, errer presque sans resistance, dans les interstices des tourbillons, & devenir Comète. Mais, comme l'avoue M. de F. c'est un article, dont on ne sçait pas encore assez l'historique pour en deviner le physique. Au reste si les Comètes ne pouvoient avoir d'autre naissance que celle qu'on leur donne ici, leur origine nous couteroit aujourd'hui des frayeurs mieux fondées que les terreurs qu'inspiroit autrefois leur apparition ; car enfin les tourbillons Cartésiens étant éternellement aux prises,

les uns contre les autres, si le plus foible peut être forcé à lâcher pied, & à devenir la proye du plus fort, ne peut-il pas tous les jours s'élever parmi eux quelque conquérant avide, qui s'autorisant de la rivalité, & profitant de la foiblesse de ses voisins, les dépouille par des invasions redoublées, & s'approprie leur domaine par de violentes usurpations?

M. de F. étend encore plus loin l'influence des mêmes émissions: il lui attribue la précession des Equinoxes, & une autre apparence céleste, trop nouvellement observée pour être bien constatée; c'est la diminution de l'angle que forment l'Equateur & l'Ecliptique. Dans tous ces développemens les ressorts de sa Physique & de son génie sont également justes, fins, & délicats. Les équilibres nécessaires entre les tourbillons, se plient merveilleusement au gré

de ses besoins & de ses idées; car ces équilibres ne sont point des repos, où tout mouvement cesse; ce sont des équilibres animés & actifs, qui se concilient avec des mouvemens *très-vifs*, *très-rapides & toujours subsistants*. Sur tout cela & sur l'*Athmosphére des corps célestes*, les Physiciens sçavans & curieux trouveront dans le Livre mille belles spéculations, qui ne sont pas susceptibles d'extrait. En finissant nous dirons un mot des *réflexions sur l'attraction*, qui terminent la Théorie des tourbillons Cartésiens.

L'Auteur de ces Réfléxions craint qu'on ne rende plus de justice au prix & au mérite de la Théorie, qu'à celui des Tourbillons. Le systême Cartésien a un rival, que la mode a mis en vogue: on a beau parer & orner Descartes, ce sont des frais & des peines perdües; si on ne vient à

bout de dépouiller & de flétrir Newton. Mais c'eſt un Maître, qui perſuade ſans éclairer : ſi on ne comptoit parmi ſes diſciples, que ceux qui comprennent ſes leçons, ſon école ſeroit preſque déſerte. Ses démonſtrations ſont des myſtères élevés, qui ne lui donnent guères que d'humbles adorateurs. Des génies, qui en matière de foi rejettent les dogmes les mieux prouvés, embraſſent les moins probables en matière de Phyſique. Si leur créance n'étoit pas auſſi ferme qu'aveugle, les réfléxions de l'Editeur pourroient l'ébranler. En les liſant on croit aſſiſter à un combat philoſophique en champ clos entre un Carteſien & un Newtonien. Le premier toujours fidèle à la méthode de ſon Maître, attaque l'attraction par ſon *inintelligibilité*, & la trouve défenduë par l'*inintelligibilité* de l'impulſion : défenſe indirecte, qu'on ne détruit qu'après

être convenu que du côté de Dieu, de sa volonté & de son action, l'une & l'autre sont également impénétrables.

Mais il ne laisse pas d'y avoir des différences réelles entre l'impulsion & l'attraction. Car 1°. on conçoit qu'un corps mû contre un autre corps, le choque & le pousse ; on ne conçoit pas qu'un corps placé à quelque distance d'un autre l'attire, ou en soit attiré : là on voit la nécessité de quelque effet ; ici on ne voit la nécessité d'aucun. 2°. L'impulsion ne suppose dans la matière que la mobilité, qui est une de ses proprietés essentielles ; l'attraction y suppose une capacité d'attirer de loin *in distans* : cette proprieté est-elle attachée à la matière, est-elle inhérente dans sa nature ? Ne pourroit-on pas la mettre au nombre des *sympathies* & des *horreurs* antiques ? 3°. Les loix

de l'impulsion sont connu
prouvées par les faits les plus
tants, les plus communs, &
plus sensibles; les loix de l'att
tion sont démenties par tous
mêmes faits. Qui pourroit lever
terre un caillou, si la terre exerç
sur lui une attraction, qui f
dans la même raison, que cel
qu'on veut qu'elle exerce sur
Lune ?

D'ailleurs on sait pourquoi l
forces centrifuges renferment n
cessairement le quarré de la v
tesse; on ne peut sçavoir pourqu
l'attraction suit les quarrés d
distances plutôt que toute aut
puissance : encore ne les suit-el
pas en une infinité de Phénomè
nes; cette loi n'est donc pas gé
nérale. Combien d'autres ques
tions encore à résoudre, par exem
ple, quel que soit le volume
la *solidité*, ou la *fluidité*, l'attrac
tion sera-t-elle toujours la même

La force centrifuge & l'attraction sont-elles distinguées, ou non ? Quelque parti qu'on prenne, que d'embarras, attendu que les effets de l'attraction Newtonienne sont toujours *purs & sans mêlange !*

Enfin la force centrifuge est certaine, l'attraction incertaine ; l'une répond aussi bien que l'autre aux Loix Astronomiques de Képler, & beaucoup mieux à tous les autres phénomènes. Ce qu'on ajoute ici sur l'espace & sur la matière, nous jetteroit dans une controverse épineuse.

Si cet Extrait est fidèle, on n'en finira point la lecture sans avouer que le Cartésianisme n'en est pas encore, où en étoit Troye lorsqu'on disoit :

Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

C'est une place dont les princi-

paux ouvrages sont encore entiers : qu'on en éleve de pareils dans les endroits foibles, & elle sera hors d'insulte.

ARTICLE CXXII.

HISTOIRE DE L'ACADEmie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie, depuis l'année 1741. jusques & compris l'année 1743. 4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus reprenons ce Volume aux Mémoires de feu M. Freret, Secrétaire de l'Académie, & l'un des plus sçavans hommes qui ayent paru dans l'empire des Lettres. Comme on donnera son éloge dans la suite, nous ne devons pas le peindre ici, il nous suffit de dire que ce fut une tête

à l'épreuve des plus grandes difficultés ; un esprit tout propre à porter la lumière dans les ténèbres de l'antiquité ; un Ecrivain aussi ardent qu'infatigable. Les six Mémoires qu'on publie dans ce Volume étonnent par l'érudition immense qu'ils présentent, & par la sagacité des observations que l'Auteur y a répandues. Nous avons déja rendu compte du sixième, qui traite *de l'accroissement ou de l'élévation du Sol de l'Egypte par le débordement du Nil* ; les cinq autres vont nous occuper, & nous prévoyons déja que nous ne pourrons parler dans cet article que du premier. Ces sortes de matières sont si belles, & si difficiles en même tems ; elles demandent d'être maniées avec tant de soin, qu'il ne faut pas se plaindre du peu d'étendue qu'on embrasse dans chaque extrait. Quels reproches d'ailleurs pourroit-on nous faire quand nos

Mémoires ajoûteroient quel
vuës nouvelles aux objets qui
attiré l'attention de M. Frér
Nous comptons travailler &
ſonner d'après lui : nous prend
la liberté d'étendre ſes idées
propoſer nos doutes, & nous ſ
mes bien perſuadés que, ſi ce ſça
homme vivoit encore, il au
la complaiſance de répondre à
difficultés, ou la bonne foi
dédire s'il s'étoit trompé.

Le premier des cinq Mémo
dont nous devons parler, c
prend les Obſervations du ſça
Académicien ſur les années
ployées à Babylone avant &
puis la conquête qu'en fit Ale
dre : ce qui forme deux artic
l'un pour les années antérieu
la conquête, l'autre pour le
qui a ſuivi cette expédition :
que point eſt traité ſéparéme
& le premier fixe d'abord n
attention.

On sçait que les Egyptiens se servoient d'une forme d'année de 365. jours précis, sans les 6 heures dont on tient compte dans le Calendrier Julien, pour faire une année bissextile; que par cette raison, le premier jour du mois *Thot*, par où commençoit l'année Egyptienne, remontoit tous les quatre ans; que ce premier jour erroit ainsi dans toute la longueur de l'année, & qu'au bout de 1460 ans, on avoit un an de plus que dans le système des années Juliennes; c'est-à-dire qu'en Egypte on comptoit 1461. tandis que, selon l'année Julienne, on avoit seulement 1460.

On n'ignore pas non plus que toutes les Observations dont Ptolémée rend compte dans son Almageste, sont rapportées à l'Ere de Nabonassar Roi de Babylone, ou à celle de la mort d'Alexandre, qui en est la suite. L'Ere de Nabo-

nassar est fixée par les Astronomes au 26 de Février, 747 ans avant J. C. & la mort d'Alexandre est de l'an 324. avant la même Ere chrétienne.

L'attention de Ptolémée à dater ses Observations de l'Ere de Nabonassar, est apparemment ce qui a fait croire aux Chronologistes Modernes *que l'année* qu'on appelle *Vague* (à cause de la circulation que fait le premier jour de Thot son premier mois) étoit suivie par les Chaldéens comme par les Egyptiens. En quoi il y a bien lieu de s'étonner du consentement presque universel que les sçavans donnent, depuis près de deux siècles, à cette opinion.

M. Fréret est le premier que nous ayons vû s'élever contre-elle, & il en dit d'abord une raison qui paroît fort judicieuse. C'est que Ptolémée rapportant les Observations Chaldéennes, avertit tou-

jours que l'année, le mois & le jour font marqués suivant l'usage Egyptien : car il indique assez par-là que cette forme de l'année vague, étoit particulière à l'Egypte : nous pouvons peut-être expliquer ceci par une comparaison. Ceux d'entre les Astronomes d'aujourd'hui, qui ne suivent pas encore le Calendrier Grégorien, ne marquent-ils pas le vieux style en adoptant, pour leur usage & pour celui de leurs Compatriotes, les Observations Astronomiques faites en France où le Calendrier Grégorien est en usage ; & cette pratique de marquer, de spécifier le vieux style, ne prouve-t-elle pas que ces Astronomes ont un Calendrier qui leur est propre, un Calendrier différent de celui des François ? Il est aisé de faire l'application au procédé de Ptolémée.

Mais ce qui doit déterminer à ne point admettre, pour les Chal-

déens, l'année vague des Egyptiens, c'est la découverte qu'a fait notre Auteur d'une période de 18 ans lunaires, appellée la période du *Sare*. Ceci nous étonne plus encore que la facilité de nos Sçavans à identifier la chronologie de Chaldée avec celle d'Egypte. Expliquons-nous avec le plus de clarté qu'il sera possible.

Il y a dans Eusèbe & dans Grégoire le Syncelle des Fragmens de Bérose, d'Abydène & de Polyhistor faisant mention du *Sare* ou plutôt des *Sares* : car ces Auteurs les comptent par 120, & Bérose dit que 120 Sares étoient la quantité du tems qui s'étoit écoulé depuis l'origine du monde jusqu'au déluge de Xisuthrus. Ce tems étoit partagé en dix règnes ou dix générations, & il est aisé de voir, par le détail historique où entre Bérose à ce sujet, qu'il avoit eu quelque connoissance du récit de la Genèse.

Cet Auteur Chaldéen, & né au tems d'Alexandre, pouvoit aisément communiquer avec ceux des Juifs qui étoient dans la Babylonie, où leurs Ancêtres avoient été conduits en captivité. Ainsi les 120. Sares exprimeroient à-peu-près ou représenteroient, si l'on veut, le tems, l'intervalle que la Genèse met entre la création & le déluge de Noé.

Mais quelle étoit la durée de chaque *Sare* Chaldéen? C'est la question principale en cette matière. Abydéne & Polyhistor, d'après les Fables des Généthliaques & des Astrologues, ont dit que chaque Sare étoit de 3600 ans, d'où il faudroit conclure que les 120 Sares auroient fait 432 mille ans: durée immense, frivole, ridicule & dont M. Fréret se mocque avec toute sorte de raison.

Quelques-uns ont voulu réduire ce nombre de 3600, non à des

périodes d'années, mais à des intervalles de six, de quatre, de trois mois, & même de simples lunaisons: idée encore toute fausse, calcul qui outrepasseroit de beaucoup l'antiquité marquée par les Livres Saints.

Enfin il s'est trouvé des Chronologistes qui ont changé les années en jours; & suivant cette hypothèse les 120 Sares seroient 432 mille jours ou 1200. années Egyptiennes. * C'est l'évaluation qu'on voit chez George le Syncelle; il n'en est pas l'Auteur, il la réfute même sérieusement, & il nous apprend que c'étoit le fruit de l'imagination de deux Moines Grecs du cinquième siècle.

Il n'y a en effet rien de solide dans cette façon de compter; & il est surprenant qu'elle ait pû

* Elles reviendroient à 1182 années Juliennes.

plaire à d'habiles gens, comme à M. des Vignoles indiqué par notre Auteur ; & aux Ecrivains très-recents de l'Histoire universelle, dont M. Fréret ne parle pas. Ceux-ci, T. 1. p. 151, évaluent le Sare à 10. années de 360. jours chacune, ce qui fait, comme nous le marquîons plus haut, un nombre de 1200 ans Egyptiens pour 120 Sares. Nous omettons les explications du Sare & des 120. Sares données par Scaliger, réfutées par le P. Petau, omises, avec raison, par notre Academicien ; car c'est un abîme d'hypothèses arbitraires, & une source de querelles interminables. Il nous a fallu néanmoins pénétrer tout cela, pour nous assurer davantage du mérite des Observations de M. Fréret.

Ce savant Auteur fait remarquer que les différentes évaluations du Sare, imaginées par les Astrologues & par les deux Moines

Grecs, ſont ſujettes à l'inconvénient de donner des Périodes qui n'ont aucune propriété Aſtronomique ; c'eſt-à-dire qui ne contiennent ni révolutions ſolaires, ni révolutions lunaires complettes : ce qu'il prouve par une induction de calculs très-bien ſuivie ; & cet argument doit paroître invincible à quiconque ſçait que les périodes chronologiques ont pour objet capital la meſure des mouvements céleſtes.

Or le Sare de 18 années lunaires, découvert par M. Fréret, n'avoit pas le déſavantage qu'on vient d'indiquer. Il étoit compoſé de 223 lunaiſons complettes, & il ſervoit à prédire le retour des Eclypſes ſemblables. Cette dernière propriété a été connuë d'Hipparque, de Ptolémée, de Pline qui dit, *defectus ducentis viginti tribus menſibus redire in ſuos orbes certum eſt*. Et de nos jours les plus célèbres

èbres Aſtronomes ſe ſont remis, ivec plus de zèle que jamais, à ſuivre la Période de 18 ans, pour être en état de dreſſer des tables lu mouvement de la Lune.

Mais enfin dans quelle ſource notre Académicien a-t-il donc puiſé la vraye connoiſſance du *Sare* Chaldéen ? elle étoit ouverte à tout le monde & perſonne n'a imaginé d'y avoir recours : c'eſt Suidas qui a procuré cette utile notice, en diſant que le Sare étoit chez les Chaldéens *une Période de 18 ans intercalés, ou dont ſix étoient de 13 lunes, en ſorte que la Période entière étoit de 222 lunaiſons.* Pour rendre Suidas conforme à l'obſervation de Pline, & aux régles Aſtronomiques, il faut lire chez lui 223 *lunaiſons* au lieu de 222. Il *ajoute que 120 de ces Sares ſont 2220 ans : ce qu'il faut entendre,* continue M. Fréret, *d'années lu-*

*naires simples : * autrement les 120 sares seroient seulement 2160 ans.*

Quoique Suidas soit un Auteur dont l'époque ne remonte pas au-delà du X^e^. siècle (peut-être même est-il plus récent) il faut convenir toutefois que, dans une matière comme celle-ci, son témoignage a de l'autorité. Bérose, Abydène, Polyhistor ont parlé de la grande Période des 120. Sares, & voici un Grec qui nous explique cette grande Période, & la petite de 18. ans : Explication d'ailleurs

* C'est-à-dire d'années composées de 354. jours. Les 120. Sares avec les intercalations, donnent 2160. années équivalentes aux années Juliennes, & 2220. années lunaires simples, chacune de 354. jours. Cela est bien aisé à démontrer, puisque sur 18. ans qui font un Sare, il y a six mois d'intercalations, & que sur 120 Sares, il y a 120 fois six mois, ou 60. ans : or la différence entre 2160. & 2220. est justement de 60. années.

très-conforme au système Astronomique des 223 lunaisons ; aux tables de Ptolémée, qui procèdent toujours par distribution de 18. en 18. ans; à l'estime particulière que nos Astronomes modernes font de la Période de 18. ans pour parvenir à la construction des tables du mouvement de la lune : explication enfin qui vérifie, en quelque sorte, l'intervalle que Bérose assigne entre l'origine du monde & le déluge. Car cet intervalle de 120. Sares, selon lui, formera une durée de 2220 ans, selon Suidas ; & ces 2220 ans ne s'éloignent pas beaucoup des 2242. que les Septante ont compté depuis la création jusqu'au déluge. Nous ne prétendons pas donner par-là le prix au calcul des LXX. sur celui de l'Hébreu & de la Vulgate ; mais nous aimons à faire voir que le Chaldéen Bérose s'est fort rapproché du comput de la Genèse, au moins

tel qu'il devoit être dans le Mſ. ſuivi par les LXX.

Il y a, dans tout ce que nous venons de dire, bien des richeſſes chronologiques; on les doit toutes à M. Fréret, qui repand, chemin faiſant, des obſervations curieuſes ſur les anciennes obſervations Chaldéennes, ſur la communication qui s'en fit aux Grecs, ſur le reſpect que les Egyptiens conſervèrent pour elles; il faudra lire tous ces détails dans le Mémoire. Voici le réſultat de ce premier Article, c'eſt que *la forme des années Babylonièness de l'Ere de Nabonaſſar étoit lunaire ou luni-ſolaire*, * *dans les tems qui ont précédé Alexandre*. L'Auteur prouve, dans le ſecond article, qu'el-

* Cela veut dire qu'au moyen des intercalations la période des 18. années lunaires ſe r'accordoit avec celle des années ſolaires.

les ont conservé cette forme sous les successeurs de ce Prince. Quelques Observations astronomiques, rapportées dans l'Almageste de Ptolémée, font voir par leurs dates que les Chaldéens se servoient encore de mois & d'années lunaires. La discussion où entre M. Fréret est courte, facile, mais peu susceptible d'extrait ; nous y renvoyons ; & pour conclure nous ne plaçons ici qu'un doute qui nous paroît bien fondé.

L'Académicien faisant la comparaison des mois Macédoniens avec ceux d'Athènes dit, comme en passant : *je suppose ici avec Scaliger, que le mois Hécatombeon ou le premier de l'année Atheniéne civile étoit la Lune qui suit le Solstice d'Eté.* Il prouve cette supposition par trois bonnes raisons ; puis il ajoute : *Il est surprenant que contre des preuves si formelles, le P. Pétau & Dodwel se soient écartés*

du sentiment de Scaliger.

Nous ne voulons pas parler de Dodwel dont le livre n'est pas cité, & dont le sentiment nous importe assez peu ; mais sur Scaliger & sur Pétau nous avons à dire ce qui suit.

1°. Scaliger enseigne bien formellement le contraire de ce que marque ici M. Fréret. *Priscus annus Atticus*, dit-il, de Emend. temporum L. 1. pag. 41. *à bruma incipiebat. . . . . contextus veteris anni Attici deducitur à bruma.* Et il ajoute que le Peuple commença l'année par le mois Hécatombeon depuis l'époque des jeux Olympiques ; au lieu que, dans l'ancien tems, c'étoit par le mois Gamélion qu'on ouvroit l'année.

2°. Le Pere Pétau, dans son premier Tome *de Doctrinâ Temporum p. 29.* reproche à Scaliger de faire commencer l'ancienne année Attique par le Solstice d'hy-

ver. A la page 96. du même Tome, il revient à cette matière, & il se rapproche un peu de son adversaire; il avouë que chez les Anciens on ne trouve rien de bien marqué sur cela; que cependant il est probable qu'on commençoit l'année par le Solstice d'hyver. Dans le *Rationarium temporum*, il affirme encore plus en faveur du sentiment de Scaliger. *Anni Græci principium olim, ut apparet, ab hiberno Solstitio sumptum est.... Posteà caput anni civilis in æstivum Solstitium transiit, ac tum Hecatombæon ordinem duxit.*

Voilà donc d'une part Scaliger qui pense autrement que M. Fréret sur l'année Grecque, & de l'autre le P. Pétau qui condamne d'abord l'opinion de Scaliger, qui la tolère ensuite, & qui finit par l'embrasser ouvertement. Nous supposons aussi à notre tour que l'Académicien parle de l'année At-

tique telle qu'on la recevoit avant l'époque des Jeux Olympiques, car il n'y a nulle discussion sur les tems postérieurs. Ç'en est assez : si nous sçavions accorder l'objection de M. Fréret avec les Textes de Scaliger & de Pétau, nous le dirions ici ; quelqu'autre s'en acquittera mieux que nous, ou passera condamnation sur cet endroit du Mémoire, qui d'ailleurs est une des plus excellentes Pièces que nous ayons luë.

ARTICLE CXXIII.

ARMORIAL GENERAL OU Registres de la Noblesse de France : Registres III. & IV. 3 vol. in-folio. A Paris de l'Imprimerie de Pierre Prault, Quai de Gèvres &c. M. DCC. LII.

IL y avoit chez les Romains des Censeurs qui maintenoient la distinction entre les familles Plé-

beïennes & les maiſons des Patriciens. Alors il n'étoit pas queſtion d'Armoiries : cette marque d'honneur, auſſi ſingulière que bizarre, eſt née durant la barbarie du moyen âge. On n'avoit pas imaginé que quelques figures placées ſur un Ecuſſon, fuſſent dignes d'annoncer ceux qui deſcendoient des grands hommes, ou qui devoient fonder eux-mêmes une race de Héros.

Ces idées ſont Gothiques ; mais en *Philoſophant* un peu ne ſe perſuade-t-on pas que des ornements de Blaſon, valent bien le Laticlave, les Brodequins & l'Anneau des Nobles Romains ? N'aime-t'on pas bien autant voir nos anciens Guerriers marcher aux combats ou aux tournois, avec des bigarrures d'Armoiries, que de trouver, dans Rome, les premières places de l'Amphitéâtre remplies par des Sénateurs & par des Chevaliers ?

La Noblesse n'est point une mère, elle doit se distinguer les qualités personnelles, pa vertu, par la valeur, par l'am du bien public; mais il est très-à propos que des marques térieures la différencient de l' du Roturier. Les Censeurs, c me nous le disions plus hau eurent soin d'entretenir ces di rences. Cette charge, considérée rapport à l'Article que nous cutons, subsiste en quelque aujourd'hui dans le *Juge d'A de France*, établi sous le rè de Louis XIII. & continué jus ici. Ce doit être un *Gentilho d'ancienne race*, chargé de m tenir l'ordre dans les distinct de la Noblesse; d'empêcher l'u pation des Armoiries, des ti & des marques d'honneur; de noître à l'exclusion de tous au Juges & Officiers des différends pourroient s'élever à ce sujet e

les particuliers ; d'exercer toute jurisdiction sur les recherches, les poursuites, & les catalogues qui se feroient tant des Nobles du Royaume que de leurs Armoiries, *sauf l'appel de ces Jugements au Tribunal des Maréchaux de France.*

Depuis 1641. la Charge de Juge d'Armes est dans la famille de MM. d'Hozier Gentilshommes d'ancienne race, originaires de Salon en Provence ; & elle est exercée aujourd'hui par Louis-Pierre d'Hozier Chevalier-Doyen de l'Ordre du Roi, Conseiller en ses Conseils, & Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Paris. Il a plusieurs enfans dont l'ainé, Denys-Louis d'Hozier, est Président en la chambre des Comptes de Rouen ; & le second nommé Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, à la survivance de la Charge de Juge d'Armes : c'est l'Auteur des

trois vol. in-folio que nous annonçons.

On conçoit qu'il faut beaucoup de travail, d'attention, de sagesse & d'impartialité pour remplir les desirs du Public à l'égard d'un tel ouvrage. La délicatesse de notre Nation, en ce qui regarde l'honneur, est si grande, qu'elle condamneroit également la flatterie & la malignité, la précipitation & les vains scrupules, dans les Jugements qu'on porteroit sur la Noblesse, c'est-à-dire sur l'ancienneté, sur la distinction, sur l'illustration des familles. On veut que pleine & entière justice soit renduë aux droits légitimes; que la faveur ou la partialité n'altère rien en ce genre; que les lumières du Juge d'Armes pénètrent la nuit des siècles; que sa critique le dirige dans le choix des preuves qu'on lui fournit; que sa patience lui fasse dévorer l'ennui insépara-

ble de la lecture des vieilles Chartes ; que sa raison droite, saine, ferme & expéditive le décide sur certains articles difficiles à établir ou à démêler.

En faisant ces détails, ou plutôt en posant ces principes, nous expliquons ce que vaut l'Ouvrage de M. de Sérigny. Avant ces trois Volumes présentés au Roi par l'Auteur le 23 d'Avril dernier, il y avoit déja deux Registres de la Noblesse de France, formant chacun deux volumes *in-fol.* c'est-à-dire quatre tomes. Le premier Registre avoit paru en 1738. ce n'étoit en quelque sorte qu'une ébauche : les notices de chaque famille réduites la plupart à quelques lignes, ne présentoient presque point de détails & nulles preuves. Le second Registre donné en 1742. avoit plus d'étenduë & de perfection ; mais les deux Registres qui viennent de paroître sont travail-

lés avec encore plus de ſoin ; ils ſont dans un état à faire ſouhaiter que l'ouvrage ſoit continüé ſur le même plan.

Les trois premiers Regiſtres contiennent chacun deux volumes ; mais dorénavant on ne donnera qu'un volume pour chaque Regiſtre, & par-là l'Auteur ne fera point attendre ſi longtems la ſuite de l'Ouvrage. Il compte publier un volume tous les trois ans : entrepriſe qui ſuppoſe un zèle ardent, & une activité infatigable, vû la prodigieuſe quantité de pièces qu'il faut dépouiller, comparer, apprécier.

Nous parlions, il n'y a qu'un moment, de la patience néceſſaire au Juge d'armes, pour tenir contre la barbarie de certains monumens ; & en ceci, qu'il nous ſoit permis de le dire, M. de Sérigny nous paroît admirable ; il eſt jeune, à peine a-t-il paſſé ſon ſixième

luſtre ; il aime la belle littérature, il lui ſeroit infiniment agréable de travailler ſur les chef-d'œuvres de l'Antiquité, ſur les productions de Rome & d'Athénes : Tréſors ineſtimables, où l'eſprit & l'imagination trouvent également à s'enrichir ; où tout eſt inſtruction & modèle. Cependant on communique ſans ceſſe à cet homme de Lettres, des titres barbares ; il eſt obligé de ſe familiariſer avec un jargon diplomatique, auſſi effrayant que ténébreux ; il faut que ſes attentions ſe portent à des figures Gothiques que préſentent les tombeaux, les Ecuſſons, les Sceaux de nos Pères, gens auſſi avides que nous de diſtinctions & d'honneur ; mais bien moins habiles à décorer tout ce qui intéreſſoit leur perſonne.

Notre Auteur ſe livre à tout ceci avec cette condeſcendance que donne le bon eſprit, & que ſou-

tient l'amour du devoir. Il ſçait que la Nobleſſe d'aujourd'hui ne peut tirer ſes origines, ſes preuves, ſes droits, toute ſon exiſtence que des monuments groſſiers du moyen âge. Il recueille ces pièces authentiques ; il les tranſcrit, il les place à propos, il en déduit des conſéquences, il fait graver les Sceaux pendants aux Chartes, il cite partout ſes autorités & ſes garants. Et comme il n'eſt pas ſeulement le dépoſitaire, mais auſſi le Juge des titres qu'on lui confie, ou qu'il tire lui-même de l'obſcurité, il exerce partout une critique très-néceſſaire & très-impartiale : nous voulons citer un exemple.

L'Article de la famille *d'Hozier* eſt très-développé, au premier volume du troiſième Regiſtre. L'Auteur devoit ces détails à ſon nom & à ſa charge, afin que la Nobleſſe fût bien perſuadée qu'elle a pour Juge un Gentilhomme d'ancienne extraction : mais il falloit

ſer en ceci d'une préciſion extrême, d'une rigueur preſque géométrique; & c'eſt ce qu'on remarque dans cette généalogie: voici des preuves.

1°. Un Hiſtorien de Dauphiné (Chorier) & Moréri d'après lui, font mention d'un Thomas d'Hozier qui avoit été Officier du Roi Charles VIII. Ils le placent à la tête des Ayeux nobles de MM. d'Hozier d'aujourd'hui; mais notre Auteur n'admet point ce dégré, il fait commencer ſa généalogie à Etienne Hozier premier du nom, qualifié *Noble* dans un contrat de mariage de ſon fils en 1587. Il ne lui donne point pour père le Thomas d'Hozier de Chorier & de Moréri; il obſerve que ce Thomas s'appelloit *Dozier* & non *Hozier*, qui eſt la vraye dénomination de la famille.

2°. Il y a eu en Angleterre une famille Noble *d'Hozier*; & dans

ces derniers tems on a vû un Vi
Amiral de ce nom. Rien de plus
turel, ce semble, que de join
les d'Hozier de France à ceux d'
de-là de la mer: mais tel n'est
le procédé de M. de Sérigny. Il
voit point la liaison des deux
milles; il ne croit pas que la c
formité du nom suffise pour r
nir des hommes séparés par
flots de la mer, & il déclare
les d'Hozier d'Angleterre form
une famille à part sur laquelle
n'a point de prétentions.

Cela s'appelle mettre en exe
ce les principes de l'Art, & a
pliquer les règles que la rai
prescrit à un Juge d'Armes.
les trouve, ces principes & ces
gles, dans le présent Registre
l'Article *d'Aluye*, & nous
transcrivons dans les propres t
mes de l'Auteur.

» L'identité même de pays, jointe » à l'identité de nom, ne peut suf- » fire encore pour réunir deux fa- » milles, ou pour n'en faire qu'- » une. On a mille exemples de fa- » milles d'un nom semblable & » établies dans le même pays, sans » qu'il y ait entre elles la moindre » affinité.

» Il faut le même nom, le mê- » me pays, les mêmes armes & » la possession de quelques-uns des » mêmes biens. Tout cela réuni » forme un préjugé assez fort pour » suppléer au défaut de titres qui » prouveroient une jonction certai- » ne...... mais quand on dit que » les mêmes armes sont nécessaires » pour completter le préjugé, on » exige que la possession de ces ar- » mes soit justifiée depuis un grand » nombre d'années : car la pre- » mière chose que l'on fait quand » on veut s'enter sur une famille, » dont on porte le nom, c'est de

» s'approprier & d'usurper les ar-
» mes de celle-ci. De ce qu'on les
» porte aujourd'hui, il ne s'ensuit
» donc pas qu'on les ait portées
» autrefois, & si on ne les a pas
» portées, l'identité manque de
» ce côté-là. »

Ces observations & quelques autres semblables sont placées dans l'ouvrage à l'occasion de la famille *d'Alès-de-Corbet* que l'Hermite-Souliers, dans son Nobiliaire de Touraine, a identifiée mal-à-propos avec la très-ancienne Maison d'*Aluye*, parce que cette dernière a été appellée d'*Alès* par quelques Auteurs modernes. M. de Sérigny ne prend point le change, il remonte aux sources, il compare, il distingue; il prononce enfin que l'identité des deux familles n'est point prouvée; qu'elle est même détruite par les anciens titres. Mais ce jugement ne dégrade point la famille d'*Alès-de-Corbet*,

dont la Noblesse est d'ailleurs bien établie depuis le règne de Charles VII. sans compter qu'elle peut prétendre à une plus haute ancienneté.

Sous ce même Article d'*Alès*, on a une preuve bien sensible des erreurs où se plongeroit un Juge d'Armes, s'il employoit, sans attention & sans critique, tout ce qu'une famille produit de Mémoires, de Lettres, de Pièces anecdotes en faveur de son antiquité. Il y avoit, au milieu du dernier Siècle, un Dominicain, Irlandois de Nation & en grande estime à la Cour de Portugal, qui le nomma même à l'Archevêché de Goa, mais il eut la modestie de ne le pas accepter & de demeurer, comme il le disoit lui-même, *dans la pauvreté* de son état. Quelque affaire politique l'attira en France; il eut occasion de connoître MM. *d'Alès-de-Corbet*, & comme ce

Religieux s'appelloit *Daniel ô Dalès*, on se persuada, de part & d'autre, qu'il y avoit de grandes affinités entre les deux familles; on se reconnut mutuellement; les titres de parents & de cousins furent employés avec beaucoup de cordialité; & le P. Dominicain, bien convaincu, à ce qu'il paroît, de sa Noblesse, fit part aux d'Alès de France d'une généalogie où » il » comptoit tous ses Ancêtres, & » les nommoit par leurs noms, en » remontant du fils au père, jus- » qu'à un certain Bratha son 90e. » Ayeul, qui par conséquent, à » compter cent ans pour trois gé- » nérations, devoit être né trois » mille ans avant lui, c'est-à-dire » vers l'an du Monde 2650. assez » peu de tems après la mort de » Moïse. Encore se plaignoit-il de » ne pouvoir pas pousser sa généa- » logie plus loin. » *Extenditur*, disoit-il, *usque ad Adam, sed non*

habui cæteros ad manus. » Hélas ! » *reprend notre Auteur*, quelques » degrés de plus le conduiſoient » juſqu'aux petits-fils de Japhet » fils de Noé, & de-là juſqu'à » Adam le Père commun des hom- » mes : la filiation étoit certaine.»

On voit, par ce mot & par tous les procédés de M. de Sérigny, qu'il s'acquitte de ſa fonction en Critique & en homme ſage. Dans un autre extrait, nous indiquerons quelques détails qui manifeſteront l'étenduë des matières qu'il embraſſe & l'abondance des lumières qu'il y répand. En attendant nous remarquons que cet Ouvrage eſt enrichi de quatre ſortes de tables. La première placée à la tête de chaque Regiſtre eſt une liſte exacte des Articles qui y ſont contenus. La ſeconde eſt une eſpèce d'Arbre Généalogique ſervant de Préliminaire à certains Articles ; & préſentant ſous un ſeul point

de vuë tous les perſonnages des familles qu'on entreprend de faire connoître. La troiſième & la quatrième ſont à la fin de chaque Regiſtre ; l'une porte les noms de famille & l'autre les noms de Terre: tout ceci en bon ordre & ſuivant la diſpoſition alphabétique qui eſt auſſi celle des Regiſtres & de tout l'Ouvrage.

ARTICLE CXXIV.

ŒUVRES DE FEU M. COchin, Ecuyer, Avocat au Parlement contenant le Recueil de ſes Mémoires & Conſultations. A Paris chez de Nully, in-4°. T. I. pag. 699. & T. II. p. 726.

LE nom ſeul de M. Cochin doit donner à ſes œuvres la plus grande vogue. Il réveille l'idée d'un talent trop longtems & trop univerſellement admiré pour n'avoir pas mérité toute l'eſtime dont

dont il a joui. A juger de ce qu'on nous promet de ſes Ouvrages, par ce qu'on nous en donne dans ces deux volumes, il mettront le ſceau à la réputation de ce célèbre Avocat. Ses diſcours ſeront lus avec autant d'avidité qu'ils furent entendus.

Quant à l'objet particulier de notre travail, nous pouvons dire qu'il en eſt pour nous des plaidoyers & des conſultations de nos Juriſconſultes, comme des Sermons & des déciſions de nos Orateurs Sacrés. Après avoir indiqué en général la manière dont l'Auteur ſaiſit ſes objets, les deſſine, & les peint, nous ne pouvons offrir à nos Lecteurs que quelques traits particuliers de ſon pinceau.

On a dans ces deux Volumes 51. *Cauſes*, ou *Inſtances* & 49. *Conſultations*. Les queſtions qu'on y agite, ſont également curieuſes & variées. On nous en promet la

décision au quatriéme & d
Tome de ces œuvres. On la
roit plus volontiers à la fi
chaque Cause. Après l'avoir
on y prend un vif intérêt,
fait souhaiter d'en connoître
sue. Pour ranimer cet intér
quand tout l'Ouvrage sera
blié, il faudra relire ou du moi
revoir la Cause; c'est une pei
que bien des Lecteurs ne voudro
pas prendre. Les uns seront tro
occupés, les autres trop paresseu
pour y revenir. C'est apparemment cette réfléxion qui a engagé l'Editeur à mettre à la fin du second Volume les décisions de la plus grande partie des affaires contenuës dans ces deux Tomes.

Nous passons légèrement sur les Fleurs Poëtiques, que des Elèves de Thémis ont répanduës sur le tombeau de M. Cochin. Nous ne nous arrêterons même à la Préface de l'Editeur que pour en tirer la con-

noiſſance de l'Auteur & de ſes œuvres. Nous croyons qu'on y a heureuſement ſaiſi & vivement repréſenté le génie & l'induſtrie de ce fameux Avocat. En effet c'eſt ſon éloge hiſtorique ; le plan de ſes études y eſt retracé, & toute ſa Rhétorique développée. On y révèle les myſtères de ſon Art, la méthode & les règles qu'il ſuivoit en enviſageant & en traitant les matières. Ainſi ceux qui veulent ſçavoir & imiter la manière de M. C. ne ſçauroient trop l'étudier dans cette Préface ; écrite néanmoins avec trop de pompe, pour qu'on ſoupçonne l'Editeur d'y avoir copié le modèle qu'il propoſe.

M. Cochin dès l'enfance ſe deſtina au Barreau, & régla ſes études ſur ſon attrait. Son goût ſe forma dans la lecture des Orateurs anciens & modernes, & des autres bons Ecrivains en tout

genre. *Il cueillit*, dit l'Editeur, *jusques dans les Poëtes, ces fleurs dont on voit dans ses écrits le suc, & non la bigarrure.* Après les premières épreuves de Jurisprudence, il relut les Philosophes & s'attacha surtout à la *Dialectique.* En même tems il suivoit le Palais, & en 1706. il y fut reçu au serment en qualité d'Avocat. Les Rhéteurs ne passeront pas à l'Editeur ce qu'il dit de la Rhétorique, qu'elle *est seulement le cannevas de la Dialectique :* ils prétendent avec raison qu'elle en est au moins la broderie. Quand Cicéron, pour distinguer ces deux Sciences, dit que l'une s'étend & l'autre se resserre, *hæc latior, illa contractior*, on ne doit pas entendre autre chose que ce que disoit Zénon, quand il comparoit la Rhétorique à la main qui s'ouvre pour étaler sa beauté, & la Dialèctique au poing qui se ferme pour ramasser sa vigueur,

A l'âge de 22. ans M. Cochin fit son premier essai : ce début fut si heureux que M. Normant protesta tout haut que de *sa vie il n'avoit rien entendu de si éloquent. On voit bien, Monsieur*, répondit le jeune Avocat, *que vous n'êtes pas de ceux qui s'écoutent avec complaisance.* MM. Julien de Prunay & Aubry, qu'il avoit pour Antagonistes dans cette Cause, s'abaissèrent encore davantage pour élever le nouvel Orateur. *Je n'ai fait que balbutier*, dit le premier, *voilà un homme qui remplit l'idée que j'avois de l'Eloquence, & je le crois suscité pour nous apprendre jusqu'où la perfection peut en être portée.*

En 1727. dans la Cause de Madame la Comtesse de Beaumont, M. Cochin reçut à la grand-Chambre des applaudissements qui ne pouvoient finir. » Ce n'est pas l'u- » sage de féliciter publiquement

» les Miniſtres de la Parole dan
» ce premier Tribunal de la Juſti
» ce, mais le Chef qui y préſidoi
» en aimoit trop la ſplendeur pou
» s'aſſujettir à la règle, dans ui
» occaſion auſſi extraordinair
» L'Arrêt rendu, il retourna au
» opinions, & n'y trouvant poii
» de partage, il prononça cet
» eſpèce d'Arrêté : *Cochin, l*
» *Cour vous invite à ne plus*
» *priver, comme vous avez fait*
» *de l'avantage de vous entendre*

Ses Plaidoyers, nous dit-or n'étoient pas de ces Oraiſons *con paſſées à loiſir* & *récitées mot mot pour capter la louange*. Pre que toujours au commenceme de ſa carrière, rarement vers fin, ſes Plaidoyers étoient tout crits. Quand il ne portoit au P lais qu'un ſimple extrait de ſa ca ſe & des moyens, le feu de l'a tion allumoit ſon génie, & ſ éloquence enflammée les étendo

avec une abondance, qui, pour être ſubite, n'en étoit pas moins ſerrée & nerveuſe.

En parlant de l'invention de M. Cochin, on le compare au grand Corneille : honneur qu'on a fait à tant d'autres, qu'il deviendra bientôt un éloge trivial. Auſſi ſommes-nous moins affectés de cette comparaiſon que d'un autre trait, qui caractériſe plus ſingulièrement M. Cochin, & dont la vérité nous a paru ſenſible dans tout ce que nous avons lû de ces deux Volumes. Nous allons le rendre dans les propres termes de l'Editeur. » Ce qui eſt vraiment de » ſon invention, c'eſt de réduire » quelque Cauſe que ce ſoit à un » unique point de controverſe. Le » procès le plus chargé de chefs » de concluſions, le plus com» pliqué d'événemens & de pro» cédures, le plus hériſſé de diffi» cultés; il en a ſondé la ſour-

» ce, redressé les circuits, tari » les superfluités, & réuni le surplus dans un même courant, » aboutissant à un seul & unique » terme. Nul autre ne s'étoit fait » cette loi avant lui. Fidèle observateur de l'unité de sujet tant » recommandée aux Poëtes, & » tant violée par le grand nombre; c'est toujours une seule proposition qu'il soutient, & de-là » vient la clarté ravissante de ses » discours. » A la tête de chacune de ces Causes on la trouve, cette proposition unique, à laquelle tous les moyens se rapportent; elle est extraite de l'endroit où M. Cochin, dans son Plaidoyer, examine la question, en établit l'état, en tire sa thèse, & propose les moyens, dont il se servira pour la prouver.

Ce talent que M. Cochin avoit de réduire la Cause la plus embarassée à une question simple & unique, ne lui ôtoit pas celui des

ressources pour multiplier les défenses, & traiter la même Cause de plusieurs façons toutes différentes. Son génie étoit si facile, que dans le besoin il se retournoit sur le champ, & se replioit au gré des circonstances les plus imprévuës. Alors, dit l'Editeur, » son » éloquence tenoit de l'enthou- » siasme, ou bien de la bravoure, » qui s'excite à la vuë de l'enne- » mi. Les endroits les plus bril- » lans de ses discours lui sont » peut-être presque tous venus » dans le feu de l'action. »

Qu'il nous soit permis de donner un moment d'attention au terme *d'Enthousiasme* dont on se sert ici pour caractériser l'éloquence de M. Cochin. Les œuvres de cet homme célèbre ne nous paroissent pas répondre à cette idée. On y trouve un Orateur fort & véhément, mais trop réglé dans ses mouvements, trop pressant dans

ses raisonnements, trop sobre dans ses ornemens pour avoir été fort susceptible de ce qu'on appelle *Enthousiasme*. C'est une espèce de mérite, qui ne se trouve guères avec ce ton ferme & suivi, ce goût pur & sain, ce jugement droit & sûr, cette vigueur mâle & soutenuë, que nous admirons dans tous les discours de M. Cochin.

En dévoilant la méthode de son Auteur, l'Editeur déploye les richesses de son imagination. » Le » succès de ses discours, *nous dit-* » *il*, est aussi dû à leur judicieuse » disposition ; c'est un Général » d'Armée, qui par la régularité » de sa Tactique & de ses évolu- » tions, a de quoi faire face à tous » les événemens du combat. Quel- » le différence d'avec ces Plai- » doyers, où il semble que l'A- » vocat ait pris à tâche d'em- » brouiller sa matière, où l'on » ne trouve que cahos & téné-

» bres, & où l'Orateur prétendu
» ne fait que s'étourdir lui-même
» & les autres! M. Cochin ne dit
» pas un mot qui ne soit à sa pla-
» ce. » Donnons quelques exemples de cet heureux arrangement de choses, car pour celui des *mots*, nous renvoyons au Livre.

La première Cause du premier Tome nous fournira le premier exemple. Dans cette Cause il s'agit d'un appel comme d'abus interjetté par le Supérieur Général de S. Maur contre la résignation d'un bénéfice faite, sans sa permission, par un de ses inférieurs à un Religieux de Cluny. D'abord M. Cochin recherche l'origine des relâchemens qui avoient rendu nécessaire la réforme de S. Maur; il la trouve dans des abus de la même espèce que celui dont il requiert au nom du Général que la justice du Grand-Conseil réprime l'excès & arrête les suites, il cite

les Réglemens établis dans la réforme pour le prévenir ; les Bulles émanées des Papes pour appuyer ces Réglemens ; les Lettres Patentes du Roi ; les Arrêts d'enregistrement dans tous les Parlemens du Royaume, pour confirmer & autoriser ces Bulles. Cette exposition des titres de la Congrégation, avec le fait en question, sert d'Exorde à son Plaidoyer, & le conduit aux moyens d'abus, qui *seront*, dit-il, *faciles à établir* ; & il reprend ainsi :

» Le moyen d'abus résulte de la » contravention aux Bulles, Lettres Patentes & Arrêts d'Enregistrement. On ne peut pas dans » le Droit un moyen d'abus plus » qualifié & plus incontestable. » Dans le fait, la contravention ne » peut être plus formelle ; parce » que toutes ces Loix défendent » expressément aux Religieux de » disposer de leurs titres sans le

» consentement de leurs Supé-
» rieurs, & que cependant D. Pro-
» vençal a osé le faire. L'abus est
» donc sensible & d'autant plus
» condamnable que *ces Loix ne
» pouvoient être plus claires dans
» leurs dispositions, plus respecta-
» bles par l'autorité des Puissan-
» ces dont elles sont émanées, plus
» favorables enfin par la sagesse
» des maximes sur lesquelles elles
» sont fondées.* » Ensuite il re-
prend; & prouve en particulier
chacune de ces trois parties; *plus
claires &c.* L'Arrêt fut conforme
aux conclusions de l'Orateur.

Le second exemple sera tiré de
la 20^e^. Instance du même Tome.
La question est de sçavoir si en
Coutume de représentation à l'in-
fini, comme celle de Touraine,
des enfans représentant leur mere
noble, conservent les prérogatives
de Noblesse. La cause avoit été
portée & jugée à plusieurs Tribu-

naux; dans quelques-uns il y avoit eu partage de ſentimens : ainſi l'affaire avoit pluſieurs faces, qui la rendoient douteuſe & embaraſſée, c'eſt ce qui avoit fait hazarder l'appel d'une Sentence arbitrale, qui avoit été prononcée en faveur de la repréſentation. M. Cochin ſe chargea de ſoutenir la Sentence, & de diſſiper les nuages qu'on raſſembloit en faveur de l'Appel : il y réuſſit en réduiſant ainſi toute la cauſe à quelques queſtions ſimples de droit coutumier. » Pour embraſſer, *dit-il*, » toutes les difficultés que l'on a » voulu faire naître dans la Cauſe, on établira trois propoſitions » que l'on croit également inconteſtables dans la Coutume de » Touraine. La première que dans » des ſucceſſions collatérales entre Nobles, la fille aînée hérite » ſeule à l'excluſion de ſes ſœurs » puînées. La ſeconde, qu'elle ne

» perd pas ce privilége par son » mariage avec un roturier. La troisième, que ses enfans roturiers, » qui la représentent pour venir à » une succession collatérale échuë » depuis sa mort, jouissent aussi » du même droit & du même pri- » vilége, & que l'effet de la re- » présentation est de leur conser- » ver les mêmes prérogatives sans » aucun retranchement. » Les preuves de M. Cochin furent victorieuses. La Grand'-Chambre y conforma son Arrêt.

M. Cochin réduit toutes ses causes à deux, ou tout au plus à trois moyens. » Il fait, *dit l'Edi- » teur*, marcher le plus concluant » à la tête; ensuite il le fait re- » venir dans la discussion du se- » cond, & dans celle du troisiè- » me. Ainsi sans laisser ses Juges » dans l'incertitude, sa preuve va » toujours en augmentant. Nul » endroit de son discours n'est

» moins convaincant que l'aut
» parce que le moyen victori
» communique partout sa vigue
» Il a eu soin de l'annoncer d
» l'exorde & dans la narrati
» Quand après les moyens il rés
» des difficultés, il fait entrer
» grand moyen dans ses répons
» il le fait reparoître jusques d
» la peroraison. L'unité est d
» gardée aussi étroitement que
» ne plaidoit que ce moyen prin
» pal. Il lui donne toute la préé
» nence qu'il doit avoir sans
» pendant négliger les autres,
» peuvent quelquefois faire p
» d'impression sur quelques-
» des Juges. »

Mais quand l'ordre judicia
& le bon sens exigent qu'on dis
te la forme avant que d'ent
dans l'examen du fond, &
cependant le principal moyen
une raison du fond, commen
mettre à la tête des autres ? V

ci le ſecret dont ſe ſert M. C. pour l'y placer. » De ce moyen qui eſt le » plus concluant, & qui toutefois » ne doit pas aller le premier, il » tire une réfléxion qu'il place » avant tous les moyens, comme » une obſervation préliminaire & » introductive : il ſemble qu'elle » ne faſſe que diſpoſer aux preuves, » cependant c'eſt la preuve victo- » rieuſe, & elle marche toujours » la première pour revenir plus » aiſément renforcer les autres. » S'il s'agit de faits, & que celui d'où ſort le moyen principal ne puiſſe marcher le premier ſans bleſſer l'ordre chronologique & cauſer de la confuſion, ou de l'obſcurité; alors M. Cochin n'aſſigne à ſes moyens aucun autre rang que celui que leur donnent les événemens d'où ils naiſſent. Dans ſon Plaidoyer les moyens ſont dans le même ordre que les événemens dans la narration. Mais alors, com-

me l'obſerve l'Editeur, *il a ſeulement l'induſtrie d'y raconter avant tous les autres, ſans renverſer la ſucceſſion des tems, la circonſtance d'où naîtra le premier & le plus fort des moyens.*

Quand il eſt Défendeur, ſa réponſe ſe diviſe en deux ou trois propoſitions tellement conçuës que chacune établit ſa thèſe & renverſe la thèſe contraire. Alors, comme dans ſes repliques, il ne s'aſſujettit point à la méthode de ſon Adverſaire. La ſienne eſt de commencer par la propoſition, où il prétend détruire la moindre objection qu'on lui a oppoſée, & de finir par la propoſition où il compte anéantir le moyen victorieux de ſon émule. Cette diſpoſition ne l'écarte jamais de ſa route, il n'en trouve pas moins le ſecret d'engager le combat par ſon fort moyen, d'en fortifier tous les autres, & de donner par-là à ſa dé-

ſenſe la ſolidité d'un Ouvrage dont toutes les parties ſe lient & ſe ſoutiennent réciproquement.

Voilà quel fut l'Art de M. Cochin : ces règles qu'il s'étoit prèſcrites, lui furent toujours inviolables : c'étoit une Rhétorique réfléchie, ou plutôt une Logique profonde aſſortie à la nature de ſon génie, comme à celle de ſon emploi. Son éloquence s'y captivoit ſans contrainte : moyens foibles ou captieux, écarts inutiles, digreſſions agréables, ſatyres enjouées, tout cela lui étoit interdit. Dans tous ſes exordes, il montre d'abord le but où il aſpire ; dès le premier pas il s'élance pour y atteindre : la voie la plus ſimple & la plus aſſurée eſt toujours celle qu'il choiſit pour y parvenir. En diviſant ſes moyens, il le rappelle pour diriger ſa marche. En choiſiſſant & en énonçant ſes diviſions, il ne ſe fixe qu'aux points & aux

termes où la droiture & la vérité l'attachent. Il ne cherche point à plaire aux petits eſprits, ni à les éblouir par des *antithèſes* & par des tours *épigrammatiques*, il ne parle que pour ſe faire entendre, il ne raiſonne que pour convaincre, il ne combat que pour triompher. Il ne craint pas que les génies frivoles & ſuperficiels ſoient incapables de le ſuivre, il ne ſonge qu'à entraîner les eſprits fermes & ſolides. Ce ſont toujours les Loix qui réclament pour ſa cauſe, ou les coutumes qui dépoſent en ſa faveur. Dans les piéces qu'il produit, dans les faits qu'il expoſe, tout eſt marqué au coin de la probité & de la juſtice. C'eſt par ce talent qu'il a d'imprimer à toutes ſes cauſes le ſceau de l'équité la plus pure, & de le reproduire ſans ceſſe avec les couleurs les plus vives, qu'en le liſant, (qu'étoit-ce donc en l'entendant?) on eſt tou-

jours frappé, intéressé, touché, remué, attendri, persuadé; car son zèle pour son client ne prend, ni ne donne aucun relâche. M. Cochin ne pense jamais qu'à gagner des suffrages pour sa partie, & non des applaudissemens pour sa personne.

Il nous reste encore bien des choses à dire sur le mérite & sur les œuvres de M. Cochin. Nous y reviendrons avec d'autant plus de plaisir que rien n'est plus dans l'esprit de nos Mémoires que d'exposer comment les grands talens se sont formés & perfectionnés. D'ailleurs, M. Cochin est un modèle qu'on ne sçauroit trop connoître, & trop proposer aux Candidats de son Ordre; il est un de ces excellens maîtres qui peuvent avoir, mais qui ne sçauroient faire de mauvais élèves.

ARTICLE CXXV.

***LETTRES SUR L'HISTOIRE** par Henry Saint-Jean Lord Vicomte Bolingbroke, traduites de l'Anglois, deux Vol. in 12.* M. DCC. LII.

IL y a, dans ces deux Volumes, huit Lettres adressées par Mylord Bolingbroke, à un jeune Seigneur Anglois qui avoit du goût & des talens pour l'étude. Les six premières forment le 1er. Volume & concernent la manière d'étudier l'histoire : on y ajoute une Lettre du même Auteur à M. Pope, contenant un plan d'histoire de l'Europe ; & à la fin de ce tome, on a placé des *Réflexions sur l'exil* traduites de nouveau d'après l'Anglois de Mylord Bolingbroke. * Le 2d.

* Ces réfléxions avoient été traduites autrefois très-librement & très-légère-

Volume comprend, les deux dernières Lettres au jeune Seigneur Anglois; & c'est une esquisse Historique de l'état de l'Europe, depuis le traité des Pyrénées jusqu'à celui d'Utrecht. On termine tout l'ouvrage par une Lettre de l'Auteur à Milord Bathurst, sur le véritable usage de la retraite & de l'étude. Tel est l'ordre de cette nouveauté littéraire, dont nous ne pouvons rendre compte dans un seul extrait. L'importance des matières, traitées dans le premier Tome, nous obligera même à partager en deux articles les six Lettres principales que ce Volume présente. Il est question des règles fondamentales de l'Histoire, & même du témoignage en général : objet qui en-

ment par Madame de Bolingbroke. On a cru qu'une nouvelle traduction plus littérale & plus exacte feroit plaisir au Public.

traine des discussions auxquelles l'Auteur ne se livre peut-être que trop.

Le Traducteur a de la fermeté dans le style, & l'ouvrage sous sa plume paroît comme de la première main : ce qui est assurément le plus grand éloge qu'on puisse faire d'une traduction. En quelques endroits, ses phrases sont un peu longues, ses Parenthèses sont fréquentes, & paroissent couper quelquefois le fil du discours ; mais il étoit difficile d'éviter ces défauts vis-à-vis d'un Original plein de feu, d'impétuosité & de grandes Images.

Ce Traducteur, qui nous est totalement inconnu, joint au mérite littéraire, l'avantage d'être Catholique ; c'est ce qui l'engage à réfuter, dans sa préface, quelques principes Protestants de son Auteur. Il avertit que d'autres *propositions lui ont paru malsonantes*, (sans doute

doute aussi en matière de Religion) & qu'un Evêque Anglois doit *prémunir bien-tôt le Public sur cela.* Nous ignorons ce que dira ce Docteur pour ou contre les sentiments de Mylord Bolingbroke, mais il est certain qu'ils donnent beaucoup de prise à la critique. Son Traducteur l'excuse un peu ; il intéresse les Lecteurs à sa cause ; il fait envisager ses manières de penser du côté le plus favorable. Toute cette Préface est à lire.

Nous ne doutons point qu'on ne soit surpris, en la lisant, d'y trouver que la preuve de l'existence de Dieu, proposée par Descartes, *passe tellement aujourd'hui pour la Pierre de touche de l'Orthodoxie, qu'on regarde presque comme des Matérialistes, les Philosophes qui la combattent, & qu'on tiendroit même pour très suspect tout Théologien qui affecteroit de la passer sous silence.* Voilà un témoignage qu'il

ne faut pas prendre à la Lettre; & nous déclarons, comme une chose très certaine, qu'il est permis à tout Philosophe & à tout Théologien, de laisser cette preuve, de l'omettre, de la combattre, de soutenir qu'elle n'a ni la force ni l'évidence des autres demonstrations presque sans nombre de la même vérité. Tout cela, encore une fois, est permis, & se fait tous les jours sans opposition, sans scandale.* Cependant, pour ménager les idées de tout le monde, nous croirions assez, que dans une matière comme celle-ci, qui est la première & la plus importante de toutes, il conviendroit de ne rejetter aucune

* Voyez par exemple l'Herminier *de Deo*. Il rejette absolument cette démonstration. Voyez Clark de l'Existence de Dieu p. 30. Il dit que ce n'est pas un argument *clair & démonstratif propre à convaincre un Athée, & à le réduire au silence.*

preuve, de ne condamner aucune demonstration, & c'est peut être ce que l'Auteur de la Préface a voulu dire. Passons au corps de l'ouvrage.

La première Lettre de Mylord Bolingbroke ne fait qu'exposer les caractères des diverses personnes qui s'appliquent à l'Histoire. Les uns ne lisent que par amusement, à-peu-près *comme ils jouent une partie de picquet.* Les autres veulent acquerir, en lisant, de quoi briller dans la conversation. » Les pre- » miers ne rapportent leur lecture » à aucune bonne fin; les derniers » la corrompent par l'abus qu'ils » en font & croissent en imper- » tinence à mesure qu'ils croissent » en science. »

Une troisième Classe est de ceux qui donnent des éditions de Livres Historiques; qui expliquent les mots difficiles; qui prennent soin de l'exactitude grammatica-

le. » Ces bonnes gens, *dit notre* » *Auteur*, méritent quelque en» couragement tant qu'ils s'atta» chent à compiler, sans affecter » d'esprit, ni se picquer de raison» ner. »

Enfin d'autres font des recherches sur l'antiquité, & forment des systêmes de Chronologie : Systêmes *semblables à ces Palais enchantés qui semblent être quelque chose, & qui ne sont qu'apparence.* » » J'aimerois mieux, *conclut l'Au*» *teur*, prendre le Darius qu'Ale» xandre vainquit, pour le fils d'Hys» taspe & faire autant d'anachro» nismes qu'un Chronologiste Juif, » que de sacrifier la moitié de ma » vie à rassembler tous les sçavans » lambeaux qui remplissent la tête » d'un Antiquaire. »

Comme il faut être équitable en tout, nous ne disputerons ni du goût de Mylord Bolingbroke, ni de ce qui pouvoit le mieux conve-

nir à ſon état & aux circonſtances où ſe trouvoit le jeune homme à qui il addreſſoit ſes Lettres. Nous ſçavons que les perſonnes de qualité qui étudient l'Hiſtoire, doivent bien plus s'appliquer à recueillir les exembles de vertu dont elle eſt remplie, qu'à diſcuter des Epoques, des Dynaſties, des Eres & des Calculs Chronologiques. Mais pourvons-nous approuver de même le ton de mépris que l'Auteur prend à l'égard des travaux *d'un Scaliger*, *d'un Bochart*, *d'un Pétau*, *d'un Uſher*, *d'un Marsham*, * d'un Newton &c. & parce que ces Sçavant ont eu peu de Matériaux pour les commencements de leurs ouvrages, parce que la Chronologie Sainte étoit très difficile à concilier avec les Auteurs profanes ; doit-on croire qu'ils n'ont rendu aucun ſervice à l'Hiſtoire ; convient

* Ce ſont les Sçavans qu'il cite.

il de qualifier leurs immenses pro-
ductions du titre odieux de *fauſ*
ſcience? Ne ſçait-on pas que, dan
la chaîne des Siècles dont ces Hom-
mes célèbres ont embraſſé tou
l'étendue, il y a une multitud
d'époques certaines; de faits im
portants dont les dates ne varieroi
plus; d'événemens mémorabl
tirés de la confuſion des tems
Penſerions nous encore, ſi nous vo
lions un peu Philoſopher ſur cet
matière, que le grand objet
Mylord Bolingbroke, que ce ſo
précieux qu'il a pris de cherch
des inſtructions ſolides dans l'Hi
toire, ne s'eſt point préſenté à l
dée de nos Sçavans, qu'ils ne s'
ſont point occupés? Ce ſeroit aſſ
rément leur faire injure; & le
Préfaces, les premières lignes
leurs ouvrages nous démontr
roient le contraire, puiſqu'on
voit des traces de leur attention
s'élever aux vérités les plus impo

tantes. * Mais ç'en est assez sur la première Lettre de notre Auteur.**

La seconde roule sur un point que nous venons de toucher par occasion, *sur le véritable usage de l'Histoire & ses avantages.* Selon

---

* Le P. Pétau, par exemple, commence son *Rationarium* par observer que la vuë de ce monde prouve l'existence d'un Dieu Créateur.

** Il s'y trouve un mot dont il est difficile de comprendre le sens. *Nous devons*, dit l'Auteur, *le Code Alexandrin au Moine George.* Plus haut il appelle ce Moine, *George Syncelle.* Or il est certain que le Syncelle, qui vivoit au neuviéme Siècle, n'est point l'Auteur de la *Chronique Alexandrine.* On attribuë cette Chronique à divers Auteurs tous plus anciens de deux Siècles que le Syncelle. Voyez Fabricius Bibl. Græc. T. 6. p. 142. 143. & la Préface de M. Du Cange sur la Chroni[illegible]ale. Au reste nous supposons ic[illegible] *Code Alexandrin* dont nous parle Mylord Bolingbroke est la *Chronique Alexandrine.* Si ce n'est pas cela, nous ignorons ce qu'il entend par [illegible] deux mots.

Mylord Bolingbroke, l'objet propre & véritable de l'Histoire, c'est un progrès constant dans la vertu, & il se fait, ce *progrès*, en recueillant les exemples que fournit l'Histoire : exemples infiniment plus efficaces que les propositions abstraites, que les raisonnements démonstratifs, que les leçons des Sages, que les instructions magistrales : exemples qui servent comme de préliminaire à l'expérience, qui préparent nos esprits à la science du monde, qui nous dégagent de ces *partialités nationales, de ces préjugés que nous sommes sujets à contracter durant notre éducation, & que l'expérience fortifie d'ordinaire, au lieu de les détruire*. L'Auteur discute tout ceci avec beaucoup délégance, de force & de vérité ; il y ajoute une considération très importante, » c'est que les progrès que nous » faisons, par le moyen de l'Hist-

» toire s'étendent à un plus grand
» nombre d'objets & se font aux
» dépens d'autrui ; au lieu que les
» progrès que nous faisons par
» notre propre expérience, se bor-
» nent à un plus petit nombre d'ob-
» jets & se font à nos propres dé-
» pens. »

Mais quel avantage encore dans
l'étude de l'Histoire ! Les exemples
qu'elle nous présente tant des hom-
mes que des événements, sont ordi-
nairement complets ; c'est-à-dire
1°. que nous y voyons les Hom-
mes selon toute leur étendue, dans
tous leurs rapports, sans que ni la
flatterie, ni l'envie, ni l'amour, ni
la haine nous cache ce qu'il ont
été. » Le Scélérat qui en a imposé
» aux Hommes par son autorité ou
» par son adresse, & que l'expérience
» n'a pû démasquer pendant long-
» tems, est démasqué à la fin ; &
» l'honnête Homme qui a été mé-
» connu & décrié, est justifié avant

» la fin de l'Histoire ; ou, si cela » n'arrive pas, si le Scélerat meurt » avec son masque sur le visage, au » milieu des applaudissements, des » honneurs, des richesses & de » l'autorité ; & si l'honnête Hom- » me meurt accablé du même far- » deau de calomnie & de disgrace » sous lequel il a vécu, peut-être » même dans l'exil & exposé à l'in- » digence ; nous voyons toutefois » que la Justice Historique s'exé- » cute ; que le nom de l'un est flétri » avec ignominie, & celui de » l'autre célébré par des panégyri- » ques dans les siècles suivants.

» En second lieu, *continue l'Au- » teur*, nous les voyons tous à la » fois ; nous voyons comme ils se » succedent l'un à l'autre ou com- » me ils se produisent l'un l'autre ; » nous voyons l'enchaînement des » causes & des effets, prochains » ou éloignés ; nous sommes rejet- » tés, pour ainsi dire, dans les

» siècles précédens ; nous vivons
» avec les Hommes qui ont vécu
» avant nous, & nous habitons
» des Pays que nous n'avons ja-
» mais vûs. Les lieux s'étendent ;
» les tems s'allongent » &c. Il faut lire la suite de ces Observations où l'on trouve encore l'expérience comparée avec l'Histoire tant ancienne, que moderne ; & tout ceci montre un esprit attentif, cultivé par la lecture, fait à raisonner sur tous les évènemens.

Nous souhaiterions qu'il eût été possible de le réconcilier avec certains hommes de Lettres dont il ne peut s'empêcher de dire tout le mal que son imagination lui suggère. Nous parlons des *Grammairiens*, des *Scholiastes*, des *Erudits*. *Tous ces gens-là*, dit-il, *ne connoissent point le véritable but de l'Etude, ni le propre usage de l'Histoire*. Ceci est manifestement outré & ne se concilie point avec

des faits évidens. Car enfin, que l'histoire, par les exemples qu'elle fournit, soit une école de vertu, c'est une vérité que les Grammairiens, les Scholiastes, les Erudits ont connuë, enseignée, répétée jusqu'à fatiguer leurs Lecteurs. Nous ouvrons, par hazard, un Polybe & nous y trouvons la Préface d'un Grammairien, nommé Vincent Obsopæus, laquelle contient toute la doctrine de Mylord Bolingbroke sur l'expérience & sur l'histoire; sur les bornes trop resserrées de l'une & sur la grande étenduë de l'autre; sur ce qu'il en coute pour s'instruire par la première, & combien il est plus doux, plus agréable, d'apprendre à se conduire par les leçons de la seconde. Nous passons ensuite à Tite-Live; & voilà que les Grammairiens, Antoine Sabellicus & Philippe Béroalde, se présentent pour faire sentir l'utilité qu'on peut retirer de cet Au-

tour, en tenant compte des exemples de vertu dont il eſt rempli. Le même Sabellicus & Ange Politien en uſent de même à l'égard de Suétone ; ils s'appliquent à mettre ſous les yeux du Lecteur les grands avantages de l'Hiſtoire ; ils diſent qu'elle inſpire l'amour de la vertu, qu'elle eſt utile à tous les âges &c. En un mot il n'y a preſque point de Commentateurs ni de Scholiaſtes qui n'entrent en matière par ces obſervations générales; & ceux qu'on appelle *Erudits* ſont encore bien plus éloquents ſur cet Article ; on en citeroit mille exemples, & l'on en concluëroit, ce ſemble, avec raiſon que *tous ces gens là connoiſſoient le véritable but de l'Etude & le propre uſage de l'Hiſtoire* : ce qui eſt la propoſition contradictoire de celle qu'on trouve dans la ſeconde Lettre qui nous occupe.

La troiſième explique d'abord

[illegible]
[illegible]
[illegible] rend les hommes plus
sages et plus vertueux; c'est en fai-
sant [illegible] leur première édu-
cation. [illegible] dit l'Auteur,
[illegible] les effets de l'éducation,
ce seroit en vain qu'on dispu-
teroit, & avec celui qui les ad-
met, il ne sçauroit y avoir de
dispute sur la part que j'attri-
bue à l'étude de l'Histoire, pour
[illegible] notre caractère moral &
nous rendre plus honnêtes gens.
A ce plan général, l'Auteur fait
succéder des détails, des règles
pour l'étude de l'Histoire. Nous
devrions avoir toujours présent à
l'esprit, que l'Histoire est une
Philosophie qui nous enseigne,
par des exemples, comment il faut
nous conduire dans toutes les si-
tuations de la vie privée & de
la vie publique; [illegible] nous de-
vons par conséquent [illegible] ap-
pliquer [illegible] & une
[illegible]

„ méthode philosophique ; „ nous
„ élever des connoissances particu-
„ lières aux connoissances généra-
„ les, & nous rendre propres à la
„ société & aux affaires du monde,
„ en accoutumant nos esprits à
„ réfléchir & à méditer sur les ca-
„ ractères que nous y trouvons dé-
„ crits & sur le cours des évène-
„ mens que nous y trouvons rap-
„ portés. „ Toute la suite déve-
loppe de plus en plus la méthode
d'étudier l'histoire ; c'est une mul-
titude d'observations très-utiles &
bien exprimées : plusieurs étoient
déja fort connues ; mais la façon
de les présenter n'est ici ni triviale,
ni ennuyeuse.

On entre de-là dans des réfle-
xions sur l'état de l'ancienne his-
toire, & voici comment l'Auteur
débute. „ La nature de l'homme
„ & le cours constant des affaires
„ humaines ne permettent pas que
„ les premiers Siècles, d'aucune

» nouvelle Nation qui se forme
» d'elle-même, fournissent des
» matériaux authentiques pour l'hi-
» stoire. Nous n'en avons aucuns
» de cette espèce sur les origines
» des Nations qui subsistent actuel-
» lement. »

Ceci n'est pas trop intelligible : veut-on dire que jamais il ne se trouve le moindre trait de vérité dans les monuments d'une Nation, quelle qu'on la suppose ? La proposition seroit trop générale : l'origine des Romains, par exemple, est mêlée de fables ; mais on ne peut y méconnoître quelques faits certains. Les premiers Siècles de la Nation Juive sont bien plus privilégiés en ce genre : l'époque de leur Histoire, avec les principaux événements qui la concernent, ont été décrits par l'inspiration de Dieu même ; & cette Nation qui subsiste encore, quoique dispersée, montre à toute la Terre ses origi-

pes, ce qui suffit assurément pour tempérer l'opinion de Mylord Bolingbroke, pour la réfuter même, pour en montrer la singularité & le danger.

Notre Auteur n'est guères plus exact dans ce qu'il dit de l'ancienne Histoire Profane. Selon lui on ne peut placer le commencement des tems historiques *qu'environ cinq cents ans après l'Ere Olimpique.* Sur quoi l'Editeur même de ces Letteres ne peut s'empêcher de dire qu'un *tel jugement lui paroît outré. Quoi donc*, ajoute t-il, *les siècles de Periclès & d'Alexandre ne seroient pas compris dans les tems historiques! Thucydide & Xénophon seroient exclus de la Classe des Historiens!* Cette critique est fort juste, & c'est par un retour de bénignité qu'on explique la pensée de Mylord Bolingbroke, quand on dit *qu'il faut l'entendre d'une suite de Chro-*

nologie régulière & non de l'Histoire simplement dite.

Il a besoin encore de quelque excuse pour le jugement rigoureux qu'il porte d'Hérodote. S'il a pris soin de rassembler ce qu'on a écrit contre cet Auteur, il étoit, ce semble, de l'équité d'avoir égard aux Apologies qu'on en a faites ; il falloit se ressouvenir, avec Fabricius, qu'Hérodote se porte, en une infinité d'endroits, pour ne répéter que les sentiments des autres ; pour ne rien dire de son fonds. On peut lire aussi ce que Camerarius, Henri Etienne, le P. de Montfaucon & le Président Bouhier ont observé judicieusement sur cette Matière.

Mylord Bolingbroke prend toute l'Antiquité au Criminel. Nous craignons même qu'il n'enveloppe dans la même classe le témoignage des Livres Saints. Voici, par exemple, un morceau qui nous donne

:s soupçons. » Le P. Simon, *c'est l'Auteur qui parle*, dans sa Préface de l'Histoire Critique de l'Ancien-Testament, cite un Théologien de la Faculté de Paris, » qui tenoit que les inspirations » des Auteurs des Livres que l'E- » glise a reconnus pour des Ou- » vrages divins, ne s'étendoient » qu'aux Matières purement de » doctrine, ou à celles qui y a- » voient une relation prochaine & » nécessaire, & que quelque cho- » se que ces Auteurs écrivissent » sur d'autres Sujets, tels que » l'Histoire d'Egypte ou d'Assyrie, » ils n'étoient pas plus particuliè- » rement assistés de Dieu que tou- » tes autres personnes de piété. Il » prétendoit que, sans cette distin- » ction entre la partie historique » de la Bible & sa partie légale, » doctrinale ou prophétique, il » étoit impossible d'établir celle-ci » avec autant d'évidence & de soo

» lidité que les intérêts de la Re-
» ligion le requérent ; & cette opi-
» nion ne paroît pas sans fonde-
» ment &c. » Ce Théologien dont parle Richard Simon, est Henri Holden, Auteur d'un assez bon Ouvrage intitulé *l'Analyse de la Foi*; mais ce n'est pas dans le point particulier qu'on en cite ici que la Préface de l'Histoire Critique loue ce Docteur : au contraire, Richard Simon le réfute avec force *, & il étoit, ce semble, de la bonne foi d'indiquer au moins cette réfutation. Mylord Bolingbroke prend le contrepied, il approuve

* Witasse *T. I. de Deo* lance aussi un mot de critique contre Holden, au sujet de cette manière d'expliquer l'Inspiration des Livres Saints.

M. d'Argentré *Elementa Theolog. de Script. Sacr Cap. IV*. dit du même sentiment de Holden : *Singularis inter Catholicos & plerisque temeraria visa fuit opinio*.

l'opinion de Holden, il y ajoute même un morceau considérable: car Holden ne dit point que *sans cette distinction entre la partie historique de la Bible & sa partie légale, doctrinale ou Prophétique, il étoit impossible d'établir celle-ci avec autant d'évidence & de solidité que les intérêts de la Religion le requérent.*

De plus, il est fort à considérer que Richard Simon & Mylord Bolingbroke ne paroissent pas avoir saisi le vrai sens du Docteur de Paris. Holden dit que les Ecrivains sacrés ont reçu de Dieu une inspiration *spéciale* pour les points de doctrine, mais que pour les autres matières ils n'ont été aidés que comme les autres personnes qui ont écrit sur la piété. * Voilà une inspiration spéciale (*Auxilium speciale*) dont nos deux Auteurs ne tiennent point compte,

* Holden l. I. cap 5. lect. 1.

& c'est pourtant un principe d
solution. Selon Holden, les Ecr
vains Sacrés ont été inspirés *spe
cialement*, c'est-à-dire, apparem
ment, que Dieu leur a révélé le
choses & les termes * dans ce qu
concerne les dogmes : pour les au
tres Articles, ils n'auront eu qu'u
ne inspiration commune qu'on ap
pelle d'assistance, de protection
pour qu'ils ne dissent rien de con
traire à la vérité. Car ce Docteur
dans le même Chapitre, définis
sant l'Ecriture-Sainte, dit qu
c'est un Ecrit reçu de toute l'E
glise, comme contenant une doc
trine révélée, du moins une doc
trine qui ne contredit point la ré

* Il semble en effet que Holden con
fond la révélation avec l'inspiration. De
Docteurs plus récents ont fait cette di
stinction qui met de l'ordre & de la pr
cision dans les idées. On peut voir le
Prolégomènes de MM. Witasse, Tour
nely, d'Argentré.

vélation, ou même qui ne s'écarte en rien de quelque vérité que ce soit. Le Latin que nous citons en marge exprime mieux la pensée de l'Auteur. *

On voit donc que, quand ce Theologien ne demande point d'inspiration *spéciale* pour les matières différentes du Dogme, il est bien éloigné de croire que, dans l'Historique de l'Ecriture, dans les faits, par exemple, qui concernent *l'Egypte & l'Assyrie*, il se soit glissé des faussetés. S'il compare l'assistance que les Ecrivains Sacrés ont euë, dans ces points d'Histoire, avec celle qui a soutenu, pro-

---

* *Scriptura est Scriptum aliquod ab universali Ecclesiâ receptum, veluti doctrinam revelatam continens, vel saltem nihil ei oppositum aut contrarium, sed neque à veritate quâcunque dissonum aut alienum*. Et plus haut il dit: *Neque ab aliquâ veritate, sive divinâ, sive naturali*, alienum.

tégé les Auteurs ordinaires de compositions pieuses, c'est peut-être un manque d'exactitude ; & en cela nous pourions approuver le mot que Richard Simon dit contre Holden ; cependant on ne laisse pas d'entrevoir ce que le Docteur a voulu dire. Il entend que, dans les Ecrivains Sacrés, à-peu-près comme dans ceux qui ont composé depuis des Livres de piété, il n'y a point eu d'inspiration *spéciale* pour la manière d'écrire, pour l'ordre de la Narration, pour le nombre & la qualité des circonstances ; toutes ces choses pouvant avoir été dirigées par une assistance commune & générale. Et la raison ultérieure de ceci, c'est que, dans les Articles où le Dogme n'est pas intéressé, dans les faits publics ou ordinaires, ces Ecrivains ont pû faire usage de leurs connoissances, appliquer leur industrie, & mettre en œuvre leur style.

Nous

Nous avons cru devoir traiter ce point à cause de l'abus que l'Auteur fait du texte de Richard Simon & de celui du Docteur Holden. Il y a dans la même Lettre, de Mylord Bolingbroke, quelques autres Articles sur la Chronologie des Livres Saints : ces Articles mériteroient beaucoup d'attention, & fourniroien une ample matière à la critique ; mais notre extrait n'a déja que trop de longueur. Nous reprendrons à la quatrième Lettre, dans un autre Volume de nos Mémoires.

ARTICLE CXXVI.

PENSE'ES DE SENEQUE. Recueillies par M. Angliviel de la Beaumelle, Professeur Royal en Langue & Belles-Lettres Françoises dans l'Université de Coppenhague ; & traduites en François pour servir à l'éduca-

tion de la Jeunesse 2 parties & 2 Vol. In. 12. A Paris chez le Mercier, Desaint & Saillant, le Prieur &c. M. DCC. LII.

IL vint autrefois en pensée à Montagne de faire une sorte de parallèle entre Plutarque & Sénèque. Le morceau a quelque étendue, & nous n'en citons que les traits suivants: *Plutarque*, disoit Montagne, *est plus uniforme & constant ; Sénèque est plus ondoyant & divers .... Le premier a les opinions Platoniques, douces & accommodables à la Société civile ; l'autre a les Stoïques plus éloignées de l'usage commun ; mais, selon moi, plus commodes en particulier & plus fermes. ... Sénèque est plein de pointes & de saillies, Plutarque de choses. Celui-là vous échauffe plus & vous émeut, celui-ci vous contente davantage & vous paye mieux ; il nous guide, l'autre nous pousse.* ...

Il y a, dans tout ceci, je ne ſçai quoi de raiſonnable & de fin en même tems, qu'on voudroit avoir penſé, ſurtout ſi l'on travailloit ſur Plutarque ou ſur Sénèque; & ſi l'Auteur du Livre que nous annonçons eût tranſcrit ce parallèle, il eſt à croire que ſon Livre n'en eût pas été plus mal reçu du Public.

M. de la Beaumelle penſe ſur Sénèque à peu-près comme Montagne, mais il a de la peine à s'énoncer auſſi bien. L'Epitre Dedicatoire qu'il adreſſe à M. l'Abbé d'Olivet, donne de juſtes éloges à cet Académicien : elle entre après cela dans une ſorte d'explication des beautés & des défauts du Philoſophe, objet de cet ouvrage; mais il ſemble qu'on pouroit deſirer en ceci un peu plus de préciſion. L'Auteur répond aux reproches qu'on a coutume de chercher dans Quintilien, quand on n'aime pas Sénèque; & il fait aſſez

voir qu'en certains endroits ce Maître d'éloquence n'a pas trop maltraitté notre Philosophe ; mais il y a une reticence, ou, si l'on veut, un adoucissement par rapport à un mot de critique que se permet Quintilien. *In eloquendo*, dit-il, en parlant de Sénèque, *corrupta pleraque ; atque eò perniciosiora quod abundant dulcibus vitiis.* M. de la Beaumelle croit rendre cela en disant que Sénèque *gâte souvent ses pensées par une manière de s'exprimer d'autant plus dangereuse qu'elle est remplie de défauts agréables.* Il faudroit dire, ce semble, que Sénèque *gâte la plûpart de ses pensées* par le style dont il se sert ; * & il faudroit ajouter deux ou trois Sentences assez facheuses qui se trouvent dans ce même mor-

* L'Abbé Gedoyn dit : *Pour son style, il est corrompu presqu'en toutes ses parties.*

ceau de Quintilien : *les Sçavans*, continue-t-il, *& non les enfans admireroient Sénèque, s'il n'avoit pas altéré, par de petites façons de penser, l'importance & la gravité des matières.** Cela répond bien, comme on voit, à ce mot de Montagne : *Sénèque est plein de pointes & de saillies, Plutarque de choses.*

Notre Auteur, M. de la Beaumelle, n'est pas le premier qui ait fait des efforts pour venger Sénèque. Juste-Lipse avoit le même point fort à cœur ; il s'est donné bien des peines, pour faire disparoître le jugement désavantageux de Quintilien ; & il a eu soin, dans les rencontres délicates, c'est-à-dire

---

* L'Abbé Gédoyn dit : *S'il n'eût pas été amoureux de toutes ses productions ; si par des pensées trop fines & trop déliées, il n'avoit pas affoibli l'importance des choses dont il traite, l'approbation des Sçavans, bien mieux que l'amour des enfans, feroit aujourd'hui son éloge.*

quand les traits de ce Rhéteur ſont forts & ſes couleurs rembrunies, de paſſer un peu l'Eponge ſur le Tableau.

Mais de tout ce que nous obſervons, il ne s'enſuivroit pas qu'il fallût adopter le jugement que S. Evremont porte de Sénèque. *Du Philoſophe*, dit-il, *& de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas, je ne ſuis touché ni de ſon ſtyle ni de ſes ſentimens ;* & toute la ſuite de cette cenſure eſt terrible, par conſéquent trop forte de beaucoup, trop pleine de déclamation & de mauvaiſe humeur.

Il ſemble qu'on doit nous pardonner ces diſcuſſions préliminaires, qui reviennent à l'idée de M. de la Beaumelle, puiſqu'il a prétendu apprècier Sénèque. Nous allons préſentement le ſuivre & l'écouter. Il nous donne la vie de ſon Auteur, laquelle nous a plû, & nous a ſurpris. Elle nous a plû, parce qu'elle

est agréablement écrite, parce qu'elle rassemble bien-à-propos toutes les particularités qui peuvent intéresser dans Sénèque. Elle nous a surpris, parce que l'Auteur nous assurant qu'il n'a vû d'autre Histoire de Sénèque que celle dont Juste-Lipse a enrichi l'édition des *Variorum*, ajoutant même que *cette Piéce l'a guidé dans la plûpart des faits*; nous avons cependant trouvé Juste-Lipse très effacé par la nouvelle vie. Ce qui veut dire que l'ouvrage de M. de la Beaunelle est plus abondant, plus beau, plus riche, plus instructif que la Notice Latine qui a servi de modèle.

Nous avons fait la comparaison de point en point, & nous rendons à cet égard une justice pleine & entière au bon Ecrivain qui nous parle dans notre langue. Toutes les situations où s'est trouvé Sénèque sont ici présentées dans un point de vuë favorable, toutes les Scènes où

le Philosophe s'est fait voir, tantôt puissant & Maître des graces, tantôt malheureux & victime de la calomnie, se développent l'une après l'autre, & forment un Spectacle des plus attachants.

Nous citerons un morceau qui est le parallèle de Sénèque & de Burrhus, tous deux placés auprès de Néron, tous deux destinés à faire de lui un honnête homme & un grand Prince, supposé que le génie de cet éléve fût susceptible de vertus : ce qui, pour le malheur du Genre-Humain, n'arriva point. » Burrhus & Sénèque remplissoient » conjointement le poste le plus im- » portant de l'Empire : ils étoient » également Gouverneurs du Prince » qui y étoit destiné. L'un & l'au- » tre avoit son mérite distinctif & » son emploi particulier. Leur pou- » voir étoit égal, leur intelligence » parfaite; mais chacun avoit son » département. Burrhus, Officier

» qui avoit blanchi dans les travaux » de Mars, » enseignoit à Néron le » métier de la Guerre, Sénèque le » formoit dans l'art de parler, » dans la littérature, dans la scien- » ce de l'Histoire, & dans la con- » noissance des Loix. Burrhus lui » inspiroit l'amour de la sagesse ; » Sénèque lui en dévoiloit les prin- » cipes & les devoirs. L'un avoit une » morale austère, assortie à la sé- » vérité de ses mœurs ; l'autre adou- » cissoit prudemment la sécheresse » de ses leçons par la douceur de son » naturel : l'aménité de ses discours » applanissoit toutes les routes à » son élève, & semoit de fleurs » tous les chemins par où il le fai- » soit passer. Le premier s'y pre- » noit en Militaire Stoïcien ; le » second en homme adroit, se » pliant avec habileté au génie de » Néron, mais sans se départir » dans le fond de l'inflexibilité des » Principes Stoïques. L'un & l'au-

» tre s'attachoient à former son » cœur ; mais Sénèque, vraisem- » blablement plus éclairé, culti- » voit aussi son esprit. »

M. Racine avoit dit aussi, dans un seul vers de la Tragédie de Britannicus,

Burrhus conduit son cœur, Sénèque son esprit.

Toute la vie que nous donne M. de la Beaumelle est réellement & sans équivoque fort bien faite, & nous ne lui rendrions pas ce témoignage, si nous pensions autrement. Viennent ensuite les pensées de Sénèque dans les deux langues : le Latin d'un côté, le François de l'autre. C'est un Recueil partagé en divers sujets : on y trouve ce que le Philosophe a pensé & écrit *de Dieu, de la Providence, de l'Homme, de la Vertu, de la Conscience, des Passions, de la Vie heureuse, de la Philosophie, de*

la constance du Sage, du loisir du Sage, de la brièveté de la vie, de la Paix de l'Ame. Voilà les matières contenuës dans ces deux Volumes. Les pensées qu'on y rassemble, ont été, pour ainsi dire, cueillies dans Sénèque: ce qui signifie qu'on les a prises çà & là; qu'on ne s'est point attaché à suivre tel discours, tel traité, telle épitre en particulier; qu'on n'a pas même copié de suite les divers endroits qui ont été jugé dignes d'attention. Ce sont encore une fois des fleurs dont on a formé un tout assez agréable, & qui peut être utile aux hommes faits, plus qu'à la jeunesse, pour qui l'on a cependant travaillé. Tous les ouvrages Philosophiques, en général, ne sont bien qu'entre les mains des Sages, des Lecteurs qui ont de la maturité, qui ont réfléchi sur le monde & sur eux-mêmes: les Enfans ou les jeunes Gens n'entendent rien à

cela ; & s'ennuyent beaucoup de pareille lecture. Il ne faut pour éxemple que Cicéron, le meilleur & le plus agréable Philosophe de l'Antiquité ; ses écrits assomment la jeunesse, parce qu'elle n'est pas capable de les goûter.

M. de la Beaumelle dit que Séneque est *l'Auteur ancien le plus difficile à traduire*. Nous sommes de son avis, & nous ne doutons pas que, si l'on étoit de bonne foi, on ne dût mettre souvent aux marges de cet Auteur, ce que l'Abbé de Marolles regardoit comme le supplément de son peu d'intelligence, ou comme l'excuse de sa paresse : *je n'ai point traduit cet endroit*, disoit-il tout simplement, *parce qu'il est fort difficile, & que je ne l'entens pas.* Notre Traducteur dit pourtant *qu'on saisit facilement la pensée de Séneque* : en quoi nous croyons qu'il se flatte un peu ; il y a mille endroits qu'on croit enten-

dre & qui échappent néanmoins en tout ou en partie. Donnons deux ou trois exemples.

A la Page 10. du premier Tome, (Article de Dieu) on lit : » la » Justice, la Probité, la Prudence, » la Force, la Tempérance sont » des qualités de ce seul & unique » Esprit. Aimez vous quelqu'un de » ces attributs ? votre affection a » nécessairement rapport à cet Es- » prit.* » M. de la Beaumelle parle-là, comme on voit, de Dieu, de l'Esprit divin ; il particularise & spécifie, selon cette idée, la proposition de Sénèque : au lieu que, quand on lit tout le texte de cet Auteur, on sent qu'il parle de l'esprit de l'homme. C'est une comparaison dont il se sert pour faire

---

* *Et justitia, probitas, prudentia, fortitudo, frugalitas unius animi bona sunt : quidquid horum tibi placuit, animus placet.*

connoître les perfections de Dieu : *si vous l'appellez*, dit-il, *la nature, le destin, la fortune*, * *ce sont autant de noms de la même Divinité.* Plus haut, il avoit observé que c'étoit comme si l'on lui donnoit (à lui Sénèque) tantôt le nom de *Lucius*, tantôt celui d'*Annæus*, tantôt enfin celui de *Sénèque* : on ne désigneroit, ajoutoit-il, par ces diverses dénominations, que la même personne : après quoi il conclut, ainsi que nous venons de le dire, par la comparaison de l'esprit humain auquel on s'attache, quand on aime quelqu'un de ses attributs, *la Probité, la Justice, la Force*,

* Il y a dans le Latin, *sic hunc naturam voca, fatum, fortunam*, notre Auteur a lu, *sic hunc naturam vocas & fortunam.* Il altère souvent ainsi le texte original ; & nous avons remarqué un grand nombre de différences entre l'Exemplaire qu'il publie & les Editions qu'on avoit déjà de Sénèque.

la Frugalité &c. parce que ces Attributs sont toujours le même *Esprit*. Le terme de *Frugalité*, qu'on lit dans cette énumération, dénote assez qu'il n'est point question là de Dieu, puisque la *Frugalité* n'est pas un attribut de l'Etre suprême.

A la page 126 du premier Vol. (Article de l'homme) on lit : » » nous avons été l'objet des soins » de la nature, même avant que » d'exister. Nous étions des Créa- » tures assés importantes, pour » qu'elle ne nous perdît pas de » vûe. »* Et nous croyons que le terme *excidere*, qu'on voit dans le texte cité en marge, n'est point rendu par les derniers mots de la phrase Françoise. Le sens de l'Auteur est que nous n'avons pas pû

---

* *Cogitavit nos antè Natura quàm fecit : nec tam leve opus fuimus, ut illi potuerimus excidere.*

naître *sans que la nature s'en apperçût ; que nous n'avons pas pû lui échapper des mains.* L'Ancien Traducteur M. de Malherbe dit assez bien : *Nous ne sommes pas si peu de chose que nous lui soyons tombés des mains, sans qu'elle en ait rien apperçû.* Et si l'on y regarde de près, il est mieux de dire *nous ne sommes pas si peu de chose*, pour repondre à *nec tam leve opus sumus*, que d'adopter cette expression du nouveau Traducteur, *Nous étions des Créatures assez importantes &c.*

A la page 64. du second Vol. (Article de la Vie heureuse) on lit : « Si l'ame vouloit se donner » le loisir de reprendre haleine, & » de rentrer en elle-même, qu'il » lui seroit aisé de tirer de son pro- » pre fond les semences du vrai ! » &c. * Il y a dans le Latin l'ex-

* *Huic, si unquam illi respirare & redire in se vacaverit; o quàm sibi ipsa verum, tortus à se, fatebitur! &c.*

pression *tortus à se*, qui, bien loin d'être renduë par le Traducteur, est totalement dénaturée par ces mots *qu'il lui seroit aisé &c.* Sénèque a voulu faire entendre que le vrai se découvriroit à l'esprit, s'il vouloit se retirer en lui-même, s'examiner, se presser, s'interroger avec contention. *Tortus à se* indique une sorte de *question* violente & douloureuse, toute opposée à la facilité que présente le Traducteur.

Ainsi trouverions-nous, en suivant ces deux Volumes, un grand nombre d'endroits où le sens n'est point conservé dans son intégrité; mais nous n'en concluons pas que cette traduction mérite les reproches ou l'oubli des Gens de Lettres. Si elle ne nous avoit pas paru très-bonne, dans la plûpart de ses détails, nous ne l'aurions pas luë en Critiques; nous nous serions contentés d'y jetter un coup

d'œil, ſans entreprendre la comparaiſon rigoureuſe du François avec le Latin.

Nous citerons un bel endroit qui ſe trouve à l'ouverture du Livre, ſous l'article de la Providence. » Vous vous étonnez qu'un » Dieu qui chérit les gens de bien » & qui veut les élever au comble » de la perfection, les mette aux » priſes avec la fortune? Pour moi, » je ne ſuis pas ſurpris qu'il lui » prenne quelquefois envie d'être » ſpectateur du combat. Nous » trouvons du plaiſir à voir un » jeune chaſſeur attendre de pied » ferme un Lion dans les toiles; » & le plaiſir eſt d'autant plus » grand, que le jeune homme eſt » d'une condition plus relevée. Ces » ſortes d'épreuves, frivoles amu» ſemens des hommes, ne ſont » pas dignes de fixer les regards de » Dieu: mais un ſpectacle intéreſ» ſant, un ſujet capable d'attirer

» son attention, c'est un sage qui
» s'arme contre la mauvaise for-
» tune & qui la défie. Non, je ne
» crois pas que Jupiter ait jamais
» rien vû de plus beau que Caton,
» invincible reste d'un parti deux
» fois vaincu, inébranlable au mi-
» lieu des ruines de sa patrie. » *

* *Miraris tu, si Deus ille bonorum amantissimus, qui illos quàm optimos atque excellentissimos esse vult, fortunam illis cum quâ exerceantur assignat! Ego verò non miror si quando impetum capit spectandi magnos viros colluctantes cum aliquâ calamitate. Nobis interdum voluptati est, si Adolescens constantis animi irruentem feram venabulo excepit, si leonis incursum interritus pertulit, tantòque spectaculum est gratius, quantò id honestior fecit. Non sunt ista quæ possunt Dei vultum in se convertere, sed puerilia & humana oblectamenta levitatis. Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo Deus: ecce par Deo dignum, vir fortis cum malâ fortunâ compositus, utique si & provocavit. Non video inquam quid habeat in terris*

Il s'est glissé quelques fautes dans ces deux volumes par rapport aux citations des Livres de Sénèque: Par exemple,

Au premier tome p. 20. on indique le Chap. 28. du Livre 2^e. des Bienfaits; c'est le Chap. 29.

Pag. 30. on renvoye à *Epist. L. 24.* il faut *Epist. LXV.*

P. 120. on cite l'Epitre 108. c'est 107.

P. 242. on met en marge *de Ira l. 1. c. 24.* Ce Livre n'a que 16. Chapitres.

Au second Tome. p. 36. on dit qu'un morceau contre l'avarice est tiré de l'Epitre 72. cela n'est point, & ce qui suit ce morceau est de l'Epitre 115. qu'on n'indique pas.

On trouve de tems en tems dans

Jupiter pulchrius, quàm ut spectet Catonem, jam partibus non semel fractis stantem, nihilominus inter ruinas publicas rectum.

cet Ouvrage des notes destinées à tempérer quelques mauvais principes de Sénèque sur le Suicide, par exemple ; sur l'yvrognerie &c. On ne peut que louer le Traducteur de son attention.

ARTICLE CXXVII.

VOYAGE D'EGYPTE ET de Nubie par M. F. L. Norden. Vol. in-fol. Dernier Extrait.

NOus parlerons ici 1°. des remarques de M. Norden sur la Pyramidographie de M. Gréaves. 2°. Du compte que rend le même M. Norden des statues qu'il eut occasion de voir en 1737. près de l'ancienne Ville de Thèbes à 135 lieues au dessus du grand Caire. Ces deux morceaux sont deux lettres écrites l'une en 1740 l'autre en 1741. à la Société Royale de Londres, & à M. le Chevalier Folkes qui en étoit Président.

Nous serons très-courts sur le premier objet. M. Gréaves, voyageur Anglois, avoit fait des observations sur les Pyramides ; & M. Norden ne s'est pas trouvé d'accord avec lui dans l'explication de tous les monuments qui ont attiré l'attention de l'un & de l'autre. Voici des exemples.

M. Gréaves ne pensoit pas que les Pyramides fussent plus anciennes que Memphis ; & notre voyageur Danois revient au principe déja insinué dans un autre endroit de son Ouvrage : il n'a point remarqué d'Hiéroglyphes sur les Pyramides ; c'en est assez pour lui faire croire & dire que ces grands Ouvrages sont plus anciens que l'écriture Hiéroglyphique : à quoi il ajoute que le granite, employé dans l'intérieur de la première Pyramide, n'est point poli : ce qui marque, selon lui, que, dans le tems qu'on éleva les Pyramides,

on n'avoit point encore l'art de polir cette ſorte de marbre. Or ce tems doit-être fort ancien, puiſque, dans tous les autres monuments ſoit d'Alexandrie ſoit de Memphis, on voit des Marbres bien travaillés, bien polis.

Ces raiſons ne ſont pas mauvaiſes; mais nous voudrions n'avoir pas deux objections à faire. 1°. Hérodote, comme nous l'avons obſervé ailleurs, dit qu'il y avoit autrefois de l'Ecriture Egyptienne ſur une des Pyramides. N'étoit-ce pas des Hiéroglyphes ? 2°. des Voyageurs, Gréaves peut-être, ſouvent cité dans l'Hiſtoire Univerſelle, diſent que les ſurfaces du monument ou ſarcophage de la première Pyramide *ſont fort unies*; c'eſt ce que nous liſons dans cette Hiſtoire Univerſelle T. 1. p. 346. Démêlé par conſéquent à vuider entre les divers Auteurs de

Relations. Le point qui ſuit eſt moins controverſé.

M. Norden convient aſſez que la Religion Egyptienne a été la principale cauſe de la fondation des Pyramides ; mais il croit auſſi que l'ambition y a eu beaucoup de part. Cela nous paroît bien dit ; & M. Gréaves peut-il avoir penſé le contraire ? en tout cas Pline lui apprendroit que les Pyramides ont été conſtruites *en partie par oſtentation & en partie par politique, afin que le peuple occupé de ces travaux ne ſongeât point à ſe révolter.* *

Le reſte des remarques ſur la *Pyramidographie* de M. Gréaves indique des négligences, des mépriſes, des omiſſions de cet Auteur. Comme on ne repréſente pas ſon texte en entier, il eſt difficile quelquefois de bien ſaiſir le ſens des Obſervations de M. Norden ;

* *Plin. l. 36. c. 12.*

c'eſt

c'eſt un ouvrage qui ſuppoſe qu'on travaille avec lui ſur le Livre de M. Gréaves ; or il faudroit bien avertir tous les Auteurs de ne jamais ſuppoſer cette ſorte de travail dans le Lecteur ; parce qu'il n'y a rien qui le fatigue plus, qui l'inſtruiſe moins, & qui le dégoûte plus promptement.

On trouve après cela deux pages & demie de remarques ſur les Obéliſques : c'eſt aſſez peu de choſe. On y avertit le Lecteur que les Obéliſques ſont ordinairement de Granite & chargés d'Hiéroglyphes ; qu'on en trouve dans toute la longueur de l'Egypte ; qu'ils ſont de différentes grandeurs ; que les uns ſubſiſtent encore debout & préſentent des Ornements aſſez conſervés ; mais que le plus gaand nombre eſt par terre, & très endommagé par l'injure des tems ou par la malice des hommes ; qu'enfin les plus beaux ſont à Luxoreen qu'on

regarde comme l'ancienne Thèbes. Tout ceci est Historique, mais superficiel & point sçavant. Quand Hérodote, Strabon & Diodore de Sicile alloient en Egypte, ils marquoient les Antiquités qu'ils avoient vuës, & ils y ajoutoient ce qu'on disoit de leur origine, & de leurs Fondateurs. Mais passons à l'autre ouvrage du Capitaine Norden.

Il est séparé du voyage d'Egypte; le format est in 4°. & il est écrit en Anglois : nous avons déja dit que c'est une Lettre adressée à la Société Royale de Londres. Le 12 Décembre 1737. nouveau Style, notre Voyageur étant embarqué sur le Nil à 135. lieuës du grand Cayre, fut curieux de descendre à terre pour examiner les restes de l'ancienne Ville de Thèbes. Le Patron de la Barque, appellée ici *Vaisseau*, eut bien de la peine à le laisser aller, lui & les autres personnes du

l'équipage, parmi lesquelles on comptoit des Missionnaires. Il fallut en venir aux menaces; il y avoit-là un Janissaire, fidèle compagnon de M. Norden, lequel parloit haut, & le Patron fut enfin obligé de laisser faire le voyage ou plutôt la promenade, & d'attendre le retour de son monde.

On marcha durant environ trois heures, & l'on arriva près de ces Statuës antiques qu'avoit aussi vû Strabon & dont tant d'Auteurs ont parlé. *C'est tout* dire qu'une d'entr'elles, mais bien renversée & bien mutilée, est la célèbre Statuë de Memnon qui a fait écrire tant de contes. Mais on en voit deux autres de Grandeur Colossale, assises, entières, chargées d'inscriptions Latines & Grèques, & portant sur des Sièges très ornés d'Hiéroglyphes.

Voilà par exemple une belle découverte, & l'on ne trouve pas beaucoup d'Auteurs qui ayent dé-

crit avec autant de soin que M. Norden, ces magnifiques Antiquités. Le P. Sicard en avoit promis & apparemment exécuté la Relation & les Planches; mais tout cela est perdu avec le reste de son grand Ouvrage. Ainsi ce qu'on nous donne ici est précieux & peut-être unique. Les desseins, au nombre de quatre, sont à la Sanguine, & accompagnent la Lettre Angloise. Dans le premier on voit les deux Statues Colossales assises; leur situation est à une lieuë de la Côte Occidentale du Nil, dans une plaine élevée & très-aride. Ces figures ont chacune près de 52. pieds de haut, & la distance de l'une à l'autre est de 21. pas ordinaires. M. Norden a dessiné cela sur le lieu même, mais il ne faut pas croire que son opération ait été concluë sans inconvénient, sans traverse du moins.

Il achevoit son premier dessein,

c'est-à-dire celui de la première figure, lorsque 50 Arabes vinrent l'accueillir & lui demander de l'argent. Sur le refus, ils se mirent fort en colère, leur Chef arriva peu de tems après, redoubla d'empressement & de menaces ; mais le Capitaine Danois *étoit* en compagnie de gens assez braves, & son Janissaire surtout sçavoit aussi tonner & menacer. Comme ces Arabes ne sont après tout que de la canaille, très-capable de voler des hommes timides, & très-disposée à fuir quand on lui tient tête, il n'arriva point d'autre malheur à notre Auteur ni à ses Compagnons. Les Arabes regagnèrent la montagne, & laissèrent finir l'examen & les desseins des figures colossales, puis ceux de la Statuë de Memnon, des Batiments, des Palais, du Temple voisin. Car il y a, dans cet endroit, des ruines qui annoncent toutes ces Antiquités ; & c'est

Nous serons très-courts s
premier objet. M. Gréaves, v
geur Anglois, avoit fait des o
vations sur les Pyramides; &
Norden ne s'est pas trouvé
cord avec lui dans l'explicatio
tous les monuments qui ont a
l'attention de l'un & de l'a
Voici des exemples.

M. Gréaves ne pensoit pas
les Pyramides fussent plus anc
nes que Memphis; & notre v
geur Danois revient au prin
déja insinué dans un autre enc
de son Ouvrage: il n'a point
marqué d'Hiéroglyphes sur le
ramides; c'en est assez pour
faire croire & dire que ces gr
Ouvrages sont plus anciens
l'écriture Hiéroglyphique: à
il ajoute que le granite, emp
dans l'intérieur de la première
ramide, n'est point poli: ce
marque, selon lui, que, dan
tems qu'on éleva les Pyrami

on n'avoit point encore l'art de polir cette ſorte de marbre. Or ce tems doit-être fort ancien, puiſque, dans tous les autres monuments ſoit d'Alexandrie, ſoit de Memphis, on voit des Marbres bien travaillés, bien polis.

Ces raiſons ne ſont pas mauvaiſes ; mais nous voudrions n'avoir pas deux objections à faire. 1°. Hérodote, comme nous l'avons obſervé ailleurs, dit qu'il y avoit autrefois de l'Ecriture Egyptienne ſur une des Pyramides. N'étoit-ce pas des Hiéroglyphes ? 2°. des Voyageurs, Gréaves peut-être, ſouvent cité dans l'Hiſtoire Univerſelle, diſent que les ſurfaces du monument ou ſarcophage de la première Pyramide *ſont fort unies* ; c'eſt ce que nous liſons dans cette Hiſtoire Univerſelle, T. 1. p. 346. Démêlé par conſéquent à vuider entre les divers Auteurs de

Nous serons très-courts sur le premier objet. M. Gréaves, voyageur Anglois, avoit fait des observations sur les Pyramides; & M. Norden ne s'est pas trouvé d'accord avec lui dans l'explication de tous les monuments qui ont attiré l'attention de l'un & de l'autre. Voici des exemples.

M. Gréaves ne pensoit pas que les Pyramides fussent plus anciennes que Memphis; & notre voyageur Danois revient au principe déja insinué dans un autre endroit de son Ouvrage: il n'a point remarqué d'Hiéroglyphes sur les Pyramides; c'en est assez pour lui faire croire & dire que ces grands Ouvrages sont plus anciens que l'écriture Hiéroglyphique: à quoi il ajoute que le granite, employé dans l'intérieur de la première Pyramide, n'est point poli: ce qui marque, selon lui, que, dans le tems qu'on éleva les Pyramides,

on n'avoit point encore l'art de polir cette ſorte de marbre. Or ce tems doit-être fort ancien, puiſque, dans tous les autres monuments ſoit d'Alexandrie, ſoit de Memphis, on voit des Marbres bien travaillés, bien polis.

Ces raiſons ne ſont pas mauvaiſes ; mais nous voudrions n'avoir pas deux objections à faire. 1°. Hérodote, comme nous l'avons obſervé ailleurs, dit qu'il y avoit autrefois de l'Ecriture Egyptienne ſur une des Pyramides. N'étoit-ce pas des Hiéroglyphes ? 2°. des Voyageurs, Gréaves peut-être, ſouvent cité dans l'Hiſtoire Univerſelle, diſent que les ſurfaces du monument ou ſarcophage de la premiere Pyramide *ſont fort unies* ; c'eſt ce que nous liſons dans cette Hiſtoire Univerſelle, T. 1. p. 346. Démêlé par conſéquent à vuider entre les divers Auteurs de

de l'attention à indiquer les divers ſentimens, à marquer la naiſſance & les ſuccès des gens de lettres. C'eſt véritablement une bonne Analyſe ; elle a même l'avantage d'être aſſez bien écrite & aſſez liée pour attacher le Lecteur, & pour l'engager à lire de ſuite : eſpèce de mérite qui ne ſe trouve pas d'ordinaire dans ces ſortes d'abrégés.

On publie un Livre intitulé : *L'Abondance ou véritable Pierre Philoſophale qui conſiſte ſeulement à la multiplication de toutes ſortes de grains, de fruits, de fleurs, & généralement de tous les Végétatifs*, par le Sieur Pierre Brodin de la Jutais, Médecin privilégié du Roi pour la Poudre Fébrifuge &c. Tout le ſecret de ce Livre, qui eſt rempli de détails, conſiſte en deux choſes 1°. Dans la compoſition de ce que l'Auteur appelle *eſſence de fécondité*. C'eſt un mêlange for-

c'eſt un ouvrage qui ſuppoſe qu'on travaille avec lui ſur le Livre de M. Gréaves ; or il faudroit bien avertir tous les Auteurs de ne jamais ſuppoſer cette ſorte de travail dans le Lecteur ; parce qu'il n'y a rien qui le fatigue plus, qui l'inſtruiſe moins, & qui le dégoûte plus promptement.

On trouve après cela deux pages & demie de remarques ſur les Obéliſques : c'eſt aſſez peu de choſe. On y avertit le Lecteur que les Obéliſques ſont ordinairement de Granite & chargés d'Hiéroglyphes ; qu'on en trouve dans toute la longueur de l'Egypte ; qu'ils ſont de différentes grandeurs ; que les uns ſubſiſtent encore debout & préſentent des Ornements aſſez conſervés ; mais que le plus gaand nombre eſt par terre, & très endommagé par l'injure des tems ou par la malice des hommes ; qu'enfin les plus beaux ſont à Lukoreen qu'on

regarde comme l'ancienne Thèb
Tout ceci est Historique, m
superficiel & point sçavant. Quan
Hérodote, Strabon & Diodore
Sicile alloient en Egypte, ils mar
quoient les Antiquités qu'ils
avoient vuës, & ils y ajoutoient
ce qu'on disoit de leur origine, &
de leurs Fondateurs. Mais passons
à l'autre ouvrage du Capitaine
Norden.

Il est séparé du voyage d'Egypte;
le format est in 4°. & il est écrit en
Anglois : nous avons déja dit que
c'est une Lettre adressée à la Société
Royale de Londres. Le 12 Décem-
bre 1737. nouveau Style, notre
Voyageur étant embarqué sur le
Nil à 135. lieuës du grand Cayre,
fut curieux de descendre à terre
pour examiner les restes de l'ancien-
ne Ville de Thèbes. Le Patron de la
Barque, appellée ici *Vaisseau*,
eut bien de la peine à le laisser al-
ler, lui & les autres personnes du

l'équipage, parmi lesquelles on comptoit des Missionnaires. Il fallut en venir aux menaces; il y avoit-là un Janissaire, fidèle compagnon de M. Norden, lequel parloit haut, & le Patron fut enfin obligé de laisser faire le voyage ou plutôt la promenade, & d'attendre le retour de son monde.

On marcha durant environ trois heures, & l'on arriva près de ces Statuës antiques qu'avoit aussi vû Strabon & dont tant d'Auteurs ont parlé. C'est tout dire qu'une d'entr'elles, mais bien renversée & bien mutilée, est la célèbre Statuë de Memnon qui a fait écrire tant de contes. Mais on en voit deux autres de Grandeur Colossale, assises, entières, chargées d'inscriptions Latines & Grèques, & portant sur des Sièges très ornés d'Hiéroglyphes. Voilà par exemple une belle découverte, & l'on ne trouve pas beaucoup d'Auteurs qui ayent dé-

présentées selon leurs différentes faces, tant pour l'intérieur que pour le dehors. Il y aura une explication en Latin & en Allemand de la façon de M. Frédéric Chrétien Lesser de l'Académie Impériale des Curieux & de celle de Berlin.

Par une lettre de l'Auteur en datte du 16. Septembre dernier, nous apprenons qu'il y avoit alors neuf feuilles toutes prêtes à être livrées aux *Soûscripteurs*; nous n'en avons vu que cinq avec le frontispice historié. Mais ce commencement d'ouvrage, ces cinq feuilles, nous ont extrêmement frappés. Outre que la gravûre en est très-belle & très-fine, l'enluminure est quelque chose de singulier pour l'exactitude de l'imitation, pour les nuances variées à l'infini, pour le coloris magnifique, & pour la propreté de l'exécution. Des Connoisseurs de profession en

tont jugé de même & souhaitent passionnément que les Exemplaires de ce beau Recueil soient multipliés en France. La souscription est de deux florins du Rhin pour chaque feuille: ce qui n'est pas un prix exorbitant, vu la grandeur du travail & les frais qu'il suppose de la part de l'Auteur.

Briasson, Libraire rue S. Jacques, a reçu de Strasbourg une grande Brochure de six feuilles in-fol. intitulée, *Tabulæ Anatomicæ quatuor uteri duplicis observationem rariorem sistentes, ex decreto Facultatis Medicæ Argentoratensis in lucem editæ à Georg. Henr. Eisenmanno Philos. & Med. D. Anat. & Chirurg. Prof. Publ. Ordin.* La singularité de ce Phénomène Anatomique observé à Strasbourg vers la fin de Janvier de l'année dernière, a paru mériter le soin qu'on prend aujourd'hui d'en publier la

description & les figures : le tout enrichi de Notes très-ſavantes ; & le même Ouvrage ſe trouve auſſi en François chez le même Libraire. Nous y renvoyons totalement, parce que cet objet & la manière dont il eſt traité ne ſont pas ſuſceptibles d'Extrait.

L'Académie de Dijon avoit couronné, il y a deux ans, un Diſcours envoyé de Paris, lequel déclaroit que *le rétabliſſement des Lettres a corrompu les mœurs.* Aujourd'hui l'Académie Françoiſe couronne un Diſcours envoyé de Dijon, dans lequel on fait voir que *l'amour des Lettres inſpire l'amour de la vertu.* Par-là Dijon ferme, en quelque ſorte, la playe faite aux Lettres. Ce n'eſt pourtant pas qu'on ſçache mauvais gré à l'Académie de cette Ville de ſon programme & de ſon jugement littéraire : nous devons à ces procédés trois ou quatre des

belles piéces, des plus mâles,
plus vertueuses qui soient sor-
depuis un demi-siécle, d'une
e françoise. Ainsi se commet-
tems en tems de ces fautes
ıuses que l'indulgence du pu-
dissimule avec plaisir, que les
urs mêmes peuvent avouer, &
ne seroit pas trop fâché de
eparoître, quand on est en-
des choses ordinaires, c'est-
e, des littératures triviales &
uestions qui ne picquent point
iosité publique.
l'on nous donne un Discours
ssant par le sujet & par la ma-
dont il est traité. L'Auteur
Courtois Jésuite, Professeur
étorique à Dijon) entreprend
uver que l'amour des Let-
availle sur l'esprit & sur le
qu'il contribue à guérir l'un
erreurs & à affranchir l'autre
passions : ce sont les deux
du Discours qui est claire-

ment & ſagement écrit. Nous citons pour exemple ce morceau tiré de la ſeconde partie. » Suppoſons, » ce qui n'arrive que trop, que » notre Sage (l'homme de Lettres) » vienne à s'oublier, & que le chant » des Sirènes attire notre Ulyſſe. » Dans cette ſuppoſition, je dis que » l'amour des Lettres, quoiqu'il » n'ait pas été un préſervatif ſuffi- » ſant contre les paſſions, ſera une » reſſource pour ſe tirer du piége » où l'on eſt tombé : car ſi l'amour » des Lettres ne laiſſe pas de ſub- » ſiſter avec une paſſion nouvelle, » il eſt probable que celle-ci n'ob- » tiendra que des ſacrifices courts » & paſſagers. Un homme d'étude, » rappellé bientôt à ſes livres, & » par-là forcé de confronter ſou- » vent ſa conduite avec ſes lumiè- » res, ne rougira-t-il pas du con- » traſte ? ſoutiendra-t-il long-tems » le combat de lui-même avec lui- » même ? condamnera-t-il tout ce

» qu'il a appris dans le silence des
» passions ? où se voyant condam-
» né par tout ce qu'il a appris,
» n'en viendra-t-il pas à regretter
» les plaisirs de la sagesse ; ces plai-
» sirs purs & inaltérables qui le pé-
» nétroient si délicieusement, lors-
» que son esprit & son cœur étoient
» d'accord ? Pour le regagner, il ne
» faudra qu'une de ces peintures
» vives & touchantes de la vertu,
» telles qu'il s'en offre quelquefois
» à lui dans ses lectures : un trait
» inopiné viendra le frapper. Nou-
» veau Polémon, il entend Xéno-
» crate, & touché tout-à-coup,
» le voilà qui arrache de son front
» & qui foule à ses pieds les roses
» de la volupté. « *Ce Discours a été imprimé chez Brunet, rue S. Jacques.*

Le Temple de Mémoire à M. . . par M. Portelance. Ce morceau est un Poëme de plus de 300 vers, la

plûpart très-bien faits : c'est le talent de l'Auteur ; nous nous souvenons de lui avoir rendu cette justice dans une autre occasion. Ici son objet est de guérir un ami & de se guérir lui-même, si cela se pouvoit, de la passion du bel esprit, du désir d'entrer dans le Temple de Mémoire.

Au milieu d'une vaste & stérile campagne,
S'élève avec orgueil une haute Montagne,
Sur son sommet altier ce Temple audacieux
Semble porter son front jusqu'au plus haut des Cieux.
A son premier aspect une pompe imprévue
Captive tous nos sens étonnés à sa vue ;
Mille concerts flatteurs par les Echos rendus,
Enchantent nos esprits mollement suspendus.

Par un charme secret, mais trop inévitable,
On se sent entraîné vers ce lieu redoutable,
Trop funeste séjour, source de nos tourmens,
Dont l'orgueil des humains posa les fondemens.

On trouve bien des embarras, & une foule d'ennemis sur la route qui mène à ce Temple.

Telle dans un lointain une tour apperçuë
S'éloigne en paroissant s'approcher à la vuë,
Le voyageur déchu croit déja la toucher,
Et ne voit son erreur qu'en voulant l'approcher.
Tel ce Temple paroît ; un desir téméraire
Nous transporte déjà jusques au Sanctuaire ;
Mais il faut à l'instant combattre à chaque pas

Une foule d'Auteurs que l'on ne connoît
pas ;
Qui ne pouvant monter, furieux dans
leur honte,
Ne veulent pas du moins que sans eux
on y monte.

Comme il est difficile de persuader un Poëte épris du désir de la gloire, notre Auteur se réduit à donner des avis : ce qui forme une espèce de Poëtique abrégée ; on y voit un précepte très sage & bien exprimé :

N'allez pas enyvré d'une exécrable ardeur,
De la Religion attaquer la grandeur,
Si par nos mœurs sans cesse on la voit
maltraitée,
Qu'en nos Ecrits du moins elle soit respectée.

Mais à la suite de ces quatre Vers, on en trouve un qui est de trop :

On peut être honnête homme, & n'être
pas Chrétien.

Le suivant est mieux, & explique un peu la pensée de l'Auteur.

Mais dès qu'on est impie, on n'est plus
Citoyen.

Cependant le premier n'est pas exemt de tout reproche, & il devroit être retranché.

M. Portelance fait un beau Portrait des égards, du concert, de l'amitié qui devroient regner entre les Auteurs.

Ah que ne sommes-nous dans ces Siècles
heureux,
Où les Savans s'aimoient & s'estimoient
entr'eux!
Où l'on n'employoit point de honteuses
intrigues,
Où grand par son mérite, on s'élevoit
sans brigues;
Enfin, où loin de nuire & loin de déchirer,
On connoissoit encor le plaisir d'admirer.

Vit-on jamais Sophocle armé cont
rIpide,
Exercer contre lui la fureur qui nou
de ?
Fut-il moins son ami, quand il fu
rival ?
Non, non, quoique plus grand, il
bloit son égal.

Toute la suite de ce morcea
magnifique, & en général le Po
entier mérite d'être lû. C'est
datte prise par l'Auteur pour
admis au nombre de ceux
aspirent au Temple de Mém
Nous oserions bien néanm
observer que la Pièce est un
trop longue ; qu'elle roule sur
idées à-peu-près identiques. C
prolixité marque l'abondance
Esprit encore dans son Printe
mais il faut acquérir de bo
heure le courage de retrancher

Après tous les Vers Fran
que nous venons de transcrire,

ne trouvera pas mauvais que nous annoncions un Recueil de Vers Latins intitulé, *Poëta rusticantis litteratum otium. Londini, & prostat Parisiis apud Ganeau.* C'est une troisième édition. La première parut en 1713. & il est dit dans le Journal des Scavans de ce tems-là que *ce sont des Pièces dans le goût de Catulle, & que les Connoisseurs y trouvent presque partout l'Esprit & la délicatesse de cet Ancien.* On y conserve trop aussi le style passionné de Catulle : c'est un défaut qu'il falloit éviter. La lecture de ce Recueil en seroit plus digne de l'attention des Gens de Lettres, & elle pourroit être conseillée à la Jeunesse. L'Auteur traite si bien les sujets purement littéraires, ou d'un badinage innocent, qu'il ne devoit pas chercher dans d'autres objets l'occasion d'imiter les Anciens. Voici un exemple : c'est une Pièce d'Hendecasyllabes portant en titre:

ad Oculos meos, cùm gravi laboraret ὀφθαλμίᾳ.

Gazis lumina cariora Regum
Et ipsâ mihi cariora vitâ,
Dilecti nimiùm utilesque Ocelli,
Cur me deseritis? Quid immerenti
Consuetam mihi opem negatis?
Vix desævit hyems, silentque venti,
Vix tellus vario nitens amictu
Jucundâ Zephyri tepescit aurâ,
En cæculto miser, nigræque lucem
Quærenti placitam invident tenebræ.
Cùm manè excutior thoro, diemque
Titan purpureis vehit quadrigis,
Eheu! turgiduli dolent ocelli,
Atrataque diù videntur ædes.
Cùm serò famuli excitant lucernam,
Præclusæque abigunt diem fenestræ,
Solus in mediis vagor tenebris,
Nec possum legere aut manu eruditâ
Nugas scribere delicatiores.
At vobis, Oculi mei, quid unquam
Luctûs, tristitiæ, intulive damni?
Num vos ad trepidæ jubar lucernæ
Per noctes vigilare avaras coëgi?

Insulsos Arabum libros terendo ;
Graecorumve strophas, jocosque aniles?
Num numismata quae sepulta turpi
Rerum tempus edax situ inquinavit ;
Num scriptas rudibus notis Gothorum
Lynceus volui explicare chartas ?
Altum manè, metu solutus omni,
Semper dormio, nec mihi adpetenti
Abrumpit popularis aura somnos.
Si quando otia delicata sordent,
Vel Flacci joca ; vel mei Catulli
Jucundos avidus bibo lepores.
Quid me ergo fugitis pigrum decentem
Osorem studii, otioque amicum ?
Haecne pro meritis meis, Ocelli,
Dilecti nimium, utilesque Ocelli ;
Haecne praemia digna, digna merces!

On vient de donner une nouvelle Edition de *l'Essai sur la Peinture, la Sculpture & l'Architecture, par M. de Bachaumont.* Cet élégant ouvrage a fait les délices de tout le monde ; tous les Auteurs des Journaux littéraires l'ont célé-

bré avec effusion de cœur : nous pouvons indiquer, pour nous-mêmes, l'extrait qui se trouve dans nos Mémoires d'Octobre de l'année dernière. La vogue de ce Livre vient de deux causes, du sujet qui est très-agréable, & de la façon toute aimable dont il est traité. Une érudition pédantesque, des critiques amères, des réfléxions chargées de détails didactiques auroient fait disparoître les graces de l'objet. M. de B. n'a pris de toute cette matière que ce qui pouvoit intéresser, attacher, instruire en amusant ; il a si bien fait en un mot, qu'on se plaint, à la fin de cette lecture, des bornes étroites où il a renfermé son ouvrage.

Cette nouvelle édition est une espèce de recueil : car après *l'essai sur la Peinture, la Sculpture, l'Architecture*, on trouve deux Mémoires du même Auteur sur le Louvre ; ce sont des vuës, des obser-

vations de Citoyen pour l'achevement de cette Royale Maiſon, la plus belle & la plus abandonnée qui ſoit au monde.

A la ſuite des deux Mémoires, on a placé une Epître de M. Greſſet à M. de Tournehem ſur la Colonne de l'Hôtel de Soiſſons. C'eſt une Poëſie douce & gracieuſe deſtinée à empêcher la ruine de cette Colonne, Ouvrage de la Reine Catherine de Médicis. On parloit alors de détruire ce monument : car dans notre ſiècle, comme dans les tems de Barbarie,

Aux yeux d'un Adjudicataire
Qui calcule & ne penſe pas,
Cet ouvrage peu néceſſaire
N'eſt que du fer & qu'un amas
De pierres qu'il vend à l'enchère.

Ce mauvais coup a pourtant été prévenu par les ſoins de M. de Bachaumont, & la Colonne qui appartient aujourd'hui à la Ville,

pourra subsister, à moins que d'autres idées, d'autres projets ne conjurent encore contre elle.

Vers la fin de cette brochure, on voit un petit morceau de M. de Voltaire intitulé : *De ce qu'on ne fait pas, & de ce qu'on pourrait faire*. C'est une espèce d'Apologue contenant de fort bons avis pour l'embélissement de Paris & en général de toute Ville destinée à fixer les regards d'un grand Peuple. On nuance tout cela sous l'emblême de Rome, des Consuls, des Ediles ; & quelques grains de critique rendent ces quatre ou cinq pages fort piquantes, sans compter le coloris du style qui ne manque jamais à l'Auteur.

Traité des Instrumens propres à observer les Astres sur Mer, où l'on donne la construction & l'usage d'un nouvel instrument. In 12. pag. 59. par M. Saverien Ingé-

nieur de la Marine & de la *Société* Royale de Lyon. Chez Jombert rue Dauphine &c. M. DCC. LII. On sçait que l'Observation des Astres est une des principales parties du Pilotage. La difficulté est de les bien observer. On a imaginé pour cette opération un grand nombre d'instruments que M. Saverien décrit ici en commençant par *l'Arbalête* ou *Bâton de Jacob*. Cette machine étant fort défectueuse, on lui a substitué ce qu'on appelle le *Quartier Anglois*; qui n'est pas non plus exemt de défauts. *L'Octant* à Miroir est venu ensuite, & plusieurs célèbres Anglois se sont attachés à perfectionner cet Instrument; M. Hadley est celui qu'on estime avoir le mieux réussi. Notre Auteur donne la partie Historique de tous ces progrès d'invention & de perfection; il représente dans une Figure, l'Octant de M. Hadley, il en explique la construction, les

usages, les inconvénients. Il indique les tentatives de MM. de Fouchy & Caleb Smith, pour remédier aux défauts qu'on découvroit dans l'usage de cette machine. Tout ceci est comme pour servir de préliminaire à l'objet principal de M. Saverien. En conséquence de tant d'observations & d'examens, cet habile Ingénieur établit les qualités d'un bon Octant. Nous les représentons dans ses propres termes.

» 1°. Sa situation ne doit pas » être seulement commode lorsqu'on observe; mais encore solide autant qu'elle peut l'être, » malgré les Tangages & Roulis du » Navire.

» 2°. Il doit être propre aux » Observations du Soleil soit par » devant soit par derrière, à quelque hauteur que cet Astre se trouve & dans quelque endroit du » Monde que l'on soit.

» 3°. Il doit réunir les deux ob-
» jets observés l'Horison & l'As-
» tre par une simple réflexion.

» 4°. Il doit être garni d'une » Lunette pour qu'on puisse obser» ver les objets éloignés. »

L'Auteur expose ensuite le nouvel Octant de son invention, & il prétend qu'aucune des qualités susdites ne lui manque : c'est dans la lecture de ce traité, & plus encore par l'usage en Mer, qu'on reconnoîtra la bonté du présent que nous fait ici M. Saverien. On a gravé, à la fin du Livre, la Figure de son instrument ; & M. Baradelle, Artiste bien connu, l'a exécuté d'une manière *qui fait honneur à sa capacité & à son zèle pour le bien public*. Nous ne pouvons qu'indiquer tout ceci, & renouveller en même tems nos desirs pour le Dictionnaire de Mathématiques de M. Saverien : Ouvrage annoncé & attendu depuis longtems.

Livres arrivés d'Italie à la Veuve Cavelier & fils Libraires Rue S. Jacques au Lys d'or.

Benedicti XIV. Pont. Max. Opera Tom. XII. in fol. 15 liv. le Vol. in 4°. 14 liv.

L'Histoire Ecclésiastique en Italien par le P. Orsi Dominicain, 9 Vol. in 4°. 105 liv. Nous avons donné l'Extrait des 3 premiers Vol. Voyez nos Mémoires de Juillet, d'Août, d'Octobre 1749. Nous comptons parler des 6 derniers Tomes.

Thomasii Cardinalis Opera omnia 6 Vol. in 4°. 72 liv.

La Philosophie de Descartes en Vers par M. l'Abbé Stay 8°. 5. L. C'est un beau Poëme dont nous avons parlé sur la fin de 1747.

Les Dissertations de l'Académie de Cortone, 6 Vol. in 4°. 10 l. le Vol. Ouvrage encore bien célébré dans nos Mémoires de Février, Avril, Septembre 1746. Il nous *reste* à rendre compte des derniers *Volumes.*

Ouvrage du P. Boscovich sur l'Ouragan (Soprà il turbine) *arrivé à Rome en 1749.* 4°. 5 l.

Nous aurons occasion de faire connoître plus amplement cette dissertation qui est un in-8°. de 422. pages.

Dissertation de Grimaldi, (*en Italien.*) *sur les opérations de la Magie.* 4°. 5. livr.

Cinquiéme Volume de l'Ouvrage intitulé : *Della politia della Chiesa &c.* 4°. 12 liv.

Histoire Civile du Royaume de Naples traduite de l'Italien de Pierro Giannone &c. 4 Vol. in 4°. 50 liv.

Dissertation du Marquis Belloni sur le commerce, voyez nos Mémoires de Juillet & d'Août 1751.

Il est aussi arrivé au Sieur Cavelier un grand nombre de Livres d'Allemagne, nous les indiquerons dans un autre Volume de ce Journal.

Voici la Notice ſuccinte de trois Ouvrages annoncés depuis quelque tems dans nos Mémoires.

Recueil de Diſſertations anciennes & nouvelles ſur les Apparitions, les Viſions & les Songes 4 Vol. in 12. formant deux Tomes dont chacun a deux parties. L'Auteur connu par un très-grand nombre d'ouvrages, dit, dans ſon avertiſſement, qu'on ne doit pas l'accuſer de *croire tout ce qu'il fait imprimer ici, qu'il donne ſimplement ce que d'autres ont publié avant lui, ſans prétendre en aſſurer la vérité.* Cet avis eſt judicieux & l'on voit en effet, par la longue Liſte des Pièces contenues dans ces quatre Vol., qu'on ne peut les adopter toutes comme des témoignages inconteſtables. On lira ce Livre pour s'amuſer, pour voir comment le merveilleux eſt entré dans la Tête de quelques Ecrivains. On reſpectera

certains faits plus autorisés ou plus voisins de la certitude. On lira la Préface de l'Auteur dans le dessein de s'instruire, & parmi plusieurs Régles qu'elle contient, & qui sont judicieuses, on disputera peut-être sur quelques-unes; mais on recevra avec beaucoup de plaisir *La Liste des Auteurs qui ont traité des Esprits, Démons, Apparitions, Songes, Magie & Spectres.* On la voit à la fin du dernier Volume & c'est, à notre avis, la Partie de l'ouvrage dont on doit faire le plus de cas. L'Auteur, M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, s'est souvent distingué dans ces sortes de nomenclatures; il seroit à souhaiter qu'il eût pû donner ici son Jugement sur chaque Livre. Il en caractérise plusieurs, apparemment ceux qu'il a eus sous les yeux. Nous concevons qu'il étoit très-difficile, pour ne pas dire comme impossible, de les posséder & de les lire tous. Encore

une fois nous regardons cette Liste comme un vrai présent littéraire. Elle contient près de 70 pages de petit caractère. *Cet Ouvrage se trouve à Paris, Quai des Augustins, chez le Loup Libraire, qui distribue aussi les deux Volumes du Traité Historique & Dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révélations, par le même Auteur.*

Les Oeuvres de M. Danchet de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, forment 4 vol. ainsi que nous en avons averti dans une simple annonce. Le premier comprend quatre Tragédies, Cyrus, les Tyndarides, les Héraclides & Nitétis. Les deux vol. suivants sont remplis d'Opéras; le dernier contient toutes sortes de pièces, Françoises, Latines, en vers & en prose. A la tête de tout l'Ouvrage, on donne une légère notice de l'Auteur né à

Riom en 1671, & mort à Paris en 1748. Son caractère y est peint au naturel, & nous en citerons ce morceau. » M. Danchet fut tou» jours simple, uni, sage, réglé, » plein d'égards pour tout le mon» de & de reconnoissance pour ses » bienfaiteurs. Fils tendre & res» pectueux ; bon père & bon ami ; » songeant à se servir toujours, » moins utilement pour lui que » pour les autres, des protections » dont il étoit honoré : pour tout » dire en un mot, il étoit d'une » probité dont on voit peu d'exem» ples. La candeur de son ame étoit » si bien peinte sur son visage » qu'elle lui attira quelquefois des » railleries qui ne lui font qu'hon» neur. Sans fiel contre ses enne» mis, il résista constamment & sans » effort à la tentation si délicate, » pour un Poëte, de se vanger par » ses propres armes &c. »

L'esprit & les talens ne manquèrent pas à M. Danchet. Il faisoit bien des vers, & il a passé pour le premier de nos Poëtes Lyriques après Quinaut. On peut voir dans les *Tablettes Dramatiques* * de M. le Chevalier de Mouhy, ouvrage bien fait & utile à l'histoire littéraire, ce qu'il faut penser des quatre Tragédies du même Académicien : on loue dans quelques-unes le sujet & l'ordonnance, mais l'exécution paroît foible. Si l'on estime beaucoup plus les Opéras de cet Auteur, il doit néanmoins nous être permis de plaindre

* Il se trouve une petite faute à l'endroit où M. de Mouhy parle de M. Danchet. Il le fait naître en 1677. & il place sa mort en 1748. à l'âge de 77 ans. Si ce compte avoit lieu, M. Danchet n'auroit eu que 71 ans quand il est mort. Il faut donc mettre pour sa naissance l'année 1671. au lieu de 1677.

ıomme qui toute ſa vie s'eſt li-

ıs ces lieux communs de morale lu-
brique,
Lully réchauffa des ſons de ſa Mu-
ſique.

Boileau.

ıa Méchanique des Langues;
rage de M. l'Abbé Pluche;
: un Livre qui a principalement
ır objet l'étude de la Langue
ine. On y recommande extrê-
ment deux choſes, l'explication
uente des bons Auteurs, & les
ıpoſitions d'après ces Auteurs
mes, en remettant dans un autre
in ce qu'on a rendu ſoi-même
ord en François. Ceci eſt pré-
é & accompagné d'obſervations
tre les méthodes trop chargées
ègles, contre les thèmes trop
ltipliés, trop peu choiſis pour
matières, trop peu analogues,
ıs ce qu'on appelle les corrigés

au style pur, ferme & nourri des Anciens. Nous ne représentons ainsi que les premiers traits de cet ouvrage rempli de détails très-réfléchis & très-bien écrits. Quoiqu'au coup d'œil il semble contrarier beaucoup la pratique ordinaire des Écoles publiques, on trouve néanmoins, en considérant les choses de près, que peu-à-peu les bons Maîtres se rapprochent des principes de M. Pluche. On donne aujourd'hui un tems considérable à l'explication des bons Auteurs, on accoutume les Elèves à en rendre compte. Quelques attentions de plus, quelque courage pour s'élever au-dessus de la Coutume quand elle ne vaut rien, surtout beaucoup d'industrie & de soins pour intéresser la jeunesse à ces exercices toujours gênants; c'est ce qu'on peut souhaiter des Maîtres, & nous ne doutons pas que les bons avis de M. Pluche ne raniment leur zè-

le. Nous pouvons toujours répondre du plaisir qu'ils éprouveront à lire un Ouvrage très-orné & très-agréable, quoiqu'il embrasse des matières naturellement séches & peu susceptibles d'élévation. *On le trouve en Latin & en François chez la Veuve Etienne rue S. Jacques.*

Prix proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse pour les années 1753. & 1754. La Ville de Toulouse, célèbre par les Prix qu'on y distribuë depuis longtems à l'Eloquence, à la Poësie, & aux Arts, voulant contribuer aussi au progrès des Sciences & des Lettres, a sous le bon plaisir du Roi, fondé un Prix de la valeur de 500 l. pour être distribué tous les ans, par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité la

Sujet qu'elle aura proposé.

Le Sujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit donné pour Sujet du Prix de cette année 1752. *l'Etat des Sciences & des Arts à Toulouse, sous les Rois Visigots ; & quelles étoient les Loix & les Mœurs de cette Ville, sous le gouvernement de ces Princes.* Aucune des Pièces qui ont été présentées, n'a rempli entièrement les vuës de l'Académie, ce qui l'a déterminée à ne pas donner le Prix.

Le Public fut averti l'année dernière, que l'Académie proposoit pour Sujet du Prix de 1753. *de déterminer la direction & la forme la plus convenable d'une Digue pour qu'elle résiste avec tout l'avantage possible à l'effort des eaux, ayant égard aux diverses manières dont elles tendent à la détruire.*

L'Académie qui avoit donné pour *Sujet* du Prix de l'année 1751., la

Théorie de l'Ouie, réserva ce Prix, & le joignit à celui de 1754, pour lequel elle détermina de proposer de nouveau le même Sujet. Elle avertit les Auteurs qui travailleront pour ce prix double, qu'elle exige une exposition exacte & circonstanciée des fonctions propres à chaque partie de l'Oreille, & des avantages qui résultent de leur figure & de leur jeu, pour la perception du son.

Les Savans sont invités à travailler sur ces Sujets; & même les Associés étrangers de l'Académie. Les autres Académiciens sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront sont priés d'écrire en François, ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages qui soit bien lisible, surtout quand il y aura des Calculs Algébriques.

Les Auteurs écriront au bas de leurs Ouvrages une Sentence ou

Devise; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un Billet séparé & cacheté, qui contienne la même Sentence ou Devise, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même, qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce Billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour les Prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son Récépissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage, avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Secrétaire doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années, pour le prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera, dans son Assemblée publique du vingt-cinq du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce *Prix*, qu'à l'Auteur même, qui se fera con-

noître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

S'il y a un Récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. d'Octobre 1752.

ART. CXX. *Dissertations où l'on examine quelques questions appartenantes à l'Histoire des anciens Egyptiens.* 2309

ART. CXXI. *Théorie des Tourbillons Carthésiens.* Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre. 2320

ART. CXXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions.* T. XVI. 2342

ART. CXXIII. *Armorial Général de France &c.* 2360

ART. CXXIV. *Œuvres de feu M. Cochin &c.* 2376

ART. CXXV. *Lettres sur l'Histoire &c. par Mylord Bolingbroke &c.* 2398

ART. CXXVI. *Pensées de Séneque traduites en François.* 2425

Devise; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un Billet séparé & cacheté, qui contienne la même Sentence ou Devise, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse: l'Académie exige même, qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce Billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour les Prix, pourront adresser leurs ouvrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son Récépissé, sur lequel sera écrite la Sentence de l'Ouvrage, avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Secrétaire doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années, pour le prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera, dans son Assemblée publique du vingt-cinq du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera ce Prix, qu'à l'Auteur même, qui se fera con-

noître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

S'il y a un Récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. d'Octobre 1752.

ART. CXX. *Dissertations où l'on examine quelques questions appartenantes à l'Histoire des anciens Egyptiens.* 2309

ART. CXXI. *Théorie des Tourbillons Carthésiens.* Suite de l'Article CIV. au mois de Septembre. 2320

ART. CXXII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions.* T. XVI. 2342

ART. CXXIII. *Armorial Général de France &c.* 2360

ART. CXXIV. *Œuvres de feu M. Cochin &c.* 2376

ART. CXXV. *Lettres sur l'Histoire &c. par Mylord Bolingbroke &c.* 2398

ART. CXXVI. *Pensées de Sénèque traduites en François.* 2425

le texte des Livres Saints.

Lû & approuvé LE ROUGE.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES,

Novembre 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée,

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	14.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1752.

ARTICLE CXXIX.

HISTOIRE DE L'ACADEmie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de cette Académie depuis l'année M. DCC. XLI. jusques & compris l'année D. DCC. XLIII. Tome XVI. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LI.

NOus revenons souvent à ce Recueil de l'Académie, parce que nous le regardons comme une mine abondante d'où il est toujours permis de tirer des trésors. Et qui doit se livrer plus volontiers à ce travail, que des Journalistes chargés par état d'exposer aux yeux du Public toutes sortes de richesses littéraires? Il y en a de très-grandes dans ce XVI^e. Volume. Celles qu'y a répandu M. Fréret sont si précieuses, que nous craignons pour elles trop de respect, de crainte & d'admiration de la part des Lecteurs : ce qui signifie que le genre dans lequel il a travaillé, surpasse de beaucoup la capacité & la curiosité des Littérateurs ordinaires. On lit volontiers les histoires de ces Héros singuliers qui attaquoient des Monstres, qui domptoient des Géants, qui renversoient tous les obstacles que l'Art & la

ire oppofoient à leurs entre-
s. Plus ces actions paroiffent
iles & extraordinaires, plus
attirent les regards & l'at-
on de la poftérité. Mais il n'en
as de même des exploits litté-
s: ceux qui ont couté le plus
eines, n'ont pas toujours la
grande vogue. Quand on a
onté bien des difficultés, on
eft pas plus fûr d'avoir des
eurs; & quand on en trouve,
conftance n'eft prefque jamais
e au courage de l'Auteur.
oici par exemple un *Mémoire*
l'ancienne année des Perfes:
rage des plus profonds, & où
ît infiniment le goût de M.
et pour la grande érudition.
le lira tout entier, qui le mé-
a, qui le comparera avec les
numents de l'Antiquité? Tâ-
is de fuppléer aux foins qu'on
oudra pas fe donner, & difons
que chofe de très-clair & de

très-suivi sur une matière si recherchée.

Il faut concevoir d'abord qu'il est question des anciens Perses, c'est-à-dire de ceux qui ont eu pour Maîtres Cyrus & ses successeurs ; ensuite Alexandre & les Princes qui partagèrent ses Etats ; enfin, depuis environ le troisième Siècle de l'Ere Chrétienne, les Rois Artaxare, Sapor, Vararanes, Narsez, Artaxerxe, Cosroës, Hormisdas, & les autres jusqu'à Jezdegherde dernier Roi de toute l'ancienne Monarchie, après laquelle commença l'Empire des Califes Mahométans.

Sur l'année de ces anciens Perses, on n'avoit rien d'exact avant les Ouvrages de Golius & de Thomas Hyde. Ce dernier surtout, qui est Auteur d'une histoire de la Religion des anciens Perses, fournit à M. Fréret des détails fort intéressans. Il nous paroît même que

la lecture de Hyde donne certaines notions qui manquent dans le Mémoire de l'Académicien. Nous en produirons bientôt un exemple : observons ici en quoi l'un & l'autre de ces Auteurs s'accordent.

On marque des deux côtés que l'année des anciens Perses étoit de 12. mois chacun de 30. jours, avec cinq jours surnuméraires appellés *Epagomènes* : ce qui formoit le nombre de 365. On avertit que, pour empêcher cette année d'être totalement vague, il se faisoit une intercalation de trente jours ou d'un mois au bout de 120. ans *: ce qui égaloit à-peu-près 120. années Persanes à 120. ans Juliens. On dit encore que le

* *Il y a 130 ans dans l'Hist. Universelle T. IV. p. 16. C'est une grosse faute, puisque l'espace de 120. ans suffit pour faire trente années bissextiles, c'est-à-dire 30. jours d'intercalation.*

mois intercalaire se plaçoit successivement à la fin de chacun des autres mois, c'est-à-dire qu'on le voyoit, par exemple, entre le premier & le second mois de l'année, puis entre le second & le troisième, après cela entre le troisième & le quatrième ; & ainsi de suite jusqu'à la fin ; en sorte que 12. intercalations semblables formoient une période de 1440. ans ; au bout desquels le mois intercalaire revenoit à sa première place. On apprend, par le Mémoire de M. Fréret & par l'histoire de Thomas Hyde, que dans les années où étoit le mois intercalaire, c'est-à-dire qui avoient 13. mois, on mettoit à la fin de ce mois intercalaire, les cinq jours *Epagomènes*, qui, dans les autres années, étoient rejettés à la fin du dernier mois. On voit, chez nos deux sçavans Auteurs, que les divers arrangements des mois intercalaires & des *Epagomènes*,

venoient du respect que les anciens Perses avoient pour leurs fêtes, du culte particulier qu'ils rendoient aux Anges protecteurs des jours & des mois. Cette partie est très-bien expliquée par M. Fréret, & il a ici un degré de clarté au-dessus de Thomas Hyde.

Mais celui-ci nous instruit mieux de l'époque d'où les Persans comptoient leurs années. Notre Académicien dit que *cette époque est celle du couronnement de Jezdégherde Roi de Perse, celui-là même sur lequel les Arabes firent la conquête de ce Pays;* & il en fixe la date au 16. de Juin de l'an 632. de J. C. 631. ans Juliens & 167. jours après notre Ere vulgaire. Toute cette manière de parler est un peu obscure. En distinguant dans l'histoire de Jezdégherde le tems de son couronnement, qui est l'année 632. d'avec celui de son règne, qui est l'espace d'envi-

ron 20. ans, jusqu'à sa mort, il faut bien concevoir que le premier de ces deux tems doit être regardé comme la fin de l'ancienne année Persane. En effet Jezdégherde changea considérablement la forme de cette année, parce qu'il ôta aux mois & aux jours les noms des Anges, pour leur en donner d'autres qui désignoient les diverses saisons, ou qui étoient tirés des événements remarquables, des combats, des victoires &c. Tout ceci est fort bien expliqué dans le Livre de Thomas Hyde, & d'après lui dans les Nouvelles de la République des Lettres par Jacques Bernard, au mois de Mars 1701.*

Disons donc qu'à l'année 632. de J. C. finit l'ancienne année Persane; elle étoit alors embolismi-

---

* Cet Extrait a été transcrit depuis peu par les Auteurs du nouveau Dictionnaire Historique & Critique à l'Article *Hyde*.

que ou de 13. mois & les *Epagomènes* étoient placés après le 8e. mois. Or comme cette forme d'année cessa d'être approuvée du Souverain, tant sous Jezdégherde que sous les Arabes qui le détrônèrent; on n'entretint plus, dans l'usage public, l'ordre des Intercalations, on ne plaça plus les Epagomènes à la suite du mois intercalaire qui paroissoit auparavant tous les 120. ans: & il n'y eut désormais que les Astronomes, que les Sçavans, que les Mages, Ministres de la Religion, qui tinrent compte de l'ancienne année Persane. Encore arriva-t-il que parmi eux les uns laissèrent les *Epagomènes* à la fin du huitiéme mois, comme elles étoient en 632; les autres prirent soin de les renvoyer, dans les années ordinaires, à la fin du dernier mois. Nous donnons encore ici quelque étendue au Mémoire de M. Fréret, qui, dans cet endroit,

n'est pas d'une clarté assez sensible.

Mais ce qu'il ajoute sur l'état où se trouvoit la période de 1440. ans, au tems de l'Intronization de Jezdégherde, est beaucoup mieux que dans le Livre de Hyde. Celui-ci insinue * que la période de 1440. ans dont il attribue l'institution à Giemschid VI^e. Roi des Médes, étoit finie quand le Roi Jezdégherde se fit couronner, c'est-à-dire en 632. & par conséquent que la tête de cette période remontoit à l'an 809. avant J. C. Cependant les Auteurs Arabes que le Docteur Hyde cite lui-même, placent le couronnement de Jezdégherde *après un espace de 960.*

---

* Nous nous servons de ce terme, parce que nous ne trouvons point, chez le Docteur Hyde, d'aveu formel à cet égard. M. Fréret suppose néanmoins que cet Auteur se déclare clairement pour la période commencée à l'an 809. avant J. C.

ans, qui s'étoient écoulés dans la période d'intercalation. Elapsis de Embolismi Periodo annis 960. Qu'étoit-ce que cette période d'intercalation ? sinon celle des 1440. ans. Il est donc beaucoup plus raisonnable de penser, avec M. Fréret, que ces 960. ans faisoient partie de la période de 1440. c'est-à-dire qu'il s'étoit déjà passé 960. ans de cette période, lorsque Jezdégherde fut couronné ; & pour conséquence ultérieure, mais principale, il faut dire que la période avoit commencé 329. ans avant J. C. *avec le règne légitime & reconnu d'Alexandre sur la Perse.* De cette manière on voit que Giemschid premier Auteur de la période remonteroit 1440. ans au-delà du règne d'Alexandre ; & par conséquent à l'an 1769. avant J. C. ; ce qui est encore postérieur de près de trois Siècles aux tems de Chodorlahomor Contemporain d'A-

braham : ainsi l'on ne peut trouver aucun inconvénient dans ce Systême.

La Période de 1440. ans commencée ou plutôt renouvellée le 16. Juin 329. avant J. C. fournit à M. Fréret l'époque précise du régne légitime & reconnu d'Alexandre sur la Perse. La discussion de ce point d'Histoire & de Chronologie est belle & raisonnée. L'Auteur part de ce qu'on lit, dans quelques Livres Arabes, que les anciens Persans reconnoissoient une époque prise de la mort de Darius & du régne d'Alexandre. Or par la combinaison des divers Historiens Grecs & Latins, il se trouve que Darius mourut au mois de Juin 330 ; que son meurtrier, Bessus, fut pris & puni sur la fin de la même année ; que dans l'été de l'année suivante, & probablement le 16. Juin 329. qui étoit le commencement de l'année Per-

sane, Alexandre se fit couronner dans l'Assemblée des Perses & des Medes. Tout ceci est à lire : mais voici un point encore plus curieux.

On lit, dans l'Histoire de l'Astronomie Chinoise, Ouvrage composé par le P. Gaubil Missionnaire Jésuite à la Chine, & publié à Paris en 1732. par le P. Souciet, qu'en l'an de J. C. 598. (ou 599.) *il arriva à la Chine des Gens d'Occident pour prêcher la Loi de Mahomet.* Le P. Gaubil ne fait que transcrire ce qu'il a lu dans un Livre Chinois appellé l'*Histoire des Yven*; mais le P. Souciet remarque très-bien, dans une note, que cette année 598. étoit antérieure d'environ 24. ans à l'Hégire; par conséquent que ces *Gens d'Occident* ne pouvoient être allés à la Chine *pour y prêcher la Loi de Mahomet* : après quoi il conclut, dans une autre note, que ces *Gens*

d'Occident étoient plutôt des *Arabes* que des Juifs ou des Mahométans. C'étoit plutôt encore des Perfans, suivant l'indication qu'en donne le P. Gaubil, & suivant les réfléxions de M. Fréret. Car voici ce qu'on ajoute d'après l'Auteur Chinois : en 1384. de J. C. ou 1383. finiffant, on comptoit 786* ans depuis l'entrée de ces Etrangers à la Chine ; ils avoient pourtant une Ere ou période dont ils comptoient 1942. ans ; ils fe fervoient, pour défigner leurs mois, de noms qui dans leur origine étoient Perfans. Le P. Gaubil les rapporte, & M. Fréret approuve les conjectures de ce Miffionnaire fur l'étymologie Perfane ; il fait plus : il compare la Religion de Mahomet avec celle des anciens

* Il y a en cet endroit une faute dans le Vol. de l'Académie. On y lit 586 ; c'eft 786.

Mages, & il trouve, dans les deux cultes, des caractères si semblables, qu'il a raison de dire que les Persans entrés à la Chine en 598. ou 599. ont pu être pris dans la suite pour des Mahométans; c'est-à-dire que les Chinois parlant de ce fait, quelques Siècles après, ont pu confondre aisément le Mahométisme avec la Religion de *ces gens venus d'Occident.*

M. Fréret fouillant ensuite dans les Livres Arabes & dans les Annales Chinoises, trouve qu'en effet on connut à la Chine vers la fin du 6e siècle les Turcs ou peuples du Turkestan; les Perses qui avoient été tantôt en guerre & tantôt en alliance avec ces Turcs; enfin les Califes & les Arabes qui domptèrent Jezdégherde. Il y a sur tout ceci un détail très-curieux, & que nous voudrions pouvoir rendre tel qu'il est dans le Mémoire.

Un dernier objet auquel s'atta-

che M. Fréret, c'est l'accor
Livres Chinois avec les Histo
Grecs, sur une époque bien co
que notre Académicien croi
le commencement du Règ
Cyrus. On fixe communé
cette époque à l'an 560 avant
& ceci est un point démont
tous les Monuments de l'An
té. Or les Persans établis en
avoient, comme nous le d
plus haut, une période do
comptoient (en 1383) 194
c'est-à-dire 1157. avant 5
J. C. (tems de leur entrée à la
ne); c'est-à-dire encore, 56
avant l'Ere Chrétienne. Qu'
ce que cette époque, sinon u
nement célèbre dont la mé
leur étoit chère? & quel autr
nement plus célèbre que le
mencement du Règne de
que les Perses, au rapport d'H
dote, appelloient *leur père*
Telles sont les principales r

ses du Mémoire de M. Fréret.*. C'est une de ces entreprises de maître auxquelles désormais peu de Littératures ressembleront, parce que le goût de ces sortes de choses est extrêmement rallenti, & parce que l'érudition du siècle ne se monte plus à un degré si haut.

On trouve à la suite de ce sçavant Mémoire des observations du même Auteur *sur les Fêtes Religieuses de l'année Persane, & en particulier sur celles de Mithra, tant chez les Persans que chez les Romains*.

Nous ne voulons dire qu'un mot de ce dernier objet, de *Mithra*, sur

* Il s'est glissé deux fautes dans cet Ouvrage, l'une & l'autre sans doute d'impression. A la page 250 on place la date du Régne de Perviz en 988, c'est 588. A la page 255 on marque que *Dinon*, dans *Cicéron*, *donne* 30 *ans de Régne à Cyrus*. Ce n'est pas *Dinon*, c'est *Denys de Perse*, Dyonisius Persicus.

lequel M. Fréret s'est fait un systême différent de celui du Docteur Hyde. Celui-ci, auquel s'en rapportent les Auteurs de l'Histoire Universelle, croit que le Soleil étoit appellé chez les Perses du nom de *Mithra*, & que ce n'étoit point l'objet du culte de ces Peuples; c'est-à-dire, que les Perses n'honoroient ni le Soleil, ni par conséquent *Mithra* comme le Dieu suprême. A ce sujet, Hyde se plaint beaucoup de ce que les Grecs & les Latins ont écrit sur cette matière, au désavantage des anciens Perses, qui, selon lui, ne furent point idolâtres.

M. Fréret ne réfute point le Docteur Anglois, mais il assure d'une part que *Mithra* n'étoit point le Soleil, & de l'autre que c'étoit une Divinité particulière appellée par Hérodote la *Vénus céleste* ou *Uranie, principe de cette fécondité par laquelle les Plantes*

Animaux se perpétuent & se vellent. L'Académicien recon-
:ependant que le culte de *Mi-*
ètoit comme étranger ; qu'on
:t emprunté, dans des tems
rieurs, de l'Assyrie ou des
·es. Il faudroit bien lire &
comparer ces divers senti-
s ; & apprécier aussi le fonde-
t du systême de M. Fréret qui
a Passage d'Hérodote. Le Doc-
Hyde l'a bien connu & ne
›ît pas en avoir été touché, il
éfute même quelque part* en
nt qu'il ne *sçait pas pour-
: Hérodote dit que la Vénus
ste ou Uranie étoit appellée Mi-
: chez les Perses, étant bien cer-
ı que le nom de Mithra servoit à
gner le Soleil.* * Nous laissons
te controverse aux Savans ; &
ıs les avertissons seulement que,
ce point particulier, ils ne tire-

* *Histor. Relig. Vet. Persar. p. 98.*

ront pas de grands secours de l'Histoire universelle (T. 3. pag. 429.) cette matière y est traitée superficiellement ; mais d'autres points de la Religion des Perses y sont discutés avec beaucoup d'étendue & de soin.

ARTICLE CXXX.

ARMORIAL GENERAL OU Registres de la Noblesse de France ; Registres III. & IV. trois vol. in-fol. A Paris chez Pierre Prault, Quay de Gèvres, M, DCC. LII.

IL ne faut pas s'attendre à trouver ici la liste exacte des premières Maisons du Royaume, de ces Maisons qu'il suffit de nommer pour rappeller l'idée de leur antiquité, de leurs dignités & de leurs alliantes. La raison en est bien simple : l'Histoire de ces Maisons fait partie, en quelque sorte, des

Annales

Annales de la Nation ; on les comprend dans les recueils des grands Officiers de la Couronne; on compose des livres entiers, pour expliquer l'ordre & les branches de ces illustres familles. D'où il est aisé de conclure qu'à leur égard les Registres de M. d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de France en survivance, ne seroient pas d'une nécessité aussi pressante, qu'ils le sont pour une infinité de bonnes Maisons à qui les mêmes avantages ont manqué. Il y a tel Gentilhomme qui date de plus haut qu'un grand Seigneur ; mais dont les Ancêtres ont été moins protégés, moins heureux, & par conséquent moins célèbres. C'est en faveur du premier que les attentions, que les recherches de M. de Sérigny sont extrêmement utiles : elles raniment l'éclat d'une gloire presque éclipsée ; elles font rentrer, s'il est permis de parler ainsi,

ces Abdolonymes modernes dans la route de l'honneur.

D'autres familles, toujours bien connues, n'ont pourtant pas possédé ces Charges importantes qui attirent les regards de tous les Siécles. A Rome, tous les Patriciens n'eûrent pas des Dictateurs & des Consuls dans leurs familles ; & parmi nous les titres d'honneur, les diminctions brillantes ne répondent pas toujours à la noblesse du sang, & à l'antiquité des noms. C'est au développement & à la conservation de tant de Généalogies non illustrées, mais très-estimables, que sont principalement destinés les Regîtres dont on nous fait présent aujourd'hui.

Enfin le mérite, les talens, les services élévent quelquefois des hommes nouveaux au rang de la Noblesse. Cicéron & Marius, sortis du Village d'Arpino, gouvernérent la République & purent fonder,

pour leurs descendans, un état des plus distingués. Nous reconnoissons de même en France des Nobles de nouvelle création, des hommes tirés de la roture par le bienfait du Prince ; & il ne faut pas douter que ces noms ne puissent & ne doivent entrer dans les Registres de M. de Sérigny. La figure qu'ils y feront actuellement, sera bornée à leur personne ; ils ne présenteront ni Ayeux illustres, ni Armoiries antiques ; mais chacun d'eux pourra être la source d'un peuple de grands hommes.

Tel est donc le goût de cet Ouvrage. Toute la Noblesse soit ancienne, soit moderne, a droit d'y occuper une place. Chaque famille vient s'y ranger selon l'ordre alphabétique, & à mesure qu'on fournit des titres à notre Auteur. Chacune de ces familles possède un Ecusson d'Armoiries reconnu & avoué par le Juge d'Armes. Les

Nobles de l'Epoque la plus moderne jouissent, comme tous les autres, de cette marque d'honneur; elle fait même partie de la grace d'Annoblissement: car il est rare de voir renouveller ce qu'on raconte du célèbre André le Nôtre, Directeur Général des Jardins du feu Roi. Cet homme aussi modeste qu'ingénieux, & aussi bon serviteur de son Maître, qu'ardent à imaginer de belles choses, fut annobli pour ses longs & agréables services. C'étoit le moment d'adopter un Ecusson d'Armoiries; on lui en parla, on le pressa sur l'Article; mais le Nôtre se souvenant qu'il avoit commencé par les plus bas degrés du Jardinage, répondit qu'il avoit déja des Armes, que c'étoient *trois limaçons couronnés d'une pomme de choux*: Réponse qui fut admirée de toute la Cour, & qui seule auroit mérité des titres de Noblesse, s'il étoit d'u-

sage d'en accorder aux qualités de l'ame, indépendamment des talents & des services.

Nous avons observé que M. d'Hozier de Sérigny publioit actuellement les Registres III. & IV. en 3. vol. in-fol. dont les deux premiers sont pour le 3e. Registre; & nous devons choisir présentement quelques-uns des Articles compris dans cette immense Nomenclature. Nous avons déjà dit quelque chose des Articles d'*Aluye* & d'*Alès* qui ont beaucoup d'étendue, & où la Critique & l'érudition de l'Auteur se sont bien exercées.

Dans le même Registre qui est le IIIe nous remarquons la famille de *Braqua* très-ancienne & très-bien alliée. Sa noblesse remonte jusqu'à l'an 1339. On montre ici les dépendances, les filiations, les dégrés, toujours par des titres authentiques; on discute un point

qui servira aux Continuateurs du *Gallia Christiana*, quand ils en seront aux Evêques du Mans. Car au lieu d'établir, comme a fait Antoine le Corvaisier, Historien de cette Eglise, qu'il y a eu vers le milieu du 14^e^ siècle un Evêque du Mans, de cette Maison de Braque, ils observeront, avec M. de Servigny, que cet Evêque s'appelloit *Michel de Brayche*; qu'il avoit d'autres armes que celles de *Braque*, & qu'enfin il n'y a aucune raison pour former des rapports d'identité ou de liaison entre le Prélat & cette famille.

Chamborant, Maison très-noble : elle est connue dès le milieu du XI^e^ Siècle, & dans le détail des branches & des filiations on voit beaucoup de services militaires, d'emplois honorables & de grades distingués. M. le Comte de la Clavière, Lieutenant général des Armées du Roi, & Gou-

verneur de S. A. S. Monſeigneur le Comte de la Marche eſt de cette Maiſon.

Chapt de Raſtignac ; Article qui contient 114. pages *in-fol*, ſans compter dix autres pages d'anciennes chartes. Nous tranſcrivons ces mots qui forment le préambule & qui comprennent en abrégé tout le plan de cette Généalogie.

» La maiſon de Chapt préſumée
» ſur de très-ſolides conjectures
» être une branche collatérale des
» anciens Sires de Chabanois de la
» première race (qui remontent
» juſques vers la fin du IX^e^ Siècle
» ſous Charles le Simple) ſe trou-
» ve aujourd'hui diviſée en trois
» branches, celle de Raſtignac,
» celle de Laxion, & celle de Pui-
» guilhem. Son ancien nom étoit
» *Cat* ou *Chat* en François, *Cati*
» ou *Chati* en Latin ; & ce n'eſt
» que depuis le milieu du XVI^e^
» Siècle ſous Jean Chat III. du

» nom, Seigneur de Rastignac, » Auteur du XI. degré de la seconde » de branche, qu'elle a pris plus » communément le nom de *Chapt*, » sans doute pour écarter l'idée » d'un animal domestique, dont » le nom ne présente rien de no- » ble à l'esprit. On va voir bien- » tôt (*c'est dans les Notes que ce* » *détail est compris*) que celui » qu'on trouve avoir le premier » porté ce surnom, & qu'on sup- » pose, sur de fortes conjectures » être le Chef de la Maison, a pu » l'emprunter du nom d'une Ma- » chine de guerre usitée dans les » Siècles passés, pour renverser les » murailles des places assiégées; » & que par cette raison, ce nom » *Chat*, loin d'avoir en soi rien » de bas, ne pouvoit tendre au » contraire qu'à illustrer sa posté- » rité. »

Gérin ou *Gerini* famille origi- naire de Florence. Le Marquis Ge-

rini, qui a publié depuis peu un magnifique recueil d'Estampes, dont nous parlions au mois de Mars dernier, est de cette ancienne & illustre Maison. Comme le rang qu'elle a tenu en Italie est quelque chose d'essentiel dans la matière présente, M. de Sérigny s'est appliqué à bien discuter cet Article; il donne même, pour instruire davantage le Lecteur, une notice abrégée du gouvernement de Florence & des révolutions qu'éprouva cette République, sous les premiers Medicis.

Sur ce point nous trouvons deux faits incidents qu'affirme l'Auteur sans équivoque, sans balancer. Le premier est que le Pape Clement VII. *étoit bâtard d'un frere cadet de Laurent* de Medicis surnommé *le Magnifique.* Nous sçavons que plusieurs Ecrivains disent la même chose; mais il semble qu'on peut tempérer cette opinion par le té-

moignage que d'autres ont rendu à la naissance légitime de Clement VII. On cite dans cet Armorial l'autorité du Généalogiste Imhoff, & nous lisons précisément chez cet Auteur, que quand il fut question sous Leon X. de faire Cardinal Jules de Medicis (c'étoit le nom de Clement avant son exaltation) on justifia, par de bonnes raisons, qu'il étoit né de légitime mariage : *præmissis probationibus, sicut testatur Ciaconius, ex legitimo natus matrimonio, in Consistorio declaratus est.* Imhoff Genealog. viginti illustrium in Ital. familiar. ad Tab. V. Stem. Medic. p. 130. *

---

* Il faut néanmoins reconnoître qu'à la page 141. du même Ouvrage, Jules de Medicis, depuis Clement VII. est simplement appellé *Nothus* : mais dans cet endroit on n'a que le tableau de la Maison de Medicis ; il vaut mieux s'en rapporter, pour l'authenticité des faits,

Le second fait regarde aussi le Pape Clement VII. à qui notre Auteur donne un fils naturel nommé *Alexandre de Medicis*, sans proposer le moindre doute sur cet Article, qui toutefois n'est pas évident. A la vérité l'Historien Ammirato rapporte ce qu'il en avoit oui dire au Grand-Duc Cosme I. Mais outre que cet Ecrivain ne fait que rappeller ce discours sans l'appuyer de son suffrage, la plupart des autres Historiens d'Italie paroissent n'avoir pas connu cette Anecdote, & ils donnent le Duc d'Urbin, Laurent de Medicis, pour père à Alexandre. Toute la critique que nous faisons donc ici,

---

à l'explication que l'Auteur y ajoute dans le morceau qu'il appelle *Exegesis historica* : c'est-là qu'on trouve ce que nous venons de citer en faveur de Clement VII.

c'eſt qu'en telles matières toujours odieuſes & où il y a du doute, il eſt à propos d'indiquer les deux opinions, de traiter les choſes à charge & à décharge. M. de Sérigny eſt ſi impartial & ſi judicieux dans toute la ſuite de ſon Ouvrage, qu'il ne peut prendre en mauvaiſe part cette obſervation.

D'Orléans, Maiſon qui s'eſt étenduë dans l'Orléanois, dans la Beauce & dans le Berry. Il y a peu d'articles où l'intelligence de M. de Sérigny ait été plus néceſſaire. Trois ſortes de claſſes ſe ſont trouvées à diſtinguer dans les noms d'*Orléans*; car il y a eu un aſſez grand nombre d'anciens Seigneurs qui ont porté cette dénomination, ſans qu'on puiſſe nier ni affirmer qu'ils appartiennent aux d'*Orléans* qui ſubſiſtent encore : d'autres paroiſſent avoir formé la ligne directe de la maiſon d'*Orléans-de-*

ère *; & enfin on parvient à un
:ms où la filiation est suivie,

---

* Le P. Pierre-Joseph d'Orléans Jésui-
e, Auteur de l'Histoire des Révolutions
l'Angleterre & de plusieurs autres Ou-
vrages, étoit de cette *Maison d'Orléans-*
de-Rère, de la Branche *du Plessis-de-*
Rère : ce que nous remarquons ici à cause
d'une Note curieuse qui se trouve dans
l'Ouvrage de M. de Sérigny. Voici ses
paroles : » Le sçavant Commentateur
» de la Satyre Ménippée, Edition de
» 1714. T. 2. p. 229. s'est imaginé que
» le P. d'Orléans pouvoit descendre de
» Louis d'Orléans Avocat Général pour
» la Ligue. *Le P. Pierre-Joseph d'Or-*
» *léans Jésuite*, dit-il, *a donné au Pu-*
» *blic en 1688. la Vie du P. Coton im-*
» *primée in-4°. chez Etienne Michallet.*
» *L'Auteur qui pourroit bien*, ajoute-t-il,
» *être descendu de l'Avocat d'Orléans*,
» *n'auroit-il pas voulu par-là témoigner*
» *que, dans sa famille, on se souvient*
» *encore des grandes obligations que le*
» *vieux d'Orléans eut autrefois à ce gé-*
» *néreux Confesseur de Henry le Grand?*
» Cette Critique est fausse, & pour la
» réfuter pleinement, il est presque inu-

où les dégrés se distinguer
faitement ; & ce tems est
milieu du 14. siècle : ce qui
de, en remontant même
vers l'an 1000. présente be
d'hommes illustres de ce n
y a toute apparence qu'il
nent aux d'*Orléans* d'aujou
& si la chose peut être port
la suite jusqu'à la démonst
il en résultera une des plus
Généalogies qu'on puisse
M. de Sérigny a transcrit
article un grand nombre d

» tile d'ajouter qu'elle est déme
» seulement par le témoignage
» Auteurs, les sieurs Hubert
» de Chambourg & la Thau
» tous contemporains du sçava
» te, mais encore par toutes
» ches de la Famille d'Orléans,
» rent unanimement avec ces
« qu'il étoit fils de François d'
» Seigneur du Plessis-de-Rère
» zabeth Carré. »

tes & d'anciens titres domestiques ; il a fait graver beaucoup de Sceaux; & sa critique brille partout, singulièrement dans l'examen d'une Charte prétenduë de Philippe I. en faveur de Challo-saint-Mard qu'on dit avoir fait le voyage de la Terre-Sainte armé de toute pièces, pour accomplir un vœu du Roi son Maître. Il y a des choses curieuses dans cette discussion diplomatique, & il en résulte un jugement qui relègue la pièce en question parmi les Titres de friponnerie que nos Ancêtres sçurent fort bien multiplier, malgré la franchise & la simplicité qu'on leur attribue.

Pracomtal, article très-étendu : cette Maison remonte, par des titres authentiques, jusqu'à l'an 1264. On trouve ici tout ce grand corps de preuves occupant l'espace de 50. pages in-fol.

Virieu de Beauvoir, Maison du Dauphiné, connuë depuis l'an

née 1108 : les preuves remplissent encore un grand terrein ; & qu'on ne regarde pas la collection de ces Actes comme quelque chose qui abrége les soins & le travail de M. de Sérigny. Avant que de les placer, il faut en estimer la valeur ; & en les plaçant, il est nécessaire de les dépouiller, de les insérer dans la suite des filiations & des branches.

Comme nous sommes obligés de terminer notre Extrait, nous ne faisons qu'indiquer dans le IV^e^ Registre les Articles d'*Aroux de la Serre*, de *Guiscard*, du *Quesnoy*, de *Rechignevoisin*. Ces Maisons sont très-bonnes, elles ont fourni à notre Auteur des richesses diplomatiques, des actes précieux, faisant foi de leur antiquité, & des rapports illustres qu'elles ont eus avec des personnes très-distinguées dans l'Etat. Nous finissons par cette réflexion que fait naître l'assem-

blage de tant de Monuments antiques.

Boileau disoit, il y a 80 ans, dans sa 5ᵉ Satyre :

N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire,
D'Hozier lui trouvera cent ayeux dans l'histoire.

Et ce mot de critique prouve que le Poëte n'avoit jamais vû de Registres de Noblesse semblables à ceux qu'on nous donne & que nous annonçons. M. de Sérigny trouve bien aujourd'hui à nos Gentilshommes *cent ayeux dans l'histoire* ; mais c'est en lisant beaucoup, en consultant tous les Monuments publics & particuliers, en distinguant le vrai du faux, ce qui est certain, des traditions douteuses ou populaires. Le singulier pourtant dans le mot de Boileau, est qu'il s'adresse à Charles-René d'Hozier son ami & fils du célébre

Pierre d'Hozier, pour qui le même Poëte avoit fait deux Epigrammes ou Sixains, (comme on parloit alors) dont voici le premier :

C'est ce fameux d'Hozier, d'un mérite sans prix,
Dont le vaste savoir & les rares écrits
Des illustres Maisons ont publié la gloire.
Ses talens surprendront tous les âges suivans,
Il rendit tous les morts vivants dans sa mémoire ;
Et ne mourra jamais dans celle des vivans.

Nous sommes bien-aises de rapporter cette anecdote, bien capable de tempérer le fiel du distique de la 5^e^ Satyre. Ainsi trouve-t-on dans les Poëtes le pour & le contre, le poison & l'antidote ; sans compter que leur qualité de favoris d'Apollon ne les oblige pas à être exacts ou sincères, comme doit l'être un Juge d'Armes.

Le mensonge & les vers de tout tems
sont amis.

la Fontaine, X. 2. Fab. 1.

ARTICLE CXXXI.

LETTRES SUR L'HISTOIRE par Henry-Saint-Jean, Lord Vicomte Bolingbroke, traduites de l'Anglois, 2. Tomes in-8°. M. DCC. LII.

On a beaucoup reproché à Bayle de n'avoir rien épargné pour établir le Pyrrhonisme historique; & cette accusation n'a été ni réfutée ni adoucie par une multitude d'endroits de ses Ouvrages, où ce Pyrrhonisme est hautement & vivement condamné. Le doute étoit le caractère de cet esprit singulier: on ne pouvoit prendre sérieusement les meilleures preuves qui lui échappoient en faveur des caractères propres à dé-

fendre & à maintenir l'empire de la Vérité.

M. de Crouzas, qui étoit un honnête homme, marchoit contre ce Sceptique par une route trop droite. Il supposoit trop aisément que Bayle avoit voulu mettre dans les esprits quelque chose de mieux que des nuages. En combattant ce fameux Adversaire, il ne vouloit pas se permettre des soupçons contre sa bonne foi ; mais il est des cas où l'on ne peut faire gouter au Public des manières de penser commandées par la bénignité & la condescendance. Ce Public avoit jugé Bayle depuis longtems ; il avoit fixé l'idée qu'on devoit s'en former ; il lui avoit assigné une des premières places parmi les Pyrrhoniens de la plus frauduleuse espèce ; & c'est le rang qu'il occupera toujours aux yeux de la Postérité.

On nous demandera peut-être

à quoi tend ce préambule, & si Mylord Bolingbroke, dont les lettres nous occupent, doit marcher à côté de Bayle, s'il doit lui être comparé en matière de Pyrrhonisme ? Ce n'est pas notre pensée : nous aimons à juger mieux de l'Auteur Anglois, quoique nous ayons plus d'idée de Bayle, à le considérer du côté de l'érudition. Mais, en vérité, le premier se présente aussi dans ses lettres comme quelqu'un qui bâtit d'une main & qui détruit de l'autre, ou si l'on veut, qui commence par ôter toute solidité au terrein sur lequel il paroît vouloir ensuite appuyer un édifice considérable.

Voici un des principes de sa 4e. Lettre : » Je conviens que l'histoi-
» re a été falsifiée à dessein & par
» systême dans tous les tems ; &
» que la partialité & le préjugé ont
» occasionné bien des erreurs, tant
» volontaires qu'involontaires,

» même dans les meilleures. Ne » vous scandalisez pas, Monsieur, » si je vous dis (puisque je puis le » dire avec vérité & que je suis en » état de le prouver) que l'auto- » rité Sacerdotale a frayé le che- » min à cette falsification dans » tous les siècles & dans toutes les » Sectes Religieuses. » Ce morceau si absolu & si général doit donc embrasser les premiers tems du monde & les premiers siècles de l'Eglise; par conséquent on ne pourroit compter ni sur l'histoire des anciens Patriarches, ni sur celle des Apôtres, & il faudroit dire, en suivant les mêmes principes, que les chefs de l'ordre Lévitique, & que les Evêques des tems Apostoliques ont corrompu les Livres Saints.

L'Auteur ne paroît pas effrayé de la conséquence. Selon lui, *les Princes de l'Eglise se sont rendu coupables de cette honteuse prévarication.* Il n'excepte aucune épo-

que, aucun siècle. » Les mensonges prémédités par esprit de systême ont été avancés & encouragés *d'âge en âge*; & entre tous les pieux artifices que l'on a employés pour maintenir dans l'esprit des hommes le respect & le zèle pour leur Religion, cet abus de l'Histoire a été l'un des principaux & des plus efficaces.... La charge de falsifier l'Histoire en matière de Religion a *toujours* été confiée aux plus fameux Champions & aux plus dévots Personnages de chaque Secte Religieuse.... En toute autre matière cette charge, d'altérer la vérité historique, appartient aux Pédans de chaque Nation & aux Goujats de chaque parti. »

Si Mylord Bolingbroke s'étoit contenté d'observer qu'il y a eu de tems en tems des faussaires, des fabricateurs de Diplômes, de Char-

tes, de Décrétales, des Inventeurs de Légendes ; s'il s'étoit rendu attentif à ſpécifier en quoi & comment cette licence a été préjudiciable aux vrais Monuments de l'Hiſtoire ; par quelles règles de Critique on ſépare cet alliage de l'or pur ; combien il eſt important de ſe tenir ſur ſes gardes quand il eſt queſtion de certains Auteurs ; tout cela eût été louable, & bien loin de lui reprocher des ſentimens Antichrétiens, de le ſoupçonner de Pyrrhoniſme, nous ne pourrions qu'approuver ſon zèle. Mais l'univerſalité de ſa critique, l'étenduë de ſes imputations allarment tout Lecteur qui ſçait que les Monuments de la Religion Judaïque & de la Religion Chrétienne n'ont point été *falſifiés par eſprit de Syſtême* ; que les légères taches qui s'y rencontrent, telles que peuvent être des diverſités de leçons, des changements de chiffres,

stes, des défauts de constructions, n'intéressent point la vérité de ces saints Livres ; qu'elles sont même la preuve de leur antiquité, de leur célébrité, de leur autorité, du soin qu'on a pris de les lire, de les transmettre à tous les âges. On peut lire, sur cette importante matière, de l'intégrité des Ecritures, ce qu'en ont écrit tant de sçavans Controversistes soit Catholiques soit Protestants.

Nous devons encore un moment d'attention à quelques traits particuliers que lance notre Auteur contre certains personnages qu'il regarde comme autant de corrupteurs des Monuments historiques. Il dit un mot de Métaphraste, Ecrivain qu'il ne nous vient pas en pensée de justifier ; mais nous voudrions que, quand on accuse les gens, ce fût avec précision ; qu'on n'employât à leur égard que des moyens sûrs, légitimes & bien

choisis. *Métaphraste*, dit-o
vit un Traité de l'Art de co
de saints Romans : ceci e
lument faux ; & quoiqu'on
que le fait est *cité par Baill*
son Livre des Saints ; il
pas y ajouter plus de foi.
Baillet ne dit point ce qu
fait dire ; on trouve seule
dans son discours sur l'Hist
Saints, qu'en certains tem
de feindre fut réduit com
méthode ; que *Métaphraste*
pris d'en donner des règles
s'il eût voulu bannir l'imp
& la grossièreté, *& introd*
modestie avec la vraisemblan
les mensonges qu'on devoit
en œuvre. Sur quoi il cite u
sage tiré de la vie de sainte
ne le 20. de Juillet. Il y a,
me on voit, beaucoup de
rence entre *écrire un Tr*
l'Art de composer de saint
mans, & insinuer par occasio

5 ou 6 lignes, quelques prétenduës règles pour diriger les Ecrivains qui seroient jaloux de se distinguer en ce genre. 2°. Baillet charge trop Métaphraste en rappellant le trait qui se trouve à la tête de l'Histoire de sainte Marine. Nous avons lu avec beaucoup d'attention cet endroit du Légendaire, & il n'est pas évident qu'il s'agisse là de donner des règles pour la composition de pieux Romans. Il paroît bien plus vraisemblable que Métaphraste a voulu combattre l'usage qui s'étoit introduit de remplir les Vies des Saints de faussetés & d'indécences. Nous citons le Texte à la marge : on ne doit pas en conclure que Métaphraste est un Légendaire véridique, mais seulement, ce qui est l'objet de la question, que dans l'endroit cité il ne donne point de règles pour mentir en racontant ce que les Saints ont fait ou souffert ; qu'au

contraire il se porte en cet endroit-là,* pour rétablir la Vérité qui avoit été obscurcie par les narrations des Hérétiques.

Mylord Bolingbroke voulant expliquer les causes de cette corruption (prétenduë) qui s'est emparé de tous les Monuments, dit

---

* *Eò magis delectat auditorem (Athletarum Martyrium) quò meliorem habuerit compositionem, aptamque & probabilem narrationem & ea recensentem quæ & persecutoris improbitati, & eorum qui decertabant animi magnitudini, quin etiam ejus quoque qui unà decertabat Christi potentia, apta sint & convenientia. Sic enim oportet omni ex parte ejusmodi ut & nihil habeat offensionis & rem rectis auribus ostendat credibilem.* L'Auteur se récrie ensuite contre les Hérétiques qui avoient falsifié les Vies des Saints, puis il conclut : *Inanes ergò omnes fabulas & nugas abjiciens, solis autem veris præclara hujus Martyris tam in verbis quàm in factis decertationibus, sub eâ quæ consistit, veritate illuminante, mentem adhibens &c.*

des choses peu exactes sur les Siècles d'ignorance, sur les loix portées contre les Ecrits que le Clergé désapprouvoit : à quoi il ajoute une Critique de la conduite de S. Grégoire le Grand, qui, selon lui, *déclara la guerre à toute érudition payenne dans la vuë de mieux établir la Vérité Chrétienne.* Voici encore une fausseté ; & nous sommes très-surpris que la prétenduë aversion de S. Grégoire à l'égard des lettres humaines, passe, depuis un tems, pour un fait certain. Maimbourg est apparemment celui qui a le plus favorisé cette idée, par la façon dont il traite ce point, & par l'exclamation pleine d'enthousiasme à laquelle il se livre contre les occupations littéraires de sa jeunesse. * C'est à l'occasion d'une lettre où S. Grégoire reprenoit Di-

* Voy. *Histoire du Pontificat de S. Grégoire.*

dier Archevêque de Vienne de s'ê-tre appliqué aux fonctions propres d'un Maître de Grammaire. En quoi le S. Pape avoit certainement raison, puisque la charge pastorale a des objets bien plus importans & plus dignes d'elle. Mais quel que soit le sens de cette lettre, & quelqu'étenduë qu'on lui donne, ceux qui s'en servent pour décrier l'étude des Sciences profanes, ou pour assurer que S. Grégoire en étoit l'ennemi mortel, n'ont assurément point lû le chap. 3. du Livre 5. des Commentaires du même Saint sur le premier Livre des Rois. On y voit que ce saint Docteur de l'Eglise préconise extrêmement la connoissance des Belles-Lettres : *Nous ne pouvons*, dit-il, *pénétrer la profondeur des Saintes Ecritures, si nous ignorons les Sciences profanes.* * Il ajoute

* *Sacri Eloquii profunditatem pene-*

que c'est le Démon qui *ôte des cœurs l'amour des Lettres & le desir de les cultiver afin de réduire les gens à ne pouvoir jamais s'élever aux choses spirituelles.* * Il observe encore que *les démons connoissent les progrès dont nous sommes capables à l'égard des Sciences Divines, lorsque nous avons de l'avance du côté des Lettres.* ** On peut lire tout ce bel endroit de l'Ouvrage du S. Pontife, & l'on

---

trare, ignari sæcularis scientiæ non valeamus. Ce S. Père, sous le nom de *Science séculière* entend aussi l'*érudition payenne*, puisqu'il se sert de l'exemple de Moïse qui étoit instruit dans la *Science des Egyptiens*, laquelle *Science* étoit celle des Payens, & même des Idolâtres.

* *A nonnullorum cordibus discendi desiderium maligni spiritus tollunt, ut & sæcularia nesciant, & ad sublimitatem spiritualium non pertingant.*

** *Dæmones sciunt quia dum sæcularibus litteris instruimur, in spiritualibus adjuvamur.*

ne sera plus tenté de croire qu'il ait *déclaré la guerre à toute érudition payenne, dans la vuë de mieux établir la Vérité Chrétienne.* Voyez aussi une Note judicieuse placée au bas de la lettre à Didier, par le dernier Editeur des Ouvrages de S. Grégoire.

Si nous avons discuté avec tant de soin les méprises où tombe Mylord Bolingbroke, nous n'en sommes pas moins disposés à reconnoître qu'il y a, sur la fin de sa lettre, des observations très-utiles contre le Pyrrhonisme. Le malheur est qu'elles ne peuvent guères se concilier avec les autres points répandus dans son Ouvrage. Nous convenons aussi qu'il a tout-à-fait raison de blâmer l'intempérance de ces grands Lecteurs d'Histoires, qui entassent toute espèce de faits dans leur mémoire, sans réfléchir jamais sur leurs lectures, sans placer les matériaux qu'ils ont

amassés. L'Auteur fait à ce sujet le portrait d'un de ces hommes remplis de Science, vuides de sens, inutiles à eux-mêmes & aux autres, très dignes enfin qu'on leur dise ce mot de la Mothe-le-Vayer : *Dieu vous fasse la grace de devenir moins sçavants.*

La 5^e^. lettre de notre Auteur commence par donner des règles pour la lecture de l'Histoire. Il ne faut s'attacher qu'à celle qui est utile. Les Anecdotes frivoles, les maigres & séches Annales, les compositions abrégées ne doivent point remplir les moments d'un homme qui cherche à former son cœur & son esprit. Cet avis préliminaire est suivi d'une espèce de tableau où l'on représente l'état de l'Histoire chez les Grecs & chez les Romains. *Je n'appelle*, dit l'Auteur, *les premières productions historiques que des tentatives ou des essais.* Dans

toutes les Nations, l'Histoire *eut son enfance*; il lui fallut une longue suite de siècles pour s'élever, pour acquérir un dégré de maturité. En général les Romains prirent plus heureusement que les Grecs le véritable goût de l'histoire. »Virgile, ajoûte Mylord Bolingbroke, pouvoit avec autant de justice donner à ses Compatriotes la louange d'écrire mieux l'Histoire, que celle de lui fournir les plus nobles sujets». Tite-Live, Saluste, Tacite sont les Héros en ce genre : on parle ici du dernier comme d'un *Auteur favori*, & tout cet endroit mérite les attentions du Lecteur.

Il semble que l'attrait particulier de celui qui nous donne ces Lettres, est de retomber toujours sur le Clergé & sur les matières de Religion. Il a bien raison, sans doute, de conseiller l'histoire des faits à ceux qui doivent instruire,

qui se chargent de prouver la vérité du Christianisme. Cette Religion est fondée sur des miracles qui sont des faits ; il faut embrasser cette partie & renoncer aux argumens métaphysiques, aux raisonnemens abstraits. Tout ceci est bien ; mais nous n'approuvons pas également que l'on blâme Abadie & l'Evêque de Londres * pour avoir dit que *l'Evangile de S. Matthieu est cité par Clément, Evêque de Rome, Disciple des Apôtres ; que Barnabé le cite en son Epître ; qu'Ignace & Polycarpe le reçoivent, & que les mêmes Pères, qui rendent témoignage à S. Matthieu, le rendent pareillement à S. Marc.*

» Si les Pères du premier siècle, » reprend-on, rapportent quelques » passages qui soient conformes à » ce que nous lisons dans nos Evan» gélistes, s'ensuivra-t-il que ces

* *Troisième Lettre Past. trad. Fr. p. 29.*

» Pères avoient les mêmes Evan-
» giles sous les yeux? . . . . Ces Pè-
» res ont fait usage d'autres Evan-
» giles où ces passages pouvoient se
» trouver, ou bien ces passages
» pouvoient s'être conservés par
» une tradition non écrite : outre
» que j'oserois prèsque assurer que
» ces Pères du premier siécle ne
» nomment point expressément les
» Evangiles que nous avons, Evan-
» giles de Matthieu, de Marc, de
» Luc & de Jean ».

Que prétend-on conclure de tout ceci ? C'est qu'Abadie & l'Evêque de Londres *ont fait de l'Histoire un abus manifeste & inexcusable*. Et voilà bien la plus singulière chicane qui ait jamais été faite en matière de controverse Historique ou Théologique. On trouve, dans l'Epître attribuée à S. Barnabé, un passage, non de S. Matthieu (Abadie se trompe) mais de S. Luc ; dans la première Epitre de

S. Clément * deux textes l'un de S. Matthieu & l'autre de S. Marc; dans les Lettres de S. Ignace, deux ou trois endroits de S. Matthieu; dans celle de S. Polycarpe, deux de S. Matthieu, & un de S. Luc: or pourquoi ne veut on pas que ces PP. Apostoliques eussent nos *Evangiles sous les yeux*, comme ils avoient les autres livres de l'Ecriture qu'ils citent, la Genèse, Job, Ezéchiel, & surtout les Epîtres de S. Paul, dont ils font un très-grand usage? Peut-être, dit-on, ces textes étoient-ils dans de faux Evangiles, peut-être s'étoient-ils conservés dans la tradition.

Mais 1°. quand on trouve des piéces de bon alloy, on ne soupçonne pas qu'elles sortent de la bourse ou du laboratoire d'un faux Monnoyeur; & de même, quand

* L'Evêque de Londres cite la seconde Epître où l'on voit aussi quelques passages de S. Matthieu & de S. Luc.

on voit des passages conformes à ceux qui sont dans nos Evangiles, on a lieu de croire que ces Evangiles en sont la source*. Ceci forme une espéce de possession dans laquelle on ne peut être troublé par les soupçons d'un adversaire ; c'est aussi une sorte d'argument positif qui n'est pas infirmé par des raisonnemens de conjecture, par des *peut-être*. Et nous pouvons déja conclure de cette observation qu'on n'a pas droit de traiter d'*abus manifeste & inexcusable* la façon de parler d'Abadie & de quiconque s'énonce comme lui sur l'objet présent.

2°. Les Evangiles, du moins les

* Nous ajoutons par occasion, que S. Clément, citant dans sa seconde Epître quelque chose d'un Evangile apocryphe, on s'en apperçoit tout d'un coup. Le mauvais coin de cette monnoye se décèle de soi-même : pourquoi ne veut-on pas que le bon nous rassure contre la fraude?

trois premiers, existoient avant S. Clément, S. Ignace, S. Polycarpe *: car s'ils n'avoient pas existé alors, ce seroient des livres supposés, puisqu'ils n'auroient point pour Auteurs ceux dont ils portent les noms. Mais la supposition est une chimère : on peut en donner plusieurs bonnes raisons : nous ne nous arrêterons qu'à celle-ci qui est historique.

D'abord on a sur la fin du premier siècle un Auteur (Papias) qui rend témoignage aux Evangiles de S. Matthieu & de S. Marc, comme étant de ces Auteurs : la preuve en est dans le 3[e] Livre d'Eusèbe qui rapporte tout le morceau de cet ancien Père contemporain & ami de S. Polycarpe. Voilà donc

* Nous ne parlons point de S. Barnabé, parce que la Lettre qui porte son nom, quoique très-ancienne & très-bonne, n'est cependant point de lui.

deux Evangiles exiſtants lorſquePapias écrivoit, & ſans doute auſſi dès le tems de Polycarpe : par conſéquent ils ne ſont pas ſuppoſés, à moins qu'on ne diſe que le témoignage de Papias & le rapport d'Euſèbe ſont auſſi des piéces fauſſes : ce qui eſt frayer le chemin à un Pyrrhoniſme univerſel.

Enſuite on voit au 2e ſiécle de l'Egliſe que les Pères de ce temps-là reconnoiſſent l'exiſtence des Evangiles comme étant de S. Matthieu, de S. Marc & de S. Luc, auxquels ils ajoutent S. Jean, dont les PP. du 1er ſiécle n'ont pu parler, parce que cet Evangéliſte a écrit fort tard *.

Or ces PP. du ſecond ſiècle ſe ſont ils trompés dans une matière ſi importante ? S. Irénée, par exemple, qui étoit né vers l'an 120. & qui nomme ſi clairement,

* Vers l'an 98 de J. C.

dans son 2^e Livre, les quatre Evangélistes ; a-t-il donné dans l'erreur, en leur attribuant des ouvrages qu'ils n'avoient point composés ? N'a-t-il pû entrevoir la supposition prétendue qui en auroit été faite dans le peu d'années qu'on compte entre lui & les PP. Apostoliques Clément, Ignace, Polycarpe ? Ce dernier, son maître & son modèle, l'a-t-il laissé sans instruction pour discerner les vrayes écritures des fausses ? Si l'on pèse bien ces questions on verra que l'idée de la supposition des Evangiles de S. Matthieu de S. Marc, de S. Luc, vers la fin du 1^er siécle, ou le commencement du second est une chose absurde.

Mais revenons présentement ; si les Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Luc, ne sont point supposés, ils existoient avant S. Clément, S. Ignace, S. Polycarpe ; & s'ils existoient alors, les

textes que ces PP. citent & qui sont contenus dans ces Evangiles n'étoient pas simplement *conservés par une tradition non écrite* : d'où suit encore la même conséquence indiquée plus haut, savoir qu'on n'a pas dû dire qu'Abadie a *fait de l'histoire un abus manifeste & inexcusable.*

Nous sommes fâchés que des discussions semblables à celles-ci donnent à notre Extrait un air de controverse qui n'est pas le goût propre de nos Mémoires, mais on voit bien qu'il nous est impossible de laisser sans réfutation certains principes hazardés par Mylord Bolingbroke. Toute la suite de sa 5e Lettre fourniroit encore une ample matière à dispute. Il veut prouver cette proposition très-vraie, que *les Théologiens doivent s'appliquer particulièrement à certaines parties de l'histoire ;* & à ce sujet il fait des observations dont

es unes manquent de fondement, les autres de précision, plusieurs cachent un venin secret & favorisent extrêmement le Pyrrhonisme. Abandonnons tout ceci aux soins de quiconque voudra faire un examen raisonné de tout l'Ouvrage, & ne disons qu'un mot de la 6e Lettre.

L'Auteur y explique *depuis quelle période l'histoire moderne est particulièrement intéressante pour le service de l'Angleterre sa patrie* : il indique la fin du XVe siècle jusqu'à présent ; & il divise cette période en deux points de vue, l'un sur le Gouvernement Ecclésiastique, l'autre sur le Gouvernement Civil de l'Europe ; & dans cette dernière division, il y a trois objets, la France ; l'Angleterre, l'Espagne & l'Empire &c. Le Gouvernement Ecclésiastique ranime encore la critique de l'Auteur, & il y a, sous cet article, quelques traits de déclamation contre l'Eglise Romaine

& contre les Papes : en quoi l'on reconnoît l'Ecrivain Proteſtant & aſſez peu l'homme de qualité.

Le morceau du Gouvernement Civil de l'Europe eſt beaucoup mieux. On y voit le ſyſtême général des affaires politiques depuis près de trois ſiècles. L'Auteur commence à Louis XI. pour la France, & à Henri VII. pour l'Angleterre ; il les compare en beaucoup de choſes, & cette ébauche de parallèle mérite d'être luë. Il ſe trouve à la ſuite une expoſition tout-à-fait belle & inſtructive de l'état des Iles Britanniques ſous Henri VII. Alors, dit Mylord Bolingbroke, » Notre » Temple de Janus fut fermé ; » nous ne ravageâmes plus ni notre » pays ni les autres ; de ſages » Loix & un ſage Gouvernement » changèrent inſenſiblement les » mœurs & firent prendre une nouvelle » tournure à l'eſprit de notre » Peuple. Nous ne fûmes plus des

» Flibuſtiers comme nous étions
» précédemment ; notre Nation
» maintint ſa réputation dans les
» Armes toutes les fois que l'in-
» térêt commun ou l'autorité pu-
» blique le requit ; mais la guerre
» ceſſa d'être, ce qu'elle avoit été ,
» notre principale & preſque notre
» unique profeſſion ; les Arts de la
» paix prévalurent parmi nous ;
» nous devinmes Laboureurs , Ma-
» nufacturiers , Commerçants ; &
» nous nous adonnâmes aux Scien-
» ces à l'envi de nos voiſins. »

Nous terminons ici notre Extrait : car la Lettre à M. Pope, qu'on trouve auſſi dans ce Volume, n'eſt qu'un *plan* très-abrégé *d'une hiſtoire générale d'Europe* , qu'il nous ſeroit impoſſible d'abréger encore. Le ſecond volume comprenant deux Lettres fort longues nous fournira un Article où il entrera moins de controverſe que dans celui-ci.

Novembre 1752.

ARTICLE CXXXII.

ŒUVRES DE FEU M. COCHIN, *Ecuyer Avocat au Parlement, contenant le recueil de ses Mémoires & Consultations. T. 2. in-4°.* A Paris chez de Nully, Grand-Salle du Palais, &c. M. DCC. LII.

C'Est une opinion assez commune qu'un même esprit ne réunit guères la Mémoire & la Logique dans un degré éminent. Ces deux facultés seroient-elles deux rivales dont l'une ne pût dominer qu'au préjudice de l'autre ? ou les fibres & les esprits animaux, qui sont à leur service, ne sçauroient-ils être si prompts, & si fidèles aux ordres de l'une, qu'ils n'en soient plus rétifs, ou plus négligens à ceux de l'autre ? Ce qu'il y a de certain, c'est que dans l'âge où la mémoire est plus facile, l'es-

prit d'ordinaire se trouve moins capable de raisonner, d'inventer & de produire.

L'Editeur des Œuvres de M. Cochin nous apprend qu'il y eut une exception en faveur de son Auteur ; que » la Mémoire fut une » faculté *qu'il possèda aussi supé- » rieurement que personne* ; que sa » Bibliothèque également nom- » breuse & choisie *étoit dans sa » tête à citer le volume & la page* ; » qu'il avoit lu autant que Mor- » tel puisse lire ; qu'il n'avoit rien » oublié, & que tout ce qui s'est » dit d'ingénieux & de sensé lui re- » venoit sans peine à toute occa- » sion. » Voici un exemple :

Depuis l'origine d'un procès, on parloit d'un acte de célébration de mariage sans le rapporter. Il y a longtems, dit M. Cochin, qu'on nous flatte de l'espérance de voir cette pièce ; mais elle n'arrive point. Et si quelqu'un attend qu'-

elle paroisse, *Rusticus expectat, dum defluat amnis.* Cet Acte fut produit avant l'Audience suivante, & M. Aubry, au *péril de piquer* M. Cochin, ne put s'empêcher de dire qu'on auroit bien fait de garder le passage d'Horace pour une meilleure occasion, parce que *Supprimit Orator, quæ Rusticus edit ineptè.* Quoi, reprit sur le champ M. Cochin, qui sçavoit, par le rapport du Greffier, que cette feuille ne tenoit point au Registre, & n'en avoit jamais fait partie, quoi il tombera dans le dépôt d'un Greffier un papier volant, sans qu'il sçache d'où il vienne; & nous dirons que le Greffier sera l'arbitre du sort de cette pièce; maître de la réduire à la condition des chiffons inutiles, s'il lui plaît de la jetter au rebut; ou de l'ériger en Acte authentique & digne de foi, s'il lui prend en gré de l'insérer dans un Registre, &

d'en

d'en délivrer une expédition. L'authenticité des Actes ne dépend-elle que du caprice des Officiers ? Et puisqu'il faut citer Horace, ce Greffier a-til pu régler la destinée du papier dont il s'agit, comme l'ouvrier, dont parle ce Poëte, avoit réglé celle d'un morceau de bois inutile ? *Incertus Scamnum faceret-ne Priapum ? maluit esse Deum.*

De la Mémoire, l'Editeur passe à l'élocution qu'il dit être le *préciput* de l'Orateur. Sur des Mémoires où M. Cochin interprète les clauses d'un testament, ou d'un acte entre-vifs, on lui ajuge ici la gloire d'avoir été un savant Grammairien. C'est un mérite, qui n'est peut-être pas assez connu, pour être estimé ce qu'il vaut. Selon Quintilien il est plus profond que brillant, *plus habet in recessu, quam in fronte promittit.* Il coute plus de travail, qu'il ne rapporte de gloire, *plus habet operis quam*

ostentationis. C'est à la Grammaire qu'il appartient de poser les fondemens de l'élévation, où aspire un Orateur : si son édifice ne porte sur cette base, la chute en est certaine, *quæ nisi oratori futuro fundamenta fideliter jecerit, quidquid super-struxeris corruet*. M. C. fut aussi fidèle à la pratique des règles, que profond dans la science de la Grammaire. Ecoutons là-dessus son Editeur : le juste éloge qu'il fait ici de M. Cochin sera pour quelques-uns de nos Lecteurs une leçon utile, & pour tous les autres une lecture agréable.

» Jamais de vieux mots, à moins » que ce ne soit dans un besoin, » c'est-à-dire à moins qu'il ne faille parler comme la loi, ou comme le statut & donner à sa pensée ce ton respectable. Encore » moins de ce qui s'appelle mots à » la mode. Si depuis un tems ce » frivole ramage règne sur le Par-

nasse ; s'il s'est fait entendre dans l'Histoire au lieu de la majestueuse simplicité qui lui convient ; si les chaires mêmes en ont retenti, il n'a pas pénétré jusqu'au sanctuaire de la Justice, il n'en a pas corrompu la mâle & vigoureuse éloquence. Tous les termes dont M. Cochin se sert, sont usités sans être vulgaires ni rudes ... choisis sans être trop sçavans. S'il en employe dans un sens figuré, il n'en résulte rien d'ambigu. Ceux qu'il détourne de l'usage général, on diroit qu'il les restitue à leur signification la plus propre. . . . Il n'admet point d'épithètes par ostentation, mais pour appuyer sur certains objets, où il veut arrêter l'attention de son auditoire. Il a du nombre, mais sans y rien perdre de sa force. Sa phrase n'est ni trop périodique, ni trop hachée. Aussi peu guindée que négligée, elle est en même

» tems nerveuse & naturelle, con-
» cise & claire, significative & élé-
» gante.... Il fait honneur à la
» vive clarté qu'il lui donne. Ce
» qu'il dit frappe l'entendement,
» comme la lumière du Ciel frappe
» les yeux de ceux-mêmes qui n'y
» font point d'attention.... En le
» lisant, on se conforme en quelque
» sorte à son caractère; on est si
» occupé des choses, que l'on ne
» prend plus garde aux beautés par-
» ticulières des termes, des tours,
» ou de la composition ».

Le style de M. Cochin est toujours assorti à l'intérêt de son client: ne tendant qu'à la conviction, il s'éloigne de toute affectation; toujours simple, serré, uni sans être jamais plat, aride ni trivial. C'est, nous dit-on, une table *richement frugale, où l'on est servi proprement & de bon goût, sans rafinement ni sensualité.* Tout ce qu'on y présente, est tellement assaisonné, que le

palais le plus grossier en sent la bonté, & le plus délicat la savoure. Donnons en un exemple tiré d'un plaidoyer, où M. Cochin défend un Officier accusé de guet-à-pens, & décreté pour *avoir été en trouver un autre chez lui, à l'occasion de quelques rapports, & pour lui avoir parlé en secret.*

» Le moyen de l'*Accusé* est simple ; il n'y a eu, & il ne peut y » avoir aucun corps de délit. Quels » sont ses crimes prétendus ? Il a » été rendre une visite au Marquis » de ... dans un esprit de paix, il » l'a prié de s'expliquer sur des dis- » cours peu convenables, qu'on lui » imputoit : c'est un zèle, qui ne » peut que lui faire honneur. Le » Marquis de ... trop prompt à » s'allarmer, croit qu'on vient l'at- » taquer, il crie, il s'emporte, » toute la maison s'assemble, & » l'accusé se retire. Comment peut- » on traiter cette démarche de cri-

» minelle ? C'eſt, dit-on, un guet-
» à-pens. Mais que veux dire par-
» là le Marquis de ... ? Oſe-t-il
» ſoutenir que l'Accuſé vint pour
» l'aſſaſſiner ? Tout ſe ſouleveroit
» contre une accuſation ſi témérai-
» re : la naiſſance, les ſentimens de
» l'*Accuſé*, toutes les circonſtan-
» ces de l'action. L'*Accuſé* entre
» ſeul chez un homme de condi-
» tion, à l'heure du dîné, entouré
» de perſonnes du premier rang,
» & d'une foule de domeſtiques;
» voilà aſſurément des circonſtan-
» ces dans leſquelles on n'imagine-
» ra pas que l'on ait voulu faire un
» coup ſi horrible ».

Quand le ſujet de M. Cochin l'oblige *à tenir le milieu entre le genre ſimple & le ſublime*, alors ſon ſtyle eſt pur ſans être recherché, libre ſans être négligé, grave ſans être peſant, égal & ſoutenu ſans être monotone. Citons en preuve l'expoſition qu'il fait du ſort d'une

Abbaye, où il ſuppoſe que l'Abbeſſe, contre qui il plaide, n'a pas ſuccédé à la régularité, comme à la place d'une Princeſſe qui l'avoit précédée.

» L'Abbaye de M... eſt une » maiſon réformée... Les prati- » ques les plus auſtères y ſont ob- » ſervées avec une ardeur toujours » conſtante. Coucher ſur la dure; » ſe lever à deux heures du matin » pour chanter pendant la nuit les » louanges du Seigneur; ne porter » jamais de linge; s'abſtenir tous » les jours de l'uſage de la viande; » jeûner plus des deux tiers de l'an- » née: c'eſt dans ces exercices pé- » nibles que les Religieuſes de... » paſſent, ſans aucun relâche, tout » le cours d'une vie dévouée à la » mortification. Le poids d'un tel » fardeau étoit bien ſoulagé par » les exemples & les bontés de leur » dernière Abbeſſe. Cette Princeſ- » ſe née dans l'éclat du Thrône

» avoit quitté avec joie ses gran-
» deurs & sa fortune pour venir
» s'anéantir dans le cloître. Fille
» de tant de Rois, loin d'exiger les
» respects dus à sa naissance, elle
» refusoit même les égards dus à
» sa dignité d'Abbesse : nulle dis-
» tinction entre elle & la dernière
» des Religieuses ; même table,
» même nourriture, même simpli-
» cité de meubles & de vêtemens ;
» toujours la première aux offices
» & de nuit & de jour ; ajoutant
» aux austérités de la Règle, les pra-
» tiques les plus pénibles ; aussi
» tendre pour les autres que sévère
» pour elle-même : c'est ainsi qu'el-
» le a été, pendant près de 50 ans,
» plutôt la mère que la supérieure
» de ses Religieuses, & que, par
» une vie digne de la plus sainte
» antiquité, elle a servi d'orne-
» ment à l'état régulier, & d'édi-
» fication à toute la France.

» Que sont devenus ces jours

» heureux ! Depuis que la Dame
» de . . . a succédé à cette pieuse
» Princesse, il semble qu'elle se soit
» fait un devoir de prendre en tout
» une route opposée. Choisie pour
» être Abbesse d'une Communauté
» réformée, son premier devoir
» étoit d'embrasser la réforme, &
» d'en suivre toutes les pratiques.
» Au contraire depuis qu'elle est
» Abbesse, elle n'a cherché qu'à se
» procurer tout ce qui étoit néces-
» saire pour flatter sa délicatesse.
» L'appartement qu'une grande
» Princesse avoit occupé pendant
» tant d'années, n'étoit pas digne
» d'elle ; il a fallu l'étendre & le
» rendre plus magnifique. Loin de
» garder les abstinences, & les jeû-
» nes de la Règle, elle n'a pas mê-
» me observé ce que l'Eglise pres-
» crit à cet égard au commun des
» fidéles. Dans les jours les plus
» consacrés à la pénitence, sa table
» est toujours servie avec les raffine-

» mens des tables les plus volup-
» tueuses, & souvent avec profu-
» sion. Jamais elle ne paroît aux
» Offices de nuit, souvent elle est
» des mois entiers sans assister à
» ceux du jour .... occupant les
» matinées par les amusemens de
» la toilette, & le reste du jour
» par les conversations & par le
» jeu. En un mot en devenant Ab-
» besse, on diroit qu'elle a même
» oublié qu'elle fût Religieuse.
» Elevée par des protecteurs puis-
» sans, elle pouvoit en conserver
» une juste reconnoissance; mais
» devoit-elle éclater aux dépens &
» à la ruine de l'Abbaye?... Pen-
» dant qu'elle poussoit ainsi jus-
» qu'à l'excès la délicatesse à son
» égard, & la profusion à l'égard
» des étrangers, elle n'avoit pour
» ses Religieuses qu'une fierté &
» une hauteur insupportable....
» Celles dont la conduite étoit la
» plus irréprochable, ne l'abor-

» doient qu'en tremblant, & leurs » soumissions n'étoient reçues qu'» avec mépris. » C'est en plaidant pour les Religieuses contre leur Abbesse que M. Cochin se permit cette exposition : la nature de sa cause la rendoit nécessaire ; il avoit à combattre un appel comme d'abus interjetté par l'Abbesse contre une Sentence de ses Supérieurs.

M. Cochin ne prend guéres le ton sublime, qu'il ne soit parvenu à son premier moyen : il commence par l'insinuer avec douceur, il gagne l'attention, il prépare le silence, dont il a besoin. Ensuite sans devenir guindé, outré, empoullé, il devient grand & magnifique, & sans franchir les limites du vrai, il se livre à l'essor de son génie & s'ouvre de nouvelles routes. » S'il s'agit d'étonner, *dit* » *l'Editeur*, c'est un trait subit & » hardi, qui part avec l'éclair & » met le feu partout ; & s'il faut

» attendrir les cœurs, rien n'eſt ſi » doux ni ſi fécond que la roſée » qu'il y répand. » Dans la 32e Inſtance du premier tome, nous trouvons de quoi vérifier ce Jugement preſque en toutes ſes parties. En voici l'exorde.

» Conteſter à un Citoyen l'état » dont il a toujours été en poſſeſ» ſion, qu'il a trouvé établi par » les titres de ſa filiation, qu'une » longue ſuite d'actes, que des » reconnoiſſances réitérées à cha» que inſtant de ſa vie, & qu'une » poſſeſſion publique & non-inter» rompuë de ce même état ont » confirmé, c'eſt une action tou» jours odieuſe qui porte le trou» ble dans les familles, & qui par » la contagion de l'exemple peut » devenir funeſte à la ſociété. Mais » l'indignité de l'action redouble, » lorſque pour ſoutenir cette con» teſtation, des enfans, au lieu de » s'acquitter envers leur père à qui

» ils doivent la vie, l'éducation &
» une fortune opulente, s'élèvent
» contre sa mémoire pour lui re-
» procher des excès aussi contrai-
» res à la Religion qu'à l'honnê-
» teté publique. Nés d'un même
» père que feu Barthelemi Bour-
» gelat, ils voudroient obscurcir
» la gloire du premier & le réduire
» à la honte du concubinage : en-
» fants dénaturés qui ne craignent
» point de déshonorer leur père,
» pour profiter seuls du fruit de ses
» longs travaux ; frères injustes
» qui veulent enlever à leur aîné
» la gloire d'une naissance légiti-
» me, pour s'appliquer sa portion
» héréditaire : la cupidité a étouf-
» fé en eux tous les sentimens de
» la nature. »

Après ce début, M. Cochin expose le fait, rassemble les dépositions des témoins ; & après avoir réfuté les plus foibles moyens qu'on lui oppose, il attaque le

principal, fondé sur ce que, dans les dernières années de la vie de son père, le fils du premier lit ne venoit point chez lui & n'en recevoit qu'une modique pension.

» On ne peut déguiser à la Justice, *dit notre Orateur*, que ce fils, par sa conduite, s'étoit attiré ce refroidissement de la part de son père; mais à cette première cause s'en est jointe une autre bien plus efficace; un second mariage; dans les douceurs duquel il n'est que trop ordinaire que l'affection pour les enfans du premier lit s'affoiblisse. Il faudroit avoir bien peu d'usage du monde pour n'être pas convaincu que de nouveaux engagemens ont souvent des suites encore plus funestes. Il sied bien après cela aux enfans du second lit, d'insulter aux malheurs que le second mariage du père commun a attirés à celui

» du premier lit : c'eſt bien aſſez
» qu'ils partagent avec lui la for-
» tune du père commun, ſans qu'ils
» pouſſent l'inhumanité juſqu'à ex-
» clure de la famille leur frère aî-
» né. Toutes ſortes de preuves
» concourent ici pour le défendre :
» preuve littérale, preuve teſtimo-
» niale.

» Du côté des titres, tout an-
» nonce la pureté de ſon origine ;
» & quels titres réclament aujour-
» d'hui en ſa faveur ? C'eſt ce qu'il
» y a de plus précieux & de plus
» reſpectable : des actes tirés des
» monumens publics, des regiſ-
» tres dépoſitaires de l'état des
» hommes, de ces pièces conſa-
» crées, pour ainſi dire, par la Re-
» ligion, & à la foi deſquelles il
» n'eſt pas permis de ſe refuſer,
» ſans ébranler les fondemens de
» la ſociété. L'Extrait baptiſtaire
» où ſon pere le préſente à l'Egli-
» ſe comme ſon fils légitime.....

» Le testament de sa mère, ce
» dernier monument de sa ten-
» dresse, formé au milieu des plus
» saints exercices de la Religion,
» & à la vuë d'une éternité prête
» à s'ouvrir pour elle ; ce titre
» respectable, où règnent la can-
» deur & l'innocence, où une fem-
» me mourante rend à son mari
» & à ses enfans, les derniers de-
» voirs fondés sur la Religion &
» sur la Nature &c. «

A ces preuves M. Cochin ajoute celle de la possession publique, comme la plus puissante & la plus solide de toutes celles qui assurent l'état des hommes. » Les
» hommes, dit-il, ne se con-
» noissent que par cette posses-
» sion : celui-ci a toujours un tel
» pour son père, une telle pour
» sa mère.... Il a été de même re-
» connu par eux. Le public a été
» instruit de cette Relation. Com-
» ment après 30. ou 40. ans chan-

» ger toutes ces idées ? Détacher
» un homme d'une famille dans
» laquelle, il est pour ainsi dire, en-
» raciné par tant d'actes & de re-
» connoissances, c'est dissoudre ce
» qu'il y a de plus indissoluble,
» c'est en quelque manière rendre
» tous les hommes étrangers les
» uns aux autres... Le frère se
» tiendra en garde contre son frè-
» re, qui dans peu pourra cesser
» de l'être, si la possession publi-
» que ne le rassure plus contre de
» telles révolutions.... Je passe
» plus loin, & je dis : supposons
» pour un moment que Pierre
» Bourgelat pût ressusciter, & que
» rendu à la vie il s'en vînt dire
» à la Cour que cet enfant qui
» plaide aujourd'hui pour défendre
» son état contre ses frères &
» sœurs du second lit, n'est point
» légitime, qu'il n'est tout au plus
» qu'un bâtard ; le croiroit-on ?
» Le père seroit-il seulement écou-

» té, quand son fils lui opposeroit » la possession publique & paisible » de son état pendant 34 ans, & » cette foule de titres, dont on » a rendu compte, & qu'il a vo- » lontairement signés dans tous les » tems ? Or si le père n'étoit pas » lui-même écouté, parce qu'il » ne lui appartient point d'ôter à » ses enfans l'état qu'ils ont reçu » de la Providence, quel cas doit- » on faire &c. »

Tout style trop continu déplaît: s'il est simple, sa nudité dégoute: s'il est orné, sa parure devient à charge : s'il est sublime, son éclat fatigue. M. Cochin varie scrupuleusement le style de tous ses plaidoyers; mais le style simple en fait toujours le fond : il reçoit les ornemens qui peuvent l'embellir sans le farder, & les traits sublimes qui peuvent le relever sans l'étouffer. Au reste c'est toujours de la nature & de l'intérieur de sa cause que M.

Cochin semble tout tirer. On diroit que ce n'est pas son génie & son imagination qui s'étend & qui s'élève ; mais plutôt l'intérêt de l'honneur, de la vérité, & de la justice qui l'inspire & l'enflamme. Dans une seule cause, c'est celle de M. le Marquis de Hautefort, M. Cochin semble avoir épuisé toutes les couleurs que l'Eloquence employe pour varier & animer ses figures. La Dlle Kerbabu prétendoit à la qualité & aux droits de veuve du Comte de Hautefort, quoiqu'après sa mort elle eût déclaré par lettres à son héritier, qu'il n'y avoit point eu entr'eux de mariage, mais simplement des promesses. Tantôt M. Cochin se prévaut de cet aveu contre sa prétention, & le soutient contre sa rétractation, qu'il exprime & réfute ainsi :

» J'ai eu tort, répond-elle au-
» jourd'hui humblement, c'est un

» mauvais conseil que l'on m'a
» donné, j'avouë qu'il n'est jamais
» permis d'altérer la vérité: mais
» enfin mon propre état ne dé-
» pend pas de moi, & je n'ai pas
» droit de le détruire. Voilà donc
» la seule ressource de la D. de
» K. c'est de s'avouer coupable pour
» se justifier. Funeste extremité où
» l'a réduit son imposture : il faut
» nécessairement qu'elle soit cou-
» pable, ou d'avoir désavoué son
» propre état, ou d'en supposer
» un qu'elle n'a jamais eu : c'est-là
» cependant cette héroïne mal-
» heureuse & persécutée, qui traî-
» ne après son char un peuple
» nombreux, qui lui prodigue éga-
» lement & ses suffrages & sa pi-
» tié. Mais entre ces deux crimes,
» qu'elle ne se flatte pas de faire
» prendre le change : on ne pen-
» sera jamais qu'elle ait parlé d'a-
» bord un langage d'artifice : la
» vérité simple échappe dans ces
» premiers momens, ce n'est que

éflexion qui conduit au cri-
. »
ntôt pour nier le mariage, il
rife de l'inutilité des recher-
qu'a fait la Dlle de K. pour
ouver le contrat, ou en
er l'existence. » Elle prétend,
il, qu'ayant demandé au
taire, qui avoit la minute de
contrat, qu'il lui en déli-
t une grosse, il l'a refusée di-
t qu'il en avoit délivré une
édition au Comte de Haute-
t. Ce fait rapproché de ce
elle a dit au commencement
la plainte, que son contrat a
reçu par le Chainge & du
ast, oblige de conclure qu'el-
t parlé à le Chainge ou à du
aft, & que l'un ou l'autre lui a
ondu. Cependant ni l'un ni
tre n'a jamais existé: les fables
coutent donc rien à la Dlle
K? Elle veut faire passer un
ntrat de mariage à un hom-

» me mort ; elle lie conversation
» avec des gens qui n'ont jamais
» existé ; elle leur parle, & ils lui
» répondent. Lorsqu'elle vante dans
» la suite les miracles que la Pro-
» vidence a opérés en sa faveur,
» elle ne devroit pas oublier ceux-
» ci, qui tiennent assurément du
» prodige autant qu'aucun autre. »

Enfin la Dlle de K. produisit un morceau de papier, échappé aux flammes, dont on avoit bouché un flacon, c'étoit l'enveloppe du contrat & de quelques écrits que le Comte de Hautefort avoit voulu lui adresser. Celui qui avoit sauvé ce fragment des flammes fut forcé par son Confesseur de le déposer ; mais il ne voulut point se nommer, de peur d'être assassiné.

» A des traits si singuliers, *s'é-*
» *crie M. Cochin s'élevant contre*
» *cette révélation anonyme*, il est
» impossible de ne pas reconnoî-
» tre la plus noire calomnie & la

» malignité la plus odieuſe. Quel
» eſt ce perſonnage myſtérieux par
» lequel on fait débiter des fables
» ſi groſſières ? C'eſt un ſpectre
» que l'on donne ici pour témoin ;
» c'eſt une ombre fugitive qui fait
» retentir une voix juſqu'à laquel-
» le il eſt impoſſible de remon-
» ter... Quoi ! préſenter à la Juſtice
» un témoin inviſible, ou plutôt
» ſoi-même pour témoin, quand
» on n'en peut trouver aucun qui
» veuille ſe porter à de telles ini-
» quités ; n'eſt-ce pas fournir à
» l'Accuſé (qu'on diſoit avoir brû-
» lé ce paquet, où étoient les ti-
» tres que ſe donnoit la Dlle) la
» preuve la plus authentique de la
» pureté de ſa conduite ? Ce ſi-
» lence de tous les témoins, qui
» n'eſt interrompu que par la voix
» d'un phantôme.... doit porter
» la conviction dans tous les eſ-
» prits, & faire éclater l'innocen-
» ce &c. »

Nous reviendrons avec un plaisir toujours égal à M. Cochin, quand on nous donnera la suite de ses œuvres. C'est un génie dont la netteté brille dans les matières les plus embrouillées, la fécondité dans les plus arides, l'invention dans les plus communes : *De horridis nitida, de jejunis plena, de pervulgatis nova.* Il est grand sans excès, hardi sans témérité, enjoué sans licence, plein sans enflure : *Magna non nimia, sublimia non abrupta, lata non luxuriosa, plena non tumida.* Quint. l. 12. c. 10.

ARTICLE CXXXIII.

CARTE DES NOUVELLES découvertes au Nord de la Mer du Sud, tant à l'Est de la Siberie & du Kamtchatka, qu'à l'Ouest de la Nouvelle France, dressée sur les Mémoires de M. de

de l'Isle, Professeur Royal & de l'Académie des Sciences, par M. Philippe Buache de la même Académie, & présentée à l'Académie dans son Assemblée publique du 8 d'Avril 1750. par M. de l'Isle, avec l'explication de ladite Carte par le même Académicien (M. de l'Isle) imprimée chez Desaint & Saillant rue S. Jean de Beauvais. M. D CC. LII.

LA vuë d'une Carte comme celle-ci fournit d'abord des réflexions Philosophiques sur le courage des Navigateurs, qui ont fait les découvertes dont on nous expose le plan & les détails. Les hommes, disoit un des plus grands personnages du 4[e] siécle *, s'occupent beaucoup de l'intervalle des lieux, de la situation des villes, de l'espa-

* Saint Jean Chrysostome.

ce immenſe des mers ; & ils paroiſſent oublier le trajet preſque imperceptible qui les ſépare de leur dernier moment.

Ceci pouroit ſe juſtifier preſque par toutes les relations de grands voyages. On finit ſouvent au milieu de la courſe, ou en rentrant dans le port. Ici, par exemple, nous voyons les peines immenſes qu'on a priſes, pour trouver un paſſage à la mer du *Sud*, ſoit par le Nord-Eſt le long des côtes Septentrionales de la Tartarie; ſoit par le Nord-Oueſt en traverſant les détroits découverts au Nord de l'Amérique Septentrionale. Et dans l'Hiſtoire de ces entrepriſes, nous rencontrons preſque toujours quelque cataſtrophe funeſte à ceux qui s'en étoient chargés. Voici ce que nous aprenons par le Mémoire de M. de l'Iſle : c'eſt le morceau qu'il convient de faire connoître, avant que d'expoſer le mérite & les avantages de ſa Carte.

En 1725. le Capitaine Beerings reçut ordre de la Cour de Russie de chercher les bornes de la Tartarie au Nord-Est, & d'observer si elle ne seroit point contiguë à l'Amérique, ou si l'on ne remarqueroit rien qui pût faire soupconner la proximité & le voisinage de ce grand continent. M. Beerings employa cinq ans à son expédition; il s'embarqua au port de Kamtchatka sous la latitude de 56 dégrés, & il s'avança jusqu'au 67^e dégré ½ au Nord-Est, sans appercevoir, il est vrai, aucunes terres à l'Est, mais tenant compte néanmoins de plusieurs indices qui lui persuadoient qu'il y avoit vis-à-vis de lui (à l'Est) quelque côte fort étenduë. Ces indices étoient 1°. qu'il ne trouvoit, en s'éloignant des côtes de la Tartarie, que peu de profondeur & des vagues basses, telles qu'on les trouve ordinairement dans les détroits ou bras de mer.

2°. Qu'il voyoit des Pins & d'autres arbres déracinés amenés par le vent d'Est, au lieu qu'il n'en croissoit point dans le Kamtchatka. 3°. Qu'il avoit oui-dire aux gens du pays, c'est-à-dire aux habitans de la Tartarie Septentrionale, que de certains oiseaux venoient régulièrement tous les ans, dans les mêmes mois, du côté de l'Est, & qu'après avoir passé quelques mois sur les côtes de l'Asie, ils s'en retournoient aussi régulièrement dans la même saison.

Ces observations si importantes, dans l'objet présent, n'ont point été comprises dans la relation du Capitaine Beerings; mais après son retour en Russie, il les raconta de bouche à M. de l'Isle qui étoit alors Membre de l'Académie Impériale de Péterbourg; & celui-ci profita d'abord de toute la relation du même Capitaine Beerings, pour dresser la Carte de l'extrémité Orien-

tale de l'Asie ; ensuite il prit occasion des récits que lui avoit fait cet Officier, pour ouvrir une nouvelle carrière à l'intrépidité des Navigateurs. Car voici comment s'exprime notre Académicien.

» J'indiquai dans mon Mémoi-
» re (présenté à l'Impératrice en
» 1731) trois différentes routes à
» suivre par mer, pour découvrir
» ce qui restoit d'inconnu. L'une
» de ces routes se devoit faire au
» midi du Kamtchatka, en allant
» droit au Japon : ce qu'on ne pou-
» voit faire sans traverser la terre
» d'Yeço, ou plutôt les passages
» qui la séparent de l'Isle des Etats
» & de la Terre de la Compagnie,
» découvertes par les Hollandois,
» il y a plus de cent ans. Par ce
» moyen on pouvoit découvrir ce
» qui étoit au Nord de la Terre
» d'Yeço, dont on ne sçavoit point
» encore l'étenduë de ce côté-là,
» non *plus* que le passage qui est

» entre la Terre d'Yeço, & la côte
» de la Tartarie Orientale. L'autre
» route se devoit faire directement
» à l'Est du Kamtchatka jusqu'à
» ce que l'on rencontrât les côtes
» de l'Amérique au Nord de la Ca-
» lifornie. Enfin je proposai pour
» 3[e] objet que l'on allât chercher
» les terres dont le Capitaine Bee-
» rings avoit eu de si forts indices
» dans son voyage à l'Est du Kamt-
» chatka. »

Les vuës de M. de l'Isle furent approuvées de l'Impératrice & du Sénat : on donna des ordres pour les trois voyages. Le Capitaine Beerings fut chargé de reprendre la route qu'il avoit ouverte 14 ou 15 ans auparavant. Car la date de cette nouvelle entreprise est de l'an 1741. Ce brave Officier partit du port d'Avatcha fort voisin de celui du Kamtchatka, mais il n'alla pas loin : accueilli par une furieuse tempête, il échoua dans une Isle déser-

te ſous la latitude de 54 dégrés ; & ce fut le terme de ſes voyages & de ſa vie. *Il périt de misère & de chagrin* avec la plus grande partie de ſon équipage. *Le peu qui en put échapper revint au Kamtchatka dans une petite barque qu'ils avoient conſtruite des débris de leur vaiſſeau.*

La recherche du Japon fut confiée à un Capitaine Allemand nommé Spanberg ; & il parvint juſqu'aux parties les plus Méridionales de la Terre d'Yeço. Le ſuccès de ce voyage n'eſt pas accompagné de détails. Mais on ne peut rien ajouter au récit que M. de l'Iſle nous fait de la troiſiéme & principale entrepriſe ; c'eſt-à-dire du voyage à l'Eſt de Kamtchatka juſqu'à l'Amérique. Le Capitaine étoit un Ruſſe, nommé Alexis Tchirikow, & il eut l'avantage de recevoir ſur ſon Bord M. de l'Iſle de la Croyère, frere de notre Auteur.

aussi Astronome, de l'Académie Royale des Sciences, & Membre de celle de Péterſbourg. On ne pouvoit confier à un plus habile homme le ſoin de gouverner l'estime de la route, & de faire des obſervations Astronomiques dans tous les lieux où l'on ſeroit à portée de débarquer. Le départ fut le 15 Juin 1741. nouveau ſtyle, du même Port d'Avatcha, où le Capitaine Beerings s'étoit auſſi embarqué vers le même tems. Après 41 jours de navigation, ils arrivèrent à la vuë d'une terre qu'ils prirent pour la côte de l'Amérique ſous la latitude de plus de 55 dégrés, & ils avoient fait alors près de 62 dégrés en longitude, par conſéquent ils étoient éloignés de 218 dégrez à l'Orient du Méridien de Paris; & l'on conclut auſſi qu'ils étoient parvenus à 14 dégrés à l'Oueſt de la Californie. *C'eſt un lieu où l'on n'a pas ſçu que perſonne fût encore arrivé avant eux.*

On voyoit la Terre, mais la difficulté étoit d'y aborder. Le Capitaine Tchirikow, ne pouvant avec son vaisseau en approcher qu'à la distance de plus d'une lieuë, se détermina, au bout de huit jours, à envoyer dans une chaloupe dix hommes armés avec un bon Pilote; mais ils furent perdus de vuë dès qu'ils eurent pris terre, & l'on ne les a pas revus depuis, *quoi qu'on ait tenu la mer & fait bien des courses, dans ces cantons-là, pendant tout le mois d'Août, en attendant leur retour*. Enfin il fallut songer au retour: on découvrit, chemin faisant, une côte montagneuse d'où plusieurs hommes, habitans du lieu, vinrent au Capitaine Russe dans de petits batteaux semblables à ceux des Groënlandois ou des Esquimaux, mais on ne put entendre leur langage. Ce retour, au reste, fût bien funeste à l'équipage; la plûpart de ceux qui le composoient

furent attaqués du scorbut, & en moururent. M. de l'Isle de la Croyère fut du nombre ; il périt le 22 d'Octobre, à la vuë du port d'où il étoit parti plus de quatre mois auparavant. Le Capitaine Tchirikow, quoiqu'extrêmement mal, put gagner la Terre & il s'y rétablit. Voilà quel a été le succès du dernier voyage des Russes pour chercher le chemin de l'Amérique.

Dix ans plutôt, c'est-à-dire en 1731. des Navigateurs de la même Nation s'étoient embarqués à Okhota, dont la latitude est de 59 dégrés 22', sur le vaisseau abandonné par le Capitaine Beerings ; & reprenant sa route, ils s'étoient avancés plus que lui vers l'Est. Le voyage avoit même été assez heureux ; après une navigation tranquille ils étoient parvenus jusqu'à une Isle, puis à une grande terre, d'où leur étoit venu un homme dans un petit bâtiment semblable à

ceux des Groënlandois. » On voulut » s'informer de quel païs il étoit, » mais on n'en put rien apprendre, » si ce n'est qu'il étoit habitant » d'un très-grand continent où il » y avoit beaucoup de fourrures. » Les Russes suivirent la côte de » ce continent deux jours entiers » en allant vers le Sud, sans y pou- » voir aborder; après quoi ils fu- » rent assaillis d'une rude tempê- » te qui les ramena malgré eux sur » la côte du Kamtchatka, & ils » s'en retournèrent ensuite d'où ils » étoient partis. »

Jusqu'ici nous avons suivi & même transcrit le mémoire de M. de l'Isle; ouvrage d'autant plus estimable en ce genre que l'Auteur a vu, connu, interrogé les principaux chefs de ces grandes entreprises. Que devons-nous donc penser d'une carte dressée sur des connoissances si justes? Il ne faut point la séparer du Mémoire; elle met sous

les yeux une grande partie des deux continents de l'Asie & de l'Amérique avec les Mers qui séparent ces terres immenses. On y voit les routes du Capitaine Beerings ; des Russes embarqués après lui sur le même vaisseau ; du Capitaine Spanberg vers le Japon ; du Capitaine Tchirikow & de M. de la Croyère.

Mais ceci n'est en quelque sorte que la moitié des richesses qu'on nous présente. Les Russes se sont donné de grands soins du côté de l'Asie pour aller à la découverte de l'Amérique. Si quelqu'un, du côté de l'Amérique, avoit été également à la découverte de l'Asie, on conçoit que le succès seroit complet ou bien près de l'être. Or M. de l'Isle a jugé que la navigation de l'Amiral Espagnol, Barthelemi de la Fonte, en 1640. remplissoit à peu près cette tâche. On a sa relation, on nous la donne ici, & l'on marque sur la carte, la route qu'il a te-

nuë avec quatre Vaisseaux de guerre, vers l'extrémité de l'Amérique Septentrionale. Il ne faut pas croire que cette partie soit aussi forte de preuves, & aussi sûre que la précédente. Quoique la relation de l'Amiral de la Fonte existe, on convient qu'elle n'a ni la certitude ni l'autenticité des Mémoires publiés de nos jours en Russie. Cependant il faut toujours reconnoître que ce morceau est un présent puisqu'on le connoissoit peu, & qu'il satisfait en grande partie à ce qu'on pouvoit souhaiter de sçavoir sur la matière présente. Jusqu'ici cette relation n'a été publiée qu'en Anglois. Si l'original Espagnol pouvoit jamais être découvert, ce seroit un trésor pour le public, qui ne pourroit plus douter ni de l'entreprise, ni des détails qu'elle comprend: en attendant on s'occupera volontiers de la traduction Françoise qui se trouve jointe au

Mémoire de M. de l'Isle.

Voilà donc où l'on en est pour la connoissance des proximités qui peuvent être entre l'Asie & l'Amérique. A s'en tenir aux Navigations des Russes, ce dernier continent étoit sur le point d'être découvert tant par ceux qui s'étoient embarqués en 1731 sur le vaisseau qu'avoit monté avant eux le Capitaine Beerings, que par Mrs Tchirikow & de l'Isle en 1741 : découvertes qui eussent été faites en diverses plages, l'une vers le Nord & l'autre plus au Sud. La carte montre à l'œil ces différences, & nous ne pouvons qu'en conseiller l'examen & l'étude à tous nos Lecteurs. Elle a été dressée par M. Buache de l'Académie Royale des Sciences. M. de l'Isle, dans tout son Mémoire, rend justice aux lumières & aux talens de cet habile Géographe. C'est aussi à ses soins qu'on doit l'ordre & la suite du voyage de l'Amiral

de la Fonte, qui avoit publié ſa relation en ſimple diſcours, ſans la rendre ſenſible par les détails d'une Carte. Nous attendons préſentement de M. de l'Iſle les cartes particulières & les deſcriptions des grands païs qui compoſent ſa Carte générale.

Il nous promet auſſi les Obſervations Aſtronomiques, faites durant les voyages des Ruſſes. On conçoit que M. de l'Iſle de la Croyère y aura eu la meilleure part : mais c'eſt toujours un grand éloge, pour des Moſcovites tirés de la barbarie depuis moins d'un demi-ſiècle, qu'on ait tant & ſi bien obſervé ſous leur pavillon.

ARTICLE CXXXIV.

VIES DES ANCIENS ORAteurs Grecs avec des réfléxions ſur leur Eloquence, des Notices de leurs Ecrits, & des Traductions de quelques-uns de leurs Novembre 1752.

discours. Isocrate in-12. T. I. p. 360. A Paris chez Nyon, Robustel, Merigot père, Babuty fils, Grangé au Palais, veuve Quillau. M. DCC. LII.

NOus ne sçaurions faire trop d'accueil à un Auteur qui a encore assez de courage pour entreprendre de réveiller dans notre Siècle le goût de la Littérature Grecque ; & assez de capacité pour nous ouvrir *ces sources intarissables de plaisir & d'instruction*, que nous trouverions dans les Ouvrages des Orateurs de la Grèce, si nous pouvions y puiser. Pour nous y inviter l'Auteur nous offre d'abord la vie d'Isocrate, des réfléxions sur le genre de son éloquence, la notice raisonnée de ses œuvres & l'histoire de son Siècle. C'est-là une introduction facile, un préliminaire agréable aux discours de cet Orateur. On s'amuse

dans l'hiſtoire de ſa vie. On s'inſtruit dans les réfléxions ſur ſon éloquence. On apprend à connoître ſes travaux dans l'expoſition de ſes ouvrages. On ſe fixe, à la vuë du Siècle & du Théâtre où il figura ; & l'on ne commence point à le lire ſans avoir pris tout l'intérêt, & reçu toutes les lumières dont ſes concitoyens étoient prévenus, quand ils alloient l'entendre. Ainſi on n'a plus beſoin de ces longues notes qui ennuyent plus qu'elles n'éclairent, ni de ces péſants commentaires qui fatiguènt plus qu'ils n'inſtruiſent.

Dans une Préface qui contient tout le plan de l'Ouvrage, notre Auteur déclare qu'il ſe bornera aux plus célèbres Orateurs, & qu'il ne parlera point de Démoſthène, ſur qui MM. de Toureil, Maucroix & d'Olivet n'ont laiſſé rien à dire. Iſocrate occupe tout ce premier Tome ; on a fait pour

lui des frais qui serviront pour les autres. Au reste pour se convaincre qu'il n'y a rien de superflu dans cette dépense, il ne faut que lire deux des discours d'Isocrate traduits par notre Auteur.

Isocrate naquit 436. ans avant l'Ere Chrétienne à Ericthée Bourg de l'Attique. Son pere *n'étoit qu'un simple Marchand d'Instrumens de Musique*, mais assez riche & assez généreux pour donner à son fils les plus grands Maîtres d'Eloquence, tels que Prodicus, Gorgias, Tisias & Théramène. Ce dernier aussi innocent que Socrate, fut également condamné à mort. Disciple de l'un, aimé de l'autre, Isocrate osa en public élever la voix pour son Maître, Théramène, & porter le deuil de Socrate son ami. Ces traits sont de plus sûrs garants de la beauté de son caractère, que ce qu'on cite ici de ses discours ; le langage est sou-

vent plus vertueux que le ſentiment.

Quoiqu'Iſocrate ſoit mis au nombre des Orateurs, il n'a cependant jamais parlé en public; ſa timidité & la foibleſſe de ſa voix l'en empêchèrent toujours; ce fut pour lui une diſgrace, & le ſujet de ſes regrets les plus ordinaires. A l'âge de 97. ans il avoit de ſon aveu la plus grande réputation, le corps & l'eſprit le plus ſain, avec la fortune la plus honnête: cela ne l'empêchoit pas de dire dans un diſcours qu'il compoſoit alors: *Deux choſes me chagrinent toujours, les calomnies de mes ennemis, & cette impoſſibilité naturelle où j'ai toujours été de parler dans les Aſſemblées publiques... Je prends mille drachmes pour enſeigner ce que je ſçais: mais j'en donnerois dix mille pour apprendre le moyen d'avoir de la hardieſſe & de la voix.*

Novembre 1752.

Dépouillé de ſon patrimoine pendant la Guerre du Péloponèſe, il trouva dans ſon Ecole, qu'on croit qu'il tranſporta de Chio à Athènes, une reſſource qui ne le mit pas d'abord au large. *Voilà*, dit-il un jour en comptant l'argent qu'il avoit reçu pour ſes leçons, *voilà donc le prix pour lequel je me ſuis vendu.* Dans la ſuite elles furent ſi bien payées, qu'il n'eut plus à s'en plaindre. Il les donnoit gratuitement aux Citoyens d'Athènes. Démoſthène par cette raiſon devoit profiter de ſa libéralité : ainſi l'on peut, ce ſemble, regarder comme une fable le trait ſuivant : on dit que Démoſthène n'ayant que 200 drachmes à lui offrir, au lieu de mille que payoient les autres Elèves, Iſocrate répondit que *ſon Art ne ſe vendoit point par morceaux comme les gros poiſſons.*

Parmi les rivaux d'Iſocrate on

e Ariſtote. Notre Auteur ne
pas qu'un ſi grand génie ait
e ſuſceptible d'une paſſion ſi
Cicéron explique la choſe de
à ſauver l'honneur d'Ariſto-
dit que l'éloquence d'Iſo-
parut vuide de choſes au Phi-
e : ce n'étoit qu'un diſcours
t, fleuri, nombreux, trop
pour émouvoir, & trop
le pour ne pas ſéduire. Le
ophe s'éleva contre le Rhé-
il ouvrit une école, où il
des leçons d'une éloquence
nâle & plus nerveuſe. Phi-
on connoiſſeur ſentit le mé-
nouveau Maître, & le choi-
ur élever ſon fils Alexandre.
it confirmé par Denys d'Ha-
iſſe, Quintilien, Plutarque
ous paroît d'une autorité
upérieure à tout ce que lui
notre Auteur.
vie s'éleva contre les ſuc-
Iſocrate, elle attaqua ſes

mœurs, ses talens, ses préceptes; & lui fit un crime de ses richesses. Son mérite ne le rendoit pas insensible à ces traits; il se louoit avec trop de complaisance pour souffrir la satyre sans impatience. Alors la vanité étoit plus simple, & la modestie moins rafinée, sur quoi notre Auteur demande *si l'amour-propre des Anciens étoit plus fort, ou s'il n'étoit que moins délicat & moins rusé.*

Les ennemis d'Isocrate ne furent guères que de vils Sophistes; ses amis étoient de grands personnages tels que Socrate, Platon, Timothée, Nicoclès &c. Il fut toujours lié avec Philippe sans jamais lui être vendu comme tant d'autres Orateurs. Dans les monumens qui nous restent de leur commerce, on voit qu'il ne porte le Roi de Macédoine qu'à venger & à pacifier la Grèce. Après la défaite de Chéronée, Isocrate se laissa

nourir de faim à l'âge de 99. ans, ne pouvant survivre au malheur de sa patrie. C'est pourquoi Philostrate veut qu'on le compte au nombre des braves Grecs, qui périrent dans cette fameuse Bataille, d'où il reste évident qu'Isocrate fut dupe, & jamais complice de l'ambition de Philippe.

Dans les écrits d'Isocrate on trouve de beaux traits de morale : les nobles idées qu'il avoit de la Divinité en sont le fondement. *Les Dieux*, disoit-il, *sont plus honorés des vertus que des victimes. Si c'est un crime de débiter sur eux des fastes horribles* *, *ce n'en est pas un moins grand de les croire.* Il pensoit que la Poësie pouvoit amuser la jeunesse, & qu'elle ne devoit jamais occuper un âge plus avancé. On cite de lui des traits

* Cette expression *débiter des fastes horribles*, n'est point assez naturelle.

qui caractérisent un jugement solide & un esprit fin. Un père avoit confié l'éducation de son fils à un esclave : *hé bien*, dit Isocrate, *au lieu d'un esclave il en aura deux.* A la table du Roi de Cypre on le pressoit de faire les frais de la conversation : il s'excusa en répondant, *ce que je sçais n'est pas ici de saison ; & ce qui est ici de saison, je ne le sçais pas.*

Notre Auteur fait un parallèle de l'éloquence d'Isocrate & de celle de Démosthène. » L'imagination » d'Isocrate, dit-il, moins ardente » que celle de Démosthène, avoit » quelque chose de plus agréable. » Si les images du second sont plus » fortes, plus frappantes ; celles » que présente le premier semblent » avoir plus de graces & de finesse. » Démosthène serré, pressant, véhé» ment, cherche à soumettre avec » empire. Isocrate doux, élégant, » nombreux, cherche à persuader

» par le plaisir : l'un semble ne son-
» ger qu'à dominer par la force de
» ses raisons, l'autre qu'à inspirer
» ses sentimens par les tons char-
» mans, qu'il sçait leur donner.
» On peut dire peut-être de l'un
» qu'il plaît parce qu'il persuade ;
» de l'autre qu'il persuade parce
» qu'il plaît ».

Isocrate & Démosthène, en se peignant dans leurs discours, les approprioient à leur destination. Les uns étoient faits pour une action, où la vehémence devoit triompher; les autres pour une lecture, où l'aménité devoit enchanter. L'un devoit tonner dans des assemblées populaires ; l'autre ne devoit être entendu que dans des cercles choisis. Là il falloit plus de mouvement; ici plus d'agrément. C'est la réflexion de Photius. Aujourd'hui on goûteroit plus l'élégance d'Isocrate que l'éloquence de Démosthène ; parce qu'on aime mieux un dan-

ſeur gracieux & décent, qu'un athlète nerveux & robuſte.

Notre Auteur convient que dans les harangues d'Iſocrate l'art & le travail n'eſt pas toujours aſſez caché, & que ſouvent ſes exordes ne ſont que des lieux communs quelquefois auſſi froidement traités qu'étrangers à la cauſe: mais il le juſtifie aſſez heureuſement ſur la longueur du tems qu'il employoit à compoſer ſes diſcours, & ſur des imitations, qui paroiſſoient approcher beaucoup du Plagiat. Les autres détails où notre Auteur entre, dans ſa diſſertation, ſur les ouvrages d'Iſocrate, n'intereſſent pas aſſez le gros de nos Lecteurs pour nous y arrêter. Obſervons cependant qu'il rejette trop légèrement un ſentiment de Henri Etienne. Ce ſçavant prétend que le diſcours à Démonique n'eſt pas de notre Iſocrate, mais d'un autre Iſocrate contemporain de Denys d'Halicarnaſſe: il

se fonde sur un passage où cet Historien parle ainsi à un de ses amis : *Isocrate, votre ami & le mien.* Cicéron, reprend notre Auteur, en dit autant de Théophraste sans avoir été son contemporain. Mais dans le texte de l'Historien Grec, il y a *votre compagnon & le mien* * : dans celui de l'Orateur Romain, il y a *mon ami*, amico meo. Or le terme de *compagnon* désigne plus un contemporain que celui d'*Ami*.

Ceux qui voudront lire les Préfaces de Wolf, les Vies d'Isocrate écrites par les Anciens, & les jugements qu'ils ont portés de ses ouvrages, à la tête de l'édition qu'en a donné Henri Etienne, seront contents de la fidélité de notre Auteur à suivre de si bons guides. On remarquera néanmoins que les Critiques de Denys d'Halycarnasse sur les Antithèses de pensées & de mots,

* ὁ σὸς ἑταῖρος καὶ ἐμός.

trop fréquentes dans Isocrate, ont été omises, quoiqu'elles n'eussent été rien moins que déplacées dans un Livre destiné, comme celui-ci, à maintenir ce bon goût, qui, en fait d'éloquence, préférera toujours une simplicité sobre & judicieuse, à un luxe recherché & affecté.

Le discours sur l'Histoire d'Athènes, occupe ici 70 pages: étendue peut-être trop grande pour un morceau dont le but est d'éclaircir simplement quelques traits des harangues d'Isocrate. Mais, comme nous le remarquions au commencement de notre extrait, il est toujours avantageux de bien connoître le théatre où Isocrate, objet de cet ouvrage, exerça ses talens, & où il forma tant de Disciples. On trouve donc avec plaisir, dans ce volume, le plan général de toute la fortune d'Athènes. On y voit toutes les révolutions que cette Ville si fameuse éprouva, tantôt Républi-

que & tantôt Monarchie; souvent maîtresse des autres Peuples de la Grèce & quelquefois soumise à Lacédémone; presque toujours féconde en grands hommes, & rarement équitable ou reconnoissante à leur égard; sage & belliqueuse quand elle eut à se défendre contre les Perses; frivole & efféminée quand les Etrangers ne lui firent plus d'ombrage.

L'Auteur indique toutes les situations de ce peuple si célèbre; & il n'oublie pas de peindre son caractère; en voici le trait le plus remarquable: » c'est ce goût admira» ble pour les Sciences & pour les » Lettres dont Athènes fut dans » ses beaux jours l'école & le do» micile. Ce ne fut pas dans ses » premiers tems sans doute. Ce » n'est point parmi les soins de l'é» tablissement d'un Etat que les » études peuvent fleurir. Mais ce » qui peut sembler surprenant,

» c'eſt que le tems où elles furent le » plus heureuſement cultivées fut » un tems de troubles & de guerres. » Les plus célèbres Orateurs, Périclès, Iſocrate, Démoſthène, » ſe formèrent au milieu de ces » agitations. Au reſte c'étoit dans » ces circonſtances que les études, » ſurtout celles de l'éloquence, devenoient plus animées, dans une » ville telle qu'Athènes. L'éloquence y étoit une qualité néceſſaire, » pour le maniement des affaires » d'Etat, non ſeulement parce qu'elle ouvroit la porte aux emplois; » mais parce qu'elle dominoit dans » les aſſemblées, & ſervoit à conduire ce peuple qui conduiſoit la » République ». Toute la ſuite de ce morceau devroit être tranſcrite; mais nous devons notre attention à ce qui fait proprement le corps & le fond de cet ouvrage: nous avons, pour ainſi dire, Iſocrate à contempler en perſonne.

Tout le monde ſçait qu'on a diſtribué en quatre claſſes les diſcours de cet Orateur: la première contient des diſcours de morale ; la ſeconde, des harangues politiques ; la troiſiéme, des éloges ; & la quatriéme, des plaidoyers. Notre Auteur en a traduit quatre, un de chaque eſpéce: le 1er traite des devoirs des Sujets envers leur Prince. C'eſt Nicoclès fils d'Evagoras, qu'on y ſuppoſe parler à ſes Peuples. Avant que de leur donner ſes leçons, il leur oppoſe les motifs, qui doivent les porter à les ſuivre. 1°. L'excellence de la Monarchie en elle-même. 2°. La juſtice de la ſienne & quant aux titres & quant à l'exercice.

» La meilleure façon ; dit il, de » connoître combien l'Etat Mo» narchique l'emporte ſur le Ré» publicain . . . c'eſt de com» parer la façon, dont, en l'un » & l'autre, on conduit les princi» pales affaires. Les Magiſtrats des

» Républiques changeant tous les
» ans, rentrent dans leur condition
» privée, avant que de s'être mis
» au fait du Gouvernement, ou
» d'y avoir acquis quelque expé-
» rience. Les Princes au contraire,
» qui sont perpétuellement à la
» tête de leur Royaume, sont bien
» au-dessus de ces Magistrats par
» leur expérience seule, quand ils
» auroient moins de génie. Les
» premiers négligent beaucoup de
» choses, parce qu'ils se reposent
» sur ceux qui leur doivent succé-
» der : les seconds ne négligent
» rien, parce qu'ils sçavent que
» c'est à eux seuls à tout faire....
» N'ayant point de rivaux, dont
» ils soient jaloux, ils font tou-
» jours tout pour le mieux... Les
» uns brouillés entr'eux voudroient
» que rien n'eût reussi aux Magis-
» trats qui les ont précédés, &
» souhaitent les plus mauvais suc-
» cès à ceux qui sont leurs Collè-

» gues, afin de rendre leur propre
» administration plus glorieuse :
» au lieu que les autres, qui doi-
» vent gouverner toute leur vie,
» desirent toujours également le
» bien général. Enfin, ce qui est le
» principal, ceux-ci regardent les
» affaires de l'Etat comme les leurs
» propres ; ceux-là les regardent
» comme des affaires étrangères.
» Les uns employent les gens les
» plus hardis ; les autres les gens
» les plus sages. Les uns font prin-
» cipalement cas de ceux qui peu-
» vent disposer du peuple, les au-
» tres de ceux qui sçavent mieux le
» gouverner . . . Les peuples sou-
» mis à des Monarques perpétuels
» sont les peuples les plus puis-
» sans ».

En prouvant son droit à la Monarchie, Nicoclès ne s'étend pas sur ses titres de naissance, il se contente de les produire, en passant rapidement à la justice & à la sa-

gesse de son Gouvernement. Le magnifique éloge qu'il en fait à ses sujets, ne blesse point la modestie, mais il suppose un Prince bien sûr de la bonté de ses actions & de ses intentions : aussi le témoignage public qu'il se rend, porte sur des faits trop publics eux-mêmes pour être suspects, & ce n'est qu'après en avoir pris son peuple à *témoin*, qu'il lui donne des conseils & des ordres qu'on peut regarder comme autant d'oracles dictés par la plus profonde sagesse, inspirés par la plus haute vertu, énoncés par le zèle le plus sincère pour le bonheur des Sujets, & pour la gloire de l'Etat.

Le Panégyrique d'Athènes est le chef-d'œuvre d'Isocrate : le but de cette oraison est de montrer la nécessité de réunir toute la Grèce sous l'étendart d'Athènes à raison de sa primauté, que l'Orateur prouve, & qu'il établit dans tout

cet éloge composé dans le tems que la Grèce étoit attaquée par de puissans ennemis. Plutarque n'a pu pardonner à Isocrate le tems & le soin, qu'il a mis à le limer & à le finir, Il s'indigne en voyant cet Orateur ajuster des mots, niveler des phrases, & mesurer des périodes pendant tout un tems, que de braves Citoyens employoient à défendre Athènes par les armes, à l'illustrer par des victoires, & à l'embellir par des édifices publics. *Eût-il pû*, dit-il, *soutenir le choc de deux armées, ce Sophiste qui ne pouvoit souffrir celui de deux voyelles?* Il part de-là pour reprocher à Isocrate, non la *bassesse*, comme traduit Amyot, mais la *petitesse* de son courage & de son genie : car c'est là le sens de l'expression de Plutarque : il semble qu'en citant Amyot, cette observation n'eût pas du échapper à notre Auteur.

Il n'y avoit que Lacédémone

qui disputât à Athénes la primauté, qu'Isocrate lui revendique en vertu d'une possession & plus ancienne & mieux méritée. Tout le monde convenoit de la nécessité de s'unir pour une défense commune ; mais la rivalité de ces deux Républiques mettoit à cette union le plus grand obstacle, & c'est pour le lever qu'Isocrate composa cette harangue. S'il y eût réussi, il n'auroit, quoi qu'en dise Plutarque, perdu ni son tems, ni sa peine, & aucun Général, ou Magistrat, n'eût alors mieux servi Athènes.

Il n'est aucun des traits de ce Panégyrique, qui n'ait toute la beauté, dont il est susceptible ; mais leur union & leur gradation en fait la perfection. Il en résulte un corps, dont tous les membres sont dans la proportion la plus régulière. Comme ce mérite ne seroit pas sensible dans des morceaux détachés, nous renvoyons nos Lec-

teur à la traduction ; ils y gouteront un plaisir, qui leur inspirera la plus sincère estime pour Isocrate, & la plus vive reconnoissance pour son Traducteur.

L'Oraison funèbre d'Evagoras est un modèle achevé. Isocrate, inventeur de ce genre, en atteignit tout d'un coup la perfection ; depuis on n'y a reussi qu'autant qu'on en a approché.

Son plaidoyer pour Nicias est dans une de ces causes, où l'on n'a ni pièces, ni témoins, au soutien de sa demande : pour y suppléer Isocrate fait les raisonnemens les plus subtils, & cependant les plus sensibles ; il les appuïe des conjectures les plus simples & les plus naturelles, comme les plus fines & les plus ingénieuses. Ces deux discours sont pleins de traits charmans, que nous regrettons fort de ne pouvoir transcrire.

Le Traducteur a bien saisi le sens

de son Auteur, & l'a rendu fidèlement; du moins c'est le jugement que nous en avons formé dans toutes les occasions que nous avons eues de comparer sa traduction avec le texte de son original. Quelquefois cependant il n'en soutient pas assez la force. Par exemple, Isocrate parlant des premiers chefs de Sparte & d'Athènes dit: *Ce sont eux qui ont aguerri leurs descendans, inspiré à toute la Grèce un noble heroïsme, & suscité parmi nous des Antaganistes redoutables à nos barbares ennemis.... Il leur étoit bien plus doux de mourir avec honneur pour la Patrie, que de vivre dans l'opprobre parmi leurs Concitoyens.* A cette traduction littérale; l'Auteur a substitué celle-ci: *Ce sont eux qui ont tourné les esprits de leurs descendans vers les grandes actions, qui ont inspiré à leur Nation le courage qu'elle a montré dans la suite, & qui l'ont rendu*

propre à repousser les barbares. . . . Autant il leur sembloit dur d'être mésestimés dans leurs villes, autant il leur sembloit glorieux de mourir pour la Patrie. Quelquefois la construction n'est pas assez exacte comme quand l'Orateur dit des Grands de la Cour de Perse : *Leurs richesses sont pour eux une occasion de se plonger & de s'amollir dans les délices.* Le Traducteur dit : *Riches, leurs corps nagent dans les délices.* Au reste ce sont ici de légères taches, qui montrent moins un défaut dans la traduction, qu'un excès peut-être dans notre attention.

ARTICLE CXXXV.

PREUVES DE LA RELIGION de J. C. contre les Spinosistes & les Déistes par M. L. F. Tomes second & troisième. A Paris chez la Veuve Etienne & Jean Herissant rue S. Jacques M. DCC. LI.

NOus avons promis un dernier Article sur l'Ouvrage bien connu & bien estimé dont on voit ici le titre. Cet article seroit fort long, si nous nous en tenions seulement à la Divinité de J. C. qui n'est cependant qu'un des objets dont s'occupe l'Auteur. Mais nous abrégeons tout ; nous ne ferons même qu'indiquer la plûpart des matières importantes qui se trouvent ici.

Il y a d'abord sur la Divinité de J. C. une observation à faire. M. le François, dans son II. Tome, prouve que J. C. est Dieu, par ses Miracles, par ses Prophéties, par ses promesses ; & tout ce morceau comprend, à proprement parler, le témoignage de J. C. même ; c'est-à-dire le détail de tout ce que J. C. a fait & dit pour manifester ce point essentiel.

Dans son 3e. & dernier Tome,

l'Auteur démontre la même vérité par les textes des Apôtres, dont les uns donnent à J. C. le titre de *Dieu* suprême, véritable, proprement dit ; les autres reconnoissent en lui toutes les perfections de Dieu, toutes les opérations qui ne peuvent être que les effets d'une puissance infinie, tous les droits aux hommages dont la Divinité seule peut être l'objet. Nous ne croyons pas qu'aucun trait de ces grandes & importantes démonstrations, tant de fois mises en œuvre par les Théologiens, échappe à M. le François ; il indique aussi & il résout les objections, les chicanes plûtôt, que les Ariens & les Sociniens employent contre ce Dogme fondamental : objections qui roulent sur certains textes, au fond très aisés, & que l'erreur seule a pû embrouiller. Nous renvoyons à la lecture du Livre tous les détails de cette controverse. Qu'il

Novembre 1752.

nous soit permis d'observer, pour la perfection de l'ouvrage, ou pour nôtre propre instruction, qu'on peut souhaiter quelques attentions sur certains Articles de conséquence. Par exemple, il seroit à propos, dans la question de la Divinité de J. C. 1°. De distinguer le Verbe entant que 2de. Personne de la Trinité, d'avec Jesus-Christ l'Homme Dieu : ce qui a le bon effet de répandre beaucoup de jour sur plusieurs passages de l'Ecriture relatifs à cette matière. 2°. De faire voir que le Verbe de Dieu est en même tems *Fils*, c'est-à-dire engendré de Dieu le Pere : Article contesté par quelques Hérétiques, & très aisé à démontrer. L'avantage de cette démonstration est d'ôter aux Adversaires quelques endroits de l'Ecriture où J. C. est appellé *Fils de Dieu* : ce qui, selon les fausses idées de ces mauvais interprètes, n'indique pas une

filiation éternelle, mais une *filiation* faite dans le tems. 3°. De marquer précisément & à la rigueur en quoi diffèrent les Sociniens, les Anti-Trinitaires d'aujourd'hui d'avec les Ariens du 4^{e}. Siècle. Ceux-ci, quoique très méchants & très ennemis de la Religion, l'étoient cependant beaucoup moins que nos Sociniens, puisque ces derniers n'admettent en J. C. rien de préexistant, d'anterieur à sa conception dans le sein de Marie sa mère, au lieu que les Ariens reconnoissoient en J. C. un Verbe, un Fils de Dieu, créé avant le monde. 4°. De résoudre quelques difficultés tirées des PP. plus anciens que le Concile de Nicée: difficultés que les Déistes & les Sociniens sçavent bien rappeller & préconiser. Nous voulons donner un exemple qui fera sentir la nécessité, l'utilité du moins de cette discussion.

A la page 54 & suiv. de son 5^{e}. *Novembre 1752*.

Volume, notre Auteur se propose l'objection des Ariens qui disoient que J. C. n'avoit été que *l'instrument* dont Dieu s'étoit servi pour créer le monde. Ceci est un argument misérable, un pur subterfuge qui n'a ni fondement dans les Livres saints, ni apparence de vérité, à s'en tenir aux loix seules de la raison. M. le François met en poudre cette frivole difficulté : cependant les Ariens ne manquent pas d'alléguer que J. C. que le Verbe même de Dieu est souvent appellé, par les PP. Anténicènes, *Ministre du Père* pour la création du monde. Ainsi parlent S Justin, S. Théophile d'Antioche, S. Irénée & plusieurs autres. Or, reprennent les Ennemis de la Divinité de J. C. il y a peu de différence entre la qualité de *Ministre* & celle *d'Instrument* de Dieu : car on entend bien ici que cet *instrument* n'est pas quelque chose de passif ; on conçoit un *instrument* animé, intelligent, effi-

cace, tel qu'eſt ou doit être le *Miniſtre* d'une puiſſance ſuprême.

Pour réſoudre cette objection qui n'eſt pourtant rien en elle même, il faut remonter à la ſource, c'eſt-à-dire examiner la penſée des PP. conſulter le motif qui les faiſoit parler, comparer leurs divers paſſages, & l'on verra que ce terme de *Miniſtre*, dont ils uſent en parlant du Fils de Dieu, marque ſeulement le concert du Pere & du Fils, pour la Création du monde : ce qui ſervoit à réfuter les Gnoſtiques, qui diſoient que le monde n'étoit pas l'Ouvrage de Dieu, mais des Anges ou même d'un mauvais principe. Nous ne faiſons qu'ébaucher cette explication qui ſe trouve complette dans la plupart des Ouvrages Théologiques : on ne peut pas dire que ce fût un hors-d'œuvre, un ornement étranger au bon ouvrage que nous analyſons.

Novembre 1752.

Comme notre Auteur tire de grands avantages des Miracles rapportés dans l'Evangile, pour prouver la Divinité de J. C. ce ſujet le porte naturellement à comparer ces miracles avec ceux qu'on dit avoir été faits par des Payens. Ceci eſt une controverſe qui ſe trouve par-tout & dont il faudroit deſormais tenir quittes les Apologiſtes de la Religion : car les prétendus prodiges d'Eſculape, de *Sérapis*, d'Apollonius de Thyane, de Veſpaſien, ſont bien la plus pitoyable choſe du monde. Il ne s'y trouve ni certitude pour les faits, ni caractères propres de ce qui s'appelle *miracle*. Ce ſont des Relations fauſſes ou équivoques, des puerilités manifeſtes, des jeux propres à ſurprendre ou amuſer les Enfans ; nulle dignité, nulle publicité, nulle vuë religieuſe, nulle apparence en un mot qui puiſſe attirer les attentions d'un honnête homme.

Si les Déistes d'aujourd'hui exposent encore ces lambeaux de Mythologie ou d'Antiquités Profanes, c'est une preuve que leur cause est bien depourvue d'appui. Il en est à-peu-près de même des Oracles du Paganisme & des tours de Mahomet ; il ne faut qu'une page de l'Evangile pour anéantir toutes ces fadaises.

Quand on a reconnu la vérité du Christianisme, & la Divinité de J. C. il n'est plus question que d'entendre & de recevoir la doctrine de nôtre nouveau Législateur. M. le François partage ce grand morceau en quatre Sections, dont la premiere traite des Mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption & de l'Eucharistie ; la seconde roule sur la Morale de J. C ; la troisième expose les secours qu'il nous donne pour opérer notre salut ; la quatrième présente ses promesses & ses menaces.

Novembre 1752.

Dans la premiere Section, l'unité de Dieu est rappellée comme étant la base de toute la Religion, & la Trinité des personnes est prouvée par les monuments de la Foi : Trinité de personnes dont chacune est Dieu : ici revient pour *le Fils* la démonstration que nous avons indiquée plus haut. Tout le reste se suit, se développe, & l'Auteur employe un détail de preuves auquel tout esprit raisonnable & ami de la vérité doit se rendre.

La réponse aux difficultés vient ensuite, & cette conclusion ne doit pas échapper au Lecteur. » Ce Mystère, (de la Trinité) » est au dessus de la raison, mais il » n'est pas contre. J. C. ne nous » dit pas trois Dieux en un seul, » ou un seul Dieu en trois ; la con- » tradiction seroit visible. Mais il » nous dit de croire un Dieu en » trois personnes. Ce n'est point » la même idée qui est attachée à

» ces termes. Et une grande diffi-
» culté que nous éprouvons ici,
» vient de ce qu'il n'a pas plû à
» J. C. de nous révéler ce que nous
» devons précisément entendre par
» les termes d'essence & de per-
» sonne. »

La seconde Section destinée à exposer la Morale de J. C. mérite bien plus la méditation des Lecteurs, que l'Analyse Litteraire d'un Journaliste. On trouve ici, même en grand, les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu, à l'égard des autres hommes, à l'égard de soi-même. On reconnoit la vérité, la beauté, la sagesse, la divinité de ces devoirs. Ces divisions font naître beaucoup de détails très nobles, très édifiants & très instructifs. On admirera surtout l'endroit qui concerne les Spectacles. La critique, disons plutôt la censure d'un objet si séduisant & si peu conforme aux bon-

nes Régles du Christianisme, met un nouveau degré de chaleur dans le style de M. le François. Il faut le suivre un moment : « On va en- » tendre déclamer des Pièces où » la passion la plus dangéreuse par- » ce qu'elle est la plus naturelle, » est peinte avec les couleurs les » plus tendres, les plus engagean- » tes, les plus propres à la rendre » aimable ; où l'on donne une in- » trigue bien suivie pour un arti- » fice ingénieux, la gloire pour » le souverain bien, la vengeance » pour le caractère des grandes » Ames, les richesses & l'opulence » pour la félicité, la pauvreté pour » la souveraine misére, l'humilité » pour une véritable bassesse, l'a- » mour de la retraite & de l'obs- » curité pour une honteuse lâche- » té, la fuite du plaisir pour une » pure misanthropie &c. On va » entendre des réflexions assorties » aux Acteurs, aux Actrices, aux

» Spectatrices. Tenez-vous-en à cet-
» te ébauche : elle doit suffire à un
» Chrétien pour le décider sur le
» jugement qu'il en doit porter &
» sur la conduite qu'il doit tenir
» à leur égard. » Ceci n'est qu'une esquisse. L'Auteur se livre à toute l'ardeur de son zèle en raisonnant sur cette matière. Il n'y a rien à perdre de ses réflexions, elles sont encore plus intéressantes pour la conduite que pour la satisfaction de l'esprit & pour le plaisir de lire.

La 3^e^ *Section* expose la doctrine révélée sur les secours de J. C. & sur leur nécessité : ce qui engage l'Auteur à considérer le Corps, la Société dont il faut être membre pour parvenir au Salut éternel. Cette Société, c'est l'Eglise, *toujours attachée à un même centre d'unité qui est la chaire de S. Pierre.*
» D'autres Sociétés & d'autres
» sectes établies par les hommes
» au dedans ou au dehors du Chri-

» ftianifme, peuvent bien dire que
» c'eft Dieu qui les a fondées : mais
» ce difcours en leur bouche n'eft
» qu'un difcours en l'air. Il y a un
» fait qu'elles ne peuvent couvrir,
» c'eft celui de leur nouveauté. Ou
» elles n'ont aucune liaifon réelle
» ni apparente avec les fiècles paf-
» fés, comme la Société de Ma-
» homet; ou elles fe font détachées
» de l'Eglife Ancienne fondée par
» J. C. .... Nul ne peut changer
» les fiècles paffés, ni fe donner
» des Prédéceffeurs, ou faire qu'il
» les ait trouvés en poffeffion. La
» feule Eglife Catholique remplit
» tous les fiècles précédents par
» une fuite qui ne lui peut être
» conteftée ; & elle remplira tous
» les fiècles futurs. Son Fondateur
» lui en a fait une promeffe au-
» thentique. »

Les promeffes & les menaces de J. C. occupent la dernière Section. On y voit le bonheur des Juftes,

la résurrection, le second avénement de J. C. le supplice des méchans; tout ceci muni de preuves, accompagné de réfléxions, mis en état de défense par la réponse aux difficultés. Et tout l'Ouvrage est terminé par un morceau considérable qui fait ressouvenir que la Religion Chrétienne a tous les caractères de Divinité & d'évidence que la raison exemte de passions peut souhaiter; qu'elle a tous les caractères de certitude & de vérité que la raison affoiblie par les passions est capable d'appercevoir; qu'elle a tous les caractères de force que la raison abrutie par les passions est capable de sentir.

Nous savons trop combien cet Ouvrage a eu de succès pour croire qu'on attende notre suffrage pour en juger. Nous ne pouvons que féliciter l'Auteur, & lui demander une édition encore plus ample. Les besoins de notre siècle, dans

la matière présente, sont plus grands qu'on ne peut le dire, plus affligeants qu'on n'ose presque le penser.

ARTICLE CXXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE DÔLE EN FRANCHE-COMTÉ.

IL y a un avantage dans les combats littéraires. Quand on a été vaincu en présence & au jugement de quelques Arbitres choisis, on peut recourir encore au Tribunal du Public. C'est ce qui arrive aujourd'hui dans une cause toute de rigueur, c'est-à-dire, où la capacité seule a dû être considérée. M. Normand, Médecin des Hôpitaux de Dôle en Franche-Comté, a con-

couru pour le Prix proposé en 1750. par l'Académie de Dijon. Son ouvrage, bien loin d'avoir été couronné, n'a pas même eu l'avantage d'être nommé dans l'Assemblée publique de l'Académie. Cette indifférence, toujours sensible à un Auteur, fait que celui-ci dépose dans le sein du Public le fruit de ses travaux : c'est une dissertation relative au sujet proposé. Il étoit question de sçavoir si *les jours critiques sont les mêmes parmi nous que dans le pays où Hippocrate les avoit observés, & de quelle utilité pouvoit être, dans la pratique, l'observation de ces jours*. On sçait au reste que, dans les maladies, l'usage est d'appeller *jours critiques* ceux où la Nature fait de plus grands efforts pour la guérison du malade.

L'Auteur est méthodique ; il partage sa dissertation en trois Chapitres dont le premier fait voir

que l'obſervation des jours critiques n'eſt pas une choſe illuſoire. Ces jours ſont dans le cours ordinaire de la Nature ; ils ſont juſtifiés par les faits ; ils ſont atteſtés par Hippocrate. A la vérité quelques Anciens & un petit nombre de Modernes ont traité cette doctrine de fabuleuſe, de ſuperſtitieuſe, d'inutile ; mais les plus habiles ont réclamé ; Hippocrate ſeul ſuffiroit pour décider la queſtion.

On joint à cette puiſſante autorité une tradition très-ſuivie, & c'eſt la matière du ſecond Chapitre. Imaginez que, depuis le Pere de la Médecine, l'Auteur deſcend juſqu'à nous par les Grecs, les Latins, les Arabes, les François, les Eſpagnols, les Italiens, les Allemands, & qu'il trouve partout des témoignages en faveur des *jours critiques* : vous aurez une juſte idée de ce morceau.

On y remarque de l'érudition,

& quelques traits d'Histoire Littéraire, parce que M. Normand indique les époques des plus fameux Médecins. Sur quoi nous observons que pour les Arabes, il ne se rencontre pas toujours avec Jean Leon d'Afrique & avec nôtre sçavant Fabricius. L'un & l'autre par exemple, placent la mort de Rhasis à l'an 401. & celle d'Avicenne à l'an 442. de l'Hégire: ce qui donne les années 1023. & 1064. de J. C. au lieu que M. Normand fait mourir le premier en 932. & le second en 1032. Mais il se peut faire que cet habile Médecin ait suivi, pour ces dates, des Auteurs plus sûrs & mieux instruits que Fabricius & Leon d'Afrique: ce qui néanmoins mériteroit d'être prouvé.

Voilà donc l'observation des Jours critiques bien établie par le témoignage des plus grands Maîtres. Reste à sçavoir si elle est de

conséquence dans la pratique, & notre Auteur consacre son troisiéme Chapitre à cet objet. Il montre que l'observation des jours critiques est utile pour prévoir la suite & les accidens de la maladie; qu'elle dirige le Médecin dans l'art de guérir; & comme il est d'expérience que les crises ne sont ni aussi bonnes ni aussi fortes parmi nous qu'elles le furent chez les Anciens; on rend compte ici de cette différence. On prétend qu'elle ne vient pas d'un changement ou d'une altération dans les jours critiques; mais de la diversité des pays & des diverses méthodes de traiter les Malades: méthodes souvent défectueuses, ainsi que l'a observé le célèbre Baglivi, dont notre Auteur cite un texte bien choisi. Telle est à-peu-près toute cette composition, écrite & présentée en Latin *à cause de la dignité du sujet*, & pour entrer aussi dans les vûes de

Baglivi qui ne pouvoit souffrir que *les femmes & les ignorants fussent initiés dans les mystères de la Médecine.*

Au reste M. Normand compte si fort sur la bonté de sa cause qu'il place cet avis à la tête de son Ouvrage : *Pour mettre le Public Littéraire en état de juger ce procès,* l'Auteur *prie l'Académie de faire pareillement imprimer & de lui envoyer un Exemplaire du Discours qu'elle a jugé digne du prix. Si on lui refuse cette grace, il proteste qu'il se tiendra pour vainqueur ; qu'il ne cessera d'en demander justice, & qu'il l'attendra de la Postérité.* Comme ces derniers mots sont un défi, il falloit les laisser suppléer au Public, qui entend fort bien qu'un procès de cette nature ne peut se décider sans les pièces de l'adversaire, & qui auroit fait droit si l'on ne les produisoit pas. Il y a une maxime qui dit : *ne gâ-*

sez jamais le fond de votre affaire par la forme, & n'indisposez point vos Juges par trop de confiance.

De Grenoble.

Feu M. le Duc d'Orléans étoit Gouverneur du Dauphiné, & cette Province avoit souvent éprouvé les effets de sa générosité. La Ville de Grenoble, par reconnoissance, a fait célébrer un Service solemnel, où M. l'Abbé de Baratier, Chanoine de S. André & Curé de S. Laurent, a prononcé l'Oraison funèbre du Prince. Cette pièce, bien reçuë des Auditeurs, a été renduë publique. On y remarque beaucoup de traits qui décèlent, dans l'Orateur, du génie, de la fécondité, de l'élévation. Quelques attentions de plus dans le style auroient fait de ce discours un très-bon ouvrage & un modèle. Sur ce texte du Psalmiste, *Custodi innocentiam & vide æquitatem*, quoniam sunt re-

liquiæ homini pacifico, l'Auteur fait voir, dans la première partie, un Prince selon le cœur de Dieu, par sa vigilance à garder son innocence, *Custodi innocentiam*. Dans la seconde, un Prince selon les vœux du peuple, par son exactitude à remplir tous les devoirs de l'équité, *& vide æquitatem*. Nous ne citerons qu'un Morceau, qui est le portrait de la Cour : portrait dessiné en général & qui ne représente personne en particulier. » La Cour » ce riant séjour des plaisirs, ce » centre fameux où toutes les pas-» sions se réunissent, ce rendez-» vous choisi des objets les plus » propres à séduire les sens : c'est » là qu'entraînée par le torrent de » la coutume, l'ame se trouve en-» veloppée d'un tourbillon d'amu-» sements, où son innocence lui » échappe presque sans qu'elle s'en » apperçoive : c'est-là que dans un » cahos qu'on ne débrouille pas

» aisément, on voit sortir du sein
» de la mollesse de superbes filles
» de Madian, qui pour séduire les
» enfans d'Israël, étalent avec art
» l'éclat dangereux de leurs char-
» mes : c'est-là que voltige de tous
» côtés un essain de jeunes Sichi-
» mites, bien plus touchés de la
» beauté d'une imprudente Dina,
» que des suites funestes du mal-
» heureux penchant qui les entraî-
» ne : c'est-là que plus d'un Ba-
» laam séducteur tente adroite-
» tement, par ses leçons volup-
» tueuses, d'amollir les cœurs des
» Princes mêmes du Peuple de
» Dieu. Disons-le hardiment, Mes-
» sieurs, le monde est semé de pié-
» ges & d'écueils contre lesquels
» l'innocence vient souvent se bri-
» ser & se perdre ; mais les plus
» pressants dangers viennent d'eux-
» mêmes s'offrir à la Cour. Le
» monde est le théâtre de la séduc-
» tion ; mais c'est à la Cour qu'elle

» élève son trône, & qu'elle exerce
» son empire. Le monde est peu-
» plé d'adulateurs, mais à la Cour
» la vérité se cache &c. »

DE DOUAI EN FLANDRES.

On a publié dans cette Ville une *Dissertation en forme de Lettre*, où l'on expose le projet & le plan d'un *Cours de matière médicale pratique & usuelle*. Et depuis on a vû un *Discours sur les véritables moyens de connoître la vertu des Médicaments & la préférence qu'on doit donner aux remèdes simples sur les composés*. L'Auteur de ces deux pièces est un Médecin plein de zèle & de feu, nommé M. Laurens. Il se déclare hautement pour la Médecine pratique, pour l'Empirisme même; mais cet *Empirisme*, il a soin de le distinguer de la Charlatanerie; il le considère comme *une science fondée sur l'expérience qui expose au Médecin*

par des signes sensibles & caractéristiques le tableau de toutes les maladies auxquelles les hommes sont assujettis.

Pour faire goûter son projet, l'Auteur a cru devoir combattre ceux qui sont extrêmement prévenus en faveur de l'Anatomie. Nous ne doutons pas qu'il n'éprouve à ce sujet des contradictions de la part des Maîtres de l'Art : mais il y a de la fermeté dans les résolutions & dans les discours de M. Laurens. » J'attaque, *dit-il*, » un préjugé d'autant plus terrible » que ceux qui le défendent sont » armés de toutes pièces ; mais » leurs scalpels, leurs bistouris, » leurs rasoirs, leurs couteaux, » quelque effrayants qu'ils soient, » ne sçauroient m'épouvanter. » Conduit par la Nature & guidé » par la Vérité, je tâcherai de » tenir tête à quiconque voudra » m'honorer d'une attaque faite

» dans les règles de la modération :
» bien plus, si l'on m'y démontre
» que je suis dans l'erreur, je pro-
» teste de me rétracter publique-
» ment, parce que je ne cherche &
» n'aime rien tant que la Vérité. »
Nous ne sçavons si ce cours de Matière Médicale est présentement ouvert à Douai. Le discours devoit être prononcé à cette ouverture le 8. de Mai dernier; mais comme l'Auteur avertissoit qu'il ne commenceroit point s'il ne se trouvoit au moins dix personnes qui voulussent le suivre; il pourroit être arrivé que ce nombre n'auroit pas été sitôt complet, & qu'il ne le seroit pas même actuellement.

De Paris.

La maladie de Monseigneur le Dauphin mettoit dans le cœur de tous les François un vœu tout sem-

blable à celui que Pline formoit pour l'Empereur Trajan. *Nous ne demandons*, disoit-il, *ni la paix, ni la concorde, ni la sureté publique, ni les richesses, ni les honneurs : l'objet unique de nos désirs est la conservation du Prince* *. Ce vœu a été exaucé ; le Prince nous a été conservé, nous a été rendu. Et que n'eût point dit Pline en pareilles circonstances! Quelle parure n'eût point pris son éloquence ! Quel mélange d'esprit & de sentiment n'eût-on point admiré dans son discours ! Car c'est ici un de ces cas assez rares, où toutes les finesses de l'art peuvent s'allier avec les transports de l'ame, où il est permis à un Orateur d'être

* Non pacem, non concordiam, non securitatem, non opes oramus, non honores : simplex cunctaque ista complexum unum omnium Votum est, *Salus Principis*. Panegyr.

brillant & pathétique, disert & affectueux, prodigue de fleurs & fécond en mouvements.

En disant tout ceci nous faisons assez le caractère du discours qui a pour titre : *In restitutam Serenissimo Delphino Valetudinem Oratio Gratulatoria habita in Regio Ludovici Magni Collegio Societatis JESU. Die Martis 26. mensis Septembris 1752. à Joanne-Baptista Geoffroy, ejusdem Societatis Sacerdote.*

L'Orateur se félicite d'abord d'être l'Interprète de la joye que répand partout la convalescence de M. le Dauphin, comme il l'avoit été huit ans auparavant, lorsque le Roi fut délivré de la maladie qui mettoit sa vie en danger. Et cet exorde est terminé par la division du discours : *Atque hoc est cur in isto cessantium Musarum otio & silentio, jucundissimi laboris partes in me recepi, tùm Re-*

giæ familiæ, tùm genti Gallicæ gratulaturus eventum ejusmodi, quò nullus esse fortunatior poterat: alteri videlicet restituto hærede solii dignissimo, sublatum orbitatis acerbissimæ metum; alteri autem dignissimo votis Principe reddito, spem renovatam suavissimæ felicitatis.

Dans la première partie, le P. Geoffroy félicite la Famille Royale par le contraste du malheur dont elle étoit menacée. Tout rendoit ce malheur infiniment déplorable. *Quel Héritier du Trône* alloit-on perdre! *A quel âge* devenoit-il le sujet de nos regrets! Dans quelles *circonstances* laissoit-il la Famille Royale! *Quel genre de maladie* attaquoit ses jours! Il y a des détails sur chacun de ces articles: nous ne citerons ici que ce qui concerne le dernier. *Hujus metûs atrocitatem augebat ipsamet natura morbi, pestis nempe tetra & luri-*

dà, quæ non exhibet se nisi cum metu, non se dissimulat nisi cum periculo; terret conspicua, abdita depascitur; exesum corpus depopulatur tabe, venas ardentes imbuit veneno; non erumpit nisi ad horrorem, non moratur nisi ad exitium; horrenda cùm prodit, metuenda cùm latet, perfida cùm parcit; tantò plus periculi parturiens, quantò minus denunciat; neque tunc magis aliquando nocitura, quàm cùm minùs noxia esse creditur.

L'Orateur peint ensuite les sentiments de tendresse & de douleur dont furent pénétrés le Roi, la Reine, Madame la Dauphine durant les moments critiques d'un mal si dangereux. Mais enfin ces objets lugubres disparoissent & font place aux transports de joie. C'est par-là que finit la première partie du discours.

La seconde est pour la Nation;

le P. Geoffroy la félicite d'avoir recouvré un Prince rempli des plus grandes qualités ; c'est-à-dire un Prince éprouvé à la guerre, très-attaché à la Religion, très-zélé pour les Arts & plein d'humanité. Tout ceci répond aux inclinations du Peuple François, qui aime la guerre, la Religion, les belles connoissances, & qui se distingue par la douceur de ses mœurs. Le Latin présente tous ces rapports en peu de mots : *Delphinum gratulari restitutum tandem licet, illum verò qualem & qualibus? Bellicoso populo Principem probatum bello : Christianissimo populo Principem Religionis amantissimum : Artium studioso populo Principem illarum cultorem : humanissimo populo Principem humanitatis plenissimum*. C'est tout le plan & tout l'ordre de cette seconde partie, où l'on trouve une suite de morceaux finement pensés & ingénieuse-

ment exprimés : nous transcrivons celui-ci, qui tient à la dernière sousdivision & qui caractérise l'humanité du Prince objet de cet éloge : *Quàm sit mollis & humanus affectu, dicant Milites, quorum admirationem Fonteniacâ in acie cum occupasset securitate plus quam humanâ ; prorsus heroïcâ post pugnam miseratione affectus omnes sibi vendicavit. Fleveras, ô Tite, flevit Delphinus. Tu ad aspectum ardentis Solymæ, ille cæsorum hostium ad intuitum : par utrinque, dignum utroque facinus ! At damnata cælo & terris Civitas, quantùm divitiarum amitteret, tantùm ornamenti tuo detrahebatur triumpho ; & quos fletus admirata est Roma, Posteritas dubitare potuit, utrum hos pietati victor humanus, an fraudatus Triumphator ambitioni concederet. Fletuum, quos triumphi nullius quæsitor Delphinus fudit, nec*

fons ambiguus, nec anceps fuit gloria. Ausim dicere, lugere Filium non minùs fuit quàm Patrem vincere. Alter fulminantem Deum referebat pugnando, flendo alter miserescentem Deum. Ille assurgebat ad id omne quod heroïcum est, hic ad id quod humanum est descendebat. Superabat hominem in acie Pater, post aciem Filius hominem exhibebat. Principis optimi pietatem Rex optimus suis, ut ipse suadebat exemplis, laudibus cumulavit: addidit hoc etiam ut fleret cum illo; & quam victoriam sociatâ fortitudine cum Patre Filius quæsierat, Pater sociatis cum Filio lacrymis prosecutus est.

Ce discours Latin a été mis en François par l'Auteur même : préjugé légitime en faveur de la fidélité d'une telle traduction : on n'a jamais douté que Mariana n'eût bien rendu en Espagnol le Latin de son Histoire. On trouvera de

plus

plus de l'élégance & de la facilité dans la Harangue françoise que nous indiquons : mais c'est au Public qu'il appartient d'apprécier toute cette opération littéraire, & de tenir compte du zèle qui en a été le principe & le motif. Nous avertissons que le discours Latin est dédié à M. le Dauphin; que la traduction Françoise est dédiée à Madame la Dauphine, & que *ces deux pièces ont été imprimées & se trouvent à Paris chez Thiboust place de Cambray.*

L'Ombre du Grand Colbert, le Louvre & la Ville de Paris, Dialogue. Réfléxions sur quelques causes de l'état présent de la Peinture en France, avec quelques Lettres de l'Auteur à ce sujet, in-12. pag. 367. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée. Se trouve chez Musier, Libraire, Quai des Augustins, près la rue Pavée, à l'Olivier.

Cette ingénieuse production nous occuperoit longtems, si nous n'en avions pas donné des extraits fort étendus dans nos Mémoires d'Octobre, de Novembre, de Décembre 1747. & dans ceux de Juin & de Juillet 1749. L'Auteur est un si bon citoyen que son Livre devroit être lu chaque année, & réimprimé chaque lustre. On y apprendroit à aimer la Nation, & à s'intéresser pour sa gloire : peut-être même passeroit-on plus avant. Si l'on étoit susceptible de foiblesse, de flatterie, de vuës basses ou mercenaires, on détruiroit tout ce mauvais fond ; on lui substitueroit des sentimens généreux, libres, grands en toute manière. L'Auteur met de tout cela dans son Livre. Le zèle qui l'anime auroit été bien accueilli dans ces tems précieux où l'on connoissoit la Vérité, & où l'on ne craignoit pas de la dire. Sans respect humain,

l'attaque notre indifférence pour
e beau dans les Mœurs, dans les
Lettres & dans les Arts; il nous
reproche nos goûts malades, nos
dées frivoles, nos inclinations
dépravées. Considérons un moment ce digne Citoyen, voyons-le développer toute son ame dans une Préface qui est la seule pièce de ce recueil dont nous n'ayons pas rendu compte. » Accoutu-
» més, *dit-il*, à voltiger autour
» de la superficie de chaque cho-
» se, nous sommes devenus inca-
» pables de rien approfondir, &
» d'ouvrir le sein de la Nature,
» pour en tirer ces beautés mâles
» & de tous les tems, que les
» veilles & les travaux seuls peu-
» vent lui ravir. La plûpart de
» nos Ouvrages sont sans idées,
» ou elles sont dérobées à nos
» bons Modernes. Nous dédai-
» gnons celles des Anciens, dont
» la majesté, la précision, le grand

„ ſens, le ſel exquis ne ſçauroient „ piquer un gout qui n'a plus que „ des ſenſations dépravées. Pour „ déguiſer ces larcins faits aux „ Auteurs originaux du Siècle der- „ nier, nos ſtériles petits Auteurs „ retournent leurs penſées, les „ preſſent, en expriment la ſub- „ ſtance qu'ils dégradent & qu'ils „ exténuent par le clinquant dont „ ils les habillent. Ils s'efforcent „ encore, pour les mieux traveſtir, „ de les couvrir d'un nuage myſ- „ térieux & plein de fineſſe pour „ nos beaux Eſprits, & pour ceux „ qui leur reſſemblent ; mais ga- „ limathias parfait & perſifflage „ odieux pour toutes les têtes ſai- „ nes dont ils affligent le bon goût „ & dont ils irritent la raiſon. „ Malheureuſes productions ! où „ les mœurs, la Religion & nos „ devoirs ſont preſque toujours „ outragés & tournés en dériſion ; „ où rien n'étant penſé de génie,

» tout languit sans nerfs, tout
» rampe sans dignité &c. »

Il faut lire toute cette Préface; tout le Dialogue entre l'Ombre de Colbert, le Louvre & la Ville de Paris; toutes les Lettres sur la Peinture. Il faut considérer la Planche du frontispice gravée par le Sieur le Bas. On y voit tous les Acteurs du Dialogue, & la Colonnade du Louvre deshonorée par les bâtimens ignobles & indécens qui l'environnent. Tout ceci est d'une composition aussi Philosophique, que dirigée par le génie, par l'amour des Arts & par le zèle : aussi l'Auteur a-t-il choisi cette Epigraphe,

Vincit amor patriæ, verique immensa
cupido,

Le Sieur Laurent de Troyes, Architecte bien connu par ses Ouvrages, a publié depuis quelques mois le plan d'un Livre in-folio intitu-

lé : *Remarques générales sur l'Architecture fondées sur plusieurs exemples tirés du Louvre, des Chapelles de S. Sulpice & autres Edifices, sur les règles des cinq Ordres d'Architecture ; contenant aussi la manière de bâtir, de distribuer, avec les Planches qui en dépendent.* L'annonce de ce Livre a intéressé le Public, on s'est empressé de souscrire ; mais comme l'Auteur enrichit son volume de plus de 25. Planches au-dessus de celles qu'il avoit promises, le tems nécessaire pour l'exécution l'oblige de prolonger le terme des souscriptions, jusqu'au mois de Mars 1753. L'augmentation de Planches ne change rien au prix de 24 liv. stipulé dans le *Prospectus*, mais les Non-Souscripteurs payeront 12. l. au-dessus des 36. l. qui est le prix fixé pour eux.

On prévient le Public que les Estampes des Chapelles de S. Sul-

pice qui ont paru & qui font par-
tie de cet Ouvrage, ne sont pas cel-
les qui doivent y être insérées.
L'Auteur les supprime & fera gra-
ver ces Morceaux par de plus ha-
biles Maîtres.

On souscrit chez Hérissant Libraire rue Notre-Dame, à la Croix d'Or.

Le Sieur de Palmeus Père est toujours des premiers & des plus ardents à signaler son zèle dans les événements qui intéressent la Nation. On a vu de lui une allégorie consacrée à la mémoire de feu Monseigneur le Duc d'Orléans. C'est une Pyramide élevée par les Vertus, chargée d'Inscriptions relatives au caractère du Prince, entourée de l'Histoire, de la Philosophie, de l'Héroïsme, de la Reconnoissance, & des Génies des Arts; toutes ces figures sont désignées par leurs attributs, symboles, ins-

criptions, & dans le lointain s'élève le Temple de l'Immortalité, séjour du vertueux Prince qui est l'objet de cette ingénieuse composition. La Planche a été gravée par le Sieur Pasquier.

L'heureuse Convalescence de Monseigneur le Dauphin a fourni au même, M. de Palmeus, le sujet d'un Médaillon très-gracieux. On y voit le Prince debout, en habit de guerre à la Romaine, accompagné de la Déesse *Salus* & de la Déesse *Sospita* : toutes deux bien distinguées par leurs attributs. La 1re veille sur des jours si précieux; la 2e annonce la Convalescence à l'Empire François & à toute l'Europe qui expriment leur allégresse par des attitudes vives & bien caractérisées. La Légende est, *Felicitas universa*, & dans l'Exergue : *Rege incolumi. Delphino redivivo* XX. Aug. M. DCC. LII. qui est apparemment le jour auquel cette allé-

gorie a été présentée à Monseigneur le Dauphin. On la voit aussi en Lapis, en Sardoine & en Améthyste : le tout dessiné & gravé par le Sieur Aveline.

M. de Palmeus vient aussi de faire un présent aux Imprimeurs d'Estampes : c'est la préparation d'un beau Noir appellé d'*Allemagne* ou *Noir velouté*. Plusieurs Graveurs de réputation, tels que les Sieurs Moyreau, de Poilly, François, le Grand, Aveline, Flipart, & le Sieur Aubert Imprimeur en Taille-douce demeurant ruë S. Jacques près de la Fontaine S. Severin, ont reconnu & certifié les avantages de ce *Noir*. Les principaux sont de faciliter extrêmement l'essuie de la Planche, de donner des traits plus délicats, de faire briller les blancs, les demi-teintes, les clairs obscurs &c. de répandre sur toute l'Estampe un velours moëlleux & durable, surtout de

ménager tellement les Planches, qu'on tire deux tiers plus avec ce noir préparé, qu'avec celui qui ne l'est pas. On a fait un grand nombre d'Essais, & nous avons vu entr'autres Estampes tirées avec ce *noir*, la Fuite en Egypte du célèbre François de Poilly; le Portrait de M. le Comte de S. Florentin; sans compter le Médaillon de M. de Palmeus, le Frontispice du Recueil des Châteaux du Roi de Pologne &c.

Le Sieur François, Graveur du Roi de Pologne-Duc de Lorraine, chez qui l'on trouve le Portrait de M. le Comte de S. Florentin & le Recueil des Châteaux dont nous venons de parler, publie aussi depuis peu deux Estampes d'après *Delapeigna* Peintre célèbre. La première est un *Combat d'Infanterie*, & la seconde une *Prise d'assaut*; l'un & l'autre Morceau très-

animé, très-naturel, & parlant vivement aux yeux. *Le Sr François demeure au Triangle d'Or, Hôtel des Ursins.*

Dictionnaire Apostolique à l'usage de MM. les Curés des Villes & de la Campagne & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon Augustin de la Place des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar. Tome 3^{e}. in-8°. On a dans ce Volume la suite du bon Ouvrage dont nous avons déjà fait connoître les deux premiers Tomes. L'Auteur y donne des desseins de Sermons sur *le Jeûne*, sur l'*Impureté*, sur *le Jugement dernier*, sur *la Loi Evangélique*, sur *le Mariage*, sur *la Médisance*, sur *la Miséricorde de Dieu.* Sa méthode est toujours de placer à la tête de ses

sujets, des observations prélimi-naires, des Réfléxions Théologi-ques & Morales, des Passages de l'Ecriture & des SS. PP. Il indique après cela les Auteurs & les Prédi-cateurs qui ont écrit & prêché sur la Matière en question, sur le *Jeû-ne* par exemple, sur le *Jugement dernier &c.* Enfin il expose trois plans ou desseins, dont le dernier est toujours pour un discours fa-milier. Et dans le développement des deux premiers plans, on voit plusieurs Morceaux tirés de divers Auteurs choisis. On nous assure que ce Livre est bien reçu du Pu-blic : il le mérite par l'étenduë des matières & par la bonne métho-de qui y règne. *On le trouve chez la veuve Lottin & Butard ruë S. Jacques.*

On avoit projetté en 1741. de donner une Table du Journal des Sçavans. Le plan de cette entre-

prise fut publié en 1743. Depuis ce tems-là on n'a cessé d'y travailler, & voilà le premier Tome qui paroît *chez Briasson Libraire ruë S. Jacques*. On n'y a fait entrer que la lettre A. quoique le Volume soit très-rempli. C'est que les Matières y sont détaillées avec tout le soin possible.

Rappellons-nous l'origine, la nature & l'étenduë du Journal des Sçavans : c'est un ouvrage périodique, le Père, le Chef & le Modèle de tous les autres ; commencé en 1665. continué & soutenu jusqu'à former aujourd'hui une suite de près de 90. Vol. in-4°. On y trouve toute espèce de matières, d'ouvrages, d'Auteurs nommés, célébrés, critiqués. C'est un trésor littéraire dont l'abondance pourroit effrayer ceux-mêmes qui le possèdent, & leur faire perdre l'envie de s'en servir, s'ils n'avoient un moyen facile pour trouver à point

nommé ce qu'ils ſouhaitent. Tel eſt l'avantage que procure la table dont on publie le premier Volume. C'eſt dans l'uſage qu'on en ſentira le prix & la commodité. Ce que nous y remarquons de plus frappant, c'eſt que les Extraits y ſont ſouvent réduits dans un précis très-inſtructif : nous voulons dire qu'on y rend à-peu-près compte de ce qui a occupé les Journaliſtes, en ſorte qu'on peut appeller cette Table un *Catalogue raiſonné*. Les exemples qu'on donne dans la Préface prouvent cette idée : mais nous l'avons juſtifiée dans toute l'étendue de ce premier Volume. Si l'Auteur d'un ſi bon Ouvrage vient à notre connoiſſance, nous le nommerons avec l'honneur & la diſtinction qu'il mérite. Nous le prions très-fort de ſoutenir avec courage la tâche qu'il a entrepriſe.

Panégyrique de la Bienheureuſe

Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal Fondatrice de la Visitation prononcé devant la Reine : Par M. l'Abbé de la Tourdupin. Chez Chaubert, Quai des Augustins &c. Le texte de l'Orateur est ce passage de la Sagesse: *Ne dicas... quòd priora tempora meliora fuere quàm nunc sunt.* La division est énoncée en ces termes: » Le monde & la retraite se» ront tour-à-tour les panégyristes » de la Bienheureuse de Chantal, » parce qu'ils ont été tour-à-tour » les théâtres de sa sainteté : » *Le » monde en vit les prémices : la re» traite en vit la consommation.* » Dans le détail des deux parties, il y a des morceaux brillants : tels sont en particulier le portrait de S. François de Sales ; le caractère de sa direction; le moment où la Bienheureuse de Chantal rompt totalement avec le monde ; le plan des exercices dont on s'occupe dans l'ordre de la Visitation. Nous citerons un en-

droit qui eſt le parallèle de Sainte Thérèſe & de la B. de Chantal. » Je parle d'une nouvelle Thérèſe: » comme elle toujours dans l'ac- » tion, toujours dans la ferveur: » comme elle Fondatrice zélée, » humble Religieuſe. Celle-là com- » poſe des Livres ſçavants : celle-ci » dicte des avis ſolides. Les ouvra- » ges de toutes deux portent l'em- » preinte du génie, & reſpirent » les ſentimens de la piété. Thé- » rèſe agit par les conſeils des Fran- » çois de Borgia, des Jean de la » Croix, des Pierre d'Alcantara : » la B. de Chantal agit par les in- » ſtructions des François de Sales, » des Vincent de Paul, des Lin- » gendes. L'une voit ſes diſciples » ſe répandre & faire l'admiration » de l'Egliſe : combien de Monaſ- » tères reconnoiſſent l'autre pour » Inſtitutrice & pour Modèle ! Au » milieu de ſes travaux Thérèſe eſt » toujours embraſée du divin A-

» mour : au milieu de ſes courſes,
» la B. de Chantal porte le feu ſa-
» cré qui la dévore. La Réforma-
» trice du Carmel ſort de la re-
» traite pour les intérêts de la Re-
» ligion, ſa retraite la ſuit par-
» tout : la Fondatrice de la Viſi-
» tation, forcée de ſe répandre
» dans le monde, ne perd rien de
» ſon recueillement. Toutes deux
» toujours attentives ſur elles-mê-
» mes ; l'Oraiſon eſt leur étude,
» la pénitence fait leurs délices....
» Toutes deux l'honneur de leur ſé-
» xe, la gloire de l'Egliſe, le pro-
» dige de leur Siècle. L'Univers
» félicite l'Eſpagne d'avoir produit
» ſainte Thérèſe : l'Univers doit
» féliciter la France d'avoir pro-
» duit la B. de Chantal, c'eſt-à-
» dire une Sainte toujours recueil-
» lie au milieu des travaux les
» plus immenſes, toujours obéiſ-
» ſante, même dans l'autorité la
» plus abſoluë &c. »

Novembre 1752.

Traité de la petite guerre pour les Compagnies Franches, dans lequel on voit leur utilité, la différence de leur service d'avec celui des autres corps, la manière la plus avantageuse de les conduire, de les équiper, de les commander, de les discipliner, & les ruses de guerre qui leur sont propres. Par M. de la Croix, petit in-12. de 218. pag. Chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi. M. DCC. LII.

Les Romains connurent des troupes légères, *levis armaturæ milites*. Ainsi quand on a établi, dans ces derniers tems, des Compagnies Franches, & depuis quelques années encore un grand nombre d'autres Corps pour être toujours alertes, pour donner de l'inquiétude à l'ennemi, pour enlever des quartiers ou des fourages, pour étendre des contributions &c. on n'a fait que rappeller des idées anciennes.

M. de la Croix, fils d'un Officier Général très-célèbre dans la petite Guerre, explique ici bien des particularités concernant cette espèce de service ; il donne de bons avis pour le rendre utile, pour éviter les fautes qu'il n'est que trop ordinaire d'y commettre. C'est dans le détail de la lecture qu'on sentira les avantages d'une telle instruction. On nous promet les Mémoires de feu M. de la Croix, & il est à présumer qu'ils seront très-curieux & très-agréables au Public.

Chronologie historique de MM. les Curés de S. Benoît depuis 1181. jusqu'en 1752. avec quelques Anecdotes sur les principaux traits qui les regardent, & quelques particularités sur plusieurs personnes de considération enterrées dans S. Benoît ; & sur différens Articles qui concernent la Paroisse. in-12.

Novembre 1752.

pag. 208. chez Guillaume Desprez Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France. M. DCC. LII.

L'histoire générale ne sera parfaite que quand on aura toutes les histoires particulières. Sur ce principe bien connu & bien vrai, il est à souhaiter, pour l'histoire de toute l'Eglise de Paris, qu'on fasse dans chaque Paroisse de cette Capitale, ce que M Bruté vient de faire dans la sienne, c'est-à-dire qu'on donne des notices détaillées tant de la succession des Curés que des Anecdotes qui concernent ces Paroisses. Le Livre que nous annonçons est un bon modèle en ce genre. Il est comme partagé en deux Ouvrages. Le premier montre la succession des Curés de S. Benoît. Le second présente des particularités sur les personnes de marque qui ont vêcu & qui sont enterrées dans cette Paroisse. Ce second Morceau est fort curieux:

on y voit un très grand nombre de gens de Lettres, tels que Jean Dorat, René Chopin, Jean-Baptiste Cottelier, Claude & Charles Perrault, Jean & François Foy-Vaillant, Isaac Papin &c. auxquels il faut ajouter une multitude d'Imprimeurs très-célèbres, comme Josse Badius, Michel Vascosan, Frédéric Morel, les Sonnius, les Dupuis, les Nivelle, les Thierry, les Martin, les Cramoisy; & des Graveurs du premier rang, tels que Jean Edelinck, Pierre Vanschuppen, Gerard Audran, François de Poilly &c. Toute cette nomenclature amuse utilement le Lecteur; & c'est un vrai présent fait au Public.

On trouve chez le S^r le Rouge Ingénieur Géographe rue des Augustins, une nouvelle Carte des Environs de Paris en une feuille. Elle est topographique, fort bien

gravée, & elle s'étend d'un côté jusqu'à Villepreux, d'un autre jusqu'à Longjumeau, d'un autre jusqu'à Escouan &c. On y verra tous les détails qu'on peut desirer.

Le même Géographe publie le Plan de la Ville & des Fauxbourgs de Nancy suivant toutes les augmentations, améliorations, décorations qu'y a fait le Roi de Pologne-Duc de Lorraine. Il y a en marge des renvois aux principaux Edifices & Lieux publics de cette Capitale. Dans les bordures on voit quelques-uns des Châteaux de *S.M.* Polonoise.

On vient de donner au Public quelques Ouvrages utiles & agréables; nous en parlerons dans la suite d'une manière plus détaillée: Voici leurs titres.

Dictionnaire Historique portatif &c. Par M. l'Abbé Ladvocat, Docteur & Bibliothécaire de Sorbonne & Professeur de la Chaire

d'Orléans en Sorbonne 2. vol. 8°. chez Didot, Quai des Auguſtins.

Traduction des Œuvres d'Horace en Vers François avec des Notes pour l'éclairciſſement du Texte; cinq vol. in-12. chez Nyon & Guillyn, Quai des Auguſtins.

Eléments de Poëſie Françoiſe; trois petits vol. in-12. chez Huart & Moreau, Deſaint & Saillant, Prault fils, Durand, le Prieur, Piſſot.

Hiſtoire de Scipion l'Africain; *pour ſervir de ſuite aux Hommes Illuſtres de Plutarque &c.* Par M. l'Abbé Seran de la Tour. *Nouvelle édition revuë & augmentée. vol. in-12. où l'on trouve auſſi l'hiſtoire d'Epaminondas. Par le même Auteur.* Chez Didot Quai des Auguſtins.

Pratique Univerſelle pour la rénovation des Terriers & des Droits Seigneuriaux &c. Seconde Edition T. I. in-4°. Par M. Edme de la

Poix de Frémenville, Bailli des Ville & Marquisat de la Palisse &c. Chez Gilley, rue de la vieille Bouclerie &c.

TABLE DES ARTICLES de Novembre 1752.

ART. CXXIX. *Histoire de l'Académie des Inscriptions &c* 2501

ART. CXXX. *Armorial Général ou Registre de la Noblesse de France &c.* 2520

ART. CXXXI. *Lettres sur l'Histoire &c. par Mylord Bolingbroke &c.* 2539

ART. CXXXII. *Oeuvres de M. Cochin. &c. T. II.* 2566

ART. CXXXIII. *Carte des nouvelles découvertes au Nord de la Mer du Sud &c.* 2592

ART. CXXXIV. *Vies des Anciens Orateurs Grecs &c.* 2607

ART. CXXXV. *Preuves de la Religion de J. C. &c Dernier Extrait.* 2631

ART. CXXXVI. *Nouvelles Littéraires* 2646

Errata pour Octobre II. Vol.

P. 2425. l. 10. fourniroien, *lis.* fourniroient.
P. 2431. l. 14. de la Beaunelle, *lis.* de la Beaumelle.
P. 2474. l. 7. mihi opem, *lis.* mihi nunc opem.

Lu & approuvé, LEROUG

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1752.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1752.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1727.	12.	v.
1702.	12.	v.	1728.	12.	v.
1703.	12.	v.	1729.	12.	v.
1704.	12.	v.	1730.	12.	v.
1705.	12.	v.	1731.	12.	v.
1706.	12.	v.	1732.	12.	v.
1707.	12.	v.	1733.	12.	v.
1708.	12.	v.	1734.	12.	v.
1709.	12.	v.	1735.	14.	v.
1710.	12.	v.	1736.	15.	v.
1711.	12.	v.	1737.	13.	v.
1712.	12.	v.	1738.	13.	v.
1713.	12.	v.	1739.	14.	v.
1714.	12.	v.	1740.	13.	v.
1715.	12.	v.	1741.	12.	v.
1716.	12.	v.	1742.	12.	v.
1717.	12.	v.	1743.	12.	v.
1718.	12.	v.	1744.	12.	v.
1719.	12.	v.	1745.	12.	v.
1720.	5.	v.	1746.	15.	v.
1721.	12.	v.	1747.	14.	v.
1722.	12.	v.	1748.	15.	v.
1723.	12.	v.	1749.	14.	v.
1724.	12.	v.	1750.	15.	v.
1725.	12.	v.	1751.	14.	v.
1726.	13.	v.	1752.	15.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1752.

ARTICLE CXXXVII.

CATALOGUE RAISONNÉ des Tableaux du Roi, avec un abrégé de la vie des Peintres, fait par ordre de Sa Majesté, Tome premier, contenant l'Ecole Florentine & l'Ecole Romaine. Par M. Lépicié, Secrétaire perpétuel & Historiographe de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour

l'Hiſtoire, la Fable & la Géographie. 4°. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LII.

LEs Anciens ne manquoient point de nommer les Ecoles d'où ſont ſortis certains Artiſtes illuſtres. Ils nous diſent, par exemple, que Pamphile fut le maître d'Appelle & de Mélanthe ; qu'Appelle forma Perſée ; que Charès reçut des leçons de Lyſippe &c. Et ils remarquent comme quelque choſe de ſingulier, que le maître de Protogène ne paroît nulle part.* C'eſt une eſpèce de phénomène dont ils témoignent leur ſurpriſe.

Les Modernes font la même choſe ; & pour entrer en matière, voici notre Auteur, M. Lépicié, qui fait bien ſentir l'avantage qu'eut Jules Romain *d'avoir* Raphaël *pour maître.* « Ce grand homme

* Plin. l. 37. cap. 10.

» trouva le prix de ses leçons dans
» les progrès de son élève : récom-
» pense qui flatte si agréablement
» les vrais génies, & qui attriste si
» honteusement les esprits médio-
» cres ». Ce dernier mot signifie que, quand un maître qui n'a pas l'esprit bien fait, voit dans son Ecole des disciples dont le mérite se déclare, dont les succès éclatent, c'est pour lui une épreuve d'autant plus sensible & plus humiliante, qu'il a moins de lumières & de sentiments.

Raphaël étoit bien éloigné de cette bassesse, il aima Jules Romain, il fut charmé de lui trouver un beau génie ; il le distingua au point de le faire héritier de ses biens, & de le charger en mourant des ouvrages qu'il n'avoit pû achever. C'étoit surtout la grande salle du Vatican, ou plûtôt l'histoire de Constantin, que Raphaël avoit dessinée pour cet appartement.

Jules Romain se mit en devoir d'y travailler aussitôt après la mort de son maître. Leon X. vivoit encore, & les Artistes avoient en sa personne un protecteur plein d'attentions délicates, & presque plus jaloux de récompenser les hommes à talents que ceux-ci ne l'étoient de mériter son estime & ses bienfaits. Après ce grand Pape, Adrien VI. élevé parmi les épines de la Dialectique, n'avoit aucun goût pour les Arts. Sous lui tous les ouvrages du Vatican furent abandonnés. Tous les Peintres, les Sculpteurs, les Architectes se trouvèrent sans ressource; &, pour nous servir des termes de George Vasari, *furono poco meno che per morirsi di fame.*

Cette domination ne dura pas. Clement VII. successeur d'Adrien, & cousin de Leon X. ramena le règne des Arts. Jules Romain reprit la salle du Vatican, & y exé-

cuta les chef-d'œuvres qu'on y admire. M. Lépicié, notre Auteur, ne fait point de détails à ce sujet ; il abrège tout ici, & dans l'énoncé des autres ouvrages du grand Peintre dont il fait l'éloge. Il se contente, par exemple, d'indiquer les merveilles du Château du T. près de Mantouë ; il nomme simplement cette fameuse *chute des Géans* qui a immortalisé Jules Romain ; il avertit qu'on ne la voit point *sans surprise*. L'exposition raisonnée de toutes ces grandes choses n'étoit point l'objet du présent ouvrage ; on la trouve d'ailleurs en mille endroits. Mais voici ce qui est propre de ce catalogue.

On y décrit huit Tableaux de Jules Romain, faisant partie de la grande collection du Roi, sçavoir *le portrait de Jules Romain, peint par lui-même ; l'Adoration des Bergers ; la Circoncision de J. C.*

le Triomphe de Vespasien & de Tite, après la prise de Jerusalem; Vulcain & Venus; une femme sous l'emblême de l'Abondance; un Tableau représentant trois hommes à cheval, vêtus à la Romaine; deux Boucliers peints en camayeu, l'un représente l'enlèvement d'Hélène, & l'autre un combat naval.

Parmi ces huit morceaux, trois attirent particuliérement l'attention de notre Auteur; sçavoir *l'Adoration des Bergers*, * *la Circoncision, le Triomphe de Vespasien & de Tite.* La notice du second commence ainsi: « Jules Romain » semble avoir donné l'essor à la » noblesse de ses pensées, pour » exprimer dignement dans ce Ta- » bleau toute la richesse du Tem-

* Sous cet article il est dit que *Jules Romain peignit ce Tableau pour la Chapelle d'Isabelle Boschetta, dans l'Eglise de Saint Antoine de Mantoue* Le Vasari appelle cette Eglise *Saint André.*

» ple de Jerusalem. Cet édifice est
» soutenu par de magnifiques co-
» lonnes torses : des plafonds ri-
» chement décorés, le Chandelier
» à sept branches, ornement de
» caractère, par conséquent placé
» à propos, tout cela donne la plus
» grande idée du lieu qu'il a voulu
» représenter, & est amené avec
» d'autant plus d'adresse, que le
» Tableau ne peut indiquer qu'une
» très-petite partie de ce superbe
» Temple. La foule dont il est
» rempli semble en augmenter la
» magnificence, en même tems
» qu'elle fait sentir le génie du
» Peintre, qui sans faire tort au
» sujet principal, a sçû, par la
» disposition de ses groupes, re-
» présenter à la fois & sans confu-
» sion, tant d'objets différens ».

On avouera qu'il est difficile de rendre avec plus de vérité & d'énergie, le fond d'un beau Tableau. La description de celui-ci continue

nous y remarquons une expression qui manque de justesse, & qu'il est aisé de supprimer ou de changer dans une seconde édition. *L'Enfant JESUS*, dit on, *posé debout sur un Autel*, *& soutenu par la Vierge, se soumet à la Circoncision comme pécheur & comme homme*. C'est ce mot de *pécheur* qui dépare tout cet endroit, & qui ne peut convenir à l'objet présent. J. C. s'est soumis à la Circoncision comme homme, comme descendant d'Abraham, comme ayant pris *l'apparence du péché*; (*in similitudinem carnis peccati*;) on ne peut pas dire qu'il s'y soit soumis *comme pécheur*. La dignité suprême, la sainteté infinie de la Personne Divine, ne souffre point cette dénomination.

Nous ne voudrions pas oublier ce jugement sur le mérite particulier de Jules Romain. » Ce qui le » caractérise, c'est la fierté de son

» dessein, quoiqu'on puisse lui re-
» procher un peu de pésanteur ;
» c'est la sublimité & l'abondance
» de son génie qui souvent lui ont
» fait trop charger ses composi-
» tions, & qui d'ailleurs étoient
» nourries d'une parfaite connois-
» sance de l'antique, qu'il avoit
» étudiée avec soin, & dont il avoit
» sçu profiter en Peintre & en hom-
» me de Lettres. »

POLIDORE DE CARAVAGE.

Le Roi n'a qu'un Tableau de ce Maître, qui n'est même qu'une esquisse peinte en détrempe sur bois; mais cette esquisse, représentant une *assemblée des Dieux*, donne beaucoup d'idée de Polidore, & M. Lépicié, notre Auteur, en prend occasion de tracer une élégante notice. Polidore, né dans un Bourg du Milanès, éprouva d'abord tout ce que l'indigence a de plus affreux. Il fit le voyage de Rome extrême-

ment jeune ; & dans cette grande Ville, il se vit obligé, pour vivre, de servir de Manœuvre aux Maçons qui travailloient au Vatican par les ordres de Leon X. » Comme il étoit souvent chargé de » porter la chaux dont se faisoit » l'enduit des fresques, il fut saisi, » à la vuë des peintures qu'il » voyoit, d'une émotion pareille » à celle d'Achille, lorsqu'Ulysse » fit briller à ses yeux un casque » & des épées : ces armes découvrirent le sexe & le courage du » fils de Pélée ; les peintures décelèrent le génie & le talent de » Polidore. Il étoit comme hors » de lui-même, quand il voyoit » opérer les Elèves de Raphaël ; on » lisoit sur son visage le plaisir que » lui faisoient ressentir leurs compositions, & le chagrin de ne pouvoir faire comme eux. Ces jeunes Peintres surpris & charmés » de trouver dans un vil Manœu-

» vre, tant de goût pour leur Art, » eurent la complaisance de lui » donner quelques leçons. Les pro» grès qu'il fit dans le dessein éton» nèrent Raphaël lui-même, il le » mit au nombre de ses Elèves les » plus chéris &c. » Le reste de cette vie est toujours curieux, agréable & digne de l'attention du Lecteur : nous nous hâtons d'indiquer les autres Notices.

PERRIN DEL VAGUE.

Il y a pour les commencements de ce Peintre quelque différence entre le récit de M. Lépicié & celui de George Vasari. Ce dernier dit que Perrin del Vague * ayant été conduit fort jeune par son père à Florence, quelques-uns de ses parens le firent entrer chez un Apoticaire, pour qu'il se formât

* Il s'appelloit *Buonacorsi* le nom de *Perrin del Vague* lui fut donné à cause d'un de ses maîtres nommé *Vaga*.

à cette profession ; mais que ne pouvant s'en accommoder, il fut donné pour Elève à un Peintre nommé André de Ceri ; qu'il passa ensuite à l'Ecole de Rodolfe, fils de Dominique Ghirlandajo, & qu'enfin un Peintre, nommé *Vaga*, lui fit faire le voyage de Rome. Notre Auteur raconte de son côté qu'on plaça d'abord Perrin del Vague *chez un Epicier qui fournissoit les Peintres de couleurs & de pinceaux*; que le jeune homme *chargé de les porter, trouvoit ces commissions d'autant plus agréables qu'elles lui procuroient le plaisir de voir des tableaux & des desseins, pour lesquels il faisoit paroître une inclination si puissante, que quelques-uns de ces Peintres le prirent en amitié, & lui donnèrent des leçons de dessein : qu'il en profita au point de devenir en peu de tems le plus habile des jeunes gens qui étudioient alors à Florence ; & qu'enfin un*

Artiste médiocre, nommé Vaga, le conduisit à Rome.

Dans les autres articles qui concernent Perrin del Vague, nos deux Auteurs se concilient davantage ; excepté que le Vasari est extrêmement diffus, quand il est question de donner des éloges à ce Peintre son compatriote & son ami.

Le Roi n'a que deux Tableaux de Perrin del Vague ; la *dispute des Muses avec les Piérides*, & un autre equ'on intitule *Mars & Venus*. Ce dernier est si *obscène*, qu'on n'en *donne pas la description*. Le premier *est d'une assez bonne couleur & d'un grand terminé : les figures sont assez correctes, & tiennent du goût de Raphaël.*

LE PARMESAN.

C'étoit François Mazzuoli, dit *le Parmesan*, à cause de Parme sa patrie. Il naquit en 1504 & mou-

nut en 1540. Il travailla dans Rome & à Bologne sous le Pontificat de Clément VII. C'est toujours, avec le régne de Leon X. la grande époque des Arts & des Artistes. Le Parmesan se trouva dans Rome au tems du pillage de 1527. & y fut rançonné, comme une infinité d'autres, par les soldats Espagnols & Allemands. Les ressources de son Art commençoient à rétablir ses affaires, lorsqu'il se livra aux exercices de l'Alchymie; & dans cette frivole occupation, il perdit son tems, son argent, sa santé, sa réputation même: car, suivant la remarque de George Vasari, *se havesse messò da canto le sciocchezze de gli Alchimisti sarebbe veramente stato de i più rari & eccellenti pittori dell' età nostra*. « Ses » ouvrages, *ajoute M. Lépicié*, se » distinguent par la grace, la fa» cilité, & par un excellent goût » de couleur. Il feroit seulement à

» souhaiter que le caractère de son
» dessein, quoique svelte & sça-
» vant, fût un peu moins outré
» dans la longueur de ses propor-
» tions; mais ce grand homme se
» trouva toujours emporté par les
» graces, la délicatesse & la fi-
» nesse : ainsi l'on peut dire qu'il a
» sçû faire oublier, dans ses ou-
» vrages, le reproche qu'il mérite,
» d'avoir quelquefois outré la na-
» ture pour devenir plus élégant ».

Le Roi n'a que deux Tableaux du Parmesan, 1°. *la Vierge & l'Enfant Jesus*, morceau très-précieux pour l'effet, la couleur & la belle touche; 2°. *une Vierge accompagnée de plusieurs figures*; Tableau très-foible : d'où M. Lépicié conjecture que ce n'est qu'une copie, *car l'original, qui est de toute beauté, se voit dans une Eglise à Bologne*. On peut assurer que ce jugement est très-solide, vû les éloges que le Vasari donne

au même Tableau : *Fece* , dit-il ; *in una tavola, una nostra Donna... tenuta in somma veneratione, si come merita, per essere nell' aria delle teste, & in tutte l'altre parti, come le cose .... di questo pittore sono tutte quante.*

JOSEPH CESARI D'ARPIN, dit le *Chevalier Josepin.*

Il naquit en 1570 & mourut en 1640. Ce n'étoit qu'un génie facile, qu'une main légère ; il n'approfondissoit point les règles de l'art, il se soutint par l'intrigue, par le savoir faire ; il gagna la faveur des Papes, & quelquefois il réussit à se faire donner la préférence sur Michel-Ange de Caravage, *dont la manière étoit fondée sur de meilleurs principes. Mais comme le règne de la prévention ne dure pas*, les ouvrages de Josepin sont presque oubliés aujourd'hui,

tandis que ceux du Caravage sont en honneur.

Le Roi n'a que deux Tableaux de Josepin ; une *Nativité*, qui est dessinée *d'une manière assez spirituelle* ; & une *Diane au bain*, qui est en mauvais état, & par elle-même très-peu de chose.

DOMINIQUE FETI.

C'est un Peintre Romain, né en 1589. & très-distingué par la beauté de son pinceau, par la finesse de ses pensées, par la netteté de ses expressions, par le moëlleux de son *faire*, & par la vérité de ses teintes. On sçait peu de particularités de sa vie, & notre Auteur en témoigne de la surprise. Le Féti a passé pour un des meilleurs Peintres de son siècle, pourquoi les Amateurs de l'Art, les Ecrivains de l'Histoire Littéraire paroissent-ils l'avoir oublié? Quoiqu'il en soit, on compte chez le Roi sept Ta-

bleaux de ce maître.

La vie champêtre, ou *l'homme condamné au travail*. C'est un Tableau où l'on voit une fileuse, deux enfants auprès d'elle, un laboureur dans le lointain : le tout d'une admirable composition, & d'un ton de couleur excellent.

Le Buisson ardent : la couleur en est vigoureuse, & la touche d'une fierté étonnante.

Loth & ses deux filles : morceau très-picquant pour la composition, la belle couleur, la force des expressions, & la fierté de la touche.

L'Ange Gardien, dont on admire l'effet & la fierté de la touche.

La Mélancholie, sous la figure d'une femme à genoux, le bras droit appuyé sur un massif de pierre ; elle soutient sa tête de la main gauche, & paroît méditer profondément sur une tête de mort qu'elle tient de la main droite. *Ce Tableau est d'un bon goût de dessein*,

d'une belle composition, & du plus grand effet pour la couleur.

Un homme vétu à la Polonoise : morceau de la plus grande force du Féti.

Une tête de Soldat, armée d'un casque ; *elle est d'une manière large.*

Nous copions ainsi une bonne partie des jugements de M. Lépicié. Comme il a tout examiné en grand Connoisseur, il n'est pas à craindre que son approbation ou ses critiques trompent personne. Il nous reste cinq Articles, c'est-à-dire cinq Notices, cinq Abregés de vies de Peintres, avec la description de leurs Tableaux ; nous en formerons un dernier Extrait.

ARTICLE CXXXVIII.

HISTOIRE DE SCIPION l'Africain, pour servir de suite aux Hommes illustres de Plutarque. Avec les réflexions de M. le

Décembre 1752.

Chevalier Folard sur la bataille de Zama. Par M. l'Abbé Serain de la Tour, *nouvelle édition, revuë & augmentée.* A Paris, chez Didot, Quai des Augustins; M. DCC. LII. in-12. pag. 496.

NOus rendîmes compte de cette Histoire quand la premiere édition parut en 1738. C'étoit alors l'essai d'un Auteur modeste: nous en conçûmes de grandes espérances, qu'il a remplies. Cette premiere édition étant épuisée, l'Auteur n'a pas voulu permettre la seconde sans revoir son ouvrage, le retoucher, l'augmenter & le mettre au niveau des autres, dont il a depuis enrichi la Littérature. Il n'a pas dédaigné d'avoir quelques égards aux observations que nous avions pris la liberté de faire. Ainsi l'on ne trouve plus ici de ces phrases, dont la longueur fatigue,

de ces négligences, qui ſont de petites taches, de ces réfléxions qui ſont de ſurérogation pour un lecteur intelligent. L'Hiſtoire de Scipion, telle qu'on nous la redonne, eſt donc un ouvrage où le goût le plus ſain règne autant que le ſentiment le plus vertueux. C'eſt toujours le même zèle qui perſuade la vertu par les grands exemples; mais le pinceau qui les repréſente eſt plus précis & plus correct: les traits en ſont plus forts, plus réguliers & plus finis. En comparant les deux éditions, on verra par quels dégrés l'exercice élève les vrais talents à leur perfection.

Sans rentrer dans la vie de Scipion, ni dans celle d'Epaminondas, dont nous avons donné de fidèles extraits, quand on les a publiés pour la première fois, nous reconnoîtrons aiſément les progrès de M. l'Abbé Seran de la Tour, en parcourant l'Introduction, dont

il a fait, selon nos vœux, un préliminaire aussi précieux que nécessaire à son ouvrage. Il y a de plus ajouté *une comparaison de la constitution des Républiques de Rome & de Carthage, avec le parallèle des mœurs des Romains & des Carthaginois, au tems de la seconde guerre Punique.*

D'abord on rappelle le souvenir des principaux événements & des Traités qui terminèrent la première Guerre Punique à l'avantage des Romains. « Le ressentiment, *dit* » *l'Auteur*, & l'animosité de Car» thage, dépouillée de presque tou» tes ses possessions en Italie & » dans la Méditerranée, n'étoit » retenu que par la necessité de » l'étouffer. La suite fit voir qu'il » ne falloit que deux choses pour » le faire éclater; un Général qui » sçût la déterminer, des thrésors » qui la missent en état de pousser » la guerre avec vigueur. Vingt-

» trois ans de paix procurèrent
» l'une. . . . . Annibal offrit l'autre.
» A peine à la fleur de l'âge, élevé
» dans les camps d'Amilcar-Barcas
» son père, héritier de ses talents
» pour la guerre & de sa haine pour
» Rome, hardi, infatigable, en-
» treprenant, idole des Troupes &
» de toute la jeunesse Carthagi-
» noise. . . s'il eût eu la probité de
» Rome, Rome même l'auroit
» envié à ses ennemis. . . . Cet hom-
» me unique par ses talents & ses
» vertus, fit voir qu'il l'étoit éga-
» lement par ses vices & par ses
» défauts. . . . Il ne connoissoit de
» loix que celles qu'il lui étoit inu-
» tile de violer; de bonne foi, que
» celle qu'il ne pouvoit rompre
» sans crainte; de Dieux & de Re-
» ligion, que ce qui se rapportoit
» à ses vues, toujours conduites
» par son ambition & sa haine
» pour Rome . . . Son père le fit
» venir dans son camp dès la plus

» tendre enfance : il n'avoit que
» neuf ans lorsqu'il donna ces
» preuves fameuses de haine contre
» Rome ». Ceci se passa dans le tems qu'Amilcar-Barcas commandoit l'armée que Carthage avoit destinée à dompter cette partie des Espagnes dont Rome lui avoit abandonné l'empire.

Malgré Hannon & sa faction, Asdrubal, après la mort d'Amilcar son beau-pere, obtint le commandement en Espagne, & de l'emploi dans son armée pour Annibal son beau-frere. Trois ans après, Asdrubal étant morr, toute l'armée, *qui regardoit Annibal comme le premier homme de la République*, l'élut pour son Général, & ce choix fut ratifié à Carthage, par le crédit de la faction *Barcinienne*, ainsi appellée du surnom d'Amilcar. Annibal avoit alors servi neuf ans sous son père, trois auprès d'Asdrubal, & à peine avoit-il atteint

la vingt-troisième année de son âge.

Dès-lors il forma le grand dessein de porter la guerre en Italie, comme Régulus l'avoit portée en Afrique. Pour en préparer de loin l'exécution, il s'appliqua à gagner par sa douceur & par l'appas du butin, l'amitié des Soldats, dont il avoit gagné l'estime par ses talents & sa conduite. Alors Rome & Carthage vivoient dans une paix qui paroissoit solide; c'étoit un obstacle qu'il falloit lever: pour faire naître un prétexte de rupture, Annibal fit répandre à Carthage des plaintes contre les alliés de Rome. Elles firent l'impression qu'il désiroit: on le laissa le maître de se faire justice par les armes. A l'instant il marche contre Sagonte & l'assiége. Rome eut beau porter ses plaintes au Général & à la République: Annibal sçut se dispenser de donner audience aux Dé-

putés ; Carthage éluda l'expédition des ordres néceſſaires pour arrêter le ſiège. La fidélité de Rome étoit encore trop ſimple pour ſoupçonner celle de Carthage. Avant que de l'accuſer, *les deux peuples s'étoient déclaré la guerre dans le Sénat de Carthage*. Ainſi moins par la lâcheté des Romains que par la perfidie des Carthaginois, Sagonte fut priſe & éprouva un ſort qui dut effrayer toutes villes tentées de réſiſter à Annibal.

Ces ſuccès facilitèrent à ce Général des négociations qui l'eurent bientôt aſſuré de l'Eſpagne : alors il découvrit à ſon armée le deſſein où il étoit de paſſer en Italie. Après avoir tout prévu & pourvu à tout, il l'exécuta par une marche de 400 lieuës dans l'eſpace de cinq mois. On ſçait que, par une patience invincible, & une induſtrie merveilleuſe, il ſurmonta tous les obſtacles que la nature & les ſaiſons op-

posoient à son projet. Les Alpes sont enfin franchies, Turin expie dans son sang une vaine résistance. Publius Scipion défait sur les bords du Tésin ne put empêcher son Collègue Sempronius de l'être sur ceux de la Trébie. La malheureuse présomption de Sempronius n'arrêta point l'aveugle impétuosité de Flaminius son successeur. Tombé dans le piége où son ennemi l'avoit conduit, il y reçut l'échec le plus funeste. Mais le Sénat trouva un Chef capable de réparer ses pertes. Ce fut le célèbre Fabius. Il répara les pertes de ses prédécesseurs en abandonnant leur plan pour en suivre un tout opposé. Il prit le parti, dit notre Auteur, *de suivre partout Annibal pour lui couper les vivres & l'empêcher de s'étendre; il résolut en même tems d'éviter, autant qu'il seroit possible, d'en venir à une action générale. Il pensoit avec raison qu'arrêter un*

ennemi, qui veut, & qui doit aller en avant, c'est le vaincre.

Annibal ne fut pas longtems à s'appercevoir du changement : ses communications rompuës, ses subsistances coupées le forcèrent à décamper : un guide infidèle le conduisit dans un piége où il eût péri comme Flaminius, sans le succès d'un stratagême *trop connu*, dit l'Auteur, *pour être répété.* * Contre toute apparence échappé d'un pas si fâcheux, il sçut favoriser les murmures, qui s'élevoient contre Fabius dans l'Armée & dans la Ville de Rome, & qui autorisèrent Terentius Varron à faire décerner le commandement de la Cavalerie à Minutius sans consulter le Dictateur, qui avoit droit d'en

* C'étoient des brandons de paille & des fagots de sarment attachés & allumés aux cornes de deux mille bœufs. Voyez *Tite-Liv. L. XXII.*

disposer. La confiance de ce nouveau Chef fut une ressource pour Annibal ; il l'attira dans un défilé dont Minucius ne se fût jamais tiré, si Fabius n'eût promptement couru à son secours, & ne l'eût dégagé. Ce Dictateur étoit trop bon Citoyen, je ne dis pas pour se réjouir, mais pour souffrir l'humiliation d'un Lieutenant qu'on n'avoit pu lui donner sans lui faire injure. Minucius sentit sa faute, & la répara dignement en publiant le service de son libérateur, & en lui remettant le commandement qu'il étoit maître de garder.

La position d'Annibal devenoit plus embarassante. *Ses* troupes se lassoient de leur disette & de leurs fatigues : celles de Rome se grossissoient par des recrues extraordinaires. L'élection de Terentius Varron au Consulat rassura le Général Carthaginois. Ce Consul

n'étoit pas homme à profiter des avis de Paul-Emile son Collègue, qui ne croyoit pas qu'on dût rien changer au plan de Fabius. C'étoit en effet le plus sûr moyen de perdre Annibal ; il ne falloit que le resserrer pour le réduire à la dernière extrémité. Obligé à de fréquens décampemens, Annibal harceloit l'ennemi pour l'attirer à une bataille. Ces escarmouches impatientoient d'autant plus Varron, qu'il étoit plus curieux de se signaler. L'armée entrant dans ses sentimens, il profita du jour de son commandement pour livrer la bataille de Cannes. Le champ qu'il choisit pour cette action, n'étoit avantageux qu'à Annibal, aussi fort en Cavalerie que foible en Infanterie. La perte des Romains fut immense ; Paul-Emile fut tué; Varron mérita des éloges & des remercimens de n'avoir pas désespéré de la République dans un si affreux désastre.

Ici M. l'Abbé de la Tour admire autant la sagesse que le courage du Sénat Romain. Varron étoit un Plébéien élevé par les suffrages du Peuple ; il les avoit gagnés par la haine qu'il portoit aux Grands & aux Sénateurs.. Trop sensible au malheur commun pour l'être à ses injures particulières, » Le Sénat, » *dit notre Auteur*, sacrifia ses res» sentimens à la nécessité de s'at» tacher le plus grand nombre de » la Nation, & flatta sa créature » uniquement dans cette vuë. Sans » cela Varron eût peut-être passé » du champ de bataille à la Ro» che Tarpéïenne... Par la réunion » du Sénat avec le Consul, les » Patriciens & les Plébéïens n'eu» rent plus qu'un esprit. Par ce » concert & & cette unanimité » de zèle, Rome entière conspira » au rétablissement des affaires » avec la chaleur d'une Faction... » La bataille de Cannes avoit

» consterné la Nation : mais la
» consternation, qui ne produit
» que l'abbattement & la lâcheté
» dans une vile populace accablée
» du sentiment de la foiblesse, se
» tourne toujours en courage dans
» un Peuple belliqueux. La perte
» réelle, celle de 80 mille hom-
» mes & du plus grand nombre
» des Sénateurs, n'étoit pas la plus
» considérable. La perte imaginai-
» re, celle du courage, qui prive
» des ressources que laisse la for-
» tune dans les grands malheurs,
» l'étoit bien davantage. Le Sénat
» empêcha au moins cette perte
» par la vigueur de ses décrets. *Il*
» étoit peu de Dames Romaines,
» qui ne pleurassent un père, un
» époux, un fils, un frère... Les
» larmes pouvoient jetter le dé-
» couragement dans le Peuple. Le
» Sénat qui sentit leur danger,
» défendit de les répandre. »

L'Auteur agite la *célèbre ques-*

tion qui partage nos Hiſtoriens, ſçavoir ſi *Annibal devoit marcher droit à Rome après la journée de Cannes*, ſelon le conſeil de cet Officier qui l'invitoit à ſouper au Capitole, M. l'Abbé de la Tour juſtifie le refus du Général. » Il lui » reſtoit, *dit-il*, à peine après la » bataille, 40000 hommes tant » en Infanterie qu'en Cavalerie. » Que l'on ne s'y trompe pas, ce » n'étoit plus la même Armée qui » avoit gagné les batailles de Tré- » bie, de Traſiméne & de Can- » nes : c'étoit alors une armée de » gens riches, ou du moins aiſés, » dont la plus grande partie n'a- » voit plus que le deſir de jouir » paiſiblement des dépouilles des » Gaules, de l'Eſpagne & de l'Ita- » lie... Carthage traverſoit Anni- » bal en tout : tout conſpiroit à » Rome à ſauver les débris de la » patrie. Les richeſſes que les vic- » toires & le pillage avoient pro-

» curées aux Carthaginois, leur
» avoient donné un aussi grand
» dégoût pour la guerre que les
» défaites qu'ils avoient essuyées
» dans la première guerre Puni-
» que, & ils ne prenoient les ar-
» mes que par intérêt. Ces ri-
» chesses mêmes s'épuisoient par
» les succès, qui entraînent né-
» cessairement de grandes dépen-
» ses. A Rome le courage, qui ne
» s'épuise point, emprunta de
» nouvelles forces des malheurs
» mêmes... Rome étouffa le senti-
» ment de ses maux pour n'écou-
» ter que celui de sa gloire. An-
» nibal connoissoit les deux Na-
» tions; il commandoit l'une &
» combattoit l'autre. Peut-on sup-
» poser qu'il n'ait pas calculé les
» effets les plus naturels de leur
» situation & de leur génie? D'ail-
» leurs combien de troupes ne fal-
» loit-il pas pour le seul investis-
» sement de Rome? Armée de Sié-

» ge... Armée d'observation... Gar-
» nison dans les Villes, où seroient
» les dépôts & les magasins... dans
» les postes & passages nécessaires
» en cas d'échec... Voilà la ques-
» tion dans tout son jour ; on en
» voit la nature, & les difficultés:
» que l'on prononce. »

Il faut avouer que ce détail est profond & ingénieux. Mais après tout, dequoi n'est pas capable une armée triomphante sous un Général heureux & habile ? Le cours rapide de ses victoires ne l'invitoit-il pas à tout entreprendre contre un ennemi qui ne pouvoit réparer ses disgraces qu'en les dissimulant, qu'en les oubliant ? Pour les lui faire sentir, que faloit-il qu'un effort, qu'un moment d'ardeur ? C'en étoit assez pour consommer une conquête si avancée. Il restoit encore, dit-on, de grands & de nombreux obstacles ; mais dans la situation où étoit Rome, pou-

voient-ils lui servir de rempart, & arrêter Annibal ? Pour les surmonter alors, il n'avoit qu'à les affronter sans les calculer. Ses délais ne pouvoient que lui ravir de ses avantages, & rendre à Rome des ressources & des forces. Les vainqueurs n'avoient pas tant besoin de repos pour se refaire que les vaincus pour se remettre. Mais, ajoute-t-on, les Carthaginois intéressés n'aspiroient qu'à jouir du butin qui les avoit enrichis. Quoi donc, est-ce que Rome ne leur offroit pas une proye qui devoit encore plus tenter leur cupidité ? *Qu'on prononce*, si l'événement n'a pas déja décidé la question. *

Le repos & les délices amolli-

* S. Evremont rapproche à ce sujet un exemple qui peut paroître d'un grand poids. *La confusion*, dit-il, *n'eût pas été moindre à Rome après la Bataille de Cannes, qu'elle l'avoit été après la Bataille d'Allia gagnée par les Gaulois.*

rent une Armée que le travail & la fatigue avoient endurcie : au sortir de Capouë elle ne put tenir contre un ennemi, qui ne pouvoit auparavant lui résister. Carthage n'avoit envoyé aucunes recruës ; Rome en avoit fait de grandes. Annibal n'avoit pas encore été forcé d'abandonner Capouë, quand Rome déclara la guerre à Philippe Roi de Macédoine & la fit avec succès. Il fut contraint de se retirer dans l'extrémité la plus stérile de l'Italie. Syracuse assiégée par Marcellus & défenduë par Archiméde se rendit. Après cette conquête la Sicile rentra sous l'obéissance des Romains. Asdrubal reçut ordre de passer en Italie pour y joindre Annibal. Les deux Scipions, Publius & Cneius, qui commandoient en Espagne, s'opposérent à son passage. On en vint à une bataille, où la perte des Carthaginois fut si grande, qu'ils ne

ſongèrent plus à continuer leur marche. Mais dans la ſuite les deux Scipions périrent l'un après l'autre dans des actions où leur valeur ne put ſuppléer au défaut de troupes. Ils avoient trois armées en tête, ils s'étoient ſéparés pour en empêcher la jonction, qui ſe fit; ils ne purent ſe réunir pour y réſiſter. Ils firent une défenſe qui fut fort habile ſans pouvoir être heureuſe : quand il fut impoſſible de la continuer, ils moururent en combattant avec autant de gloire que de malheur.

Lucius Martius Chevalier Romain, digne élève des Scipions, raſſembla les débris de leur Armée, & les ramena au camp de Publius Scipion : il voulut, comme il le devoit, en remettre le commandement au Lieutenant de ſon Général : l'Armée le força à le retenir : alors il ne ſongea qu'à s'en montrer digne. Aſdrubal fils de Giſ-

con lui en vint offrir l'occasion, il se flattoit d'exterminer ce reste de Romains, & de rendre les Carthaginois tranquilles possesseurs de l'Espagne. En faisant sonner la charge il suscita dans ces Romains consternés un généreux désespoir. Martius, dont les discours n'avoient pû ranimer leur courage, en profita, & sa plus grande peine fut d'empêcher leur valeur emportée de pousser trop loin leur victoire : il ne put s'en assurer le fruit, ni forcer ses troupes à se retirer & à se rassembler qu'en leur arrachant leurs enseignes. Peu de jours après, sûr de ses troupes, dont il avoit gagné la confiance; il attaqua les Carthaginois dans leurs retranchemens, les força & leur tua 33. mille hommes. Pour reconnoître ce service, qui avoit rétabli les affaires des Romains en Espagne, la République fit placer dans le Capitole le

bouclier de Martius à côté des statuës de ses plus grands Héros. Elle eût encore mieux fait de ne pas envoyer en Espagne Claude Néron. Ce Proconsul n'étoit pas fait pour remplacer Martius dans le commandement. Asdrubal n'eût pas amusé l'un, comme l'autre, par des négociations, qui lui fournirent le tems & le moyen d'échapper avec son armée à une défaite autrement inévitable.

Quelques familiers que nous soient ces faits si célèbres, nous n'en avons pas moins pris de plaisir à les extraire du morceau qu'on nous donne ici, sous le titre *d'introduction à l'histoire de Scipion.* En les exposant même assez en abrégé, M. l'Abbé de la Tour les lie toujours avec leurs vrais principes, & en découvre les ressorts intimes. C'est un Historien qui approfondit sa matière, & qui ne s'arrête jamais à la surface des

objets. Ce coup d'œil pénétrant & ce goût de réflexions profondes, se montrent surtout dans la comparaison qu'il fait entre les deux Républiques rivales, Rome & Carthage, c'est-à-dire entre leur état & leurs mœurs au tems de la seconde guerre Punique. Nous ne pouvons en donner ici qu'une légère ébauche.

Les *Suffetes* étoient à Carthage, ce que les Consuls étoient à Rome. Dans ces deux Républiques, le *Sénat* pouvoit autant que si le Gouvernement n'eût été qu'Aristocratique ; & le peuple ne décidoit pas moins que si l'Etat n'eût été que Démocratique. Ce partage mettoit entre ces deux ordres ou une union qui pouvoit tout pour le bien commun, ou une division qui faisoit le malheur public. A Carthage, dans le tems de la seconde Guerre Punique, les chefs du Sénat laissèrent trop croître l'autorité popu-

faire, ils en devinrent bientôt les esclaves & enfin les victimes. A Rome au contraire, jamais le Sénat ne fut plus puissant qu'alors, ni le peuple plus docile : ce fut ce concours ou ce contraste de situation qui soutint Rome malgré ses disgraces, & qui ruina Carthage malgré ses prospérités.

Le commerce qui avoit aggrandi Carthage étoit son objet principal : pour soutenir sa Marine marchande, elle négligeoit sa milice. Rome s'étoit aggrandie par les armes, la guerre étoit sa grande occupation. Ainsi Carthage n'armoit que de vils & de mercénaires étrangers, qu'elle louoit chez ses Alliés. Rome au contraire armoit de braves soldats, qu'elle choisissoit parmi ses citoyens ou parmi des Alliés fidéles. Les uns ne cherchoient que l'intérêt particulier, les autres que le bien commun. Là on vouloit s'enrichir, ici s'illustrer. Il faut

voir dans notre Auteur les sages Loix de Rome, pour allumer dans ses Citoyens la passion des armes; honneurs pompeux, touchans, durables, & infiniment précieux à la postérité des Héros &c.

A Carthage les hommes vertueux vivoient & mouroient sans gloire & même sans être remarqués. On n'avoit de considération qu'autant qu'on avoit de Vaisseaux. Tout étoit venal, on ne s'avançoit qu'à prix d'argent, & dès qu'on étoit parvenu, on ne songeoit qu'à retirer ses avances par toute sorte de voies. A Rome les richesses sans vertu ne tiroient personne de l'obscurité, & la vertu s'en tiroit sans elles. Asdrubal exigea d'énormes contributions d'*Indibilis*, & ce Prince le plus précieux Allié de Carthage, ne put s'en faire décharger. Paul-Emile vainqueur de Macédoine & maître des trésors de Persée, sans les voir, en mit le dé-

pôt en des mains sûres, & mourut pauvre.

Un autre article sur lequel M. l'Abbé de la Tour a bien raison d'appuyer beaucoup, c'est qu'à Carthage il n'y avoit point de mœurs, parce qu'il n'y avoit point de Religion. La fortune en étoit l'unique Divinité, on lui sacrifioit les loix de la probité la plus simple & la foi des sermens les plus sacrés. Syphax étant pris, Carthage aux abois demanda une tréve. Scipion l'accorde, & de part & d'autre on jure une suspension de toute hostilité. Une flotte Romaine battuë par la tempête *vient* alors échouer dans le Port de Carthage. Le Sénat s'assemble, non pour la protéger, mais pour délibérer si on devoit s'en emparer, ou en respecter le malheur. Le Peuple en demande le pillage, on le lui permet. Scipion la réclame. Le Sénat conseille à ses Ambassa-

deurs

deurs de se retirer pour ne pas s'exposer aux insultes d'un Peuple soulevé dont on n'est plus le maître. Il donne en même tems & une escorte aux Ambassadeurs pour s'en retourner, & un ordre secret à Asdrubal pour attaquer leurs vaisseaux. A Rome les sentimens étoient nobles & vertueux : aussi le culte des Dieux y étoit-il religieusement observé, & la foi publique inviolable. Après la bataille de Cannes, Annibal renvoya sur leur parole dix de ses prisonniers, pour engager le Sénat à les racheter tous. Un de ces députés prétendit éluder par une supercherie la promesse de son retour. Le Sénat le renvoya lié & gardé par des soldats au camp d'Annibal. Sur cet exposé de l'état des deux Républiques ennemies, on devineroit aisément, si on pouvoit l'ignorer, quelle dut être enfin leur destinée.

Dans toute cette histoire on sent un Auteur, qui, en peignant le Grand Scipion, satisfait au zèle qui lui est inspiré par la noblesse de son ame & par celle de son sang: nous le remarquons d'autant plus volontiers, que nous avons quelquefois le chagrin de voir de petits talens faire rougir de beaux noms, & des plumes ennemies de la vertu déshonorer des titres illustres.

ARTICLE CXXXIX.

*REFLEXIONS SUR LA Généalogie de David *.*

DAns les siècles heureux où l'on ne lisoit l'Ecriture que pour s'édifier, on y trouvoit ra-

* Cette Dissertation nous est adressée par un Anonyme qui paroît homme d'esprit, d'érudition, de zèle surtout. Nous donnons son Ouvrage, qui ne nous paroît pas devoir blesser personne, quoiqu'il soit dans le genre polémique.

rement des difficultés. Mais depuis qu'on a voulu la soumettre au calcul, & en faire une partie considérable de l'érudition, les difficultés se sont multipliées sans nombre. Les trois derniers versets du Livre de Ruth * dont il s'agit ici, ne sont pas les moins embarassans. Ils exercent depuis longtems l'esprit des Interprètes & des Chronologistes, qui ont eu de la peine à comprendre comment il y avoit eu si peu de générations dans l'intervalle de 365 ans, qui se sont écoulés depuis l'entrée dans la Terre promise jusqu'à la naissance de David.

De Lira fut un des premiers qui soupçonna qu'il falloit sousentendre quelque chose. Il conjectura qu'il y avoit eu trois Booz de suite, que l'Ecriture n'en avoit nommé

* Ruth IV. 20. *Nabasson genuit Salmon, Salmon genuit Booz, Booz genuit Obed, Obed genuit Isaï, Isaï genuit David.*

qu'un pour ne pas répéter trois fois le même nom. Une conjecture si frivole & si peu convenable à la dignité de l'Ecriture, fut rejettée par les personnes les plus habiles, & surtout par le célèbre Maldonat. Elle eut cependant la fortune ordinaire des opinions. Après avoir été dans le discrédit, elle reparut avec honneur. Salien étala toute sa doctrine pour lui donner quelque vraisemblance. Elle a toujours trouvé depuis quelques fauteurs, mais elle n'a jamais pû devenir l'opinion dominante. On a mieux aimé étendre les générations que les multiplier, c'est le parti qu'ont pris *Pétau* & Usserius.

Un Auteur Anonyme vient de les inquiéter dans leur tranquille possession. Il croit avoir découvert l'erreur qui s'est glissée dans le Texte sacré, & pouvoir deviner ce qu'on lisoit autrefois dans l'Autographe. Voici tout son raisonne-

ment : Il s'est passé au moins 347. ans depuis l'entrée dans la Terre promise jusqu'à la naissance de David. Selon le Livre de Ruth, il n'y auroit eu, dans cet intervalle, que trois Pères, Booz, Obed & Isaï, ce qui est incroyable. Il faut donc qu'il y en ait quelques-uns d'oubliés. L'Auteur les trouve dans le Texte Hébreu, dans la Paraphrase Chaldaïque, & dans les colonnes que Salomon plaça dans le portique du Temple. Il développe ainsi sa preuve.

Le Texte Hébreu porte, *Nahasson engendra Salma, Salmon engendra Booz*. Or l'usage perpétuel de l'Ecriture est de nommer deux fois de suite le même homme pour désigner qu'il est fils d'un tel, & père d'un tel. De plus l'Interprète Chaldaïque écrit *Salma* par un *Samech*, & *Salmon* par un *Sfin*. Donc *Salma* n'est pas le même homme que *Salmon*. Donc *Salma*

est père de *Salmon*, & un des ancêtres de David. L'Auteur vient au fils de Ruth que l'Ecriture dit avoir été nommé *Obed*. Il trouve que ce nom, qui signifie *serviteur*, *laboureur*, ne lui convient pas, mais qu'on a dû lui donner un nom qui marquât qu'il alloit perpétuer la postérité de Noemi. *Jachin*, qui signifie *stare fecit* ou *faciet*, lui paroît bien exprimer cela. Il ne s'agit que de prouver que ce mot Hébreu est un homme, il le prouve.

Salomon, dit-il, posa deux colonnes, il appella l'une *Booz*, & l'autre *Jachin*. *Booz* est un nom d'homme, sans quoi Salomon *n'auroit* point appellé sa colonne *Booz*, qui veut dire *in firmitudine*, mais *Oz* c'est-à-dire *firmitudo*. (Car c'est ainsi qu'il faut lire & non pas *Boon*, & *On*, comme l'a mis l'Imprimeur qui a pris deux *Nun* pour deux *Zajin*.) *Booz* étant un nom d'homme, *Jachin* est aussi un nom

d'homme. Booz eſt ancêtre de David: *Jachin* eſt donc auſſi ancêtre de David. Voilà donc deux ancêtres de David qui ne ſe trouvent plus dans le Livre de Ruth, & qui y ont cependant été, comme on le voit par l'intervalle de 347 ans depuis l'entrée dans la Terre promiſe juſqu'à la naiſſance de David.

Au reſte cette erreur des Copiſtes doit être fort ancienne, puiſqu'elle a trompé Eſdras, qu'on croit être l'Auteur des Paralipomènes, S. Matthieu & S. Luc. Il faut donc pour avoir la vraie Généalogie de David corriger la Bible & lire: *Nahaſſon engendra Salma, Salma engendra Salmon, Salmon engendra Booz, Booz engendra Jachin, Jachin engendra Obed, Obed engendra Iſaï, Iſaï engendra David.*

Tel eſt le précis de cette nouvelle Diſſertation. On dit que ces conjectures ont été adoptées par

des Savans, qui préparent une belle édition de la Bible. Je doute de ce récit; mais quoiqu'il en soit, j'ose assurer que des idées si singulières éprouveroient beaucoup de contradictions. En effet il ne paroît pas qu'on puisse avouer ce systême sans révolter tous ceux qui respectent les Livres saints. On ne persuadera, ni aux Juifs, ni aux Grecs, & bien moins encore aux Catholiques, que dans les trois derniers versets de Ruth les Copistes ont oublié deux générations; que l'Auteur des Paralipomènes, S. Matthieu & S. Luc ont été trompés par cette erreur; que Nahasson n'est point père de Salmon; que Salmon n'est point époux de Raab; que le fils de Booz & de Ruth ne s'appelle point Obed. Il est évident qu'on ne peut admettre de tels principes sans renverser l'Ecriture, sans aller contre toutes les règles de la critique sacrée. Quelle est

même l'Histoire profane où l'on oseroit fabriquer deux hommes, parce qu'on trouveroit un nom écrit avec deux Lettres différentes dans deux Livres, & métamorphoser une Colonne en Prince, parce qu'elle porte un nom qui auroit pû convenir à un homme ?

Mais qu'on examine ce système, & l'on verra qu'il est aussi frivole que téméraire. Dans aucun calcul, 347. ans ne peuvent être l'intervalle qui se trouve entre l'entrée dans la Terre promise & la naissance de David : c'est nécessairement 345 ans selon les Septante, & 365 selon l'Hebreu & la Vulgate, qui sont les seuls qu'on suive en ce point. Mais ce n'est qu'une négligence qui ne tire point à conséquence : je viens à quelque chose d'essentiel.

Toutes ces conjectures portent sur ce principe : *le Livre de Ruth ne marque dans 347 ans que trois Pères Booz, Obed, & Isaï.* Or

ce point fondamental est entierement détruit par le Livre même de Ruth qui démontre que dans cet intervalle il faut encore compter Salmon, ce qui fait évidemment quatre Pères.

Je passe maintenant aux conjectures qui ont été occasionnées par ce faux principe. Dans le texte Hébreu on voit *Salma* & *Salmon*: l'Interpréte Chaldaique écrit l'un par un *Samech* & l'autre par un *Sin* : donc ce sont deux hommes différens. Je réponds : dans l'Ecriture on voit plus de cent noms d'hommes qui sont écrits avec quelques Lettres différentes : *donc* ce sont plus de deux cens hommes de plus. Qui ne sçait combien les noms varient chez les Hébreux, & que souvent le même homme avoit des noms qui ne se ressembloient en rien, qu'il est désigné tantôt sous l'un, tantôt sous l'autre de ces noms? *Salma* par un

Samech est une faute dans la Paraphrase Chaldaïque, comme c'en est une dans le texte Arabe, & dans le texte Syriaque où l'on lit toujours *Séla*. Enfin les Hébreux, & l'Interprète même Chaldaique conviennent que *Salma* & *Salmon* sont le même homme : comment ose-t-on aujourd'hui soutenir le contraire, & contredire l'Auteur du Livre de Ruth, celui des Paralipomènes, S. Matthieu & S. Luc ?

Tous les Interprêtes & les Ecrivains sacrés dirigés par l'Esprit-Saint avoient trouvé que le nom d'*Obed* convenoit parfaitement au fils de Ruth, & qu'il exprimoit très bien la joye que les voisines de *Noemi* firent éclater, lorsqu'elles lui virent naître cet enfant qui non seulement perpétuoit sa famille, mais qui, comme marque l'Ecriture, alloit faire sa gloire, ses délices, & l'appui de sa vieillesse.

N'eſt-ce pas abuſer d'une connoiſſance bien ſuperficielle de l'Hébreu, que de vouloir méconnoître l'énergie de ce mot, & de le borner au ſens que lui donnent quelques Dictionnaires : eſpèce de Livres, qui reſtraint trop les termes de la Langue Sainte, comme on s'en plaint depuis longtems.

L'origine de *Jachin* eſt encore plus ſingulière. Il faut bien aimer les conjectures pour ſe repaître de pareilles chimères. Quoi ! Salomon poſe deux magnifiques colonnes dans le Portique du Temple. Il leur donne des noms relatifs à la gloire de ce ſuperbe édifice, auquel la deſtinée de ſa Nation étoit attachée. Il les appelle non pas *Booz Jachin*, comme le dit l'Auteur, parce que cela eſt néceſſaire pour ſon ſyſtême, où *Booz* doit être pere de *Jachin*, mais *Jachin Booz*, c'eſt-à-dire *ſtabit in ipſo firmitudo* : deviſe qui eſt la même que cette inſcription ſi ordinaire chez

les Romains, ÆTERNITATI. Et l'on transforme ces masses d'airain en des hommes ? On veut, contre le témoignage de l'Esprit-Saint, attesté jusqu'à sept fois dans l'Ecriture, & contre la créance de tous les Siècles, qu'une de ces masses devienne le père d'Obed, l'ayeul de David, & un des plus illustres ancêtres de Jesus-Christ ?

En vain l'Auteur croit donner de la solidité à ses conjectures, en faisant remarquer que S. Mathieu a omis Ochosias, Amasias & Joachin dans la Généalogie de J. C. qu'il ne l'a fait que parce qu'il s'est servi de généalogies fautives qui se trouvoient dans quelques familles de la Maison de David. Cette nouvelle preuve montre qu'il n'est pas assez versé dans ces controverses. Autrement il auroit sçu que S. Matthieu a encore omis Joas, mais qu'il n'est pas également sûr qu'il ait omis Joachin. Il

auroit vû que les Pères & les Interprètes ont trouvé de fort bonnes raisons, qui ont pu engager l'Evangéliste à omettre ces trois générations, sans jamais recourir aux généalogies fautives qui n'ont aucune vraisemblance, & qui sont tout-à-fait indignes de l'idée qu'on doit se former de l'Ecrivain sacré. Pour expliquer l'Ecriture, il ne suffit pas d'avoir une légère teinture de la Langue Sainte. Il faut un jugement droit, un esprit sain, des principes bien approfondis de critique & d'érudition sacrée, & surtout une grande défiance de ses lumières, quand le tour d'esprit porte à la conjecture.

Le Pere Hardouin avoit imaginé un autre systême qui paroissoit avoir moins d'inconvéniens. Il supposoit que Raab épouse de Salmon n'étoit point la Raab qui fut soustraite à l'anathême de Jericho, mais une autre de même nom & de même pays : qu'elle

avoit épousé Salmon qu'il croyoit être né 62. ans après la sortie d'Egypte. Dans ce systême ingénieux, toutes les générations se trouvoient réduites à 62. 72. 76. 92. & 102. ans. Un de ses amis, qui a vérifié les époques de sa Chronologie, a différé la naissance de Salmon jusqu'à l'an 76. après la sortie d'Egypte. Par-là toutes les générations se trouvent renfermées entre 80. & 90. ans. Mais pour soutenir ces deux systêmes, il faut supposer que Naasson n'avoit que quinze ou seize ans à la sortie d'Egypte : ce qui ne paroît pas se concilier avec ce que l'Ecriture nous apprend de la famille d'Aminadab son père. Il est fort vraisemblable qu'il mourut dans le désert ; & par conséquent il n'a pu engendrer 62. & bien moins 76. ans après la sortie d'Egypte.

Après tant d'explications inutiles, que doit-on penser de la diffi-

culté que l'on tire des trois derniers verſets du Livre de Ruth? Il ne reſte point d'autre parti que de ſuivre l'Ecriture à la lettre, ou de la modifier par quelque explication qui l'éclairciſſe ſans la contredire. Dans le premier cas, on peut dire que Salmon aura engendré Booz, 30. ans après l'entrée dans la Terre promiſe; que Booz, Obed & Iſaï auront engendré à l'âge d'environ cent dix ans. Ce qui n'eſt pas entierement hors de vraiſemblance dans ces tems éloignés, où l'on voit Aaron mourir à l'âge de 123. ans, & Moïſe à l'âge de 120. ans, ſans ſe reſſentir des infirmités de la vieilleſſe, malgré leurs fatigues & leurs travaux. On a vu encore dans ces derniers tems des perſonnes qui ont eu des enfans à 80. & à 90. ans. Cette explication la plus favorable à l'Ecriture a toujours été le ſentiment le plus général.

Si l'on avoit cependant de la

peine à admettre ces longues générations, que le Père Pétau a encore plus prolongées par son système sur la durée des Juges, qui est presque universellement abandonné, on pourroit supposer que Salmon a épousé la fille ou peut-être la petite-fille de Raab; qu'il eut Booz à l'âge d'environ 90. ans: les autres générations ne seront pas plus étenduës. Alors tout se concilie; l'Ecriture n'est nullement lésée, parce qu'elle ne dit nulle part que Raab épouse de Salmon est celle qui sauva les Envoyés de Josué. Quelques Pères & d'habiles Commentateurs en ont même douté. C'est ainsi que, sans avoir recours à ces hommes imaginaires tels que les *Booz*, *Salma* & *Jachin*, on peut se rendre raison du respect qu'on a pour l'Ecriture, & la défendre contre les ennemis de la Religion, sans employer des conjectures aussi contraires à la raison qu'à la foi.

Décembre 1752.

ARTICLE CXL.

LETTRES SUR L'HISTOIRE, par Henry Saint-Jean, Lord Vicomte Bolingbroke, traduites de l'Anglois, Tome II. in-12. pag. 343. sans compter une autre Lettre qui est à la fin, de 52 pages & quelques notes du Traducteur. M. DCC. LII.

Il est agréable d'entendre un homme de qualité & un politique raisonner sur des affaires d'Etat, sur des affaires entr'autres auxquelles il a eu part, *qu'il* a traitées sous la direction de ses maîtres, qu'il a suivies jusqu'à leur dernier période, jusqu'à partager même les catastrophes qui y sont survenuës. C'est ce mérite qui a toujours distingué, parmi les anciens, Thucydide & Xénophon : parmi les modernes, Comines, Montluc

& la plûpart des autres Ecrivans de Mémoires.

Les deux dernières Lettres de Mylord Bolingbroke ſont dans ce goût-là, ſurtout la ſeconde qui ne contient que des faits dont il a été ſpectateur, & où il a joué lui-même un rôle. La première de ces Lettres traite de l'Etat de l'Europe depuis la Paix des Pyrénées juſqu'en 1688. L'autre reprend à cette dernière année, & continue juſqu'à la Paix d'Utrecht en 1713. C'eſt la plus longue, la plus belle, la plus intéreſſante de toutes les Lettres compriſes dans ce Recueil : nous en citerons des morceaux qui juſtifieront cette idée.

Il faut ſe reſſouvenir ici que c'eſt un Anglois qui parle de la France : il n'a pas contre notre Nation tous les préjugés de la ſienne ; il ſe garantit de l'enthouſiaſme qui régnoit à Londres durant la guerre née pour la ſucceſſion au

Trône d'Espagne: mais on conçoit toujours quel devoit être le langage d'Hannon raisonnant à Carthage sur les affaires de Rome. Les principes Nationaux influent dans toutes les têtes. L'exil & l'injure ne les détruisent pas ; & l'on reconnoît que Xénophon, exclus d'Athènes par un jugement trop rigoureux, aimoit encore à flatter sa patrie.

Mylord Bolingbroke compare d'abord dans sa VII^e^ Lettre la grande puissance de Louis XIV. avec celle de Charles V. & les oppositions que ces deux Monarques trouvèrent à leur *aggrandissement*. » Charles V. eut en François I. un » rival & un ennemi qui ne défen- » dit point sa cause d'un air ni d'un » ton à faire pitié, comme nous » avons vû de nos jours la Maison » d'Autriche mendier du secours » pour ses Etats aux portes de tous » les Palais de l'Europe. François I.

» joua le principal rôle dans ses
» querelles, entretint ses Armées
» à ses propres dépens, combattit
» en personne à la tête de ses trou-
» pes, & quoique sa valeur n'ait
» pas seule empêché Charles V.
» de subjuguer toute l'Europe,
» mais qu'une multitude d'autres
» circonstances qu'il est aisé de sui-
» vre dans l'histoire, y ayent con-
» couru, il contribua néanmoins
» par ses victoires & même par
» ses défaites à consumer la force,
» & à arrêter le cours des progrès
» de cette puissance. Louis XIV.
» ne trouva point de rival de cette
» espèce dans la Maison d'Autri-
» che, & n'eut effectivement au-
» cun ennemi de cette importance
» à combattre, jusqu'à ce que le
» Prince d'Orange devint Roi de
» la Grande Bretagne, & il eut
» de grands avantages à plusieurs
» autres égards. »

L'Auteur les considère d'abord

dans les deux adminiſtrations des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, dont il n'y a que de grandes idées à prendre & à conſerver, ſurtout celle-ci qui préſente auſſi le caractère de Louis XIV. prenant le timon des affaires vers l'an 1660. » Mazarin l'avoit initié de bonne » heure dans les myſtères de ſa po» litique. Louis avoit vû poſer une » bonne partie des fondements ſur » leſquels devoit être élevé l'édi» fice de ſa grandeur future ; & » comme Mazarin finit l'ouvrage » commencé par Richelieu, il avoit » les leçons de l'un & l'exemple » de tous les deux pour s'*inſtruire* : » il avoit acquis l'habitude du ſe» cret & de la méthode dans les » affaires, de la réſerve, de la *diſ*» *crétion*, de la décence & de la » dignité dans le maintien. . . Ja» mais perſonne n'a repréſenté ſur » le Trône avec plus de majeſté. » Il ne manquoit aucunement de

» cette eſpèce de courage que l'on
» appelle communément bravou-
» re, ni de cette autre eſpèce de
» courage moins éblouiſſant &
» plus rare, de cette réſolution
» calme, ferme, inébranlable,
» qui ſemble moins dépendante de
» la compléxion du corps & que
» l'on appelle pour cette raiſon
» *courage d'eſprit*; il avoit très-
» certainement l'un & l'autre, &
» je pourrois apporter pour preu-
» ves des anecdotes inconteſtables
» &c.

Toute la ſuite expoſe les avantages que donnoient à ce même Monarque la multitude de bons Capitaines, & de grands Miniſtres dont il étoit environné; le caractère particulier du peuple François, *ſon intelligence, ſon induſtrie, ſa vivacité*; le ſol, la ſituation, le terroir de la France qui fait que ce Royaume en tems de paix ne peut *manquer de s'enrichir aux dé-*

pens de ceux qui commercent avec elle & de ceux même qui n'y commercent point directement. » Ses colifichets, *ajoute Mylord Bolingbroke*, » ses Modes, les folies & les extravagances de son luxe coutoient à » l'Angleterre vers le tems dont » nous parlons approchant de huit » cents mille liv. sterling par an & » aux autres Nations à proportion. » Colbert sçut tirer tout le parti » possible de ces circonstances avantageuses, & en même tems qu'il » remplissoit l'éponge de la Nation, » il apprenoit à ses successeurs à » la presser : secret qu'il se repentit, » dit-on, d'avoir découvert quand » il vit les sommes immenses qu'absorboit continuellement le goût » de son maître pour la magnificence. »

Ce coup d'œil général de la France & de la position brillante où se trouvoit son Roi, est suivi d'un tissu d'observations sur les guerres de

de 1667. & de 1672. sur les traités d'Aix-la-Chapelle & de Nimègue ; sur la conduite des Anglois, des Hollandois & des Impériaux ; sur les prétentions, les projets, les entreprises, les succès de Louis XIV. » La France, *dit l'Auteur*, » étoit environnée d'une multitude » d'ennemis tous attachés à ruiner » sa puissance ; mais de même que » les Architectes de Babel, il par» loient diverses langues ; & com» me ceux-là ne purent bâtir, ceux» ci n'ont pu démolir, faute de » s'entendre l'un l'autre. »

Ce fut encore à-peu-près la même chose dans l'alliance formée contre la France en 1688 : premier objet de la 8^e^. lettre qu'on nous donne ici. Mais la Scène changea totalement dans la guerre pour la succession d'Espagne : article capital & très-étendu sous la plume de Mylord Bolingbroke. Il parle d'abord avec beaucoup

d'impartialité du fameux testament de Charles II. » Le droit de » succéder à la Couronne d'Espagne auroit indubitablement appartenu aux enfans de Marie » Thérèse, c'est-à-dire à la maison » de Bourbon, si ce droit n'avoit » été barré par les renonciations » solemnelles si souvent citées. Les » prétentions de la maison d'Autriche étoient fondées sur ces renonciations ratifiées au traité » des Pyrénées, & confirmées par » le testament de Philippe IV..... » Mais le testament de Charles II. » annullant ces renonciations, » sappa le seul fondement des prétentions Autrichiennes : car de » quelque manière que l'on puisse » avoir obtenu cet Acte de lui, il » étoit aussi valide que celui de » son père, & il fut confirmé par » le consentement universel de la » Nation Espagnole.... Charles II. » avoit certainement autant de

droit de changer le cours de la succession pour le ramener à l'ordre de la nature & de la constitution de cette Monarchie, après la naissance de ses vrais héritiers, que Philippe IV. en avoit eu de troubler cet ordre & d'altérer cette constitution avant leur naissance, ou en tout autre tems. Il avoit enfin autant de droit de dispenser du Traité des Pyrénées, & de le rejetter à cet égard, que son père en avoit eu de le faire : de sorte que les renonciations étant annullées par celle des parties contractantes au Traité des Pyrénées, qui les avoit exigées de l'autre, elles ne pouvoient plus être censées lier, en vertu de ce Traité, la partie qui les avoit faites à la requisition de la première ».

Il y a ensuite un morceau très-dlcieux sur le parti singulier que firent les Alliés, de ne vouloir

point de paix avec Louis XIV. tant que la Couronne d'Eſpagne ſeroit ſur la tête de ſon petit-fils. » Lorſ-» que Charles V. *dit notre Auteur*, » étoit au comble de ſa puiſſance » & dans l'apogée de ſa gloire ; » qu'un Roi de France & un Pape » étoient en même tems ſes pri-» ſonniers, il faut avouer que, ſi » l'on compare ſa ſituation & celle » de ſes voiſins, ils avoient au » moins autant à craindre de lui & » de la maiſon d'Autriche, que les » voiſins de Louis XIV. ont eu à » craindre de lui & de la maiſon » de Bourbon, quand après tous » ſes autres ſuccès, il eſt parvenu à » placer un de ſes petits-fils ſur le » trône d'Eſpagne ; & cependant » je ne me rappelle pas qu'entre » toutes les conditions des diver-» ſes ligues faites contre Charles » V. il ait jamais été ſtipulé que » l'on ne feroit aucune paix avec » lui tant qu'il ſeroit Empereur &

» Roi d'Eſpagne ; ni tant qu'au-
» cun Prince Autrichien ſeroit ca-
» pable d'unir ſur ſa tête les Cou-
» ronnes Impériale & Eſpagnole...
» Charles-Quint étoit Empereur
» & Roi d'Eſpagne ; mais ni Louis
» XIV. n'étoit Roi d'Eſpagne, ni
» Philippe V. Roi de France. Il
» étoit arrivé dans un cas ce qu'on
» appréhendoit qui ne pût arriver
» dans l'autre. Cela étoit arrivé,
» & il étoit raiſonnable d'appré-
» hender que cela n'arrivât enco-
» re & que les Couronnes Impé-
» riale & Eſpagnole ne puſſent
» reſter non ſeulement dans la mê-
» me famille, mais ſur les mêmes
» têtes ; car il y avoit des me-
» ſures priſes pour aſſurer la ſuc-
» ceſſion de l'une & de l'autre à
» Philippe fils de Charles. Nous
» ne trouvons point cependant
» qu'il ait été formé aucune Con-
» fédération, pris aucun engage-
» ment, ni fait aucune guerre

» pour éloigner ou pour prévenir
» un si grand mal. »

Les événemens de ce grand démêlé ne sont pas racontés par Mylord Bolingbroke : il suppose tout connu, & il se borne à des réflexions politiques, sans omettre toutefois de faire connoître certains personnages qui parurent là en Chef : tel est le Duc de Marlborough. » C'étoit un homme nou-
» veau, un particulier, un sujet,
» & il ne laissa pas d'acquérir par
» son mérite & par sa conduite
» une influence plus *décisive* dans
» les affaires de la Confédération,
» qu'une haute naissance, une au-
» torité affermie, & la Couronne
» même de la Grande-Bretagne
» n'en avoient donné au Roi *Guil-*
» *laume*. Non seulement il tint
» plus liées & plus entières toutes
» les parties de cette vaste Machi-
» ne (la grande Alliance) mais il
» imprima à tous ses ressorts un

[redacted]

» mouvement plus rapide & plus
» vigoureux ; & au lieu de ces
» campagnes languiſſantes ou mal-
» heureuſes , nous vîmes chaque
» ſcène de la guerre remplie d'ac-
» tion. Toutes celles où il parut,
» & pluſieurs où , ſans être per-
» ſonnellement Acteur , il étoit
» toujours le promoteur des opé-
» rations, furent couronnées par
» les plus glorieux ſuccès. Je ſaiſis
» avec plaiſir cette occaſion de
» rendre juſtice à ce grand hom-
» me, dont je connoiſſois les dé-
» fauts, dont j'admirois les ver-
» tus, & dont j'honore la mé-
» moire comme du plus grand
» Général & du plus grand Mi-
» niſtre qui ait jamais été dans
» notre pays. »

La grande Alliance formée con-
tre Louis XIV. en 1701. ne ſe
propoſa d'abord que d'obtenir des
ſatisfactions pour l'Empereur , des
ſuretés pour le Commerce de l'An-

gleterre & de la Hollande, & de prévenir l'union des deux Monarchies Françoiſe & Eſpagnole. Mais les ſuccès des Alliés firent changer ce plan, & en 1706. ils ne ſe proposèrent rien de moins que la conquête de toute l'Eſpagne: c'eſt ce projet qu'on examine ici avec beaucoup d'attention; & bien loin de l'approuver, Mylord Bolingbroke le condamne abſolument. » La guerre, *dit-il*, étoit » ſage & juſte avant ce changement, parce qu'elle étoit néceſ» ſaire pour maintenir, entre les » Puiſſances de l'Europe, cet équi» libre d'où dépend la paix pu» blique & la proſpérité commu» ne; mais elle devint inſenſée & » injuſte après ce changement.... » Elle fut une guerre de paſſion, » d'ambition, d'avarice & d'inté» rêt propre: Intérêt propre ſoit » des perſonnes particulières, ſoit » des Etats particuliers, auquel

» l'intérêt général de l'Europe fut » absolument sacrifié. » Le développement & les preuves de ceci reviennent à tout instant dans cette lettre ; & l'on n'oublie ni les observations relatives au Traité d'Utrecht, ni les raisons propres à justifier la conduite que tint la Reine Anne pour faire finir la guerre. Il faut lire tous ces détails dans le Livre même : nous en avons cité assez de traits pour donner une juste idée du génie de l'Auteur & du style de son Traducteur.

Il y a une dernière lettre à Mylord Bathurst *sur le véritable usage de la retraite & de l'étude.* Nous croyons que les droits qu'on y attribue à la raison, que les exercices qu'on lui prescrit ne sont pas des points exemts de toute contradiction ; que cette doctrine considérée dans sa généralité est un acheminement au Pyrrhonis-

me, à l'inquiétude de l'eſprit, à l'irréligion. Nous n'en dirons pas davantage, parce que notre intention eſt d'éviter ici toute controverſe. Qu'il nous ſoit permis de ſouhaiter, en finiſſant, que Mylord Bolingbroke eût borné ſon ouvrage aux diſcuſſions de politique ou à quelques obſervations littéraires ſur l'hiſtoire, ſans entamer ce qui intéreſſe les ſaints Livres, l'œconomie du Chriſtianiſme, les dogmes révélés &c. Ses manières de penſer n'auroient droit qu'à nos éloges, & les ſoins de ſon Traducteur ne mériteroient que des actions de graces.

ARTICLE CXLI.

CONFERENCES ECCLESIAſtiques du Diocèſe d'Angers ſur les Loix, tenues par l'ordre de Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Révérendiſſime Jean de Vaugiraud.

Evêque d'Angers en 1748. & 1749. Tome premier in-12. pag. 632. A Angers chez Dubé & se trouve à Paris chez Guérin rue S. Jacques.

A La tête de ce volume, on trouve un avertissement où l'Auteur réfute en peu de mots un Ecrivain Anonyme qui a voulu rendre *la Province d'Anjou* complice de son relâchement sur le prêt de commerce. Par le témoignage des Conférences & par le sien, qui est celui de tout le Clergé d'Angers, puisqu'il est le dépositaire des sentiments de ce Clergé, l'Auteur confond la calomnie. D'ailleurs sous un Pasteur saint, éclairé & vigilant, comme celui qui gouverne cette Eglise, il n'est pas à craindre que les abus s'y glissent ou s'y tolèrent.

Dans le même avertissement, le Conférencier d'Angers fait de nou-

veaux efforts pour enlever l'autorité de S. Thomas à ceux qui, les jours de jeûne, permettent de boire hors des repas. Ces efforts prouvent l'aversion de l'Auteur pour les doctrines relâchées; & cette aversion se manifeste d'autant mieux que le texte du S. Docteur a plus de besoin d'être expliqué & manié, avant que de rentrer dans l'opinion de notre Théologien. Ceci ne formera point de controverse entre lui & nous. Notre attention doit se porter toute entière aux objets propres du volume que nous annonçons.

Il contient cinq Conférences: la première sur la nature de la Loi en général; la seconde, sur les Loix positives; la troisième sur la publication des Loix & sur l'obligation qu'elles imposent; la quatrième, sur l'objet des Loix; la cinquième sur les Loix qui établissent ou qui prononcent des nullités: chaque

Conférence eſt diviſée en pluſieurs
ueſtions. On n'attend pas de nous
ne Analyſe ſuivie & circonſtan-
iée de toute cette bonne Théolo-
;ie. Nous ne ferons guères qu'in-
iquer les matières que l'Auteur
traite ; mais faiſons avant tout
ne obſervation qui ne doit pas
aroître déplacée.

On nous donne ce Traité des
.oix dans un tems où un certain
ublic en a beſoin pour s'inſtruire
u pour ſe déſabuſer. Si l'on ne
ravailloit pas avec un zèle auſſi
ernicieux qu'infatigable à obſcur-
ir les lumières de la ſaine raiſon,
combattre les Oracles de l'Evan-
ile, à affoiblir l'autorité des Prin-
:s Séculiers, à étouffer la voix
:s Paſteurs Chrétiens, ce Livre
: ſeroit bon qu'à nous entrete-
ir, & à nous confirmer dans la
umiſſion qui eſt duë aux Puiſ-
nces établies de Dieu pour nous
ouverner. Mais aujourd'hui nos

besoins sont plus étendus. On éblouit les esprits pour les aveugler, on les charme par des paradoxes, on les enchaîne par des Sophismes, on les subjugue par les apparences de l'Erudition. En perdant les principes, ils croyent ne perdre que des préjugés ; ils ne veulent pas voir que leur raison y perd plus que leur liberté n'y gagne, & que l'empire des vertus doit nécessairemene se détruire quand on ôte aux Loix leurs appuis véritables.

Les Conférences que *public* l'Eglise d'Angers, rétablissent les loix divines & les loix humaines sur les fondements qui leur sont propres. Dans les principes solides qu'expose la première de ces Conférences, Dieu est le Souverain législateur comme le Seigneur suprême : l'Univers est son ouvrage ; il en est l'Arbitre comme l'Auteur : les corps n'obéissent qu'à la force, par laquelle il règle leurs

mouvements ; les esprits ne sont éclairés que par la lumière qu'il communique à leur intelligence. C'est à la raison qu'il intime ses ordres absolus ; la conscience est l'organe dont il se sert pour les faire entendre. Sans cesse elle retrace ces règles immuables que la main du Créateur a gravées au fond de nos ames en caractères ineffaçables. Nous y lisons clairement les premiers devoirs de la Religion & de la Société. Si nous sommes fidèles à les observer, une douce satisfaction nous en récompense ; si nous y manquons, un remords aigre nous en punit. Dieu, comme le dit notre Auteur après S. Paul, a placé dans nous un tribunal intérieur, où, selon la nature de nos œuvres, nous sommes accusés ou défendus, condamnés ou absous.

Ces *regles invariables*, ces *premiers devoirs* sont ce qui constitue la Loi naturelle. On établit ici l'e-

xiſtence de cette Loi:on en montre la ſource, l'obligation, l'étenduë; & à tous ces points dont chacun entraîne des détails inſtructifs, l'Auteur ajoute un article ſur le droit des gens : matière auſſi curieuſe qu'importante, en voici le plan : *Faut-il admettre un droit des gens ? Qu'eſt-ce que le droit des gens ? Quel en eſt l'objet ? Eſt-il différent du droit naturel, & quel eſt le fondement de l'obligation qu'il impoſe ?*

Sans doute, reprend notre Théologien, le droit des gens doit être admis ; tous les Théologiens, tous les Juriſconſultes le reconnoiſſent, tous les Princes le réclament. Ce droit des gens eſt celui que les Nations ont établi d'un commun conſentement ; c'eſt comme le droit civil de l'Univers. Les objets auxquels il s'étend ſont la diſtinction des Domaines, la diviſion des biens, l'établiſſement des Empires, les Loix de la guerre &

le la paix, le Commerce avec les
Étrangers, les privilèges des Am-
bassadeurs &c. Le droit naturel
vient à l'appui du droit des gens:
parce que le droit des gens est con-
forme aux lumières naturelles; mais
pris en lui-même & à la rigueur le
droit des gens est plutôt positif que
naturel, parce qu'il suppose la divi-
sion des Empires, la séparation des
sociétés politiques: objets qui ne
sont pas du premier état de la na-
ture. Enfin par la même raison l'o-
bligation du droit des gens est fon-
dée sur le consentement des Na-
tions, puisque ce consentement est
la base, le principe & l'origine du
droit des gens.

Ainsi proposons-nous toute la
doctrine de l'Auteur sur cette gran-
de question. C'est bien à-peu-près
tout ce qu'il en faut dire, & il n'y
a peut-être qu'un mot à y desirer,
qu'une idée claire & précise à y
supposer. Il est certain que le con-

ſentement des Nations eſt néceſſaire pour le droit des gens ; mais ce conſentement une fois donné, l'obligation du droit des gens paroît dériver ; faire partie même du droit naturel. Alors les Nations ſont entr'elles comme les hommes ſont les uns par rapport aux autres, c'eſt-à-dire que les Nations ſe doivent les devoirs dont elles ſont convenuës, de la même façon que les hommes ſe doivent naturellement les devoirs de l'humanité. Ainſi, au lieu de dire ſimplement que le droit naturel *vient à l'appui* du droit des gens, il ſeroit bon d'aſſurer que le droit des gens tire ſa force, ſon autorité, ſa ſureté du droit naturel. Au lieu de dire que l'*obligation du droit des gens eſt fondée ſur le commun conſentement des Nations*, il ſeroit mieux de déclarer que cette obligation porte abſolument ſur le droit naturel. Et remarquons bien en effet ces deux choſes ; 1°. La condition requiſe

[redacted]

pour le droit des gens; c'eſt le *conſentement des nations*. 2°. L'engagement que porte avec ſoi le droit des gens; c'eſt le droit naturel qui en eſt la ſource. La premiere de ces choſes eſt néceſſaire, mais d'une néceſſité comme extérieure, parceque c'eſt ſimplement une condition. La ſeconde eſt néceſſaire, mais d'une néceſſité intime, fondamentale, abſolue, parceque c'eſt ce qui fait l'eſſence même ou du moins la force eſſentielle de l'objet en queſtion. Laiſſons pourtant tout ceci & abandonnons-en l'approbation ou la cenſure non ſeulement à nos Lecteurs, mais encore à notre ſçavant Théologien. Ce que nous venons de dire n'eſt pas la réfutation de ſon ſentiment.

La ſeconde Conférence traite des *Loix poſitives*. L'homme ayant été créé dans un état ſurnaturel, Dieu lui donna une Loi proportionnée à cet état. L'homme étant

devenu rebelle, *Dieu ne l'abandonna pas dans son malheur. Il lui donna une seconde Loi qui lui enseignoit les moyens de rentrer en grace avec son Auteur.* Cette seconde Loi est ce qu'on appelle *la Loi de nature;* & dans la suite, *pour s'attacher davantage ceux qui descendoient d'Abraham par Isaac, Dieu leur donna un Corps de Loix complet, c'est la Loi de Moïse ou la Loi écrite.*

Le Conférencier d'Angers montre, par ordre, que Dieu étoit l'Auteur de la Loi de Moïse; que *la fin de* cette Loi étoit digne de la souveraine bonté de Dieu & de son infinie sagesse; qu'elle étoit néanmoins imparfaite, relativement à la Loi Evangelique, dont celle de Moïse ne pouvoit être que l'annonce & *le preliminaire*; que par cette raison la même Loi de Moïse a été abrogée par J. C. abrogation qui ne s'étend pourtant pas aux règles de morale, puisque ces règles ne ren-

[redacted]

ermoient *que les plus pures maxi-nes de la Loi naturelle:* mais si ell s ıbligent encore aujourd'hui, ce ı'eſt point en vertu de la Loi Mo-ïaïque, qui ne ſubſiſte plus; *c'eſt en vertu de la Loi naturelle ou de la Loi de J. C. qui les adoptées.*

La Loi nouvelle eſt celle que J. C. a établie : Loi véritable, quoiqu'en diſe Calvin qui prétend que *J. C. n'eſt point venu dans le monde en qualité de Légiſlateur, mais ſeulement en qualité de Sauveur.* Ce langage contredit l'Ecriture qui, dans l'Ancien Teſtament, nous peint le Meſſie comme un Légiſlateur ; qui, dans le nouveau, nous parle à tout inſtant des préceptes, des Commandements de J. C. Il eſt vrai que cette Loi nouvelle eſt fort différente de l'ancienne : car celle-ci avoit été donnée par le miniſtère des Anges & de Moïſe, celle-là eſt émanée du Fils même de Dieu, & Dieu lui-même. La Loi

ancienne ne donnoit pas la grace par sa propre efficacité ; au lieu que la grace est essentiellement attachée à la Loi nouvelle. La première fut gravée sur des Tables de Pierre, & la seconde est écrite dans le cœur des hommes. L'une ne prescrivoit que la créance d'un petit nombre d'Articles de Foi & chargeoit les Juifs d'une multitude d'observances ; l'autre nous instruit beaucoup davantage & nous délivre de toutes les pratiques légales. Dans la Synagogue, il y avoit des Sacremens, mais qui n'opéroient point *la grace* par eux-mêmes ; sous la Loi de J. C. les Sacrements contiennent la grace, ils la donnent par leur propre vertu. Ajoutez les différences du côté des promesses & des menaces ; du côté de l'esprit propre des deux Loix. L'esprit de la Loi de J. C. est un esprit d'amour & de charité ; l'esprit de la loi de Moïse étoit un esprit de crainte.

'Esprit de la Nouvelle Alliance est
ı esprit de détachement de tous
s biens de la terre pour ne s'atta-
ıer qu'à Dieu ; celui de la Loi
.ncienne ne dégageoit point en-
ièrement du desir des biens tem-
orels ; elle les proposoit même
omme un motif de fidelité à la
.oi de Dieu. Il y a encore d'autres
raits qui différencient les deux al-
iances : notre Auteur les rassemble
ous ; & il examine, dans le reste
le cette Conférence, en quoi dif-
érent les préceptes & les conseils
le l'Evangile ; quelles sont les dif-
érentes Loix portées par les hom-
nes ; qui sont ceux auxquels il
ıppartient de faire des Loix ; quel-
les sont les principales Loix Civiles
& Ecléfiastiques &c.

La 3e. Conférence roule sur la *publication des Loix & sur l'obligation qu'elles imposent* : Deux Articles séparés l'un de l'autre, & tous deux très essentiels à la ma-

tière présente. Les Loix ne peuvent imposer d'obligation que quand elles sont parvenuës à la connoissance de la Société que le Législateur prétend obliger : par conséquent les Loix doivent être promulgées ; & ce principe donne lieu à l'Auteur d'expliquer plusieurs points utiles. Il avoue bien qu'il n'y a point de formalité particulière qu'on puisse dire essentielle à la publication des Loix. Il convient que les usages à cet égard peuvent être différens dans les divers pays ; il indique ceux qu'on reconnoît & qu'on suit en France, soit par rapport aux Loix Civiles, soit en ce qui concerne les Loix Ecclésiastiques ; mais il s'ensuit toujours qu'il faut une promulgation suffisante pour instruire toute la Société à qui les Loix sont adressées. Tout cet Article nous a paru discuté avec le soin & la précision convenables. Nous disons la même chose

chose de la question où l'Auteur décide que le *consentement des Sujets n'est point nécessaire pour la validité des Loix.*

Ce qu'il dit ensuite de l'*obligation* qu'imposent les Loix humaines, s'étend à plusieurs objets très importans. Car on demande si les Loix Ecclesiastiques & Civiles obligent en conscience; si elles obligent quelquefois sous peine de péché mortel; si elles obligent quelquefois, lorsqu'on ne peut les observer sans s'exposer à une incommodité notable, ou même au danger de perdre la vie. Il y a des réponses affirmatives sur tous ces Articles; mais il est nécessaire d'y joindre les explications & les développements, soit pour bien comprendre la décision, soit pour éviter les extrémités.

On a dans la 4e. Conférence une grande instruction sur la matière des Loix, c'est-à-dire sur tout

ce que les Loix prèscrivent, permettent ou défendent. La matière des Loix ne peut se trouver que dans des actions libres, des actions possibles, des actions ou bonnes, ou mauvaises, ou indifférentes. *Ce qui est bon & louable, l'office de la Loi est de le commander.* Ce qui est mauvais, ne peut qu'être réprouvé & défendu. Ce qui est indifférent devient bon ou mauvais, par la Loi qui le prèscrit ou qui le condamne.

On demande si l'Eglise peut prèscrire ou défendre des *Actions* intérieures ; & la chose demeure très-problématique, quand on entend des actes purement internes, tels que sont de bonnes ou de mauvaises pensées, de bons ou de mauvais desirs. Les Théologiens se partagent sur cela, & S. Thomas paroît incliner vers la négative, quoique bien des Docteurs fassent des efforts pour l'attirer dans le parti

ppoſé. Mais quelque ſentiment
qu'on prenne ſur cette queſtion
aſſez métaphyſique, il eſt certain
que l'Egliſe a le pouvoir de com-
mander les actes intérieurs néceſ-
ſaires pour que l'action extérieure
qu'elle preſcrit, ait le degré de
bonté qui lui convient. Ainſi quand
l'Egliſe ordonne l'aſſiſtance au Sa-
crifice de la Meſſe, elle preſcrit
en même tems l'attention ; quand
elle impoſe le précepte de la Com-
munion Paſcale, cette Loi tom-
be ſur les diſpoſitions de l'Ame,
& l'on n'y ſatisfait point par une
Communion ſacrilège &c. C'eſt ce
principe qui a ſervi de règle dans
la cenſure de quelques propoſitions
trop ſurprenantes en cette matière.
Nous ſommes obligés de ſupprimer
les autres queſtions de cette Con-
férence & d'indiquer ſimplement
le plan de la 5^e^. & dernière.

On y traite des Loix qui éta-
bliſſent ou qui prononcent des

nullités : ce qui fait naître quatre questions, sçavoir *quelles sont les Loix qui annullent les Actes faits contre leurs dispositions ; ce que c'est que les Loix pénales ; si l'on encourt quelquefois par le seul fait les peines portées par les Loix ; si les Loix qui établissent les impôts obligent en conscience* : & sur ces deux derniers Articles, l'Auteur prononce l'affirmative, dont il faut voir les preuves dans ce Volume.

ARTICLE CXLII.

ESSAI SUR LA SCIENCE DE la Guerre en trois volumes. À la Haye chez Pierre Gosse, & Jean Neaulme ; *& se trouve à Paris chez Ganeau ruë S. Severin aux Armes de Dombes.* 1751.

PLus une Science est en honneur chez une Nation, plus il paroît de Livres qui en traitent.

[redacted]

Sur ce principe, la Science Militaire ne fut jamais plus de mode en France que sous le règne présent : jamais on n'y a tant écrit sur la guerre, & nos Guerriers ont fait voir dans les dernières campagnes que leurs études en ce genre ne se bornoient pas à de pures spéculations.

L'Ouvrage dont nous rendons compte peut figurer entre les meilleurs : comme il s'annonce sous le titre modeste d'*Essai*, nous avons craint d'abord que ce ne fût un amas confus & superficiel d'observations jettées au hazard : car c'est ce que signifie quelquefois le nom d'*Essai*, titre qui marque la paresse ou la vanité d'un homme qui veut être Auteur, sans se donner la peine de faire un Livre dans les formes. La lecture nous a détrompés ; nous avons reconnu un Militaire vraiment solide, qui ayant fait en homme du métier

d'excellents recueils pour son utilité propre, a cru devoir en bon citoyen les rendre publics. Il supprime son nom ; mais comme il lui est échappé de dire qu'il étoit un de ceux que le Roi choisit en 1745. pour commander un Bataillon des Grenadiers Royaux, nous le devinerions sans peine, & nous hazarderions nos conjectures, s'il n'étoit juste d'entrer dans les vuës d'un Auteur qui peut avoir ses raisons pour garder l'*incognito.*

Les trois Volumes sont divisés en douze Chapitres, sans y comprendre les suppléments & les additions ; nous les indiquerons successivement : car il n'est pas facile d'abréger un Ouvrage qui n'est lui-même qu'un Abrégé.

Premier Chapitre, *de l'honneur & de la valeur.* L'Auteur en donne diverses définitions, & en prouve la nécessité. » La meilleure récom» pense d'une belle action, *dit-il*,

[redacted]

» eſt ſans contredit la ſatisfaction » de l'avoir faite ; mais cela n'em-» pêche pas que l'honneur qui » nous en revient ne ſoit en mê-» me tems un de ces biens qui doi-» vent nous être chers. » Il diſtin-gue au reſte parfaitement le vrai d'avec le faux honneur.

Quant à la valeur, *elle eſt composée de bravoure, de raiſon & de force.... Sans bravoure, on craindroit les obſtacles, les périls & la mort : ſans raiſon, la valeur n'auroit point de fin légitime : & ſans force, elle ſeroit inutile.*

Tout ce préambule eſt penſé fortement & ſainement : voici ce que l'Auteur ajoute : » Bien-loin » que la Religion des Chrétiens » ne ſoit, comme le prétend Bay-» le, propre qu'à faire des lâches, » elle élève plutôt les ſentimens » de l'ame : la ſanté du corps eſt » le fruit de la tempérance : la » fermeté du cœur vient de l'in-

» nocence & de la vertu : la pé-
» nétration, l'activité, & le ju-
» gement dans l'exécution, pro-
» cédent d'un sang pur, & rempli
» d'esprits, & qui circule bien.
» Voilà des qualités propres à for-
» mer de grands hommes & de
» bons soldats. Enfin la fidélité,
» la modération, la vigilance, la
» docilité, le bon ordre, & la
» grandeur d'ame sont autant de
» vertus qu'on exige d'un bon
» Chrétien & de l'homme de guer-
» re, avec cette différence que
» ce que l'honneur nous fait faire
» par principe de générosité, la
» Religion nous y engage par des
» motifs plus purs & plus subli-
» mes. »

Dans le second Chapitre, l'Auteur passe à l'*Art de la Guerre*, qu'il appelle un mal nécessaire, un mal qu'on ne peut pas toujours éviter. *Il y a des occasions*, dit l'excellent Auteur de l'Anti-Machiavel,

où il faut protéger par les armes la liberté des Peuples qu'on veut opprimer par l'injustice, où il faut obtenir par la force ce que l'iniquité refuse à la douceur, & où les Souverains doivent commettre la cause des Nations au sort des Batailles. Et l'on cite Montecuculli, qui définit ainsi la guerre : *C'est*, dit-il, *proprement une action d'armes qui se choquent en toutes sortes de manières, & dont le but est la victoire.* Les divisions tirées des Mémoires si estimés de ce grand Capitaine, font plaisir par leur justesse, & font embrasser comme d'un coup d'œil toutes les parties de cette noble profession.

L'Art de la guerre se divise comme en deux branches, la Tactique & la Méchanique : celle-ci est la composition & le jeu des Machines de guerre. L'Auteur n'est pas de ceux qui enseignent ce qu'ils ignorent. Il avouë de bonne foi

que *la connoissant superficiellement, il n'en parlera qu'autant qu'elle aura du rapport à la Tactique.*

Cette Tactique est l'ordre ou la disposition ; & l'Evolution est le mouvement qui conduit à l'Ordre. » En vain le Général aura-t-il » formé des projets magnifiques, » si le terrein lui manque, si dans » les mouvements généraux les » corps particuliers de son Armée » s'embarassent, s'ils s'entrechoquent ou se séparent, *si la lenteur* de la manœuvre donne le » tems à l'ennemi d'en faire une » plus prompte. C'est à quoi un » Général doit pourvoir, & c'est » ce qui s'appelle posséder la *Science* de la Tactique. »

Dans les extraits cités à la suite de cet article, nous observons la louange que Végèce donne aux Romains : c'est d'avoir emprunté de leurs ennemis & de leurs voi-

[redacted]

ſins toutes les armes, diſpoſitions, manœuvres &c. qu'ils avoient jugé ſupérieures à celles dont eux-mêmes s'étoient ſervis. Végèce, après en avoir fourni la preuve, conclud en ces termes : *c'eſt ainſi qu'ils s'inſtruiſoient à l'école même de leurs ennemis*. C'eſt à nous de les imiter en ce point comme en tant d'autres : loin de nous la ſotte vanité qui nous flatteroit d'avoir atteint la perfection. Il eſt plus que probable qu'en cent ans d'ici on aura réformé bien des choſes qui nous ſemblent aujourd'hui parfaites.

Dans un Morceau cité de M. de Folard, celui-ci ſe plaint qu'on traite de *barbare* Mahomet I I. c'eſt une équivoque. Si vous entendez par ce mot un homme ſans culture & ſans connoiſſance, tous les Auteurs, même Chrétiens, ont rendu juſtice à ſes lumières & à ſes talents. Ils ont remarqué

même qu'il a été presque le seul Empereur Ottoman qui ait eu des lettres & de la lecture. Si le reproche de *barbarie* tombe sur ses vices, sa perfidie, sa cruauté, sa lubricité, son orgueil &c. les amis comme les ennemis en ont à-peu-près parlé sur le même ton.

Suit le Chapitre de la levée des troupes. » Végèce désire que les » Soldats qu'on enrôle ayent les » yeux vifs, le col droit, la poi- » trine large, les épaules garnies » de bons muscles, les doigts bien » tournés, les bras longs, le ven- » tre petit, les jambes déliées & » les pieds plus nerveux que char- » nus &c. Il paroît qu'aujourd'hui nos Officiers ne sont pas si sévères dans leur choix, & que pourvu qu'un homme soit jeune & robuste, ils regardent le reste comme des qualités de surérogation.

Ici se présentent quelques questions, par exemple: *lequel est le*

[redacted]

plus propre à la guerre, d'un grand homme ou d'un petit? .... *Nous avons vu de nos jours un grand Prince ne vouloir que des hommes d'une grandeur extraordinaire.* Il avoit donné jusqu'à 24000 livres pour un Soldat nommé *Petit-Jean* apparemment par contrevérité. »
» Il me semble, *dit l'Auteur*,
» qu'un homme bien ramassé, de
» la taille de cinq pieds deux à
» quatre pouces, fait un très bon
» Fantassin, & que pour un Cava-
» lier, il faut un homme robuste,
» mais de cinq pieds quatre à six
» pouces : le Dragon doit être de
» cinq pieds trois à six pouces ;
» mais il lui faut de plus un air
» leste & dégagé. »

Lequel vaut mieux du Bourgeois ou du Paysan? Végèce répond : »
» je ne crois pas qu'on ait jamais pu
» douter que les gens de la Cam-
» pagne ne soient les plus propres
» à porter les armes. Ils sçavent

» ſupporter les ardeurs du Soleil....
» Endurcis aux travaux les plus pé-
» nibles, ils ſont dans l'habitude
» de manier le Fer, de creuſer des
» Foſſés, & de porter des far-
» deaux. » Il ne reſte que la crainte
de dépeupler les Campagnes, & de
manquer de pain à force de gens
qui le défendent.

Eſt-il expédient pour un Etat d'avoir des troupes étrangères à ſon ſervice ? » La méthode d'avoir des
» troupes étrangeres à ſa ſolde ne
» peut être que très avantageuſe à
» un Souverain qui a beaucoup de
» troupes ſur pié. La ſeule atten-
» tion qu'il doit avoir, c'eſt que les
» troupes étrangères n'excédent
» jamais le tiers des troupes Natio-
» nales, & qu'il ne leur ſoit jamais
» permis de ſe recruter des ſujets du
» Prince qu'elles ſervent ; ſans quoi
» cette dépenſe ſeroit abuſive, &
» l'objet du Souverain ne ſeroit
» point rempli. » Le Cardinal de

Richelieu remarque que les François sont capables de tout ; qu'il n'y a qu'à leur faire observer une exacte discipline..... & qu'on verra qu'il n'y a point de Nation dans le monde plus propre pour la guerre. Pourquoi donc chercher ailleurs à grands frais ce que nous trouvons chez nous à bon marché ?

Chapitre quatrième, des Officiers tant supérieurs qu'inférieurs. » Les Officiers supérieurs sont en » France, le Généralissime, le » Maréchal Général des Camps & » Armées, le Maréchal de France, » le Lieutenant Général, le Ma» réchal de Camp, & le Briga» dier. » Le Brigadier d'ailleurs n'est point Officier Général, & ne commande que dans sa Brigade : c'est pour cela qu'il peut garder son Régiment. Il n'en est pas ainsi de l'Officier Général. Dès qu'il est parvenu au grade de Maréchal de

Camp, il quitte le Régiment auquel il étoit attaché. Il n'y a que les Colonels Généraux, les Mestres de Camp Généraux, le Commissaire Général &c. qui aient en France le privilége de garder leurs Régiments & leurs troupes, quoiqu'Officiers Généraux : s'il y a quelques exemples du contraire, comme il y en a trois actuellement, c'est par une concession spéciale du Roi.

L'Auteur, après avoir rapporté les différents noms qu'ont les Officiers supérieurs parmi les différentes Nations de l'Europe, passe aux noms & aux qualités des Officiers subalternes : ces qualités sont ou naturelles ou acquises, & on en donne un fort beau détail. On se plaint que souvent les Officiers ne veulent rien apprendre, sous prétexte du peu de fruit qu'ils en tireront, & on leur soutient que si d'ordinaire on n'avance pas au

ſervice, c'eſt qu'on n'a voulu rien apprendre ; & quant aux paſſe-droits, vraiment capables de dégoûter un brave homme, on donne un excellent conſeil : c'eſt d'acquérir des connoiſſances, & de faire ſon devoir avec exactitude. Après cela, tenez vous tranquille : pour peu que la guerre devienne ſérieuſe, on aura beſoin de vous : vous ſerez employé & diſtingué.

On recommande l'étude des langues ; le Latin ſert en bien des rencontres. L'Allemand, l'Italien & l'Anglois ſont auſſi d'un grand uſage. » Vous, Meſſieurs, qui » avez le moien, *dit le Maréchal » de Montluc*, & qui voulez pouſ- » ſer vos enfans, croyez que c'eſt » une bonne choſe de leur faire » apprendre, s'il eſt poſſible, les » Langues Etrangères : cela ſert » fort, ſoit pour parler, ſoit pour » ſe ſauver, ſoit pour négocier, » & pour leur gagner le cœur. »

Décembre 1752.

L'Auteur veut qu'on aime la guerre comme tout honnête homme aime son métier, qu'on l'apprenne par conséquent ; & à cette occasion il fait la critique de ces Officiers dont M. de Feuquières a dit, *qu'il y en a toujours trop pour les logements & pour les fourages, & fort peu dans un jour d'affaire.* Nous exhortons nos jeunes Militaires à lire sur-tout le caractère du Petit-Maître Officier, caractère qui trop souvent nous a rendus odieux ou méprisables à nos voisins. Le ridicule en est saisi & tracé de main de Maître.

On prétend sçavoir tout, & être capable de tout. Brantôme parlant de l'ancien tems dit qu'autrefois les jeunes gens vouloient apprendre le métier de la guerre, & restoient longtems subalternes. *Mais aujourd'hui*, ajoute-t-il, *du premier coup que le jeune homme commence à porter des armes, il*

faut qu'il commande ou en Cavalerie légère, ou en Gendarmerie, ou en Infanterie, sans avoir jamais appris à obéir. On allègue l'ennui des garnisons. L'Auteur donne une recette sûre contre ce mal, en assignant les occupations propres de ce tems. La pratique, dit-on, suffit toute seule : on répond à cette objection, surtout par un Morceau de l'Art de la guerre du Maréchal de Puisségur : » Avec la seule pratique, sans théo» rie qui soit fondée sur des prin» cipes, on aura beau monter des » tranchées ; on ne sçaura pas » pour cela conduire une attaque » devant une Place, non-plus que » se perfectionner contre des sor« ties : on se sera trouvé dans » beaucoup de circonvallations, & » on ne les sçaura pas faire : on » aura de même été dans des Ar» mées d'observation, & vu faire » tous les mouvements pour cou-

» vrir un siége ; on ne sçaura pas » pour cela les diriger &c.. » Il faut lire le morceau entier. Enfin un Officier vaillant tant qu'il vous plaira, s'il est sans lettres & sans culture, sera méprisé en tems de paix.

Le Chapitre cinquième traite du Général d'Armée. Peu de personnes sont destinées à l'être ; mais tout le monde s'en fait Juge : il faut donc lire ce qui le concerne.

Le titre de *Généralissime* est affecté aux seuls Princes du Sang. Henri III. est le premier qui en ait été revêtu, n'étant encore que Duc d'Anjou. On examine si le Prince doit commander lui-même ses armées, & on semble pancher vers l'affirmative, d'après Tacite, Machiavel, & quantité d'autres. L'exemple de Louis XIV. & celui de Louis XV. ne sont pas ici oubliés. » La maxime de Louis » XIV. fut toujours d'être à la tê-

» te de ses armées, quand la guer-
» re se fit sur ses frontières ; mais
» quand elle fut portée en Italie
» ou en Espagne, ou au milieu
» de l'Allemagne où il ne conve-
» noit pas qu'il allât, il confia le
» commandement de ses troupes à
» ses Généraux. »

Tout est semé de belles maximes, par exemple celle de Cyrus : *Le Soldat doit plus craindre son Capitaine que son ennemi :* celle de Louis XI. *Il y a plus de péril au chemin de l'Ost* (de l'ennemi) *qu'en bataille.... Penser à la guerre pendant la paix :* c'est la louange que tous les Historiens Grecs donnent a Philopémen Prince d'Achaïe. *Ne point s'exposer sans nécessité..* Plutarque dit : » lorsque
» l'avantage qui reviendra de la
» victoire ne peut être que mé-
» diocre, & qu'au contraire par la
» défaite tout est perdu, il n'y a
» personne qui demande de lui

» (du Général) qu'il fasse l'ac-
» tion de soldat, qui peut entraîner
» la perte du Capitaine. »*

Mépriser les bruits populaires, à l'exemple de Fabius. L'Auteur rapporte, d'après Strada, le malheur arrivé au Comte d'Aremberg, lequel cédant aux murmures de ses soldats donna bataille, contre son sentiment, au Comte Louis de Nassau, fut défait & tué. C'est encore ce qui perdit le Connétable de Montmorenci à la journée de Saint Denis.

Faire honneur aux subalternes de leurs belles actions. » Or, mes
» compagnons, *dit Blaise de Mont-*
» *luc*, celui est bienheureux qui
» fait service à son Roi sous un sien
» Lieutenant, qui ne céle pas

* *Qui a le profit de la guerre*, dit Comines, *en a tout l'honneur*, *& ne doit pas se mettre au hazard d'une bataille, qui s'en peut passer.*

» l'honneur de ceux qui font quel-
» que chose remarquable, comme
» ne faisoit pas M. le Maréchal de
» Brissac . . . . Il n'y a larcin qui
» excéde celui qu'on fait de l'hon-
» neur d'autrui, comme au con-
» traire, rien n'excite mieux à bien
» faire que le bon témoignage du
» Général ».

Ne point juger par l'événement. L'Amiral de Coligny, presque toujours malheureux, fut grand Capitaine. . . . Germanicus battu sur mer fut vainqueur sur terre . . . Guillaume, fondateur de la République de Hollande, battu par terre, vainquit sur la mer, &c. Mais n'en déplaise à M. de la Houssaye, qui rapporte ces exemples, n'est-ce point que Germanicus entendoit mieux la terre que la mer, tout au contraire du Prince d'Orange ?

Ménager un grand Capitaine. Quels maux ne fit pas à la France la défection d'André Doria sous

François I^er^? On pouvoit ajoûter, sous le même règne, celle du Connétable de Bourbon.

Connoître en détail le païs où l'on porte la guerre, pour en tirer parti suivant l'occasion. C'est ce qu'on appelle *le coup d'œil militaire*. On recommande les courtes harangues, *Imperatoria brevitas*: Par exemple celle d'Henri IV. *Vous êtes François: je suis votre Roi.*

Ce chapitre est heureusement terminé par le parallèle du Prince Eugène & du Duc de Vendôme. C'est un morceau digne d'attention.

Il est question, dans le sixiéme, des principaux Officiers & de leurs fonctions. Ceux dont on parle sont les suivants, Lieutenants Généraux, Maréchaux de Camp, Maréchaux des Logis de l'armée, Major Général de Dragons, Major de Brigade, Commandant de l'Artillerie, Commandant des Ingénieurs, Aides de Camp, Colonel général de la Ca-

valerie,

valerie, Mestre de Camp général des Dragons, Inspecteurs (la Maison du Roi n'en a point d'autre que S. M.) Directeurs Généraux: *Sa Majesté, Louis XV. ayant voulu en 1745. témoigner sa satisfaction à M. le Vicomte du Chayla, de la conduite qu'il avoit tenuë en battant les ennemis à Melle, a rétabli en sa faveur la Charge de Directeur Général de la Cavalerie, qui doit s'éteindre avec lui.* L'Auteur marque ... tems de l'institution, & les vicissitudes de ces divers grades militaires; mais ce n'est point un Traité complet.

Voici ce qui est dit des Aides de Camp: » Ce sont des Officiers attachés à la personne d'un Officier Général pour porter ses ordres: ... emploi est beaucoup plus important qu'on ne le croit; il est cependant confié aujourd'hui à ... jeunes gens sans expérience ... capacité, & qui quelque-

» fois ne sont pas seulement Offi-
» ciers : les Etrangers sont plus at-
» tentifs que nous sur cet article. »
Le Maréchal de Puiségur, dans son *Art de la Guerre*, fait la même plainte, & montre combien elle est fondée.

La composition des Troupes fait la matière du septiéme Chapitre. On donne la notice d'un Bataillon, d'un Régiment, d'une Compagnie, des Grenadiers substitués aux Enfants-Perdus de nos anciens tems. En parcourant les différens corps de nos Troupes, leurs armes, leur destination, l'Auteur ouvre différens avis, dont nous abandonnons le jugement aux Maîtres de l'art. Par exemple : » Je pense qu'un Batail-
» lon François de 17 Compagnies,
» dont une de 50 Grenadiers, & les
» 16 autres de 40 hommes chacu-
» ne, le tout faisant 690 hommes,
» est un bon Bataillon pour la guer-
» re, &c. » La manière de former

les Bataillons, sous les meilleurs Généraux François de ces derniers tems, est exposée sommairement : on y ajoute celle de M. de Puisségur. On fixe le nombre des Soldats qui composent le Bataillon tant en paix qu'en guerre.

» Il y auroit un moyen, dit l'Au-
» teur, de conserver dans l'Infan-
» terie Françoise de nation, le mê-
» me nombre d'Officiers sur pié
» en tems de paix qu'en tems de
» guerre, & de n'avoir en même
» tems que des Officiers d'expérien-
» ce dans les augmentations nou-
» velles, &c. » Il le propose ce moyen, & rien de plus sage; mais ce nombre d'Officiers conservés n'augmenteroit-il pas la dépense ? & n'est-ce pas ce qu'on veut éviter? Il entre aussi dans de grands détails sur le nombre des Bataillons & des Compagnies, & fournit les moyens d'augmenter les troupes à chaque campagne de la façon la

plus simple, & la moins onéreuse.

Pour ce qui est de la Cavalerie, il n'y a rien à redire à sa composition actuelle. On voudroit seulement que les chevaux des Dragons fussent moins hauts; que nos chevaux en général fussent moins chargés: ceux des autres Nations le sont moins, & durent plus; que le Soldat lui-même fût habillé plus légèrement, & que son habit croisât sur l'estomac. Rien n'est à négliger dans les grandes opérations. Le Maréchal de Puisségur, & notre Auteur après lui, approuvent fort le parti qu'on a pris de mettre la Cavalerie en bottes molles, & rapportent les justes raisons de ce changement.

Après un détail des Uhlans, Hussards, & autres Troupes légères, on vient aux Milices. On verra avec plaisir combien elles se sont distinguées dans les dernières guerres. Ici on place l'institution des

Grenadiers Royaux & de leurs Commandans ; *excellente Ecole*, dit l'Auteur, *pour former de bons Colonels.* Par-là on peut parer à l'inconvénient dont ſe plaint tant M. de Feuquières, que nous avons nombre de Colonels & de Majors trop jeunes. On trouvera ici un ſyſtême pour augmenter ces troupes au beſoin, & les Experts en décideront.

A l'occaſion des armes tant offenſives que défenſives, tant nationales qu'étrangères que l'Auteur décrit, il fait un grand éloge de la Bayonnette ; mais il la voudroit de 20. pouces au lieu de 18. Cette arme a fait tomber l'uſage des piques, & avec raiſon ; c'eſt ce que l'Auteur prouve contre quelques Modernes qui regrettent les anciens Piquiers. Mais, dit-il, le fuſil avec ſa bayonnette étant tout à la fois arme à feu & hallebarde, pourquoi les Sergents & Officiers n'en portent-ils

pas ? Pourquoi se prive-t-on ainsi de cinq armes (par compagnie) qui seroient portées par ce qu'il y a de meilleur ? c'est une réflexion que bien d'autres ont faite avant lui. Une autre pensée de l'Auteur, c'est qu'au Mousqueton dont se sert la Cavalerie, il faudroit substituer la Carabine rayée ou demi-rayée, & il explique le *pourquoi*.

Le reste du chapitre comprend les devoirs des Officiers particuliers, depuis le Colonel & le Mestre de Camp, jusqu'au Tambour & au Trompette inclusivement : c'est ce qu'il faut voir dans le Livre. L'extrait n'en diroit point assez, ou en diroit trop.

Le reste pour un autre Journal.

ARTICLE CXLIII.

ELEMENS DE FORTIFICAtion, contenant les principes & la description raisonnée des dif-

férens ouvrages, qu'on employe à la Fortification des Places; les ſyſtêmes des principaux Ingénieurs, & un Traité abrégé de la Fortification irréguliere. Troiſième édition, augmentée de plus d'un tiers. Par M. le Blond, Maître de Mathématique des Enfans de France, des Pages de la Grande Ecurie & des Pages de Madame la Dauphine. *A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine. 1752. vol. in-12. 498. pages.*

NOus rendîmes compte de cet Ouvrage, quand on en donna la premiere édition. M. le Blond a aſſez augmenté la troiſiéme, pour que nous puiſſions y revenir. La néceſſité d'en multiplier ſi fréquemment les éditions, n'eſt pas une preuve équivoque de ſon mérite:

car ce n'eſt point ici une de ces compoſitions amuſantes, ſatyriques ou libres, dont la frivolité, la malignité, ou la licence attire des lecteurs déſœuvrés, médiſants ou corrompus. C'eſt un Livre d'art & d'un art plus célébre que familier. Ce ſont des Elémens, des Principes, des règles; & dans la méthode où il a fallu les réduire, tout eſt auſſi ſec & ſerieux, que ſolide & réfléchi. Tracer la ligne magiſtrale de l'enceinte d'une place forte, élever ſon rempart, ſon parapet, alligner ſes ruës, *ſes places*, décrire & conſtruire ſes dehors, &c. tout cela n'eſt guères curieux & piquant que pour les gens du métier, ou pour des génies dont le goût eſt fort élevé au deſſus de la bagatelle.

Nous reconnoiſſons cependant que dans l'Ouvrage de M. le Blond il règne un ordre & une clarté qui attachent les Lecteurs. On eſt

comme flatté d'y apprendre avec si peu de peine une science aussi singulière que celle de la fortification. Mais si ceux qui étudieront ces éléments, sentent quelquefois la lumière s'éclipser, ou leur intelligence se fermer ; ils ne doivent ni se tourmenter ni se rebuter. En continuant leur lecture, ils verront les tenèbres disparoître & les difficultés s'applanir. Ils pourront même acquérir des connoissances très-étendues, soit en réflechissant sur les principes qu'on leur donne ici, soit en consultant les Auteurs dont parle M. le Blond, ou d'autres encore qu'il passe sous silence, tels que Alghisi, Florioni, Sardi, Tensini, Busea, &c. Des études si utiles & faites à si peu de frais, donnent à un Elève de l'ardeur pour dévorer le travail, & pour s'avancer dans la carriére; elles le rendent aussi jaloux de s'instruire qu'un volontaire

l'est de se signaler dans une attaque ou dans une sortie.

Nous ne sçaurions donc inspirer trop d'estime pour ces Elémens, ni trop en recommander l'usage. Ce ne sont en effet que des *Elemens de Fortification*, il faut toujours se souvenir que c'est là le titre du Livre. L'Auteur connu par ses talens & sa capacité dans toute cette partie de la Science Militaire, n'en fait point ici un étalage déplacé. Il réduit ses opérations à des procedés si simples, que la seule vuë de la figure, en donnant l'idée de la chose, épargne presque toujours les frais de la démonstration, & les rend superflus. Quand on sçait qu'une Place de Guerre n'est qu'un Polygone, dont on fortifie tous les côtés par où on peut l'attaquer ; que tous les Ouvrages qu'on éleve sur un de ces côtés, doivent se défendre réciproquement ; que cette défense doit être, autant qu'il se peut, di-

ête ; qu'elle ne doit pas s'étendre
u-delà de la portée du fusil ; qu'un
astion doit pouvoir contenir au-
ant de soldats, qu'en exige l'assaut
u'il peut essuyer ; qu'aujourd'hui
e nombre ne peut guère être moin-
re que de quatre ou cinq cents
ommes ; que l'étenduë des flancs
'un bastion ne doit embrasser ni
noins de 20 ni plus de 30 toises ;
ue sa demi-gorge doit au moins
galer son flanc ; que ses faces ne
oivent pas avoir moins de 35, ni
lus de 60 toises de longueur ; que
angle du flanc doit être un peu ob-
us ; que l'angle saillant ou flan-
ué doit atteindre 60 dégrés, &
e pas excéder 110 ; que par-là
angle de l'épaule est déterminé à
re obtus ; que la longueur de la
ourtine doit être fixée communé-
ent entre 70 ou 80 toises, &c.
uand on aura, dis-je, conçu tous
s principes dont M. le B. donne
s raisons palpables à ceux qui ne

pourroient pas les deviner , on trouve ſans peine la démonſtration de tous les autres préceptes élémentaires, & même la ſolution de preſque tous les problêmes , qu'il ſe propoſe.

En effet, après s'être pénétré de toute cette théorie ſi aiſée, qu'on étudie le plan de fortification, que M. le Blond, dans ſa 19^e planche, a tracé pour un Polygone très-irrégulier : on verra tout d'un coup que les deux Baſtions conſtruits aux angles d'un côté, dont la longueur eſt de plus de 150 toiſes, *ne* ſçauroient ſe défendre réciproquement, la diſtance de l'un à l'autre paſſant la portée du fuſil, & que, pour remédier à ce défaut, il a fallu élever un Baſtion *plat* au milieu de la Courtine. C'eſt ſurtout en examinant ce tracé qu'on pourra ſe rendre compte du progrès qu'on aura fait en liſant tout l'ouvrage : car dans les côtés, & ſurtout dans les

ingles de ce Polygone, ſoit ſaillans, ſoit rentrans, il y a tant de bizarerie, qu'il a fallu tout l'art du génie pour y joindre & diſpoſer des ouvrages, qui au milieu de tant d'irrégularités forment un plan de fortification, d'où réſulte une défenſe régulière & bien entenduë.

Les Notes que M. le Blond a miſes au bas des pages de ſon Livre, ſont également inſtructives & intereſſantes. Les unes ſont des Anecdotes, où il avertit de quelques erreurs qu'on trouve dans de célebres Auteurs : telle eſt entr'autres celle de la page 255, que nous allons rapporter. » M. de Feuquières » dit, dans le quatriéme volume de » ſes Mémoires, qu'au ſiége de Na» mur fait par le Roi en 1692, *M.* » *de Vauban négligea de faire atta-* » *quer le Fort de Coëhorn, que le* » *célèbre Ingénieur de ce nom avoit* » *fait conſtruire, & qu'il regardoit* » *comme indiſpenſable d'attaquer.*

» *pour prendre le Château.* M. de
» Feuquières assure que M. de Vau-
» ban prit pourtant ce Château
» *sans attaquer ce Fort.* Mais on
» voit le contraire dans toutes les
» relations de ce siége, entr'autres
» dans celle qui fut imprimée par
» ordre du Roi immédiatement
» après. Cette relation porte que *le*
» *Fort Guillaume* (c'est le même que
» le Fort de Coëhorn) *fut de tou-*
» *tes les Fortifications, de la place,*
» *celle qui couta le plus de tems &*
» *de peine, à cause de la grande*
» *quantité de travaux, qu'il fal-*
» *lut faire pour l'embrasser...* La
» gloire de M. de Coëhorn, qui
» pourroit souffrir quelque chose
» du fait avancé par M. de Feu-
» quières, se trouve parfaitement
» en sureté par la relation, qu'on
» vient de citer. Celle de M. de
» Vauban n'en est aussi que plus
» grande, car la maniére dont il
» attaqua ce Fort, défendu par M.

[redacted]

» de Coëhorn lui-même, lui méri-
» ta les éloges de cet Ingénieur,
» qui dit à M. de Vauban que si, on
» l'eût attaqué dans les formes or-
» dinaires, il se seroit encore dé-
» fendu plus de 15 jours. »

Parmi les autres Notes, il y en a qui ont rapport à la manière dont on fait aujourd'hui la Guerre : telle est celle de la page 283. » On em-
» ploye actuellement, dit M. le
» Blond, une si grande quantité
» d'Artillerie dans les siéges, que
» les remparts & les parapets les
» plus solides sont ruinés en très-
» peu de tems. Les dehors ne ser-
» vent qu'à reculer de quelques
» jours la prise de la place. Mais
» ce petit avantage se trouve payé
» fort cher : car outre la grande
» dépense de leur construction, il
» faut, pour ainsi dire, une armée
» dans une place pour en disputer
» le terrein pied-à-pied à l'ennemi.
» De-là vient, qu'il s'y fait une

» consommation considérable de
» munitions de toute espèce. *Si la*
» Place n'en est pas abondamment
» pourvüë, on se trouve obligé de
» la rendre, lorsque ses principales
» Fortifications sont encore entiè-
» res . . . . Le but de la Fortifica-
» tion est de mettre peu de Trou-
» pes enfermées dans une Place en
» état de se défendre contre un
» bien plus grand nombre . . . qui
» veut s'emparer de la ville. Or,
» s'il faut des armées pour défen-
» dre les places, la Fortification ne
» répond pas à son objet. *Mais la*
» science des mines y répond par-
» faitement : car avec une garni-
» son suffisante pour garnir les pos-
» tes & résister à un coup de main,
» & une Compagnie de 60 ou 80
» Mineurs, dans une Ville où on se
» sera rendu maître du dessous du
» terrein, par des contremines, &
» où le terrein sera favorable aux
» mines, on peut arrêter l'ennemi

[redacted]

» fort long-tems, & lui fermer, » pour ainsi dire, les avenuës de la » Place. « Dans cette Note, & dans quelques Observations, que fait M. le Blond sur la quantité d'argent & d'hommes qu'exigent la construction, & la défense des ouvrages multipliés, on trouvera la juste étenduë qu'on doit donner à cette maxime du Chevalier de Ville, sçavoir que lorsqu'on fortifie une place, il faut *fermer les yeux & ouvrir la bourse.*

Dans les remarques de M. le B. sur les systêmes modernes, on voit l'art de fortifier les places se former & se réformer, se rafiner & se perfectionner à mesure que l'artillerie, se perfectionnant elle-même, imagine de nouveaux genres d'attaque. On ne sçait pas trop quel fut l'inventeur des Bastions. Les uns en font honneur à Zisca chef des Hussites ; les autres à Achomath ou *Achmet*,

comme parle l'Auteur ; quelques-uns à San-Micheli. Ainsi selon les premiers, ce fut pour Tabor en 1419 ; selon les seconds pour Otrante prise par Achomath en 1480 ; selon les derniers pour Véronne, que les premiers Bastions furent construits en 1523. Comme le fort de l'attaque se tourne ordinairement contre le flanc des Bastions, c'est aussi pour fortifier cette partie que les Ingénieurs ont à l'envi déployé leurs talens, & enchéri les uns sur les autres. Les Flancs tracés par Errard sont trop petits : l'Angle aigu qui les joint à la courtine, les cache à l'ennemi ; mais aussi il ne leur permet de défendre que fort obliquement le Bastion opposé. Marolois en conduisant ses flancs perpendiculairement à la courtine, ne fit que diminuer cette obliquité. Il étoit réservé au Comte de Pagan de sentir la nécessité d'une défense directe. En

ętablissant, il découvrit trop son
ınc au feu ennemi. M. de Vau-
ın y a remédié en diminuant
ıngle trop obtus, qui faisoit ce
éfaut. Pour couvrir le flanc, l'un
: l'autre ont adopté les orillons,
:ls que les construit le Chevalier
ɜ Ville. Cet Ingénieur, au pre-
ıier flanc en ajoute un second
:is sur la courtine : il y gagne un
'cond feu, un feu de *courtine.*
ur ces deux flancs, & sur les deux
gnes de défense qu'ils donnent,
une *rasante*, l'autre *fichante*, les
ıgénieurs sont fort partagés. M.
B. expose cette controverse sans
rendre parti, si ce n'est dans le
ıs ou le Polygone offre un angle
ɔrt obtus à fortifier. Alors il con-
:ille le second flanc.

Pour augmenter le feu du flanc,
: Comte de Pagan lui a quelque-
ɔis donné jusqu'à 3 étages de Ca-
:mates ; mais depuis que l'Artille-
ie est devenuë si puissante, ces sor-

tes d'ouvrages ne ſçauroient tenir long-temps, s'ils ne ſont à l'épreuve de la bombe; comme les Tours *baſtionnées*, dont M. de Vauban, ſelon M. le Blond, a pris la *première* idée dans les Baſtions *interieurs* conſtruits par le C. de Pagan. Le Maréchal ſçavoit également enchérir ſur ſes premières idées : de-là les trois ſyſtêmes de fortifications, qu'il nous a donnés; non dans les œuvres de ſa plume, car il n'en a point écrit, mais dans les ouvrages de ſa conſtruction. C'eſt ſur les remparts de Betfort & de *Landau*, qu'on a trouvé ſon ſecond ſiſtême, & le troiſiéme, ſur ceux de Neuf-Briſach. Le premier eſt tracé ſur tant d'autres Fortifications qu'a conſtruit cet illuſtre Ingénieur.

M. de Cochorn tache en vain de le déprimer : la perfection des Ouvrages de M. de Vauban le bleſſoit plus que les défauts qu'il y reprend. Le Hollandois pouvoit être l'émule

omme le contemporain du Fran-
ois, il n'a été que ſon rival : la ja-
.ouſie ne lui a pas permis de s'en te-
nir à l'émulation. Cela n'empêche
pas M. le Blond de lui rendre juſ-
tice : s'il dit que *toute l'Europe a
regardé M. de Vauban comme le
plus grand Ingénieur de ſon ſiècle,*
il n'oublie pas que *le Fort Guillau-
me ou d'Orange* (dont nous avons
parlé plus haut) *fut admiré de M.
de Vauban après qu'il l'eut empor-
té.* Il déclare même que *M. de Coë-
horn mérita le titre d'homme très-
célèbre en ſon art ; & il nous pro-
met une deſcription détaillée de ſon
premier ſyſtême, qui nous mettra
en état de juger de ſes conſtructions.*
En cela l'Auteur obligera égale-
ment le public & M. de Coëhorn,
dont les écrits ſont ſi obſcurs,
qu'on n'y conçoit qu'avec peine
ſes idées : elles ne ſont guères in-
telligibles qu'à Nimègue & à Berg-
op-Zoom, où elles ſont parfaite-

ment exécutées. En attendant, on nous avertit que cet Ingénieur a travaillé pour la Hollande : ainsi on ne doit guères chercher dans ses ouvrages que l'art de fortifier dans un terrein bas & aquatique. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette nouvelle édition : elle rend ces élemens aussi dignes de la réputation de l'Auteur, qu'il l'est lui-même des emplois honorables qu'on lui a confiés.

ARTICLE CXLIV.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE ou l'Histoire de la Littérature Françoise, dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts, & où l'on rapporte les

Jugemens des Critiques &c. Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, de Rouen & d'Angers. Tome XIV. *A Paris chez Guerin & le Mercier, rue S. Jacques. M. DCC. LII.*

On apperçoit dans ce Volume les premiers beaux jours de notre Poësie Françoise. Cela ne signifie pas que les 66. Poëtes dont on nous parle ici méritent des éloges. Il faut même convenir que la plûpart d'entr'eux sont encore très-insipides & très-maussades ; nais enfin quelques-uns s'élèvent iu-dessus de la barbarie. Passerat, par exemple, qui est le premier de ce recueil, *a souvent d'heureux tours & de beaux vers : le plaisant comne le sérieux y est quelquefois bien nanié, & peut-être ne lui falloit-il pour réussir parfaitement, que*

d'être né cent ans plus tard. Tel est le jugement de M. l'Abbé Goujet qui cite une jolie Epigramme de ce Poëte. Il étoit question pour lui d'obtenir une rescription de M. de Souci Trésorier de l'Epargne, & Passerat lui dit :

Mes vers, Monsieur, c'est peu de chose,
Et, Dieu merci, je le sçai bien :
Mais vous ferez beaucoup de rien
Si les changez en votre prose.

On avouera que ceci seroit encore de mise aujourd'hui. Cependant Passerat se distingua beaucoup plus par ses Poësies Latines, que par ses Vers François. Qu'on lise, par exemple, son adieu à Phœbus & aux Muses, on en sera fatigué, ennuyé ; qu'on y ajoute le Morceau d'hendecasyllabes Latins qui termine cette piéce, on sera content de l'Ouvrage & de l'Auteur.

Passerat étoit de Troyes en

Champagne, Ville qui a produit beaucoup d'hommes illuſtres. Il fut Profeſſeur dans pluſieurs Collèges de l'Univerſité de Paris, & enfin ſucceſſeur de Ramus dans la Chaire d'Éloquence au Collège Royal. Il eut toujours beaucoup d'Auditeurs, & il vêcut dans une grande intimité avec les plus ſçavans hommes de ce tems-là, ſurtout avec Henri & Jean-Jacques de Meſmes. Ste-Marthe lui a donné place parmi ſes Illuſtres. Mais nous trouvons à ce ſujet une date qui nous paroît ſingulière. Il dit, & Moreri d'après lui, que Paſſerat mourut en 1602. âgé de 73. ans. M. l'Abbé Goujet dit 68. & il a raiſon, ſi Paſſerat étoit né en 1534. comme l'aſſure auſſi Baillet. Autre ſingularité : M. l'Abbé Goujet rapporte ces quatre vers de l'*Adieu à Phœbus & aux Muſes.*

Comme moi inſenſé qui guidé de jeu-
neſſe,

Ayant peu de ſouci, d'honneur & de richeſſe,
Les Muſes ai ſuivi, & leur métier appris,
Métier ſans nul profit, trompeur des bons eſprits.

Et dans l'Exemplaire que nous avons ſous les yeux, Edition de 1559. les deux derniers ſont ainſi:

Durant quatre ou cinq ans, ai ſuivi leur métier,
Qui ne me ſçauroit pas nourrir un jour entier.

Quelle peut être la cauſe de cette différence ? L'Edition de M. l'Abbé Goujet eſt-elle corrigée, réformée ? Il faut bien que cela ſoit ainſi ; & la diverſité des titres nous autoriſe à le croire, puiſque dans l'Edition de 1559. on lit: *Adieu à Phœbus & aux Muſes*, & dans celle que produit notre Auteur, il y a Invective *contre Phœbus & les Muſes*.

A la ſuite de Paſſerat, on trou-

oëtes de très-mince répu-
un *La Valletrye* plein de
s *très-libres & très-dange-*
un *Jean Descalis*, qui di-
l'invention de son Poëme
ıute de lui, & *que personne*
'oit s'en vindiquer la pro-
comme si quelqu'un pou-
oir jamais eu cette tenta-
:n *Claude Gauchet* grand-
de *quolibets qu'il falloit*
i la populace; un *Mont-*
l qui donnoit au Public ses
dises, c'est-à-dire force
; & encore plus d'obscéni-
Jule Serclier, qui voulant
: le *Jugement* de Dieu, mê-
:criture avec Virgile, les
:c Horace, & ne pouvoit
ıyer son Lecteur au lieu de
.re; un *Alexandre de Pon-*
i qui se flattoit bien vai-
t de l'Immortalité, & qui
à pure perte la jalousie de
ses lauriers; un *Olivier de*

Mérault qui *traitoit froidement* & bassement les grands objets de la Religion ; un *Simon Rouzeau* qui étoit sans mœurs & sans décence ; un *Christophe de Gamon*, qui avoit fait un *Jardinet de la Poësie*, où l'on ne voyoit que *des herbes fanées & point de fleurs, si ce n'est de celles qu'on foule aux pieds* ; un Philippe Tourniol qui n'a publié qu'un *Recueil de sottises amoureuses* ; un *Jean Deplanches*, *mauvais Versificateur*, *sans invention*, *sans force* & souvent sans retenuë ; un *Jean & Jacques Loys* ; un *François Béroalde de Verville* ; un *Pierre de Brichanteau* ; un *Pierre de la Meschinerie* ; tous indignes du nom de Poëtes or même d'Ecrivains François.

Nous parvenons à travers ce landes au célèbre Mathurin Reg nier. Il naquit à Chartres le : Décembre 1573. & dès l'an 15 il entra dans l'état Ecclésiastiq

ns la ſuite il poſſeda des bénéfi-
s dont il fit mauvais uſage ; ſa
e ayant été fort déréglée. On
accuſe de s'être fait à lui-même
cette Epitaphe Epicurienne :

J'ai vécu ſans nul penſement
Me laiſſant aller doucement
A la bonne loi naturelle ;
Et ſi m'eſtonne fort pourquoi
La mort oſa ſonger à moi,
Qui ne ſongeai jamais en elle.

La mort ſongea ſi bien à lui qu'elle l'enleva dans ſa quarantiéme année. Du côté des talens poëtiques, de la connoiſſance des mœurs, en un mot du mérite littéraire, Regnier jouit encore de toute ſa réputation.

M. l'Abbé Goujet traite parfaitement bien ce qui concerne ce Poëte : outre le plan général de ſes ouvrages, & l'hiſtorique des Editions qu'on en a faites ; il rappelle l'idée que Deſpréaux, Made-

moiselle de Scudery & Rousseau avoient conçuë de Regnier. Le jugement du dernier (de Rousseau) est tiré d'une Lettre qu'il écrivoit à M. Brossette * : » Vous rendrez, » *lui disoit-il*, un grand service » à notre Langue, dont ce Poëte » est un ornement considérable. » Aucun n'a mieux pris que lui le » véritable tour des Anciens, & » je suis persuadé que M. Des- » préaux ne l'a pas moins étudié » que Perse & Horace. La barba- » rie qu'on remarque en quelques » endroits dans son style, est celle » de son siècle, & non pas la sien- » ne ; mais il a des vers si heu- » reux & si originaux, des expres- » sions si propres & si vives, que » je crois que, malgré ses défauts, » il tiendra toujours un des pre-

* Celui-ci préparoit alors une Edition de Regnier avec des notes : elle a paru en 1729. à Londres & à Paris en 1730.

» miers rangs parmi le petit nom-
» bre d'excellens Auteurs que nous
» connoissons. » .

Regnier, dans plusieurs de ses Poësies, oublia fort la gravité de sa profession : c'est ce que M. l'Abbé Goujet ne manque pas de remarquer & de bien condamner. Quelques pièces Chrétiennes sortirent de la même plume : *Je souhaite*, ajoute notre Auteur, *que le cœur plus que l'esprit les ait dictées.*

Il y avoit eu jusqu'à Regnier trois ou quatre Poëtes assez passables, tels que Philippe Desportes, Jean Vauquelin de la Fresnaye, Nicolas Rapin, Jean Bertaut. Desportes étoit Abbé de Tyron & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Bertaut étoit Evêque de Séez ; & l'un & l'autre n'en ont pas moins laissé beaucoup de Poësies amoureuses, *suivant le mauvais exemple du siècle, où l'on a vû tant d'Ecclésiastiques s'occuper*

de vers de galanterie.

Après Regnier, ce Recueil présente peu de noms illustres sur le Parnasse. Car on ne doit pas mettre de ce nombre un *Pierre Motin*, qui, selon Despreaux, *se morfond & nous glace* : un *Claude Garnier* qui faisoit des vers par milliers, tous sans génie : un *Jean d'Ennetières*, qui s'épuise en éloges fades pour des *beautés* prétenduës *sans pareilles* : un *Louis le Caron* dit *Charondas*, qui auroit dû ne se mêler que de plaidoiries où il excelloit, & laisser là les vers pour lesquels il n'avoit point de talents. Nous supprimons *François Filhol*, *Jean Fermeluys*, *Robert Angot*, *Pierre Portefaix*, & une multitude d'autres qui seroient totalement inconnus sans les attentions de M. l'Abbé Goujet. Voici quelques noms estimables.

» *Gilles Durant* sieur *de la Ber-*
» *gerie*, avoit assez de naturel pour

» les vers ; mais au lieu d'écrire
» d'amour , il devoit , s'il avoit
» bien ſçu connoître ſon génie , ſe
» fixer au ſtyle goguenard où il
» auroit réuſſi. Je n'en veux pour
» preuve que ſa lamentation ſur
» *l'Aſne Ligueur*, mort en 1590.
» pendant les Etats. Cette pièce
» qui n'eſt que de 128 vers eſt un
» chef-d'œuvre en ſon genre. »

Jean Prévôt eſt Auteur d'un Poëme, intitulé *l'Apothèoſe d'Henri IV.* où l'on remarque *de l'invention , de la conduite* & beaucoup *de ſageſſe dans l'uſage de la fable.*

Jean de Lingendes a fait beaucoup de Stances dont le mérite eſt la *douceur & la facilité ;* mais , ajoute M. l'Abbé G , *elles ſont toutes montées ſur le même ton ; & cette uniformité de penſées & de ſtyle ennuye.*

Jacques Davy du Peron n'avoit pas beſoin de la couronne poëti-

que, pour vivre dans la mémoire des hommes. Etant jeune, il fit des vers *qui ont des défauts*; mais on ne peut y méconnoître *le génie poëtique*, & le *P. Vavasseur a eu raison de dire que le Cardinal du Perron a soutenu l'abondance de ses paroles par la force de ses pensées.*

Scevole de sainte-Marthe, Auteur de *la Pædotrophie*, auroit dû ne jamais faire de vers françois : les Muses Latines le favorisoient assez. On a de ce Poëte des *Métamorphoses sacrées*, des *Sonnets*, *des Epigrammes*, des *Poësies mêlées*, des *vers d'amour* &c. Ouvrages qui *ne sont aujourd'hui d'aucune considération.*

Vital Daudiguier sieur *de la Menor* rima longtems, & s'en repentit au point de dire que s'il avoit des enfans il leur defendroit, sous peine d'exhérédation, de *faire jamais ni vers ni prose*. Et insistant

particulièrement sur la Poësie, il assuroit que *jamais ame bien assise ne tourna bon vers... Qui n'en sçait faire qu'un*, continuoit-il, *est un sot & qui passe deux est un fou*. Ce mot vaut mieux que tout le gros recueil de ce Poëte.

Honoré d'Urfé a fait des Poësies, mais ce n'est pas le plus bel endroit de sa littérature. Sans le Roman de *l'Astrée*, il seroit confondu parmi les Rimailleurs du 16^e Siècle.

Théophile Viaud, si connu par son libertinage & par ses aventures, ne manquoit ni d'esprit ni d'imagination ; mais la justesse & la retenuë n'étoient pas son fort : il eut la vogue quelque tems. Despréaux représente ainsi cette déraison :

A Malherbe, à Racan préférer Théophile &c.

M. l'Abbé Goujet apprécie au juste le caractère de ce Poëte ; il

croit que , *si la mort ne l'avoit pas surpris à 36. ans , & s'il eût mené une vie moins orageuse , il auroit donné , dans un age plus avancé , & dans une situation plus tranquille , des ouvrages plus parfaits & plus exacts.*

Ainsi notre Auteur raisonne t-il sagement & avec pleine connoissance de cause , sur tous les Poëtes qui sont l'objet de ce Volume. Nous attendons avec impatience pour lui & pour nous le progrès de cette Bibliothèque , & l'époque des Héros de notre Poësie. Les deux premiers Volumes qui sont donnés au Public , entreront dans ces tems fortunés ; & nous continuerons de remettre sous les yeux de nos Lecteurs , les traits principaux d'un si bon Ouvrage.

ARTICLE CXLV.

EXPLICATION D'UN PASsage de Virgile. *

Dii Patrii, Indigetes, tu Romule, Vestaque mater,
Quæ Tuscum Tiberim, & Romana Palatia servas,
Hunc saltem everso Juvenem succurrere seclo
Ne prohibete. *Georg. I. v. 498. &c.*

PLus jaloux de montrer de l'érudition qu'occupés à saisir le vrai sens du texte, les Interprètes de Virgile se copient très-fidéle-

* Cette explication nous a paru bien satisfaisante. L'Auteur s'est déja distingué par d'autres morceaux sur Virgile. Il feroit plaisir au Public, s'il vouloit les rassembler, les multiplier, & faire disparoître toutes les difficultés qui restent encore dans les œuvres de ce Prince des Poëtes.

ment les uns les autres, disent mille choses que nous pourrions trouver ailleurs, & nous laissent souvent ignorer ce qu'il nous importe le plus de sçavoir. (*a*) Appliquons cette réflexion au passage que j'entreprens d'éclaircir, & faisons voir, en peu de mots, qu'elle n'a point été dictée par l'amour de la critique.

J'ouvre le premier Commentateur de Virgile, qui me tombe sous la main : je le consulte sur l'endroit dont il s'agit : il m'apprend quels étoient les Dieux de la Patrie & les Dieux appellés *Indigètes* : il me fait l'abrégé de ce que l'Histoir & la Fable débitent sur le compte de Vesta & de Romulus : il m'enseigne pourquoi la première est sur

(*a*) Je ne dis pas sans raison que les Interprètes de Virgile nous laissent souvent ignorer ce qu'il nous importe le plus de sçavoir. L'étude que j'ai faite de ce Poète, m'a souvent convaincu que la chose n'est que trop vraie.

Mater, & pourquoi on
le Tibre *Tuſcus* ou *Etru-*
's : il me donne l'intelli-
l'expreſſion *Romana Pa-*
n'indique les étymologies
e tous les mots : il prend
l'avertir que le verbe *ſer*.
la même choſe que *cuſto-*
s ou *protegis*, qu'Octave
:llé *Juvenis* par un ordre
Sénat, &c.

ın pareil détail, ne ſemble-
ue je devrois être inſtruit
c concevoir nettement la
ı Poëte ? Cependant elle
t encore enveloppée des
ſes ténébres.

quelque part que toutes
ns de Rome étoient ſous
ion de Veſta, comme les
l'Athène étoient ſous la
ı de Mercure. La ſtatuë
)éeſſe ornoit tous les veſ-
où elle étoit accompagnée
el ſur lequel on mettoit

tous les jours de nouvelles offrandes. Les Latins n'ont même appellé *vestibulum* l'entrée de leurs maisons, que parce que la statuë de Vesta en occupoit une partie. (*a*)

L'ancien Grammairien, interprète de Térence, qui rapporte ces particularités, les avoit apprises d'Ovide. En effet, celui-ci dit à-peu-près les mêmes choses au sixiéme Livre de ses Fastes : il ajoute seulement que Vesta étoit honorée dans les Vestibules, parce qu'anciennement ils renfermoient les foyers auxquels elle présidoit. (*b*)

(*a*) *Romanis omnibus mos erat in atrio, hoc est in vestibulo habere Vestam (quippè cùm indè vestibulum nominarint) cui sacrificium quotidie facerent illic ei fuerat collocata ara.* Eugraphius in Andriam Terentii.

(*b*) *At focus à flammis, & quòd fovet omnia, dictus ;*

Qui tamen in primis ædibus antè fuit.

Ovid. lib. 6. Fast.

Ces obſervations faites, il eſt naturel de chercher à connoître pour quelle raiſon particulière Virgile, ſelon tous ſes Interprètes, reſtraint les ſoins de Veſta, à veiller ſeulement *ſur les eaux du Tibre*, & *ſur le Palais du Maître de Rome*, ou *ſur le Mont Palatin*. Ne veilloit-elle pas également ſur le reſte de la Ville ? Pas un Commentateur ne ſonge à ſatisfaire ma curioſité ſur ce point. C'eſt encore envain que je m'adreſſe aux Traducteurs : ils ne me laiſſent pas moins dans l'incertitude & dans l'ignorance.

Si l'Auteur ne parloit que du Palais d'Auguſte, je me tirerois aiſément d'affaire : les conjectures viendroient à mon ſecours, & je tâcherois de me perſuader, par exemple, que Veſta veilloit particulierement à la conſervation de ce Prince, 1°. parce qu'il paſſoit pour le ſoutien de l'Empire Ro-

main qu'elle protégeoit : 2°. parce que descendant par Venus de Jupiter, frère de la Déesse, selon Ovide, il étoit de la même famille & du même sang qu'elle. Mais à quel propos Virgile fait-il aussi veiller Vesta *sur les eaux du Tibre* ? C'est ce que je ne comprens pas : c'est néanmoins ce que je voudrois sçavoir, & c'est ce que personne ne se met en peine de m'apprendre. J'interroge tous les Modernes, & nul d'entr'eux ne daigne me répondre. Indigné de ce silence, & presque tenté de croire qu'ils n'en sçavent pas plus que moi, j'ai recours aux Anciens, qui me prêtent leurs lumières, & je commence à entrevoir des objets, qu'un nuage obscur déroboit à ma vuë.

J'apperçois à Rome deux Temples de Vesta fort remarquables. Le premier, bâti par Numa Pompilius, s'offre à mes regards dans le *Forum Romanum*, lequel avant la

ndation de Rome, n'étoit qu'un
Marais (*a*) où les troupeaux erroient
à liberté. Je vois cet édifice, voi-
n du Tibre, prêt à être enseveli
ans les inondations de ce Fleuve
iolent & impétueux. (*b*) C'est auf-
fur les rives du Tibre qu'Ovide
ne montre à découvert cet ancien
ionument. » J'étois étonné, *dit
ce Poëte*, de voir une vieille Da-
me aller pieds nuds au Temple de
Vesta : elle s'apperçut de ma sur-
prise, elle me fit asseoir, & elle
eut la complaisance de me faire
connoître l'origine de l'usage

:) ..... *Passimque armenta videbant.
manaque foro & lautis mugire carinis.*
Virg. Æn. 8. v. 361.

) *Vidimus flavum Tiberim, retortis
Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta regis,
Templaque Vestæ.*
Hor. lib. 1. Od. 2.

» qu'elle ſuivoit alors. Autrefois, » me dit-elle, la grande Place de » Rome n'étoit qu'un marais nom» mé le lac Curtius, & tout cou» vert des eaux du Tibre, de ſau» les, de joncs & de roſeaux. Un » foſſé que ce fleuve rempliſſoit » de ſes eaux, & qu'on ne pou» voit paſſer à pied ſec, environ» noit le Temple de la Déeſſe, & » le ſéparoit du reſte de la Ville, » de ſorte qu'on ne pouvoit en ap» procher ſans ôter ſa chauſſure. » Ce vaſte terrein où ſont pluſieurs » de nos Temples, eſt devenu ſo» lide : les eaux ſe ſont retirées » dans le lit du Tibre, & toute» fois la coutume d'aller pieds » nuds au Temple de Veſta ſubſiſte » encore parmi nous. (*a*)

(*a*) *Huc pede matronam nudo deſcendere vidi :*

Obſtupui tacitus, ſubſtinuique gradum.

·Le ſecond Temple de Veſta ſe
ıyoit ſur le Mont Palatin, &
ns le Palais même d'Auguſte.
•ſuis ſurpris que Suétone n'en
ſe rien : mais je ne puis par-
›nner aux Commentateurs de
irgile d'avoir ignoré un fait ſi

---

nſit anus vicina loco, juſſumque ſedere
Alloquitur quatiens voce tremente caput :
ìc ubi nunc fora ſunt, udæ tenuêre paludes ;
Amne redundatis foſſa madebat aquis.
urtius ille lacus, ſiccas qui ſuſtinet aras,
Nunc ſolida eſt tellus, ſed lacus ante fuit.
Iic quoque lucus erat juncis & arundine denſus,
Et pede velato non adeunda palus.
tagna receſſerunt, & aquas ſua ripa coërcet,
Siccaque nunc tellus : mos tamen ille manet.

Ovid. lib. 6. Faſt.

clairement énoncé dans les œuvres d'Ovide. » Ce fut ce jour » là, dit-il, qu'en conséquence » d'un juste decret du Senat, la » Déesse Vesta fut reçuë dans un » Temple bâti en son honneur par » un Prince de son sang (Auguste.) Pour se faire mieux entendre, le Poëte ajoute que » le Palais » d'Auguste est divisé en trois par» ties ; qu'Apollon occupe la pre» mière, Vesta la seconde, & Au» guste lui-même la troisième. » Appréhendant encore de ne s'être pas expliqué assez clairement, il répète en d'autres termes ce qu'il vient de dire, & conclut » qu'un seul & même Palais est » habité par trois Dieux immor» tels. (*a*)

(*a*) *Aufert Vesta diem: Cognato Vesta recepta est*
Limine: sic jussi constituêre Patres.

Ce qui regarde le Temple de Vesta sur le mont Palatin, se retrouve vers la fin du quinzième Livre des Métamorphoses, où il est expressément déclaré que cette Déesse avoit un Temple dans le Palais de César. (*a*)

Enfin un célèbre Commentateur, interprétant l'endroit que je viens d'indiquer, fait une note toute conforme à ce que nous li-

---

Phœbus habet partem : Vesta pars altera cessit :
Quod superest illis, tertius ipse tenet.
State Palatinæ laurus, prætextaque quercu
Stet domus : æternos tres habet una Deos.

Ovid. lib. 4. Fast. in fine.

(*a*) *Vestaque Cæsareos inter sacrata Penates,*
Et cum Cæsareâ tu, Phœbe domestice, Vestâ, &c.

Ovid. Met. lib. 15. sub finem.

sons au quatrième Livre des Fastes. (*a*)

Il a fallu insister sur les preuves qui précédent, parce que c'est delà que dépend l'intelligence du passage de Virgile, que je me suis proposé d'expliquer. J'ai déjà fait sentir que toute la difficulté du même passage consistoit dans les termes, *Quæ Tuscum Tiberim & Romana Palatia servas.* Or ce Vers paroît maintenant fort intelligible. Avec le secours de mes observations, on voit sans peine que le Poëte y parle des deux *principaux* Temples que les Romains avoient consacrés à Vesta, & qu'ainsi le texte, qui nous occupe ici, a toujours été mal exposé par les Interprètes, & mal rendu par

(*a*) *Templum Vestæ in Augusti Palatio fuit positum, decreto Senatûs, ibique conditum, ubi nunc visitur ædes Sanctæ Mariæ Liberatricis.* J. Juvencius. J.

les

[redacted]

les Traducteurs. En voici une version toute ſimple : » Dieux de nos » pères, Dieux protecteurs de Ro- » me, vous Romulus, & vous » Veſta, puiſſante Déeſſe, *qui avez* » *un Temple ſur les bords du Tibre*, » *& un autre ſur le Mont Pala-* » *tin, dans le Palais même de Cé-* » *ſar*, n'empêchez pas du moins » que ce jeune Héros ſoit notre » appui dans les malheurs qui nous » accablent. » (*a*)

Je ſuis d'autant plus étonné que l'on n'ait pas conçu l'idée de Virgile, que les Anciens, lorſqu'ils invoquoient les Dieux, ne manquoient guères de faire mention ou du culte qu'on leur rendoit, ou des pays qui les honoroient particulièrement, ou des Autels & des

(*a*) Je ne donne point ceci pour un modèle de traduction : je veux être entendu ; & pour parvenir à ce but, je crois ne pouvoir être trop littéral.

Temples destinés à leur faire des vœux & des sacrifices. Cette formule de prière, si j'ose m'exprimer ainsi, étoit apparemment regardée comme un motif capable de déterminer plus efficacement les Dieux à accorder les graces qu'on leur demandoit. Pour ce qui concerne les Temples ; les Poëtes les désignoient presque toujours par le nom des lieux où ils étoient situés. L'Enéïde pourroit me fournir plusieurs preuves décisives de cet ancien usage : mais pour abréger, je me borne à une seule que je tire encore d'Ovide.

Sur la fin de ses Métamorphoses, ce Poëte, à l'imitation de Virgile, prie les Dieux, Protecteurs de l'Empire Romain, pour la conservation & la prospérité d'Auguste : Apollon & Vesta ne sont point oubliés : il les intéresse en quelque sorte à veiller sur les jours de l'Empereur, en leur re-

préſentant qu'ils ont l'un & l'autre un Temple dans ſon Palais. (*a*) Il en uſe de même à l'égard de Jupiter : & vous, dit-il en adreſſant la parole à ce Dieu, & vous, Jupiter, qui avez un ſuperbe Temple ſur le Mont Tarpeïen, &c. *Quique tenes altus Tarpeïas Jupiter arces*, &c.

D'ailleurs il eſt inconteſtable que le Verbe *ſervare* ſignifie non ſeulement *protéger*, *conſerver*, *veiller ſur*, mais encore *habiter*, *occuper*, *poſſéder*. Cette dernière acception n'eſt point inconnue à Virgile : elle ſe rencontre au quatrième Livre des Géorgiques, où *ſervant* eſt employé au ſens de *tenent* ou *incolunt*. Ajoutons que le *tenes* d'Ovide & le *ſervas* de Virgile, offrent préciſément la mê-

(*a*) Voyez ci-deſſus les Vers. *Veſtaque Caſareos* &c. *Et cum Cæſareâ* &c. dans la citation indiquée par la lettre (*a*) p. 2855.

me image, & que l'un auroit pû se servir du second verbe, & l'autre du premier, s'ils l'avoient jugé à propos, ou si la mesure du vers leur avoit permis de le faire.

Au reste si quelqu'un veut se renfermer dans la signification la plus ordinaire de *servare*, & soutenir avec la meilleure partie des Interprètes, que ce verbe veut dire ici *veiller sur* ou *protéger*; en ce cas je ne m'amuserai point à contester avec lui, pourvu qu'il veuille convenir avec moi que Vesta ne veilloit spécialement sur les bords du Tibre & sur le Mont Palatin, qu'à cause des Temples célèbres qu'elle avoit en ces lieux.

A. BOURGEOIS, Principal du Collège de Crépy en Valois. A Crépy le 3 Novembre 1752.

Le Catalogue suivant tiendra lieu, ce mois-ci, de nouvelles Littéraires.

ARTICLE CXLVI.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il est fait mention dans les XV. Volumes de ces Mémoires, pour l'Année M. DCC. LII.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, THEOLOGIE, CONTROVERSE.

Questions diverses sur l'Incrédulité, Février page 59. Mai 1095.
Traité du Duel, examiné selon les principes de la Théologie, &c. Mars 409.

Lettres de M. l'Abbé de Villefroy à ses Elèves, &c. Avril I vol. 672.
Preuves de la Religion de J. C. contre les Spinosistes & les Déistes, &c. Avril II. vol. 850. Novembre 2631.
Observations sur le terme de *Justice*, relativement à Dieu. Avril II. vol. 902.
L'Incrédule détrompé, &c. Juin 1268.
Réponse des Elèves de M. l'Abbé de Villefroy, &c. Juin 1323.
La Divinité de N. S. J. C. *prouvée* contre les Hérétiques. Juillet I. vol. 1458.
Entretiens sur les vérités pratiques de la Religion, &c. Octobre I. vol. 2165.
Réflexions sur la Généalogie de David. Décembre 2738.
* Réflexions sur quelques vérités importantes, &c. Février 352.
* Réflexions décisives sur le Judaïs-

[redacted]

des Sciences & des beaux Arts. 2363
me. Février 376.

* Le Ministère primitif de la Pénitence &c. Mai. 1134.
* Critique du *Traité du Duel*, annoncé dans le volume de Mars. Juin 1342.
* Lettre, abjuration, & profession de foi de M. Molines, &c. Septembre 2097.
* Recueil des Ouvrages du Pape Benoît XIV. Octobre II. vol. 2482.
* Œuvres du Cardinal Tomasi &c. Octobre II. vol. 2482.

§. II.

Histoire Universelle, Chronologie, Geographie.

Carte des nouvelles découvertes au Nord de la mer du Sud. Novembre 2592.

* Abregé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique. Février 375.

* Géographie moderne. Février 376. Juillet II. vol. 1717.
* Lettre de M. le Cat sur la prétenduë Cité de Limes. Avril II. vol. 940.
* Histoire Universelle Sacrée & Profane, par D. Calmet Avril II. vol. 958.
* L'état présent de l'Univers, Mai 1124.
* Géographie & Cosmographie de Varenius. Mai 1125.
* Carte de l'Orient & du Port Louis. Juin 1336.
* Introduction à la *Géographie Moderne*, en Italien. Juillet I. vol. 1506.
* Atlas universel, &c. Juillet I. vol. 1520. & la Critique *Ibid.* 1523.
* Mémoires sur l'Amérique & sur l'Afrique. Juillet II. vol. 1717.
* Trois Cartes des Isles de Malthe & du Goze, Août 1905.
* Vente de Cartes Géographiques

chez M. Julien, &c. Octobre I. vol. 2296.

* Analyse Chronologique de l'Histoire Universelle, &c. Octobre II. vol. 2457.

* Carte des environs de Paris, Novembre 2683.

* Plan de la Ville & des Fauxbourgs de Nancy. Novembre 2686.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

La vie de M. de Rossillion de Bernex, Evêque de Genève, Avril II. vol. 879.

Lettre sur le XXXII Canon du Concile d'Elvire Juillet II. vol. 1607.

* Mémoires Historiques pour servir à la vie du P. Santinelli, &c.

Mai [illegible]

* Les vies & les actions des Papes & des Cardinaux depuis Clement

X. jusqu'à Clement XII. Mai 1121.

* Les Actes du Martyre de S. Genès, &c. Juillet I. Vol. 1504.

* L'Eglise de Venise illustrée par les anciens Monuments, &c. Juillet I. vol. 1505.

* Défense du Martyrologe Romain sur les SS. Cassien, Ingenuus, &c. Juillet, I. vol. 1507.

* L'Histoire Ecclésiastique en Italien, par le P. Orsi, Dominicain, &c. Octobre II. vol. 2482.

* Chronologie Historique de MM. les Curés de S. Benoît, &c. Novembre 2683.

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Histoire Navale d'Angleterre, Av. I. Vol. 645. III. Vol. 827.

Histoire de la conjuration de Cati-

ine. Avril I. vol. 736. II. vol. 807.

Histoire Générale d'Espagne, &c. Avril, II. vol. 773. Mai 1021. Juillet I. vol. 1349.

Histoire Militaire des Suisses, &c. Mai 1041. Juin 1188.

Histoires choisies des Auteurs profanes. Mai 1076.

Mémoires pour servir à l'Histoire des hommes illustres de Provence. Juillet I. vol. 1481. Septembre 1940.

Histoire des Empereurs Romains, Juillet II. vol. 1584. Août 1839. Octobre I. vol. 2239.

Histoire d'Alsace, Septemb. 1977.

Voyage d'Egypte & de Nubie, Septembre 2015. Octobre I. vol. 2129. Octobre II. vol. 2445.

Histoire des tremblemens de terre arrivés à Lima, &c. Octobre I. vol. 2267.

Histoire de Scipion l'Africain, &c. Décembre 2711.

* Annonce pour la réimpression de l'Histoire Romaine par M. Rollin, &c. Janvier 190.
* Histoire des voyages traduite en Italien. Mai 1126.
* Dissertation sur la ville de Civita-Vecchia. May 1121.
* Histoire de la Patrie, en Hollandois. May 1124.
* Voyage Pittoresque. Mai 1141.
* Voyages du sieur Turgioni, en Toscane, &c. Juillet I. vol. 1504.
* Le Guide du Voyageur curieux de Peinture, de Sculpture & d'Architecture, &c. Juillet I. vol. 1506.
* Mémoires Historiques de la ville de Fano, &c. Juillet I. vol. 1506.
* Les Vies des Hommes illustres de la France. Juillet I. vol. 1534.
* Journal d'un Voyage fait en Sibérie, &c. Août 1893.
* Avis sur la traduction Françoise,

[redacted]

des Sciences & des beaux Arts. 869
d'une Histoire d'Angleterre, &c.
Septembre 209.

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, ESTAMPES, &c.

Recueil des Plans, Elévations & Coupes des Châteaux & Jardins du Roi de Pologne, Duc de Lorraine, &c. Janvier 68.
Catalogue raisonné de l'Œuvre de Rembrandt. Janvier 104.
Le Cabinet du Capitole, &c. Février 197. Mars 389. Avril I. vol. 65. Mai 105.
Lettre de M. Mariette sur un recueil d'Estampes, &c. Mars 469.
Histoire des Campagnes du Roi en Médaillons, &c. Mai 197.
Commerce Epistolaire de M. Bose sur l'Obélisque de Sésostris. Juillet II. vol. 1664.

Décembre 1752.

Catalogue des Tableaux du Roi, Août 1871. Septembre 2037. Octobre I. vol. 2200. Décemb. 2693.

Pierres Antiques de M. Zanetti, Septembre 1926. Octobre I. vol. 2149.

Dissertations sur quelques points de l'Histoire ancienne des Egyptiens, Octobre I. vol. 2184. II. vol. 2369.

Armorial Général. Octobre II. vol. 2360. Novembre 2520.

* Estampe représentant le Mausolée de Madame Henriette. Juin 1354.

* Estampe pour l'heureuse Naissance de M. le Duc de Bourgogne. Juin 1334.

* Annonce d'une suite de Médailles antiques. Août 1905.

* Dictionnaire diplomatique, &c. Septembre 1686.

* Catalogue de l'Œuvre de François de Poilly. Octobre I. vol. 2297.

des Sciences & des beaux Arts. 2871

* Planches gravées & enluminées représentant des coquillages, &c. Octobre II. vol. 2461.

* Estampe allégorique pour la Convalescence de M. le Dauphin. Novembre 2671.

* Avis sur un *noir velouté* pour les Estampes. Novembre 2673.

* Deux planches du sieur François. Novembre 2674.

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

Systême du vrai bonheur; Essai sur la perfection, pour servir de suite au *Systême du vrai bonheur*. Avril II. vol. 914.

Le Philosophe Chrétien. Mai 995.

* Recueil de décisions sur les obligations des Chanoines, &c. Janvier 191.

* Dictionnaire Apostolique. Fev. 335. Mai 1139. Novembre 2675.
* Méditations Ecclésiastiques de Beuvelet. Avril II. vol. 940.
* Avis aux Confesseurs, en Italien. May 1122.
* Instructions sur le Jubilé. Mai 1126.
* Oraisons Funèbres de M. le Duc d'Orléans. Mai 1127. Septembre 2092. Novembre 2652.
* Les délices de la solitude, &c. Mai 1137.
* Les Sept Pseaumes de la Pénitence, réunis en un seul. Mai 1138.
* Oraison Funèbre de Madame Henriette. Juin 1329.
* L'Amour de J. C. pour les hommes, en Italien. Juillet. I. vol. 1503.
* Instructions Morales sur les Evangiles, &c. Juillet II. vol. 1719.
* Panégyriques de la B. de Chantal. Juillet II. vol. 1720. Août

917. Novembre 1678.

Dissertation sur la Lettre circulaire du Pape touchant le jeûne. Août 1892.

Epitres & Evangiles avec des Réflexions & des sentiments de piété. Août 1909.

§. VII.

Droit, Liturgie, Politique.

Observations sur les Romains. Janvier 42.

Parallèle de l'expédition d'Alexandre dans les Indes, avec celle de Thamas-Kouli-Khan. Mars 501.

Précis des Ordonnances, &c. par rapport au Parlement de Provence. Octobre I. vol. 2079.

Conférences d'Angers sur les Loix. Décembre 2770.

* Notables questions de Droit Ecrit. Avril II. vol. 925.

Décembre 1752.

* Institutions pour la procédure criminelle. Mai 1123.
* Traité des crimes. Mai 1125.
* Recherches sur le Droit François, &c. Mai 1137.
* Décision de la Rote. Juillet I. vol. 1505.
* Essai du Chancelier Bacon sur la Justice Universelle. Juillet I. vol. 1526.
* La Liturgie ancienne & moderne. Juillet I. vol. 1528.
* Lettre sur la suppression des Bancs de Paroisse, &c. Juillet I. vol. 1531.
* Nouvelle instruction, ou style général des Huissiers, &c. Juillet I. vol. 1534.
* Tableau de Dégrés de Parenté, &c. 1712.
* Deux ouvrages du Pape Benoît XIV. le premier sur les Fêtes, le second sur la Messe, &c. Août 1898.
* Discussion sur la Mouvance des

[illegible] *beaux-Arts*. 2873
airies, &c. Août 1913.

Abrégé du Recueil des Actes & des Mémoires du Clergé, &c. Octobre I. vol. 2295.

Pratique universelle pour la renovation des Terriers. Novembre 2687.

§. VIII.

Philosophie, Mathematique, Arts, Histoire Naturelle, Medecine.

Architecture Hydraulique. Février 220.

Ephémérides Cosmographiques. Mars 490.

Détails Militaires. Mars 519.

Traités sur les Aimants artificiels. Avril. I vol. 691.

Chymie Médicinale, T. II. Avril II. vol. 794.

Cours de Physique de Desaguliers. *Décembre 1752.*

Mai 967. Juillet I. vol. 1408.
Expériences & Observations sur l'Electricité. Juin 1208.
Lettre de M. de l'Isle sur la grandeur du globe de Mars. Juin 1226.
Amusement de la raison. 1262.
Lettre sur la construction d'une montre, &c. Juin 1300.
Lettre sur le Microscope du Roi de Pologne, &c. Juin 1315.
Méthode d'abattre la Cataracte. Juin 1320.
Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Juillet I. vol. 1439. II. vol. 1673. Août 1796.
Histoire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin. Juillet II. vol. 1541. Aout 1733.
Nouvelles Réflexions de M. Rameau sur le principe de l'harmonie. Août 1856. Sept. 1961.
Théorie des Tourbillons Cartésiens. Septembre 2018. Octob. II. vol. 2320.

[redacted]

Lettres ſur la certitude des ſignes de la mort. Septembre 2069.
Traité d'Optique. Octobre I. vol. 2218.
Penſées de Sénèque, Octobre II. vol. 2425.
Eſſai ſur la ſcience de la Guerre Décembre 2788.
Eléments de Fortifications. Décembre 2814.
* Traité de l'origine des maladies. Février 333.
* Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle, &c. Février 337.
* Diſcours ſur la facilité & l'utilité des Mathématiques. Fev. 356.
* Nouvelle découverte du principe de l'harmonie, &c. Février 357.
* L'uſage des Globes céleſte & terreſtre & des Sphères, &c. Fev. 360.
* Abrégé des Eléments de Botanique de M. de Tournefort. Fev. 361.
* Métallurgie ou l'art de tirer & de

purifier les métaux, &c. Février 362.
* Observatoire de Naples, &c. Février 372.
* Dissertation Latine sur l'utilité de l'Electrisation des malades &c. Mars 537.
* Opération du S. Picaut sur le Tableau de S. Michel par Raphaël. Avril I. vol. 761.
* Les Agréments de la Campagne, Avril II. vol. 938.
* Les Elemens de l'Art Militaire &c. Avril II. vol. 940.
* Observation d'un Phénomène Solaire &c. Avril II. vol. 953.
* Introduction à l'Analyse des lignes courbes &c. Avril II. vol. 957.
* Annonce sur l'Histoire Naturelle d'Islande. Avril II. vol. 958.
* Essai sur l'Histoire Naturelle de la Mer Adriatique &c. Mai 1120.
* Traduction Italienne des Ele-

ments de Geométrie de M. Clairaut. Mai 1122.

* La Physique de Desaguliers, *en Hollandois*. Mai 1124.

* Optique du Docteur Smith, *en Hollandois*. Mai 1124.

* Un Traité de Chirurgie touchant les accidens qui arrivent à la tête, *en Hollandois*. Mai. 1125.

* L'Art d'élever des Oiseaux Domestiques &c. *en Hollandois*. Mai 1125.

* Traduction en Hollandois du traité de la Maladie des os par M. Petit. Mai 1125.

* Usage des Globes celeste & terrestre &c. Mai 1139.

* Traité de la Construction & des Usages des Instruments de Mathématique &c. Mai 1142. Août 1908.

* Plan d'un Dictionnaire de Mathématique & de Physique. Juin 1336.

* Trois Cartes ou Tarifs pour la *Décembre 1752*.

réduction des Monnoyes &c. Juillet I. vol. 1519.

* Recueil de Dissertations sur les Apparitions, les Visions & les Songes. Juillet I. vol. 1535. Octobre II. vol. 2484.

* Elements d'Hippiatrique. Juillet I. vol. 1535.

* Elements de Chymie par Boerhaave, traduits en François. Juillet I. vol. 1535.

* Elements de Musique Théorique & Pratique &c. Juillet II. vol. 1721.

* Description du Quartier *Anglois* &c. Août 1901.

* Tarif pour les Bois en grume & équarris &c. Août 1906.

* Methode aisée pour conserver sa santé &c. Août 1913.

* Observations faites au Cap de Bonne-espérance à la fin des vol I. & II. d'Octobre.

* L'abondance ou la véritable Pierre Philosophale consistant da

[illegible]
la multiplication des grains &c. Octobre II. vol. 2458.

* L'Arithmétique restrainte à l'addition &c. Octobre II. vol. 2459.

* Tables Anatomiques d'un *Uterus* double &c. Octobre II. vol. 2463.

Nouvelle Edition de l'essai sur la peinture, la sculpture & l'architecture &c. Octobre II. vol. 2475.

* Traité des instruments propres à observer sur mer. Octobre II. vol. 2478.

Dissertation sur les Jours Critiques dans les maladies &c. Novembre 2646.

* Plan d'un cours de matiére Médicale, & Discours à ce sujet. Novembre 2655.

* Remarques générales sur l'Architecture. Novembre 2670.

* Traité de la petite Guerre. Novembre 2682.

§. IX.

ELOQUENCE, RHETORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Traduction Espagnole de la piéce *du préjugé à la mode*. Janvier 87

Poëme sur la Sculpture. Février 234.

Dispute des Armes d'Achille, en Vers François. Avril I. vol. 581.

Le Mexique Conquis. Mai 1070.

Adam & Eve, Tragédie. Juin 1257.

Poësies Sacrées de M. le Franc. Juillet II. vol. 1675. Août 1779.

Poëme Italien sur la Rédemption. Août 1818.

Britannicus traduit en Espagnol. Octobre I. vol. 2117.

Œuvres de feu M. Cochin. Octobre II. vol. 2376. Novembre 2566.

* Epitre à Sa Majesté l'Imperatrice-

[illegible] Février 323.
oësies de M. de Haller. 326. & sous ce même Article, deux autres ouvrages du même Auteur, l'un de Critique, l'autre de Médecine.

* Discours sur la Naissance de M. le Duc de Bourgogne. Février 341. Mai 1130.

* Discours Latin *de optimo statu civitatis*. Février 348.

* L'Avare de Molière avec des remarques, & un discours sur la prononciation Françoise. Février 354.

* Harangue en l'honneur de M. le Dauphin & de Madame la Dauphine. Mars 569.

* Harangue Latine par M. le Roy &c. Avril II. vol. 926.

* Discours qui a concouru pour les prix de l'Académie de Nancy. Avril II. vol. 932.

* Grammaire Françoise & Allemande. Avril II. vol. 957.

* Introduction à la Syntaxe Latine, &c. Avril II. vol. 957.
* Les Comédies Italiennes de M. Charles Goldoni. Mai 1120.
* Poëme Italien sur la naissance du Prince Royal des deux Siciles. Mai 1123.
* De l'utilité de la Poësie dans la Théologie, traduit du Latin en Hollandois. Mai 1124.
* Discours prononcé à Coppenhague. Mai 1145.
* Discours prononcé à Lyon. Mai 1145.
* Tragédie d'Antipater, Juin 1337.
* Traduction Italienne du Poëme des Ingrats de S. Prosper. Juillet I. vol. 1505.
* Alzire, Tragédie de M. de Voltaire, traduite en Italien. Juillet I. vol. 1505.
* Poësies de Sannazar, d'Altilius, de Fascitellus. Juillet I. vol. 1508.

[redacted]

* Le Parnasse, ou Essais sur les Campagnes du Roi. Juillet I. vol. 1516.
* Vers sur la Maladie & la Convalescence de M. le Dauphin. Sept. 2110. Oct. I. vol. 2289. 2292.
* Discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Montauban. Oct. I. vol. 2285.
* Discours qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Françoise. Octobre II. vol. 2464
* Le Temple de Mémoire, Poëme. Octobre II. vol. 2467.
* Recueil de vers Latins, &c. Octobre II. vol. 2473.
* Œuvres de M. Danchet, &c. Octobre II. vol. 2486.
* La Méchanique des Langues. Octobre II. vol. 2489.
* Discours Latin sur la convalescence de M. le Dauphin, Novembre 2657.
* Œuvres d'Horace en vers François. Novembre 2687.

* Elements de Poësie Françoise, Novembre 2687.

§. X.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTERAIRE, ELOGES.

Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, Janvier 5. Juillet I. vol. 1367. II. vol. 1642. Oct. II. vol. 2342. Nov. 2501.

Critique d'un passage de Diodore de Sicile, &c. Janvier 27.

Lettres sur des Ouvrages non-imprimés, Janvier 121.

Lettre de J. J. Rousseau à M. Grimm, &c. Janvier 136.

Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, &c. Janvier 146. Fevrier 296. Mars 424.

Apologie des Lettres Péruviennes, &c. Février 276.

Œuvres de M. de Moncrif. Avril I. vol. 625.

Mémoires Historiques, Critiques

les Sciences & des beaux Arts. 1587
& Littéraires de M. Bruys. Avril I. vol. 707.
Réflexions critiques sur les différentes Ecoles de Peinture, &c. Mai 1007.
Mémoire sur les Mss. de M. du Cange. Mai 1089.
Lettre critique sur l'Histoire Navale d'Angleterre, Mai 1113.
Bibliothèque des Livres difficiles à trouver. Juin 1157. Juillet I. vol. 1426.
Supplément à l'Abrégé de la vie des Peintres, Juin 1176.
Vies des Premiers Peintres du Roi, Juin 1240. Juillet I. vol. 1395. II. vol. 1554.
Lettre sur le progrès des Sciences. Août 1750.
Nouveaux Mémoires d'Histoire, de Critique, &c. Août 1761.
Bibliothèque Françoise. Septembre 2001. Décembre 2830.
Lettre sur l'Histoire par Mylord Bolingbroke. Oct. II. vol. 2398.

Décembre. 1752.

Novemb. 2539. Décemb. 2754.
Vies des Anciens Orateurs Grecs. Novembre 2607.
Explication d'un passage de Virgile. Décembre. 2845.
* Prix de l'Académie Royale de Chirurgie. Janvier 190.
* Eloge en Espagnol, de D. Blaise Antoine Nassarre &c. Fév. 329.
* Lettres choisies de M. de la Riviere. Février 349.
* Modèles de Latinité avec la traduction &c. Février 350.
* Lettres sur M. de Fontenelle. Février 358.
* Nouveau Magasin François. Fév. 366.
* Belles Editions Grecques & Latines à Glascow. Février 369.
* Traité sur la manière de lire les Auteurs &c. Février 377.
* Annonce du II. tome de l'Encyclopédie. Février 378.
* Annonce & Critique de l'Histoire d'Emla. Mars 546.

* Annonce & Critique de *Micromegas*. Avril I. vol. 751.

* Bibliothéque Lorraine. Avril II. vol. 919.

* Observations de M. Gautier, sur la Lettre de M. Rousseau à M. Grimm. Avril II. vol. 928.

* Réfutation du Discours de M. Rousseau, &c. Avril II. vol. 930.

* Annonce & Critique des Variétés historiques Avril II. vol. 935.

* Nouvelle édition des Fables de la Fontaine. Avril II. vol. 940.

* Ouvrage périodique sur la Littérature Ultramontaine. Mai 1120.

* Vies des Académiciens de l'Arcadie. Mai 1121.

* Recueil des Historiens de Cozence. Mai 1123.

* Nouvelle édition de Suétone. Mai 1123.

* Connoissance des Poëtes les plus célèbres. Mai 1138.

* Tablettes Dramatiques, &c. *Décembre 1752.*

Mai 1140. & Octobre II. vol. 2488.

* Catalogue des Livres de M. de Gravelle. Mai 1142.

* Belles éditions de Londres. Mai 1143.

* Avis des Libraires associés au Dictionnaire de Trévoux. Mai 1147.

* Belles éditions de Glascow. Mai 1148.

* Apologie de la frivolité, &c. Juillet I. vol. 1508.

* Lettres sur les hommes célèbres dans les Sciences, &c. Juillet I. vol. 1512.

* Eclaircissements sur la vie de Puget. Juillet II. vol. 1723.

* Nouvelle édition du Quintilien de M. l'Abbé Gedoyn. Août 1907.

* Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, &c. Septemb. 2104.

... & Beaux Arts. 2291.
... de l'Académie de Bordeaux. Oct.
I. vol. 2278.
... de l'Académie de Montauban. Octob. I. vol. 2281.
Catalogue des Livres de Foppens à Bruxelles. Octob. I. vol. 2301.
Dissertations de l'Académie de Cortone. 6. vol. Octob. II. vol. 2482.
* Prix de l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse. Octobre II. vol. 2491.
* Nouvelle Edition de l'Ombre du Grand Colbert. Novembre 2665.
* Table du Journal des Sçavans. I. vol. Novembre 2676.
* Dictionnaire historique portatif. Nov. 2686.

TABLE DES ARTICLES de Décembre 1752.

ART. CXXXVII. *Catalogue raisonné des Tableaux du Roi &c.* 2693
ART. CXXXVIII. *Histoire de Scipion l'Africain &c.* 2711
ART. CXXXIX. *Réflexions sur la Généalogie de David.* 2738
ART. CXL. *Lettres sur l'Histoire, par Mylord Bolingbroke.* Dernier Extrait. 2754

ART. CXLI. *Conférences Ecclésiastiques d'Angers sur les Loix.* 2770
ART. CXLII. *Essai sur la Science de la Guerre &c.* 2788
ART. CXLIII. *Eléments de fortification &c.* 2814
ART. CXLIV. *Bibliothèque Françoise. T. XIV.* 2830
ART. CXLV. *Explication d'un Passage de Virgile.* 2845
ART. CXLVI. *Catalogue des Livres dont on a parlé cette année* 1752. 2861

Errata pour Novembre.

P. 2548. l. 8. emparé, *lis.* emparée.
P. 2681. l. 14. se *ajoutez* -

Il y a aussi une faute au premier Volume de Juillet p 1373. *l.* 17 les rapports entre la Mythologie de ce dernier avec la doctrine &c. *lisez* & la doctrine &c.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 30 Novembre 1752.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.